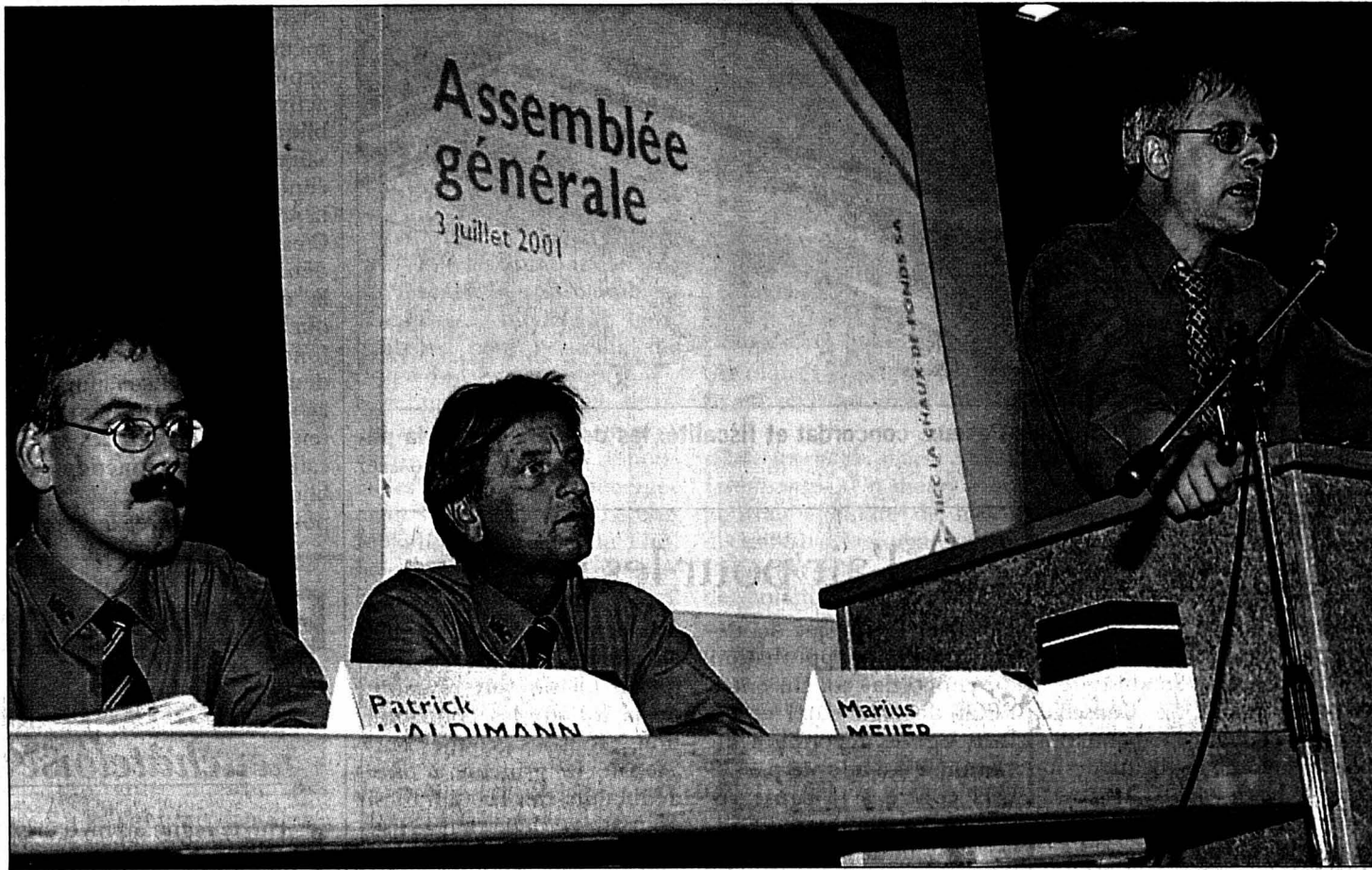


Une soirée sans histoire

Hockey sur glace ■ L'assemblée des actionnaires de HCC La Chaux-de-Fonds SA n'a pas apporté de bouleversement. L'ordre du jour a défilé au pas de charge



L'assemblée ordinaire des actionnaires de HCC La Chaux-de-Fonds SA s'est montrée solidaire du conseil d'administration, acceptant toutes les propositions de ce dernier: réduction du capital-actions puis augmentation de ce même capital, via une émission de nouvelles actions. Par ailleurs, s'il a enregistré le départ de sept de ses membres, dont le président Jean-Jacques Miserez, le conseil d'administration s'est vu reconduit dans ses fonctions.

■ page 23

Jean-Jacques Miserez, Marius Meijer et Patrick Haldimann (de droite à gauche): les actionnaires sont solidaires avec le conseil d'administration.

PHOTO LEUENBERGER

L'automne dernier, le gouvernement français proposait d'autoriser le clonage thérapeutique. Procédé:

prendre des cellules d'un malade, en introduire le noyau dans un ovule vidé du sien et créer ainsi des embryons «jumeaux» du malade, mais dont on stoppe le développement.

Les cellules d'embryon sont en effet capables, selon où on les place, de remplir toutes sortes de fonctions: régénérer un foie ou un tissu du cerveau. On n'en est qu'au stade de la recherche, mais les thérapies potentielles sont énormes (Parkinson, leucémie, diabète).

OPINION

Science sans conscience...

Il y a quelques jours, le gouvernement Jospin a renoncé à présenter ce projet au Parlement. Le comité national d'éthique y était pourtant favorable, mais pas la commission consultative des droits de l'homme (et Chirac). Le Conseil d'Etat a fini par trancher négativement.

La Suisse aura moins d'instances. C'est la Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine, dont les membres ont été nommés hier, qui aura pour mandat de mener toutes les réflexions nécessaires, pour le Conseil fédéral, le Parlement, les cantons, le public.

Elles porteront sur des sujets aussi différents que la recherche sur le patrimoine génétique humain, la production ou (à défaut) l'importation de cellules d'embryons, mais aussi les transplantations d'organes (humains ou animaux) ou encore l'euthanasie, active ou passive.

Car, dans chacun de ces domaines, des lois sont en préparation. La commission devra tenir compte des espoirs de la recherche comme des craintes d'abus. Ses membres sont d'ailleurs représentatifs des deux positions: ses débats seront donc riches mais ardues. La commission signalera les risques de dérapage (un clonage moins thérapeutique que productif, développement d'un commerce d'embryons). Les décisions, elles, seront politiques, mais devront s'appuyer sur des objectifs clairs et des garde-fous efficaces.

L'exemple français montre que la notion de «progrès» n'est ni objective, ni toute-puissante. Il suffit d'un débat éthique pour renoncer à ce qui est autorisé en Grande-Bretagne. C'est rassurant.

François Nussbaum

SWISSAIR GROUP

Offensive belge



Swissair Group n'est pas seulement la risée des hôtes de la Sabena. Hier, l'Etat belge et le conseil d'administration de la Sabena ont intenté conjointement une action judiciaire contre le groupe dirigé par Mario Corti. PHOTO KEYSTONE

■ page 37

L'absentéisme traqué

La Chaux-de-Fonds ■ A l'hôpital, une société privée suivra les employés malades



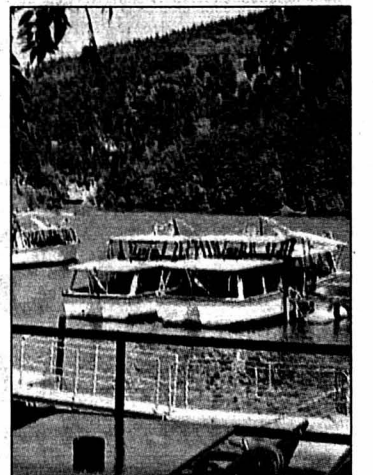
Le nombre d'absences pour cause de maladie au sein du personnel est en hausse constante. La direction de l'hôpital de la ville de La Chaux-de-Fonds entend s'attaquer au problème. Elle a mandaté la société privée SIZ (Inspectorat de sinistres Zurich SA) pour effectuer des contrôles.

PHOTO LEUENBERGER

■ page 8

LES BRENETS

Rencontre de vieux vapeurs



Une rencontre internationale de bateaux à vapeur aura lieu les 7, 8 et 9 septembre aux Brenets, assortie de manifestations de toutes sortes, à l'initiative de Jean-Claude Durig, patron de la NLB, et de Laurent Comtesse, vaporeux passionné. Quinze équipages se sont déjà inscrits.

PHOTO A

■ page 9

EXPO.02

Des Montagnes à Bienne

Deux menuisiers des Ponts-de-Martel se sont vu confier un important mandat, en sous-traitance, dans l'optique d'Expo.02. Ils construisent des éléments de la toiture de l'art-plage «Pouvoir et Liberté» de Bienne.

■ page 8

RÉCRÉATION

Un été à la page

Et si, entre deux baignades, on se plongeait dans la lecture? Petit florilège puisé sur les rayons juniors (photo tirée d'«Amours», de Catherine Louis), à déguster tout seul ou avec papamaman...

■ page 22



LE NOIRMONT

Globaz prend son envol

Le service informatique de la Caisse de compensation du Jura vient de se constituer en société anonyme, sous le nom de Globaz, pour poursuivre sa conquête du marché des logiciels dans son domaine.

■ page 18

JURA BERNOIS

Pétition pour une route

Une pétition, paraphée par 294 personnes, vient d'être adressée au Grand Conseil bernois. Les signataires exigent l'aménagement rapide du tronçon de la route reliant la gare des Reussilles à la sortie ouest du village.

■ page 17

Le réseau sera tissé

Grand Conseil ■ Les députés neuchâtelois ont accepté le nouveau réseau radio, le concordat et l'aide aux rentiers

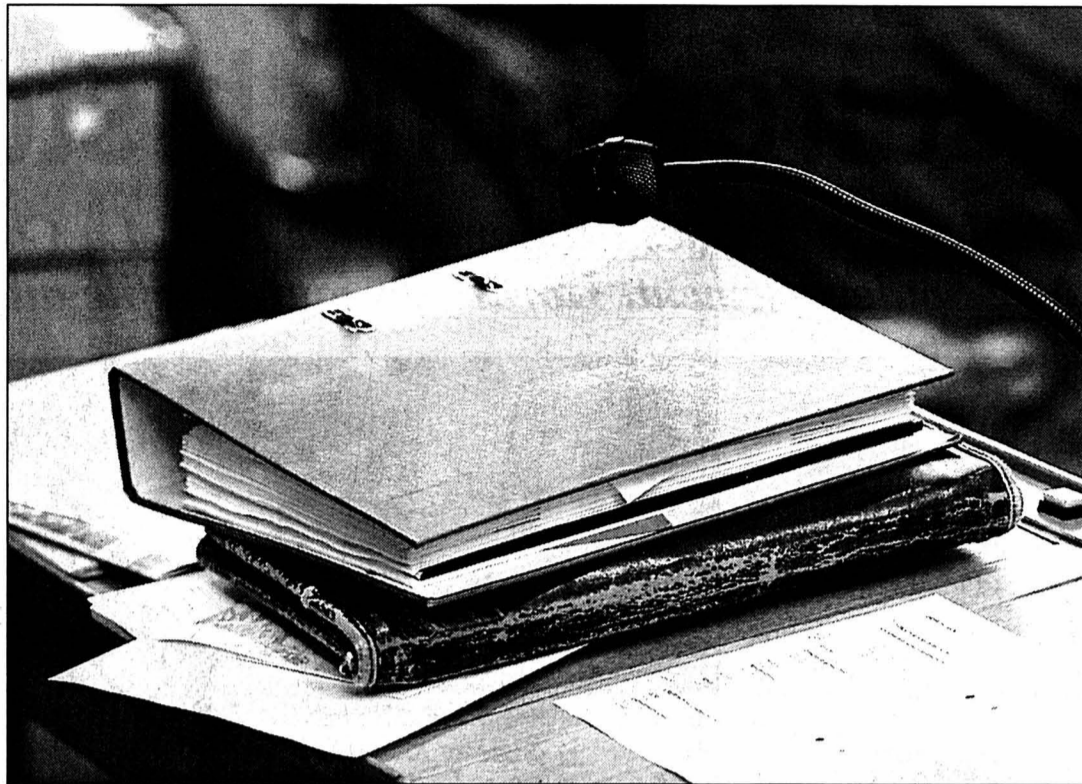
Par
**Nicolas Huber
et Brigitte Rebetez**

Le vert a finalement été donné au nouveau réseau radio. Par Tetrapol, les services de sécurité du canton de Neuchâtel (pompiers, policiers, ambulanciers, gardes-faune...) pourront donc converser en crypté et avec netteté. Monika Dusong, cheffe de la Sécurité, pensait faire accepter le rapport octroyant les neuf millions nécessaires le 20 juin dernier, lors de la dernière session du Grand Conseil. Il lui a fallu batailler hier soir encore plus d'une heure et demie pour y arriver, au cours d'une séance de relevée.

Amendement glissé

La conseillère d'Etat a pu s'appuyer sur de nouveaux éléments pour convaincre les députés. Un rapport complémentaire répondant à bon nombre de leurs questions. Rappelant notamment qu'il s'agissait d'un choix national. Donc que «l'alleingang technologique» coûterait cher, «même si nous étions les seuls à avoir raison!». Ou que les voisins français l'utilisaient avec totale satisfaction.

Des qualités qui ont été couchées noir sur blanc sur un autre document apporté par Monika Dusong: une garantie écrite de Siemens Suisse, unique constructeur du réseau. La lettre en a rassuré plus d'un. Mais pas Bernard Matthey, qui a réussi à faire accepter son amendement demandant que la garantie figurant sur le contrat soit aussi financière. «Pour que des investissements imprévus, dus par exemple au relief du canton, ne viennent pas faire exploser la note.» Le crédit a finalement



Réseau radio, gare de Corcelles-Peseux, concordat et fiscalité: les dossiers ont eu la parole, hier soir au Grand Conseil.

PHOTO GALLEY

été accepté par 77 voix contre cinq.

«Nous y travaillons»

Un deuxième rapport concernant les voies de communication a été abordé. Son histoire fut plus courte. Le Conseil d'Etat y répond à une pétition demandant une meilleure desserte de la gare de Corcelles-Peseux. Une gare peu servie dont la situation a encore été aggravée suite à l'introduction des nouveaux horaires CFF, le 10 juin. Il ne s'y arrête qu'un tram toutes les deux heures. Le patron des transports, Pierre Hirschy, a proposé de classer le rapport. «Pas parce que nous allons l'oublier, mais parce que nous nous en occupons activement», a-t-il promis aux auteurs de la pétition, présents sur la galerie. Il a été suivi par 64 députés contre 12. /NHU

De l'air pour les rentiers

Eglises. Le projet de décret portant approbation du concordat conclu entre l'Etat de Neuchâtel et les trois Eglises reconnues du canton a été adopté par 72 voix contre 5. L'Eglise réformée évangélique, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne se répartiront dorénavant 1,5 million de francs. Contre les 200.000 francs versés depuis 1942. Plus symboliquement, c'est d'une seule et même voix que les trois Eglises devront se faire entendre.

Fiscalité. Les rentiers AVSAI pourront respirer un peu mieux. C'est par 91

voix sans opposition que les députés ont voté le projet de loi portant révision de la loi sur les contributions. Tous les groupes ont accepté le principe d'une déduction de 1600 francs pour alléger leur charge fiscale. Conformément au droit fédéral, ceux-ci sont plus lourdement taxés depuis le début de l'année: ils doivent déclarer au fisc 100% de leur rente ordinaire, contre 80% auparavant.

Un amendement socialiste visant à favoriser les époux vivant en ménage commun a été rejeté par 48 voix contre 43. /bre

Accord ratifié sans conviction par le SSP

Union ■ L'aide au personnel de la santé ira jusqu'à la grève

Par 50 voix contre 13 et trois abstentions, l'assemblée générale du Syndicat neuchâtelois de la fonction publique (SSP-RN), hier à La Chaux-de-Fonds, a ratifié l'accord que ses délégués ont conclu la veille avec la délégation du Conseil d'Etat. Mais auparavant, par 63 voix et 5 abstentions, les mêmes syndicalistes ont accepté de soutenir une grève active de la fonction publique si elle s'avère nécessaire pour améliorer les conditions du personnel de la santé.

C'est que, effectivement, le débat a fortement porté sur la question suivante: est-ce que l'accord conclu par la fonction publique ne va pas démobiliser celle-ci alors que la santé n'a pas encore obtenu grand-chose? Les syndicalistes de la fonction publique ont mis tout leur poids pour assurer le person-

nel de la santé qu'ils ne le lâcheraient pas.

A moitié convaincu, celui-ci devra attendre la fin de l'été pour voir si ce sont des promesses en l'air. En attendant, par 51 voix sans opposition ni abstention, il a jugé inacceptables les principes retenus hier lors de l'assemblée ayant réuni la conseillère d'Etat Monika Dusong et les partenaires sociaux du secteur de la santé (voir en page 3).

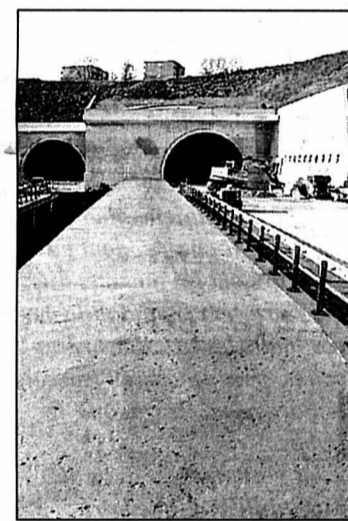
La nouvelle réunion de ces partenaires, prévue le 24 août prochain, sera précédée d'une assemblée le 21 pour décider des mesures nécessaires à l'appui des revendications du personnel de la santé. «S'il faut mettre le Conseil d'Etat neuchâtelois mal à l'aise par des désordres sociaux à la veille ou pendant Expo.02, nous le ferons!» ont souligné les syndicalistes et le personnel de la santé. /rgt

Profession désertée

Ingénieurs ■ L'association neuchâteloise veut des jeunes

Fin de règne ou fin d'ère? Avec l'achèvement des grands travaux, la question se pose aux ingénieurs civils neuchâtelois, dont l'association professionnelle – qui regroupe une trentaine de bureaux – se réunit ce soir en assemblée générale à Malvilliers. «Il y a trente ans, nous étions 180 par volée à finir l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Aujourd'hui, ils ne sont qu'une cinquantaine», déclare Charles Häsler, président de l'Association neuchâteloise des ingénieurs civils (ANIC). Même constat à Neuchâtel pour les dessinateurs. En quelques années, les classes se sont vidées, passant de 15 à 20 personnes à 7 à 8 en moyenne. «Jusqu'en 1995, le Centre professionnel des métiers du Littoral formait 20 à 30 apprentis. Cette année, ils sont six», regrette Jacques Bovet, secrétaire de l'ANIC.

La faute à quoi? «Les télécommunications semblent plus attirantes que les pelles-mécaniques», suggère Charles Häsler. La fin des grands travaux n'est en tout cas pas étrangère au désintérêt marqué des jeunes. «Les bureaux enregistrent une énorme baisse d'activité et nous devons nous recycler dans la résolution de problèmes environnementaux», explique Jacques



Intérêt déficient pour l'ingénierie civile.

PHOTO A-LEUENBERGER

Bovet, qui a participé à l'aventure de la traversée de la ville de Neuchâtel.

Les professionnels de l'ingénierie civile ont inscrit le mot «formation» dans la liste de leurs priorités. Pour la chose elle-même, il faudra encore attendre. Pour l'heure, une brochure illustre les métiers. Des présentations sont prévues dans les écoles. Et c'est à peu près tout. L'association réfléchit à de nouvelles filières de formation et à des fusions d'associations. La solution, peut-être, à la sortie du tunnel? /fog

Le Sésame des enfants

Aide ■ L'association d'aide aux personnes en deuil ouvrira à fin août un atelier pour les jeunes de 9 à 11 ans

C'est plus précisément vers les enfants que se tourne aujourd'hui Sésame, l'association d'aide aux personnes en deuil. A fin août, elle mettra sur pied un atelier pour les jeunes de 9 à 11 ans qui ont perdu un père ou une mère. Pour autant, Sésame n'en oublie pas ses autres vocations! Pour la deuxième fois, Sésame ouvrira ses portes aux plus jeunes. Un atelier réunissant huit enfants a été organisé pour la première fois en septembre dernier. Si le nombre de participants sera revu à la baisse, la formule sera pour l'essentiel reconduite, explique Patrick Genaine, membre fondateur et un des trois intervenants psychosocial de Sésame.

«L'idée, c'est de laisser les enfants s'exprimer. Mais sans contrainte aucune. Et avec le recours, aussi, du dessin.» Cinq séances hebdomadaires sont ainsi prévues, d'une durée de deux heures environ. L'approche

se veut systémique; autrement dit, rien n'est fait dans le secret des dieux et, surtout, des parents. «Un contact préalable a lieu avec le père ou la mère. Il est important de connaître le contexte, pour éviter, par exemple, de dire certaines choses. Le parent est ensuite invité à participer à la dernière rencontre», explique Patrick Genaine.

Faut-il le préciser? Sur le plan de la santé, l'état de deuil peut provoquer des perturbations et avoir de graves répercussions aussi bien chez l'adulte que chez l'enfant. Cet atelier démarrera officiellement le 31 août. Et, au contraire des autres prestations de Sésame qui fonctionnent sur les donations volontaires, il coûtera 30 francs par enfant. /SSP

Renseignements et inscriptions: association Sésame, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 079/306 04 40 (ligne administrative)

Les femmes d'abord

Entretiens téléphoniques, individuels et par petits groupes sont autant d'accompagnements proposés par Sésame. Pour l'année 2000, qui marquait sa deuxième année d'existence, l'association peut faire valoir d'un nombre de sollicitations stables en ce qui concerne les appels téléphoniques. En revanche, les entretiens individuels ont, eux, été en forte hausse. «Globalement, ce sont quelque 80 personnes que nous avons aidées. Cela peut sembler un petit nombre, mais en réalité, nous avons eu des cas souvent extrêmement lourds, voire compliqués avec beaucoup de souffrance», observe Patrick Genaine.

Si la population touchée est très variée, les femmes sont les plus nombreuses à prendre part à un entretien individuel.

«Les hommes viennent surtout en couple, mais c'est toujours à l'initiative de leur épouse.»

Une dizaine de bénévoles ont été spécialement formés pour les écoutes téléphoniques. Trois intervenants psychosociaux s'occupent plus spécifiquement des entretiens. Cette année, Sésame vivra un tournant important. La présidence, assurée actuellement par Patrick Genaine, sera reprise dès le mois de novembre par Francis Berthoud, qui préside jusqu'en août le Centre social protestant. En outre, Sésame peut depuis quelque temps se targuer d'être présent sur Internet (<http://go.to/sesame>) et de disposer d'une adresse e-mail (sesame@write.me.com). /ssp
Ecoute téléphonique: (032) 724 06 05, le mer. et le dim. de 20h à 22 heures

ENBREF

ENGAGEZ-VOUS! ■ Partage sur les arteplices. Accompagnement, gestes d'aide et de soutien, Handicap.02 recherche des bénévoles pour prendre en charge les personnes handicapées et/ou âgées dans le cadre d'Expo.02 («L'Express», 29 juin). Après avoir suivi une formation de 22 heures, les bénévoles travailleront 15 demi-journées, le lundi et le mardi. Profil re-

cherché: avoir 16 ans révolus; s'exprimer dans une des quatre langues nationales; avoir une bonne condition physique; être dynamique, pratique, motivé et responsable; aptitudes à communiquer; accepter de suivre une formation de 22 heures. Renseignements: Handicap.02: 729 92 53; Association neuchâteloise de services bénévoles: 724 06 00. /comm-réd

Des tipis version Expo.02

Accueil ■ L'hébergement des visiteurs pose toujours un problème majeur. Réponse originale: l'exposition nationale propose la création de trois villages de tipis, dont un à Neuchâtel

Par
Daniel Zufferey

Avez-vous la nostalgie des tentes miniatures de votre enfance? Expo.02 a pensé à vous et se propose de vous héberger dans un village de tipis. Ils seront proposés en deux tailles: un modèle familial pouvant accueillir 5 personnes et une version plus vaste destinée aux groupes jusqu'à 12 personnes. Trois villages sont prévus: à Ipsach (BE, 580 places), Neuchâtel (510 places) et Ins (480 places).

La nature n'exclut pas le confort

Les tipis version Expo.02 ont été présentés hier au camping de Colombier; ils sont confectionnés à partir de matériaux

naturels, montants en écorce de sapin et toile de coton épais. On les a pourvus d'une tente intérieure complète pour pallier les caprices de la météo. Les Sioux d'Expo.02 dormiront sur un lit de camp avec sommier en lattes équipé de matelas en mousse et de couette en coton similaire au sac de couchage des refuges. Si les nuits se font fraîches, deux couvertures en laine sont à disposition. Les tipis disposeront tous d'installations sanitaires centrales. La location d'un tipi familial de 5 places coûtera 180 francs, celle d'un tipi de groupe 330 francs. Léger couac: la réservation ne se fera que pour une tente complète. Célibataires et couples sont priés de s'arranger autrement! Quant au financement,

il reste dans le flou: avec un investissement estimé à 500.000 francs par village, l'Expo est toujours à la recherche de partenaires pour parrainer l'opération. Tout comme les hôtels modulaires, les tipis seront réutilisés à l'issue de l'Expo et vendus pour une somme annoncée «modique» aux écoles et diverses associations intéressées. /DZU

Capacités hôtelières limitées

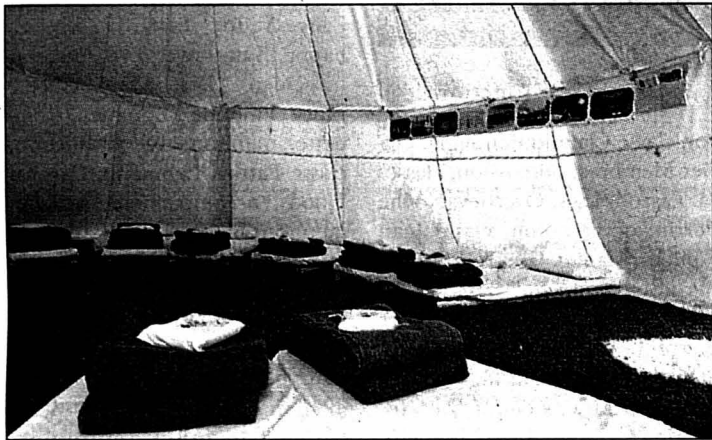
Les trois tipis ont été présentés hier à Colombier. Deux modèles, deux hauteurs, pour accueillir de cinq à douze personnes.

Hôtel modulaire, village de tipis: autant d'apports à un problème crucial pour les responsables de l'Expo, l'hébergement des visiteurs. Lorenz Schläfli, responsable de l'hébergement pour la manifestation, cache ses pires craintes derrière un sourire crispé: «Nous prévoyons 750.000 nuitées dans la région pour toute la durée de l'Expo. Ce chiffre est gérable si le flot de visiteurs est à peu près constant. Mais on peut prévoir que les week-ends de juillet et août 2002 généreront une affluence très élevée. Dans ce cas, les capacités



Six mètres de diamètre pour le tipi «familial», huit mètres pour la version «groupe». Suffisant pour héberger de cinq à douze personnes.

PHOTO KEYSTONE



Un hébergement convivial adapté au budget des familles.

PHOTO MARCHON

d'hébergement pourraient s'avérer insuffisantes». Un manque qui pourrait atteindre de huit à dix mille lits. Les organisateurs s'affairent donc pour dénicher des solutions alternatives: en cas d'urgence, les abris de la protection civile seront utilisés pour les visites de groupes scolaires. Un vaste terrain proche de l'artéplage de Morat pourrait accueillir un immense hôtel modulaire de 1500 chambres, dont le coût est estimé entre 40 et 50 millions de

francs. Solution impérative: trouver un partenaire financier capable de «recycler» une telle installation. Frédéric Hohl, directeur d'exploitation, pense notamment à quelques sociétés organisatrices d'importantes manifestations en Europe. Mais pour l'instant, nul ne se presse au portillon. Toujours dans le sac à malices des responsables de l'Expo, l'exploitation de wagons-lits des CFF mais aussi l'optimisation des gîtes ru-

raux, la création d'un village de tentes de type camping près de l'artéplage d'Yverdon, voire même la location de bateaux ancrés aux abords des Trois-Lacs. Frédéric Hohl rappelle enfin que si l'on étend les frontières d'Expo.02 de Lausanne à Interlaken, la capacité hôtelière passe à plus de 10.000 lits. Les visiteurs acceptent-ils de dormir à une telle distance des artéplages? Malin comme un Sioux qui pourrait le prédire... /dzu

Un geste, un deuxième suivra

Santé ■ Le personnel aura droit aux mêmes mesures que la fonction publique. Des aides ciblées seront encore consenties

Le personnel des établissements de soins neuchâtelois aura droit à un traitement particulier, du moins partie d'entre lui, promet l'Etat. Réunis hier en séance plénière sous la présidence de la directrice de la Santé, Monika Dusong, les partenaires sociaux ont accepté une première étape de mesures transitoires visant à améliorer les conditions de travail des employés. Elles seront introduites dès le 1er janvier 2002. Dans l'attente d'un

geste supplémentaire. Puis de la mise sous toit d'une convention collective de travail, espérée pour 2003. Le premier geste consenti? Le même qui a été octroyé lundi à la fonction publique (notre édition d'hier). Le personnel de la santé aura ainsi droit à une hausse des salaires de 2%, qui viendra se greffer à l'indexation des traitements (de l'ordre de 2%). Il se verra également octroyer trois jours de congé supplémentaires, qu'il devra prendre en fonction des

besoins et des possibilités du service. Et l'allocation complémentaire par enfant passera de 120 à 145 francs. Mesure particulière au secteur de la santé, enfin, la fixation du salaire minimum brut à 3400 francs pour un poste à temps complet.

Effort supplémentaire

Réaffirmant la pénibilité et les bas salaires des professions de soins, l'Etat a promis de faire encore «un effort supplémentaire», en particulier pour certaines catégories, selon Monika Dusong. Une aide ciblée sera décernée à certaines catégories déterminées, notamment aux fonctions soignantes et en particulier au personnel infirmier diplômé,

«eu égard aux situations de pénurie et aux difficultés de recrutement rencontrées actuellement». Des propositions concrètes et une évaluation chiffrée seront présentées à fin août, lors de la prochaine séance plénière. Mais, affirme la conseillère d'Etat, «il s'agit d'un premier pas, l'évaluation des fonctions devra permettre à terme une réelle mise à niveau». Last but not least, hier, la commission plénière a avalisé une charte de fonctionnement réaffirmant «l'importance de travailler ensemble» pour trouver des solutions. La pause prolongée du 14 juillet a-t-elle fait déborder la tasse? Monika Dusong s'affirme en tout cas comme une partisane de négociations consensuelles. /SSP

D'accord sur le principe

Globalement, la section Neuchâtel-Jura de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) se dit satisfaite de la rencontre d'hier. «Une amélioration globale, calquée sur celle accordée à la fonction publique, a été consentie. De plus, et surtout, une deuxième mesure sera de tenir compte des problèmes spécifiques à certaines professions, à la nôtre en particulier», observe son secrétaire général, Blaise Guinchard. L'ASI, rappelons-le, était notamment favorable au passage à deux classes de traitement supérieur pour le personnel diplômé. «Nous attendons certes les propositions chif-

frées qui nous seront faites à fin août pour nous prononcer. Cela étant, nous avons obtenu certaines garanties de l'Etat, qui a même parlé d'améliorations substantielles pour notre profession.» En cela, estime Blaise Guinchard, «les propositions de l'Etat vont dans le sens de nos revendications». L'ASI place aussi beaucoup d'espoir dans l'évaluation des fonctions. «Nous espérons qu'elle contribuera à démontrer l'inégalité flagrante dans la classification du personnel infirmier diplômé. Et, donc, qu'elle contribuera à réévaluer les salaires en conséquence». Le syndicat SSP-RN se prononcera hier soir. (voir en page 2). /ssp



Un effort supplémentaire sera accordé en particulier au personnel infirmier diplômé, promet l'Etat (photo: hôpital Poutalès).

PHOTO A-MARCHON

Dons de la BCN pour trois associations

Culture ■ Deux théâtres et une galerie distingués



Pierre Godet, directeur de la BCN, remet un prix à Robert Sandoz, de la compagnie Tout le reste et singerie.

PHOTO GALLEY

Cinq mille francs, c'est toujours bon à prendre. C'est probablement ce que se sont dit les trois lauréats qui ont reçu hier chacun cette somme de la Fondation culturelle de la Banque cantonale neuchâteloise. La compagnie théâtrale Aloïs Troll, de Neuchâtel (Nicole Grédy, scénographe, et Cédric Pipoz, metteur en scène et éclairagiste), a bénéficié d'un don pour le spectacle «La Chute de la maison Usher», donné en mars à la Maison du concert à Neuchâtel. Un don a été aussi remis à Jean-Claude Meyer pour l'association Art-Cité à La Chaux-de-Fonds (240 membres), qui crée des expositions artis-

tiques. Elle fête ses dix ans. Elle a organisé quelque 80 expositions. Le troisième lauréat est le théâtre Occurrence, de La Chaux-de-Fonds, rebaptisé «Tout le reste et singerie» parce qu'il regroupera une trentaine d'acteurs de tout le canton pour la production «La servante», d'Olivier Py, qui sera donnée à Neuchâtel pendant l'Expo. Ce spectacle est un ensemble de pièces de longueurs différentes qui totalisent 24 heures. Elles existent indépendamment les unes des autres, mais le tout est aussi une histoire complète. Cette pièce sera jouée en août 2002 pendant sept jours sans un seul instant d'interruption. /RGT

Sur les ailes de «L'Oiseau de feu»

Auditions de clôture du Conservatoire ■ Une cohorte de jeunes musiciens ont reçu certificats, diplômes de capacité professionnelle et de virtuosité à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds

Etape dans un long apprentissage pour certains, fin d'études pour d'autres, la séance de clôture du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds a révélé hier soir les capacités potentielles de l'union des maisons du Haut et du Bas. «L'Oiseau de feu» de Stravinski, brillantissime, rassemblant en un gigantesque orchestre, dirigé par Jan Dobrzewski, les élèves professionnels du canton, en a été le meilleur aigle.

En ce temps de vacances, de voyages, Lise Berthet, conseillère communale, a rappelé les bienfaits de cet art. «La musique incite à l'écoute de l'autre, crée des contacts, où que vous soyez, en écoutant de la musique, vous trouverez toujours un sentiment d'appartenance. Comme la lumière du soleil, la musique peut être partagée entre tous les peuples...»

Jacques Ditisheim a remis des certificats, des diplômes de capacité professionnelle, de virtuosité, à une cohorte de jeunes musiciens méritants. Il a fait part du départ de René Michon, adjoint à la direction depuis 1996. Dans le contexte des hautes écoles structurées actuellement en Suisse, ce professeur a été mandaté par l'Etat pour étudier le terrain, créer les liens adé-

quats. Nous reviendrons sur ce sujet prochainement. L'accordéon a fait une entrée remarquée au Conservatoire, les classes d'ensemble à vent, dirigées par Martial Rosselet, la classe de flûte traversière de Helga Loosli ont été autant de manières de faire valoir le travail des plus jeunes. Gratifiant pour les diplômés Annick Santschi, flûte, Nathalie Amstutz, harpe, Enza Pintaudi, flûte, d'interpréter tous les mouvements d'une sonate de Müthel, ou d'un concerto de Mozart. Jean-François Lehmann, en dialogue avec Pavlo, premier violon, a fait un tabac dans le Divertimento pour saxophone et orchestre à cordes de Roger Boutry, chef de la Garde républicaine.

Musique du XXe siècle glorifiée

Un vent nouveau avait auparavant soufflé lundi au temple du Locle, lors de la première séance de clôture du Conservatoire neuchâtelois. Dix-sept étudiants des classes professionnelles, ou diplômés depuis peu, ainsi que quelques professeurs, ont proposé un programme mêlant les valeurs du passé - Schmelzer, avec trompette naturelle et saqueboute, Spohr, pour flûte et harpe, Brahms pour clarinette, violoncelle et piano - à une impressionnante suite

d'oeuvres du XXe siècle: Rota, Gershwin, Rachmaninov, Jorge Pepi, Kodaly, Kurtag. Joël Peguiron, violoncelliste, joue le deuxième mouvement de la sonate op 8 de Kodaly, œuvre dans laquelle le compositeur insère un certain nombre de thèmes traditionnels hongrois. Le jeune interprète a un moelleux dans la sonorité, un éclat dans le coloris, un style, qui retiennent l'attention. Les «Bagatelles» de Jorge Pepi, pour violoncelle, harpe et clarinette, ont révélé une écriture pointilliste efficace dans la miniature. «The little fix» de György Kurtag, pour guitare, piccolo et trombone, a rassemblé des timbres qu'on croyait, à tort, incompatibles. /DDC

Le palmarès

Certificat d'études non professionnelles: Ivry Braun, violon, mention avec distinction, classe Pierre-Henri Ducommun; Stéphanie Cosendai, violon, mention très bien, classe Françoise Scholler; Laurent Giriens, percussion, mention bien, classes M. Favrod/Ls-A. Overney; Roxane Humbert-Droz, guitare, mention avec distinction, classe Marie-Claire Pignolo; Harold Squire, piano, mention très bien, classe Claude Berset.

Certificat supérieur d'études non professionnelles: Joël Peguiron, violoncelle, mention avec dis-



De la grâce et du souffle.

PHOTO LEUENBERGER

tingtion, classe François Abeille; Philippe Peter, clarinette, mention très bien, classe Claude Trifoni.

Certificat d'entrée en section professionnelle: Lionel Aebischer, clarinette, classe Pierre-André Taillard; Julien Annoni, percussion, classes M. Favrod/Ls-A. Overney; Sylvain Bischof, trombone, classe Martial Rosselet; Valentin Faivre, trompette, classe Patrick Lehmann; Hervé Grelat,

cor, classe Claudio Pontiggia; Olivier Membrez, percussion, classes M. Favrod/Ls-A. Overney; Noélie Perrinjaquet, violon, classe Jean Piguët; Manon Pierrehumbert, harpe, classe Anne Bassand; Simon Stettler, clarinette, classe Pierre-André Taillard.

Diplôme d'enseignement: Nathalie Amstutz, harpe, mention avec distinction, classe Anne Bassand; Stéphane Augsburgger, guitare, classe Marie-Claire Pignolo; Flo-

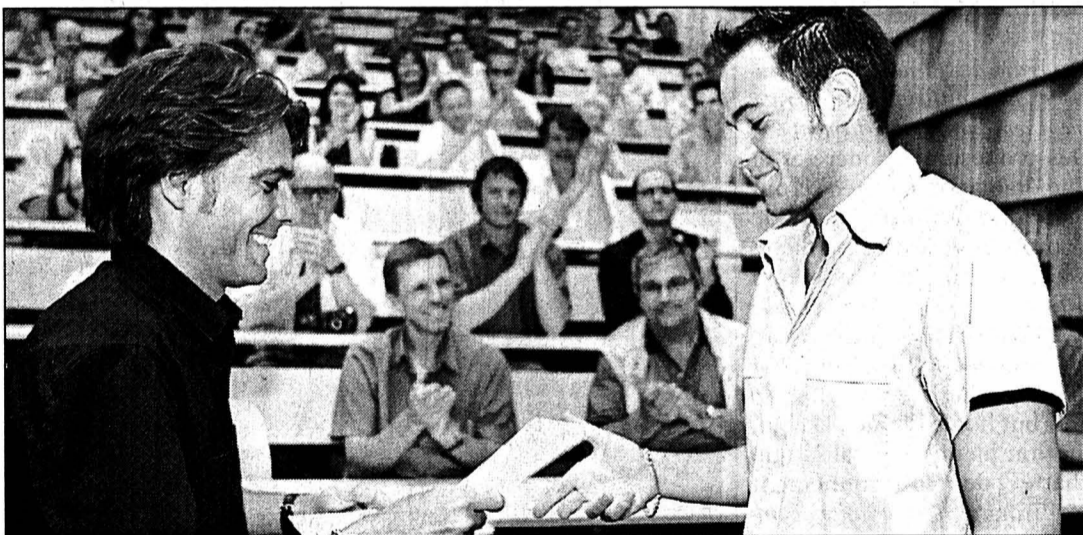
rence Dubrez, flûte traversière, mention bien, classe Michel Bellavance; Jean-François Lehmann, saxophone, mention bien, classe René Michon; Yvonne Luterbacher, clarinette, mention avec distinction, classe P-André Taillard; Noémie Monot, piano, mention bien, classe Nicolas Farine; Enza Pintaudi, flûte traversière, mention bien, classe Helga Loosli-Portner; Michel Zbinden, percussion, mention bien, classes M. Favrod/Ls-A. Overney.

Attestation de perfectionnement: Marion Belisle, violoncelle, mention très bien, classe François Abeille; Françoise Comelli, violoncelle, mention avec distinction, classe François Abeille; Ariane Hostettler, musique de chambre-piano, mention très bien, classe Catherine Courvoisier; Yvonne Luterbacher, clarinette, mention très bien, classe Pierre-André Taillard; Teodora Papuc, flûte traversière, mention très bien, classe Michel Bellavance; Philippe Thommen, trompette, mention avec distinction, classe Patrick Lehmann; Carolyn Woods, accompagnement-piano, mention bien, classe Catherine Courvoisier; Jee-Hyun Youm, flûte traversière, classe Michel Bellavance.

Prix de virtuosité: Annick Santschi, flûte traversière, avec distinction, classe Michel Bellavance; Ralitsa Todorova, violoncelle, mention très bien, classe François Abeille.

Développer une vision globale

Dessinateurs ■ Après quatre ans de tests une seconde volée donne de bons résultats



Le doyen Thierry Rousselot (à gauche), une vision pédagogique qui fait ses preuves.

PHOTO MARCHON

Plaine d'espoirs, une seconde volée de dessinateurs recevait hier soir les honneurs de la réussite à Unimail: Un public nombreux s'était déplacé pour les sept géomètres, les dix dessinateurs en bâtiment, les neuf du génie civil et les quatre «aménagistes» du territoire. Au final, le taux de réussite est élevé (88,23%), pour un apprentissage qui dure quatre ans, dont trois de spécialisation. «Après de longs essais, nous sommes parvenus à de bons résultats. Nos jeunes en veulent et les associations professionnelles sont satisfaites», commentait à chaud Thierry Rousselot, doyen à l'Ecole des arts et métiers du CPLN, pour le secteur de la construction. Mais un tronc commun, cela ne sert pas seulement à réduire les coûts. Le dé-

veloppement d'une vision globale figurait également au cahier des charges de cet ensemble de formations. Mensuration, architecture, design, histoire de l'art, mais aussi photo et cinéma figuraient au menu. Toute une alchimie de paramètres dont il faut tenir compte pour qu'ils disposent des meilleurs outils: «L'un de nos défis consiste à faire comprendre à nos géomètres toute l'utilité qu'ils peuvent retirer du croquis et de l'architecture», expliquait Thierry Rousselot. De plus en plus nombreux sont ceux qui suivent une seconde formation. C'est le cas d'Eddy Jeanbourquin. Titulaire d'un premier CFC de dessinateur, celui-ci a rempli pour une formation d'aménagiste. Deux ans seulement au lieu de quatre, cela valait la peine! /fog

Le palmarès

Certificat fédéral de capacité de dessinateur en aménagement du territoire: Eddy Jeanbourquin; Yoann Lemrich; Gautier Nobs; François Wenker.

Certificat fédéral de capacité de dessinateur/dessinatrice en bâtiment: Myriam Niederer 5,1; Ludvine Balmer; Rosa Da Costa; Alfio Fantini; Christian Gaille; Montserrat Gil; Steve Perucchini; Martin Weber.

Certificat fédéral de capacité de dessinateur/dessinatrice en génie civil: Frédéric Stoppa 5; Roberto Bernardo; Marijana Relota; Célia Schlaefli; Ester Soriano.

Certificat fédéral de capacité de dessinateur/dessinatrice géomètre: François Gigon 5,2; Jérémie Kübler 5,1; Jonas Schorderet 5; Yves Gnaegi; Christian Jaccard; Martine Opplinger; Michael Verfaillie.

La pilule était dorée pour les nouvelles diplômées

Malvilliers ■ Vingt-huit assistantes en pharmacie ont reçu leur CFC

Le restaurant de La Croisée, à Malvilliers, accueillait hier soir la cérémonie de remise de diplômes des assistantes en pharmacie, en présence du conseiller communal chaux-de-fonnier Didier Berberat et de Jean-Jacques Delémont, président de la direction générale du Cifom.

Le rez-de-chaussée suffisait à peine à accueillir parents, amis et employeurs des 28 lauréates. L'animation musicale était assurée par Jean Baumat et le vin d'honneur offert par la Ville de La Chaux-de-Fonds.

La cuvée 2001 a vu cinq échecs. Le taux de réussite est de 85%, un peu inférieur à l'an dernier. La moyenne générale a été de 4,6, un résultat honorable. Six des candidates ont reçu un prix, sous forme de bons de voyage.

Introduite par Pascal Pillo- nel, président de la commission des examens, la soirée a permis à Andreas Hofer, directeur général d'Amedis, deuxième grossiste suisse de la branche, de présenter son entreprise et le contexte général dans lequel elle développe ses activités. La concurrence est de plus en plus féroce. De plus en plus, les pharmaciens se regroupent. Les grands distributeurs se jettent dans la bataille. Le

numéro un de la branche, Galenica, «bétonne le marché» en rachetant des pharmacies. Dans ce contexte, Amedis, grossiste appartenant pour 51% à des pharmaciens suisses, représente «une alternative intéressante pour permettre aux pharmaciens de conserver leur indépendance». /lby

Le palmarès

Diplômes d'assistantes en pharmacie: Marylaure Perrotet, 5,2; Gaëlle Clottu, 5,1; Jocelyne Jean-

mair, 5,1; Sylvie Maffli, 5,1; Susana Marquez, 5,1; Marielle Maulini, 5,1; Elisa Vieira, meilleure moyenne de pharmacie; Sara Affolter; Lara Antoniotti; Céline Balossi; Florence Barfuss; Véronique Eigenheer; Sybille Engeler; Gözde Erdem; Helena Gonçalves; Maya Hadziahmetovic; Sophie Humair; Cindy-Lily Jud; Cindy Machado; Sandrine Perrin; Séverine Prétot; Julianne Robert-Nicoud; Morgane Rossé; Maëlle Schumacher; Sabrina Selva; Anabel Serodio; Silvia Sintra; Fanny Viel.

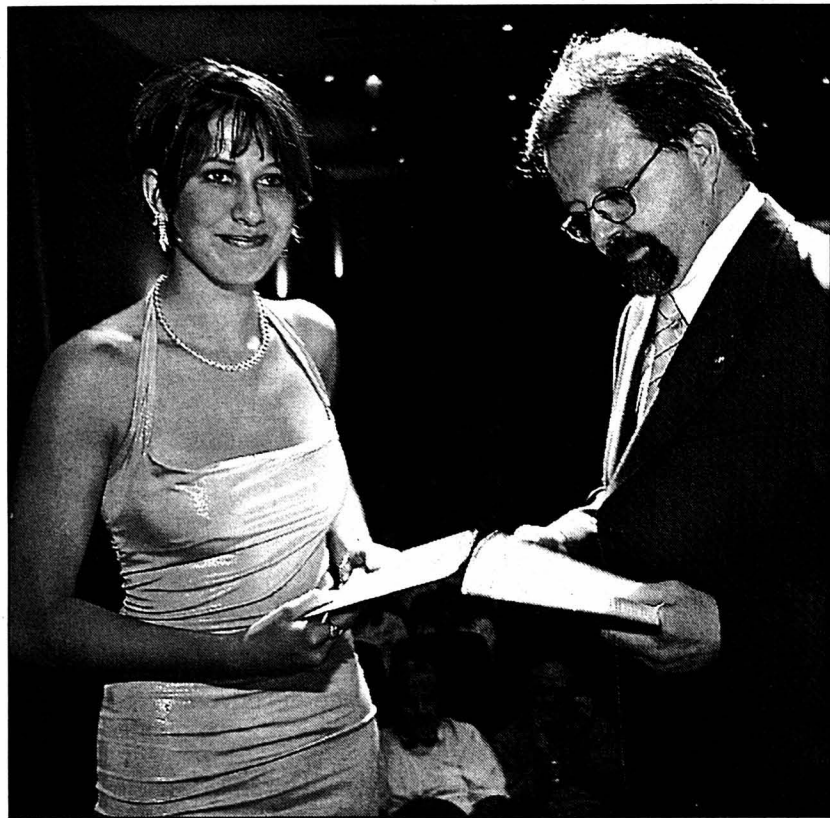


Les lauréates ont fait forte impression, dans des tenues adaptées à la chaleur ambiante.

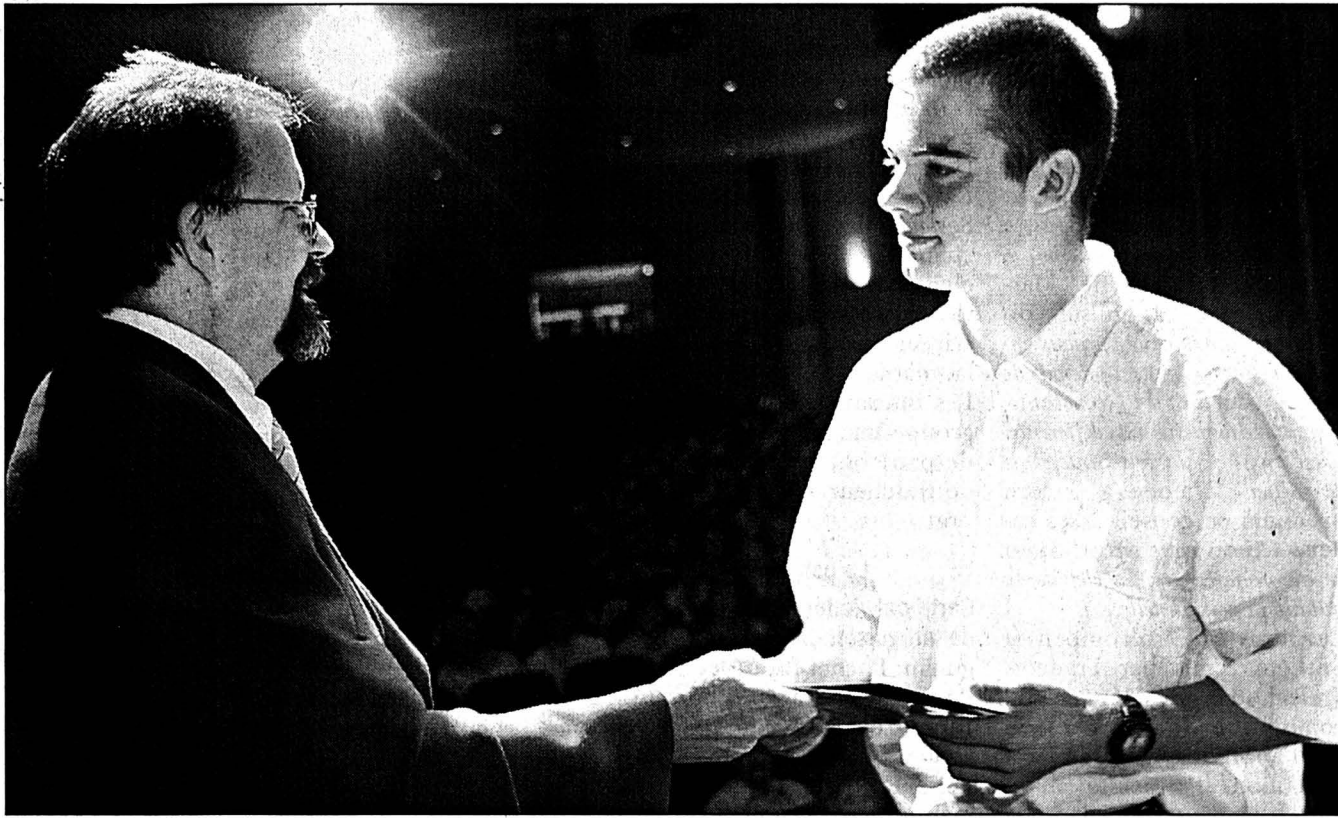
PHOTO GALLEY

Tout sucre, tout miel, tous diplômés

CFC de boulangers-pâtisseries-confiseurs et bouchers ■ *L'attente du nombreux public n'a rien eu d'un jour sans pain et n'a pas tourné en eau de boudin, hier, à la salle des spectacles de Fontainemelon*



L'alliance de l'élégance et du savoir-faire.



Le héros du jour reçoit son diplôme.

PHOTOS MARCHON

Les apprentis boulangers-pâtisseries-confiseurs et bouchers, viennent de quitter définitivement le loft du CPLN. Qu'à cela ne tienne puisqu'ils se sont tous retrouvés, hier en fin d'après-midi, à la salle des spectacles de Fontainemelon, pour recevoir leur diplôme. Et si le fleuron des confiseurs-glacières ne comptait qu'un gars et huit filles, les deux apprentis bouchers ont

essayé, pour de bon, de redorer le blason d'une profession qui semble sérieusement en mal de jeunesse. Aux sons merveilleux d'une flûte de pan et, devant un parterre fleurant bon les personnalités locales, les parents, les amis et les professeurs, les jeunes lauréats ont reçu l'indispensable et tant attendu CFC. «Outre les saveurs et les odeurs, vous avez tous acquis la volonté

du travail bien fait. Vous avez su vaincre les obstacles. Et ce, malgré les embûches des examens. Dorénavant, vous allez devoir relever de nouveaux challenges. Mais n'omettez surtout pas de transmettre aussi vos connaissances aux futurs apprentis! Et Bruno Henauer, le porte-parole des associations professionnelles de poursuivre par une citation de Paul Claudel: «L'homme qui n'a

point été apprenti n'est toujours qu'un enfant!» Lourds de sens et bien sentis, les propos du directeur du CPLN, Jean-Claude Gosteli, ont fait mouche: «Vous avez choisi un métier de bouche qui fait envie. Vous êtes, c'est vrai, les héros du jour. Mais n'oubliez jamais de penser très fort à vous et à votre entourage. Les portes du CPLN se sont refermées, mais vous emportez toutes mes félicitations.» /CHM

Le palmarès

Certificat fédéral de capacité de boulanger(ère)-pâtissier(ère): Sylvie Doyen 5,3; Céline Jornod 5; Patrick Boileau; Sébastien Conte; Catherine Gander; Roland Jacot; Virginie Jeanfavre; Malika Moser; Vincent Richard; Julien Schreyer.

glacier(ère): Mélanie Panchaud 5,6; Muriel Soguel 5,3; Emilie Baertschi 5; Laetitia Bulliard; Dorothee Castioni; Rosalia Di Nicola; Bruno Miguel Ferreira Leitao; Aurélie Gaschen; Isabelle Haller Boz-beyoglu; Marjorie Tissot.

Certificat fédéral de capacité de confiseur(euse)-pâtissier(ère)-

boucher-charcutier: Alexandre Fink; Denis Pilloud.

Bien davantage que des diplômes de femme de ménage

Recif ■ *Elles sont huit, venues d'ici et d'ailleurs, à voir leurs efforts couronnés*

La remise de diplômes de femme de ménage du Centre de rencontres et d'échanges interculturels pour femmes réfugiées immigrées et suisses (Recif) a eu lieu hier dans le splendide décor du cloître de la collégiale, à Neuchâtel. Après avoir suivi une formation comprenant 36 heures d'économie domestique, 12 heures d'information professionnelle, 36 heures de français et 6 heures

de santé au travail, les apprenantes ont effectué deux stages de 3 heures en ménage privé et un stage de 40 heures dans un home. Leur parcours s'est terminé par un examen écrit et pratique. Claudia Picci Briquet, coordinatrice de formation, explique que «pour ces femmes, souvent d'origine étrangère, parfois réfugiées, ce diplôme permet de faire des contacts; il représente un premier pas vers l'intégration». /cal

Le palmarès

Ont reçu un diplôme: Fatime Ganaj, de Colombier; Mercedes Graber, de Marin; Linda Berton, de Bôle; Anita Leuba, de Chez-le-Bart; Fatima Vejzovic, de Corcelles-Cormondrèche; Drita Nitaj, de Neuchâtel; Hamide Maxhuni, de Neuchâtel.

A reçu une attestation: Mevlida Cakisis, de Bevaix.

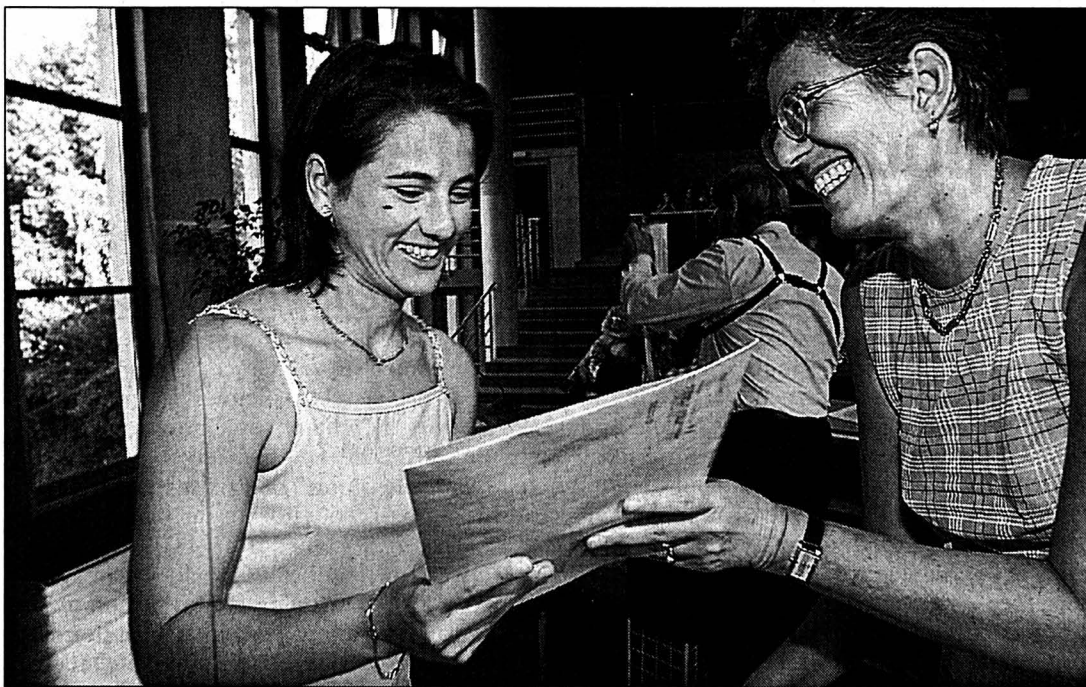


Les lauréates recevant les félicitations de Mary-Jeanne Robert, présidente de Recif.

PHOTO GALLEY

Déjà des contrats en poche

CPLN-ECLM ■ *Dix-huit diplômes de laborantins médicaux ont été délivrés hier soir*



Laborantines et laborantins étaient à l'honneur à l'aula des Jeunes-Rives. PHOTO GALLEY

Dix-huit laborantines et laborantins médicaux ont terminé leur parcours de formation avec un point final festif à l'aula de la faculté des lettres, hier soir à Neuchâtel. Chacun d'entre eux a été félicité et fleuri par Denis Robert, directeur sortant de l'Ecole cantonale des laborantins médicaux, lors de la cérémonie de remise de diplômes. Mais déjà le marché du travail les attend: quatorze lauréats ont déjà un contrat en poche! S'exprimant au nom des autorités cantonales, Elisabeth

Hirsch Durrett, cheffe administrative du Service de la santé, a déclaré qu'il «était très gratifiant de voir de nouveaux professionnels sur le marché». Denis Robert, qui prend sa retraite après 27 ans à la tête de l'école, a été chaleureusement remercié par Gildas Touzeau, président de la commission d'école, et Jean-Pascal Dubois. Le nouveau directeur a aussi relevé que la qualité de la formation des laborantins portait «la patte d'un grand chef d'orchestre». Une allusion au fait que Denis Robert s'est produit avec son groupe jazz pendant

les intermèdes musicaux de la cérémonie. /bre

Le palmarès

Certificat fédéral de capacité de laborantin(e) médical(e): Maria-Lucilia Cabral Delgado; Cynthia D'Amico; Laure Diacon; Catherine Dobler; Ana-Paula Francisco; Yvanie Grobety; Carine Kolly; Karine Kolly; Micaël Margot; Nicola Mazzoleni; Stéphanie Monnard; Jérôme Nicoulin; Vanessa Rebetez; Marylaure Regazzoni; Emilie Rondez; Méry Spaccia; Myriam Thevoz; Laurence Von Allmen.

Neuf demoiselles et un monsieur

Droguerie ■ Dix apprentis ont reçu leur CFC

Dix nouveaux droguistes (dont un garçon) ont reçu hier leur certificat fédéral de capacité à l'Ecole supérieure de droguerie, à Neuchâtel. «C'est le couronnement de vos efforts, à l'école et dans votre droguerie», a dit aux jeunes certifiés Margrith Croci, droguiste diplômée. «Le marché où vous entrez est très exigeant. Il demande une adaptation constante. Chaque droguerie est différente. C'est aussi ce qui fait l'intérêt de ce métier.» L'aînée a encore prodigué ce conseil à ses cadets: «Aimez votre métier! Aimer ce qu'on fait, c'est la clef de la qualité professionnelle.»

Les titres et les récompenses ont été remis par François Freléchoux, président de la commission des examens de fin d'apprentissage. Dans son allocution, il a insisté sur le monde en mutation dans le

quel s'inscrivait la formation moderne. Il a mis aussi l'accent sur la qualité d'enseignement que permettaient les classes aux effectifs réduits. Enfin Silvio Castioni, chef du Service des écoles et vice-chancelier de la Ville de Neuchâtel, a surfé sur le «Veni, vidi, vici» de César pour décrire le parcours des jeunes lauréats.

Les intermèdes musicaux du groupe Imagia (piano et flûte de pan) ont apporté un peu de fraîcheur à la cérémonie. /rgt

Le palmarès

Certificat fédéral de capacité de droguiste: Marie-Paule Béguelin; Rachel Bise; Delphine Bourquard; Magali Bourqui; Yann Corminboeuf; Mélanie Crausaz; Sonia Girard; Vanessa Helbling; Sophie Mosimann; Camela Wetli.



Les titres et récompenses, distribués par François Freléchoux. PHOTO MARCHON

En route pour l'avenir

Cifom-ET ■ Ça roule pour la volée 2001 des mécaniciens, réparateurs d'automobiles et mécaniciens de motocycles



CFC et félicitations à ceux qui s'occuperont de l'entretien des deux et quatre-roues... à visage découvert. PHOTO LEUENBERGER

Remise des certificats fédéraux de capacité (CFC), hier à l'aula de l'Ecole technique, au Locle, aux apprentis du secteur auto du Cifom. Maître de cérémonie, François Ott, secrétaire de la section neuchâteloise de l'Upsa (Union professionnelle suisse de l'automobile) a rappelé les diverses formations, en mode dual, offertes par cette branche. Soit les mécaniciens automobile, véhicules lourds et légers, avec un apprentissage de quatre ans, les réparateurs d'automobiles, également lourds et légers, avec un cursus de trois ans tout comme les mécaniciens en motocycles.

Suite à une brillante intervention d'un trio de trombonistes à coulisse du Conservatoire de Neuchâtel emmené par Yann

Bourquin, professeur, l'orateur a encouragé les jeunes diplômés à profiter des possibilités offertes par l'Upsa pour s'engager dans la voie de la formation continue, notamment pour obtenir une maîtrise et de devenir, à leur tour, formateurs de nouveaux apprentis. Il a rendu attentifs cette volée à la rapide évolution des technologies dans le secteur automobile, rappelant aussi qu'ils ont choisi d'être actifs dans une branche chère aux Suisses, puisque pour beaucoup «l'auto est un symbole de liberté».

Caroline Geissaz, de la promotion économique neuchâteloise, a aussi félicité et encouragé les nouveaux diplômés en leur adressant trois mots d'ordre. A la croisée de chemins professionnels, «entourez-vous de conseils leur a-t-elle dit.

Soyez fiers de votre formation, puisque vous êtes de ceux qui savent faire marcher les outils dont nous avons besoin. Elle leur a enfin recommandé à oser entreprendre, pour la Suisse de demain.»/jcp

Palmarès

CFC de mécaniciens d'automobiles légers: Frédéric Bassin, Renan; Robert Bieri, Boudry; David Cambria, Boudry; Cédric Charrière, Bevaix; Yves-Hugo De Rosa, Boudry; Concetto Di Stefano, La Chaux-de-Fonds; Joris Gerber, La Chaux-de-Fonds; Romain Haldimann; La Chaux-du-Milieu; Samuel Hirschi, Cernier; Stéphane Jeanneret, Montmollin; Christophe Leiser, Neuchâtel; Alex Letizia, Neuchâtel; Dimitri Metzener, La Chaux-de-Fonds; David Nobs, Vaumarcus; Vincent Paratte,

Cormoret; Francisco-Xavier Querido, Neuchâtel; Guillaume Rapp, La Chaux-de-Fonds.

CFC de mécaniciens d'automobiles, véhicules lourds: Sébastien Hirschi, La Brévine, 5.0; Christian Aegerter, Hauterive; David Fehlmann, La Neuveville.

CFC de réparateurs d'automobiles légers: Denis Francey, Neuchâtel; Jonas Gacon, Boudry; Ridvan Haziri, La Chaux-de-Fonds; Anthony Hug, Les Ponts-de-Martel; Boris Magnanimi, Cortailod; Cédric Vermande, Les Geneveys-sur-Coffrane.

CFC de réparateur d'automobiles, véhicules lourds: David Lauper, Le Landeron, 5.2.

CFC de mécaniciens en motocycles: Philippe Hirt, Cernier, 5.0; Raphaël Alves, Saint-Aubin-Sauges.

Humour cathodique pour une dernière séance

CPLN-EAM ■ Vingt jeunes lauréates tout sourire, ultime volée d'employées de ménage collectif

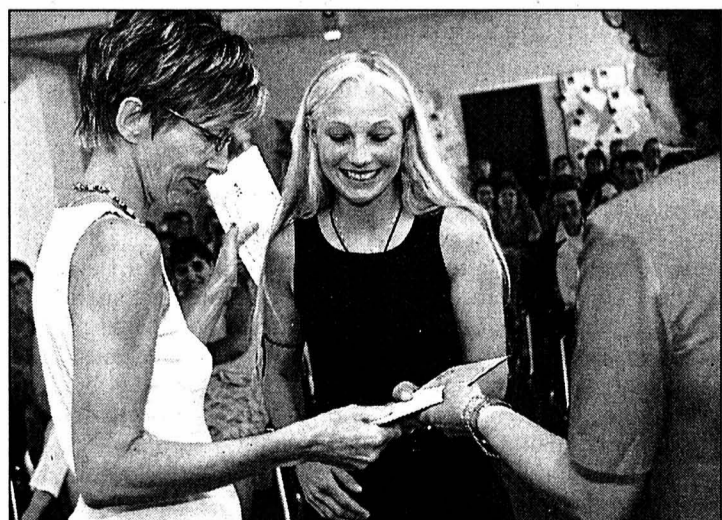
Emotion et fierté: vingt jeunes femmes ont reçu hier à Neuchâtel leur CFC d'employées de ménage collectif. Délivrés après deux ans d'étude par le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois et l'Ecole des arts et métiers, ces certificats sont les derniers de leur genre. Ils seront remplacés par des CFC

de gestionnaire en économie familiale. «Soyez fières de votre CFC, qui garde toute sa valeur», a rassuré le directeur de l'EAM Jean-Claude Gosteli. Avant de rappeler un proverbe germanique: «L'Economie, avec un grand «E», commence avec l'économie familiale.» Cette ultime cérémonie a provoqué plus de rires que de tris-

tesse. Grâce à une mise en scène pleine d'humour, pastichant un programme TV. Avec speakerine, pub, téléjournal. Et des titres délivrés sous forme du jeu «Qui veut gagner des CFC?» Pour finir en beauté, le directeur - ceinturon de cuir et stetson de papier - a repris «La dernière séance» d'Eddy Mitchell, rejoint par toutes les lauréates. /nhu

Le palmarès

Certificat fédéral de capacité d'employé(e)s de ménage collectif: Maria Antonia Fernandes Lopes Mendes 5,5; Sonia Maria Alves Godinho 5,3; Martine Bettens 5,3; Marylore Jeanneret-Gris 5,2; Céline Rime 5,2; Delphine Cuche 5,1; Regula Krasniqi 5; Patricia Amable; Melissa Bühler; Myriam Castella; Delphine Despland; Sandrine Dessarzin; Gaëlle Guillet; Nadia Maia; Rabisa Memetovic; Gina Morales Aguinaga; Maryline Piccand; Sylvie Progin; Evelyne Randin; Charlotte Wyss.



L'une des nouvelles employées de ménage collectif, tout heureuse de recevoir son titre. PHOTO MARCHON

Les récompenses après la sueur

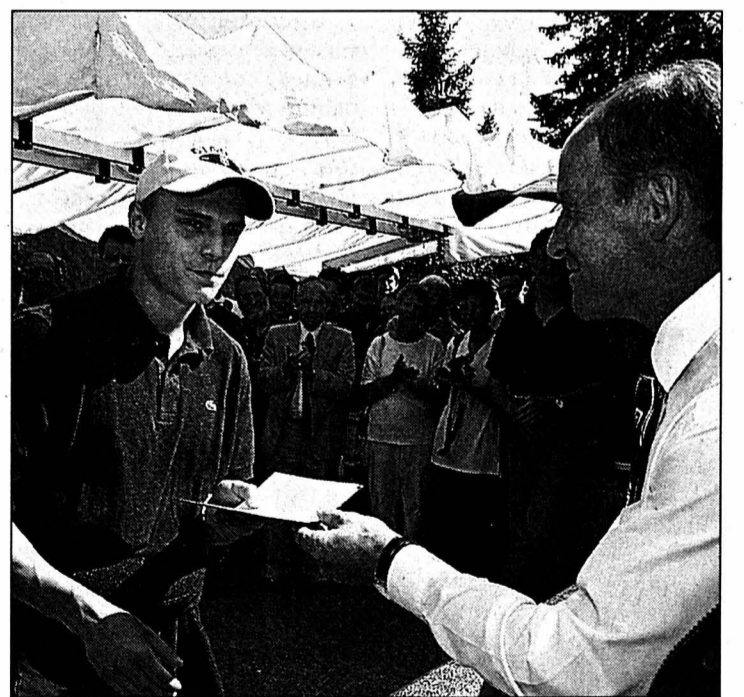
CPLN-ECMTN ■ Le canton compte onze nouveaux forestiers-bûcherons, des lauréats fêtés dans le Vallon

Les forestiers-bûcherons se sont retrouvés hier au Val-de-Travers, sur les hauteurs du Chapeau de Napoléon, pour la cérémonie de remise des certificats fédéraux de capacité. Après avoir sué au Vallon, où se sont également déroulés cette année les examens pratiques, les lauréats ont donc été fêtés dans cette même «région forestière par excellence», comme l'a souligné Léonard Farron, inspecteur cantonal des forêts.

Avec onze candidats et onze lauréats, la volée 2001 a été qualifiée de «brillante» par M. Junod, président de la commission d'examens. Un taux

Le palmarès

Certificat fédéral de capacité de forestier-bûcheron: Antoine Pochon 5,1; Ludovic Besse; David Collaud; Alexandre Dick; Jonas L'Eplattenier; Michaël Lüthi; Vincent Mamin; Cédric Monnot; Gregory Perret; Nils Robert; Tristan Wittwer.



La forêt pourra compter sur des hommes compétents. PHOTO GALLEY

de réussite qui ne s'était plus rencontré depuis 1991. Papillonnant de la beauté et de l'ouverture du Val-de-Travers à l'histoire de Charles le Téméraire, Pierre Hirschi, conseiller d'Etat, a encouragé les jeunes lauréats - les

débouchés étant un peu plus rares dans le canton que par le passé - à partir à l'étranger, à approfondir leurs connaissances et à revenir dans un canton où ils seront bien accueillis à leur retour. /MDC

Des décennies de fidélité

Lycée Blaise-Cendrars ■ La direction et les collègues ont fait leurs adieux à une secrétaire et cinq enseignants qui partent en retraite. Une page se tourne

Par Irène Brossard

Pour le lycée Blaise-Cendrars – et surtout l'ex-gymnase –, c'est le plus grand chambardement de la décennie écoulée: hier, la direction, les collègues et les responsables cantonaux de l'enseignement supérieur prenaient congé de cinq enseignants et d'une secrétaire qui partent en retraite. L'année dernière, trois collègues en avaient fait de même. «Pour le gymnase, c'est une tranche de vie qui se termine», soulignait le directeur Claude-Eric Hippenmeyer.

Claudine Favre (secrétaire, entrée en 1996) totalise le moins d'années de service, mais son arrivée fut un véritable miracle dans un secrétariat en pleines turbulences, apportant une nouvelle dynamique marquée de bonne humeur, de jovialité et de sérénité.

Jean-Pierre Huther (40 ans d'enseignement de physique), c'est une voix grave inoubliable et qui forçait le respect, réussissant à faire comprendre la physique

même aux littéraires. Le futur retraité s'est permis de faire sa dernière leçon en rendant hommage à l'école qui fut la seule maîtresse de sa vie, ingrate, dévorante, tumultueuse. Elle a subi une cure de jouvence et il ne la comprend plus mais, bien sûr, il l'aime encore.

René Jacot (32 ans d'enseignement du sport) a quitté son métier de typographe à 35 ans pour faire partager sa passion du sport aux élèves. Caractère bien trempé, il a animé toute la vie sportive du gymnase. «Dans une classe de 18 élèves, dix n'ont eu aucune absence en une année. J'appelle cela du magnétisme en matière d'éducation physique», relevait ce sportif dont les multiples engagements au sein de l'école ont été salués.

André Jeanneret (39 ans d'enseignement d'allemand), c'est une autre voix célèbre au gymnase-lycée, imposant respect et autorité jusqu'à deux salles au-delà de la sienne. Il a choisi la voie la plus difficile, enseigner l'allemand à des Suisses romands, en 32.604



Cinq enseignants et une secrétaire sur le départ: de gauche à droite, André Jeanneret, René Jacot, Claudine Favre, Alain Tissot (assis), Jean Pantillon et Jean-Pierre Huther.

PHOTO MARCHON

leçons données dans sa carrière. «Avec cinq départs, c'est une prof-story sur Jeannin-TV, s'est-il exclamé. Enseigner est devenu un verbe désuet, pire encore, un verbe déféctif; aujourd'hui il faut être et naître...», terminant sur quelques jeux de mots en allemand, natürllich.

Jean Pantillon, (40 ans d'enseignement de biologie et

commun – et de biologiste, contribuant également à la formation des enseignants et innovant dans l'enseignement du gymnase avec, entre autres, l'introduction des travaux de recherche (150 travaux encadrés et menés à bien).

Alain Tissot (42 ans d'enseignement d'anglais) a été, pour Claude-Eric Hippenmeyer, «un homme de passion qui ne connaît pas les demi-mesures et se donne sans compter», engagé dans nombre d'activités extrascolaires (en particulier la fête de Lycée 99). Ce dernier n'avait aucune envie de donner une ultime leçon, ne voulant pas endosser le rôle du magister qui parle du bon vieux temps, et préférant plonger dans le regard de son petit-fils, «convaincu que le futur de la jeunesse a encore un avenir, et l'école aussi». Celui qui maintenant veut se laisser vivre a décoché ses dernières flèches envers «les pseudo-pédagogues qui n'enseignent plus et disent que la pédagogie est une science, alors que c'est un art qui n'est souvent pas à leur portée». /IBR

Au chevet de quatorze familles

Croix-Rouge ■ Bilan positif du service psycho-éducatif

Imaginez une éducatrice qui, dès potron-minet, sonne à la porte d'entrée, tire les enfants du lit, aide à préparer le petit-déjeuner et inspecte les gosses avant qu'ils aillent à l'école. Et que ça saute!

La scène se passe à La Chaux-de-Fonds. Elle est hebdomadaire. L'éducatrice en question, Sabina Radicchi, travaille au service de prise de charge psycho-éducative de la Croix-Rouge, mis sur pied depuis le mois de janvier 2000. La famille qui se voit ainsi surprise au saut du lit fait partie des 14 foyers suivis par le service.

«Nos interventions répondent aux besoins spécifiques des familles, relève Stéphanie Vogel, psychologue et responsable du service. Dans ce cas précis, il s'agissait d'enfants qui arrivaient souvent en retard à l'école. On peut faire aussi des bricolages, lire des

livres ou accueillir les enfants au retour de l'école.»

Mais surtout, comme deux tiers environ des familles prises en charge sont dites «migrantes», donc étrangères, de nombreuses difficultés viennent des «règles implicites qu'impose notre société». Il s'agit donc d'expliquer, de lever des non-dits, d'insister parfois sur le respect des heures de rendez-vous, petites choses qui empoisonnent la vie pour nombre de parents mal intégrés. A la psychologue de prendre du recul pour faire comprendre les choses.

En règle générale, c'est l'Office des mineurs ou le Service socio-éducatif des écoles qui prennent langue avec le nouveau service de la Croix-Rouge, indiquant qui aurait besoin d'une prise en charge à domicile. Celle-ci doit être acceptée par les membres de la famille. Une prise en charge dure en moyenne une année, l'objectif étant l'assimilation des nouveaux modes de comportements acquis. Avec 14 familles suivies – dont huit en parallèle –, la psychologue (à 40%) et l'éducatrice (à 70%) ont largement assez de travail. «Pour répondre à toutes les demandes, il nous faudrait passer quasi à du plein temps.» Ce qui implique aussi davantage de moyens financiers. Appel va être fait pour l'année 2002, en même temps qu'une collaboration va être intensifiée avec Pro Juventute, qui a mis sur pied un service un peu identique en Suisse alémanique. /FRK

Le vestiaire rebaptisé

Le vestiaire de la Croix-Rouge se cherche un nouveau nom. La boutique de seconde main de la rue de la Paix devrait arborer une nouvelle identité fin septembre, au moment où des portes ouvertes seront organisées à la Croix-Rouge. Tous ceux qui ont une bonne idée peuvent la soumettre d'ici là. /frk

Des fleurs, mais aussi la plus grosse courge!

Balcons fleuris ■ Le délai d'inscription du concours est reporté de quelques jours

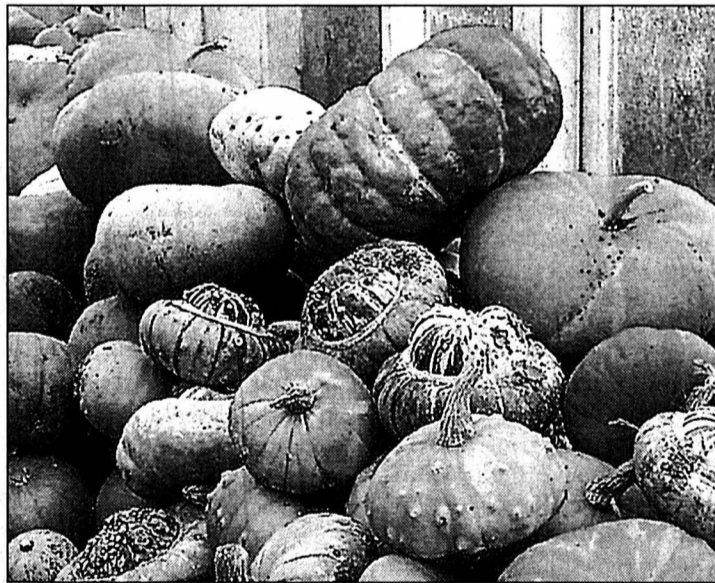
Le mauvais temps du printemps a-t-il retenu les jardiniers amateurs? Le traditionnel concours des balcons fleuris n'a récolté jusqu'à présent qu'une quinzaine d'inscriptions. Cette faible participation désole le chef jardinier de la ville, Bernard Wille, car ce concours nécessite une certaine organisation. Dès lors, avec le soleil qui caresse pétales et feuillages, le délai d'inscription est repoussé jusqu'au 10 juillet prochain.

Toutes les informations nécessaires se trouvent sur le bulletin d'inscription, à disposition chez les fleuristes ou au Service des espaces verts, rue de la Pâquerette 34, tél. 968 44 92.

Une nouvelle catégorie apparaît dans l'édition 2001 avec le concours de la plus grosse courge, en plus des

balcons et fenêtres, des devantures de commerces, des terrasses et des fermes. Cette compétition verte veut encourager la décoration flo-

rale en ville et dans les environnements; pour le plaisir des jardiniers amateurs et également de la population et des visiteurs admiratifs. /IBR



Cette année, une nouvelle catégorie apparaît: celle de la plus grosse courge. PHOTO A

EN BREF

GRANDE FONTAINE ■ Les tortues font-elles la lessive? Depuis quelques jours, le bassin de la Grande Fontaine présente une eau qui mousse, qui mousse... A croire que les tortues se donnent des airs d'abeilles industrielles et font la grande lessive. A moins qu'un fâcheux plaisantin soit passé par là... Le mystère n'est pas éclairci, mais aux Services industriels on avance aussi l'hypothèse selon laquelle le récent nettoyage, avec une dose renforcée de chlore pour élimi-

ner les algues au fond du bassin, aurait produit cet effet point trop joli à l'œil. Hier, un produit démoissant a été versé et la situation devrait se rétablir pour retrouver une eau limpide et pour que les Chaux-de-Fonniens et les gentils touristes puissent à nouveau, à la claire fontaine, s'en aller promener et trouver l'eau si claire que... chut! La suite de la chanson ne s'applique pas. /ibr

PROMOS ■ Collecte moins bonne qu'en 2000. Il y avait

foule samedi dernier pour admirer le cortège des promotions, et la collecte traditionnelle a permis de rassembler 4140 francs; c'est moins que l'année passée, où 5820 francs avaient été récoltés. Comme d'habitude, la direction de l'école primaire affectera cette somme à son fonds d'aide aux enfants et aux parents en difficulté financière, par exemple pour financer des camps et des frais spéciaux, tels que lunettes, dentiste, etc. /réd

LA VILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Permanence médicale, poste de police: 913 10 17.
- Pharmacie d'office: de l'Hôtel-de-Ville, Léopold-Robert 7, jusqu'à 19h30, ensuite, appeler la Police locale tél. 913 10 17.
- Turbinage: Châtelot: 0-11h, 1 turbine, 11h-12h, 2 turbines, 12h-24h, 1 turbine (sous réserve de modification). Répondeur: 913 41 36.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde et rue président-Wilson, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Bibliothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h. Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus», Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.
- Piscine des Mélèzes: tous les jours 9-20 heures.

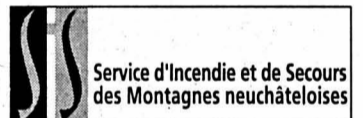
AGENDA

AUJOURD'HUI

- Lycée Remise des bacs et des maturités, Salle de musique à 20h.
- Café psycho Ancien Manège de 19h30 à 21h30.

DEMAIN

- Cifom-Ester Salle de musique, 17h30, remise des CFC du secteur tertiaire Cifom-Ester.
- Concert Au CAR, Serre 12, 20h, concert en faveur de l'orphelinat de Binh Duong (Vietnam), projet soutenu par «Ecole de vie»; au programme David (chanson française), Christophe (guitare, instrumental), Saskatchewan (metal), Djembé, Vacuum (metal sympathique).



Depuis lundi à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe d'ambulanciers de piquet au poste permanent du SIS est intervenue six fois sur le territoire de La Chaux-de-Fonds, pour deux malaises, deux chutes, un transport de malade et un accident de sport (joutes). Les sapeurs-pompiers sont sortis pour une alarme feu automatique sans suite.

Rubrique District de La Chaux-de-Fonds

Daniel Droz
Robert Nussbaum
Irène Brossard
Léo Bysaeth

Tél. (032) 911 22 10
Fax: (032) 911 23 60

AVIS URGENT

URGENT

- Poste temporaire au Locle De suite à fin novembre
- AIDE - MAGASINIER 18 - 20 ans, débrouille bonne résistance physique Libre de suite
- Permis valable Appelez sans tarder: Martine Jacot
- Job One SA Léopold-Robert 50 2301 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 - 910 61 61 14-62345

L'absentéisme sous la loupe

La Chaux-de-Fonds ■ A l'hôpital, les absences de longue durée pour maladie au sein du personnel seront traitées par une entreprise privée. Essai pendant un an

Par
Daniel Droz

Le nombre d'absences pour cause de maladie au sein du personnel est en hausse constante. La direction de l'hôpital de la ville de La Chaux-de-Fonds entend s'attaquer au problème. Elle a mandaté la société privée SIZ (Inspectorat de sinistres Zurich SA) pour effectuer des contrôles. Le système est en place depuis le 1er juillet.

Il s'agit d'un essai d'une année, explique le directeur de l'hôpital Laurent Exquis. Cela ne consiste pas «à faire la police ou le KGB», avance-t-il. Il note tout de même que l'absentéisme en l'an 2000 a re-

présenté l'équivalent de 500 mois de travail, soit 40 postes ou près de trois millions de francs de coût pour les assurances.

Concrètement, lorsqu'une personne est en incapacité de travail à la suite d'une maladie, le consultant de SIZ prend contact avec elle. «L'intervention se pratiquera dès le 5e jour du début de l'incapacité de travail. Si l'incapacité de travail perdure, le consultant prendra contact avec vous dès le 14e jour du début de l'absence afin de fixer une date pour un entretien personnalisé», est-il expliqué dans une lettre envoyée à tout le personnel.

Le directeur de l'hôpital tient toutefois à préciser que l'employé malade n'est pas

forcé de répondre aux sollicitations du conseiller. De plus, il rappelle qu'un certificat médical ne peut en aucun cas être remis en cause. «Même s'il s'agit d'un faux.»

«En faisant de la prévention, nous avons un impact», explique Laurent Exquis. Selon lui, il faut traiter l'absentéisme, par «égard aux personnes qui sont présentes et qui assument le travail». A terme, ces dernières pourraient aussi tomber malades. En quelque sorte, c'est un cercle vicieux. L'objectif est de faire «tourner la boîte».

Pour le directeur de l'hôpital, il s'agit aussi de s'assurer que les employés malades «sont bien suivis». «Ça va nous permettre de savoir pourquoi les gens

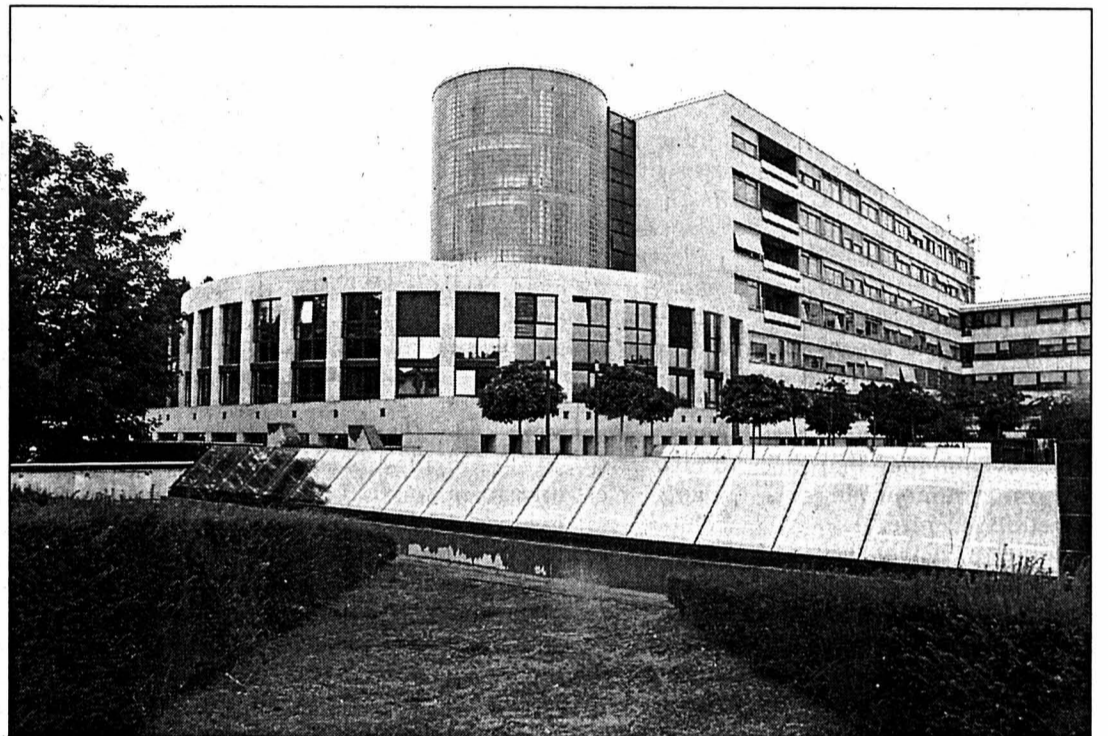
sont absents» pour mieux agir en interne, ajoute Laurent Exquis. Le suivi favoriserait aussi la réintégration des gens lorsqu'ils reviennent au travail.

Le directeur concède toutefois que la nouvelle n'est pas tombée au bon moment au regard des revendications du personnel de la santé dans le canton.

Responsable syndicale, Hélène Daniel était au courant de l'introduction du nouveau système. «On nous a fait comprendre que c'était une décision de la direction», souligne-t-elle. Le personnel a été informé en premier lieu par circulaire. Ce qui, semble-t-il, n'a pas bien passé. Les gens ont perçu la

démarche «comme une atteinte à leur dignité», confie Hélène Daniel.

Les chefs de service, notamment au sein du personnel soignant, ont été informés durant une heure, hier matin, par le chef du personnel. Ils ont reçu la mission de faire passer le message afin que personne ne se sente visé. /DAD



Les employés de l'hôpital de la ville de La Chaux-de-Fonds seront soumis à un contrôle si leur absence pour maladie atteint au moins cinq jours. PHOTO LEUENBERGER

Pas en vue au Locle

Fondation de droit privé, l'hôpital du Locle n'entend pas appliquer un tel système. «Je ne ferais jamais ça», confie l'administrateur Ernest Büttikofer. Selon lui, il faut rester à échelle humaine. Dans des cas d'absence de longue durée, le chef de service

concerné prend contact avec la personne malade. Il y a d'ailleurs peu de cas dans l'établissement de la Mère-Commune et ils sont justifiés, annonce-t-il. Ernest Büttikofer précise encore que, dans un hôpital régional comme celui du Locle, tout le monde se connaît. Le

dialogue est permanent. Actuellement, quelque 90 à 100 personnes sont employées. «La majorité à temps partiel», explique l'administrateur. Par ailleurs, l'absentéisme s'est révélé plus faible l'an dernier par rapport à 1999, souligne Ernest Büttikofer. /dad

Le candidat rejeté est admis

HEP-Bejune ■ Une lacune du règlement profite à l'intéressé

«On n'est pas comme les ânes, on peut faire un pas en arrière.» Chargé de mission auprès de la Haute Ecole pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel (HEP-Bejune), Georges Rais commente ainsi la décision prise par cette institution sur le dossier de cet universitaire chaux-de-fonnien considéré comme «non admissible» (notre édition d'hier).

Le comité de direction a accepté l'opposition du candidat à la décision formulée antérieurement. L'universitaire recalé pourra donc commencer sa nouvelle formation pédagogique au sein de la HEP au mois d'août. L'intéressé a reçu communication de la décision, hier, par lettre recommandée. «C'est vraiment super, je suis heureux», s'est-il exclamé.

La décision fera-t-elle jurisprudence? Autrement dit, d'autres candidats recalés dans une formation cantonale antérieure à la mise sur pied de la HEP pourront-ils, à l'avenir, tenter à nouveau

leur chance dans la HEP? «Non», explique Georges Rais. Le comité stratégique de la HEP a décidé que le règlement définitif portera une clause restrictive s'agissant des personnes ayant échoué dans une filière antérieure. Les gens ayant échoué dans une autre HEP ne seront d'ailleurs pas non plus admis à refaire leur formation auprès de la HEP-Bejune.»

Le comité de direction n'a pu que constater que le règlement transitoire en vigueur ne contient aucune clause de ce type. Donc, «cette lacune réglementaire profite à l'intéressé, mais à personne d'autre», indique Georges Rais.

Il explique aussi que, si le candidat a été ballotté entre des décisions apparemment contradictoires, c'était en raison du télescopage de deux procédures. Normalement, la question de l'admissibilité aurait dû être réglée avant celle de l'admission. Cela n'a pas été le cas. Le candidat a donc été admis à se présenter à l'examen d'admission avant que soit réglée la question de son admissibilité. /LBY

De l'utopie à la réalité

Expo.02 ■ Des artisans des Ponts-de-Martel construisent une partie de la toiture de l'arteplage de Bienne

Même si quelques-uns de leurs concitoyens semblent encore en douter, Yvan Monard et Jean-Louis Kammer, menuisiers aux Ponts-de-Martel, en sont maintenant convaincus: Expo.02 aura bel et bien lieu. Sur un mandat confié en sous-traitance, ils se sont attelés, depuis quelque temps, à la réalisation d'éléments de l'imposante toiture de l'arteplage «Pouvoir et Liberté» de Bienne. Les dimensions des cadres de bois qu'ils construisent ont non seulement nécessité la réalisation de châssis métalliques spéciaux, sortis de l'atelier

d'un artisan du lieu, mais aussi obligé les artisans des Ponts-de-Martel à louer la patinoire du Bugnon pour la transformer en une grande menuiserie aux allures industrielles. Ce mandat, qui les occupera jusqu'à fin juillet, a aussi permis l'engagement de quatre personnes durant trois mois.

Des chiffres impressionnants

La tâche des menuisiers ponliers consiste à assembler des gabarits, en général de plus de six mètres sur deux, en les vissant et les clouant. La plupart de ces «cadres» ont des dimensions standard et cer-

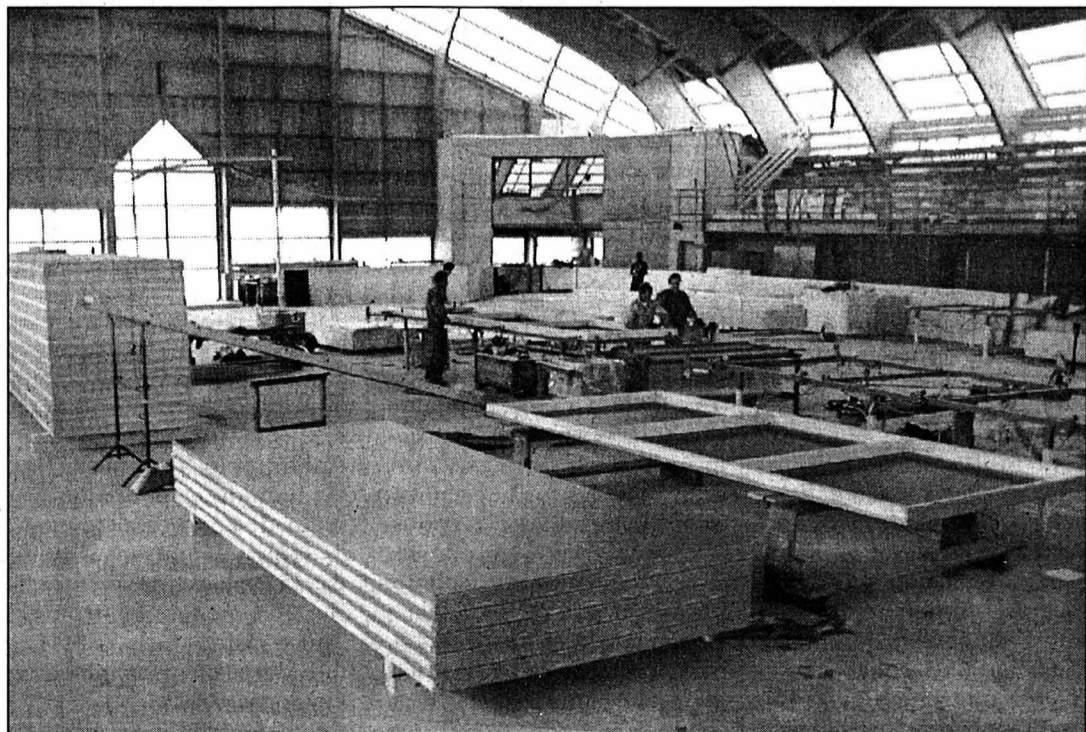
tains doivent être produits seulement en quelques exemplaires. Il y en aura au total 1164, de 40 types différents. Ils sont ensuite recouverts, sur une face, d'une membrane de PVC qui est agrafée après avoir été tendue par un système pneumatique. De ces agrafes, il en faudra 200.000, et l'assemblage des gabarits nécessitera, outre les vis, 12.000 clous d'une longueur de 16 centimètres. Leur enfoncement requiert un puissant pistolet.

La construction de ces éléments nécessitera, dans l'ensemble, entre 120 et 130 m3

de bois en lamellé-collé. «Ce matériau provient uniquement de forêts suisses, comme l'impose le strict cahier des charges de la direction d'Expo.02», signale Jean-Louis Kammer. Il y a peut-être du Lothar.» Les carrelés de base, bruts, sont fournis par une entreprise bulloise.

Ça se compte en tonnes

Régulièrement expédiés par camion à Bienne, en fonction de l'avancement des travaux de l'arteplage biennois, ces cadres sont ensuite assemblés sur place et hissés par éléments. d'environ 12 mètres sur 16 au sommet de pieux de 15 mètres. Chaque élément pèse 10 tonnes. Réunis, ils servent à cacher les éléments de construction de la superstructure du vaste couvert, d'environ 250 mètres sur 60, qui occupera la majeure partie de cet arteplage. «La membrane de PVC utilisée n'est pas opaque et elle laissera pleinement voir les jeux de lumière, en musique, prévus avec des spots accrochés entre le plafond et la forme de sous-couverture que nous fournissons», ajoute Jean-Louis Kammer. Tant le travail que les matériaux font l'objet de contrôles réguliers et sévères de la part d'Expo.02. En effet, selon les normes imposées, le bilan écologique doit être scrupuleusement respecté, avec notamment l'obligation de pouvoir recycler la presque totalité des composants de ces grands panneaux. /JCP



En raison de la grandeur des éléments fabriqués, les menuisiers des Ponts-de-Martel ont transformé la patinoire couverte en un espace semi-industriel. PHOTO PERRIN

ENBREF

LES PLANCHETTES ■ Fête des promotions. Tout le village pourra se mettre en fête vendredi pour marquer les promotions aux Planchettes, à l'invitation des institutrices et de la commission scolaire. Dès 16h30, on pourra faire le

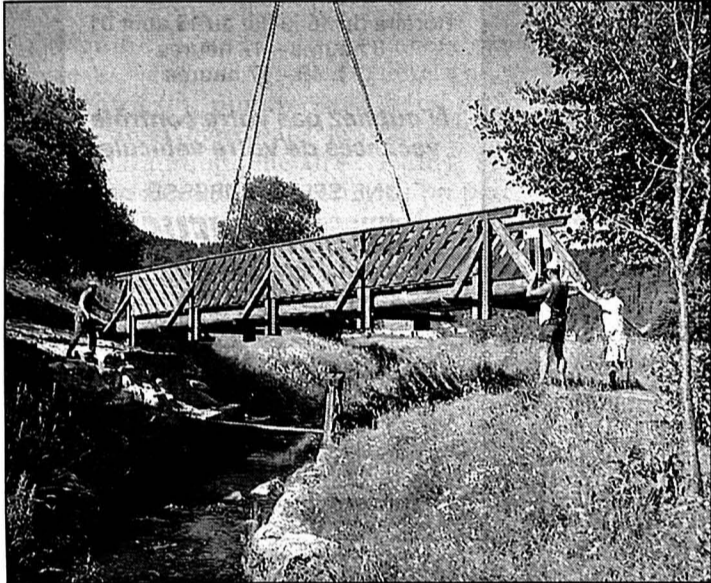
plein de jeux; dès 19h, il y aura possibilité de prendre un repas (les desserts maison sont les bienvenus). Cette animation se déroulera dans la cour du collège. En cas de pluie, repli dans la grange du pavillon. /comm-réd

On peut à nouveau traverser le Bied

Réparation ■ La passerelle
Rolex retrouve ses assises

Retirée il y a trois mois, suite à l'écrasement d'un déversoir d'orage, la passerelle de bois jetée sur le Bied à la hauteur des entreprises Rolex et Dixi a retrouvé sa place hier matin. Sa remise en place, comme son enlèvement, fin avril, a nécessité le recours à une auto-grue, dès lors que cet ouvrage, érigé par la pro-

tection civile dans le cadre du réaménagement de la zone de détente de l'entreprise horlogère, pèse environ quatre tonnes. Les services techniques de la commune remercient les usagers de ce chemin pédestre de leur compréhension. A noter que ceux-ci ont apprécié la rapidité avec laquelle ce dossier a été traité. /JCP



Portée par une auto-grue, la passerelle est remise en place consciencieusement. PHOTO PERRIN

Vieux vapeurs sur le Doubs

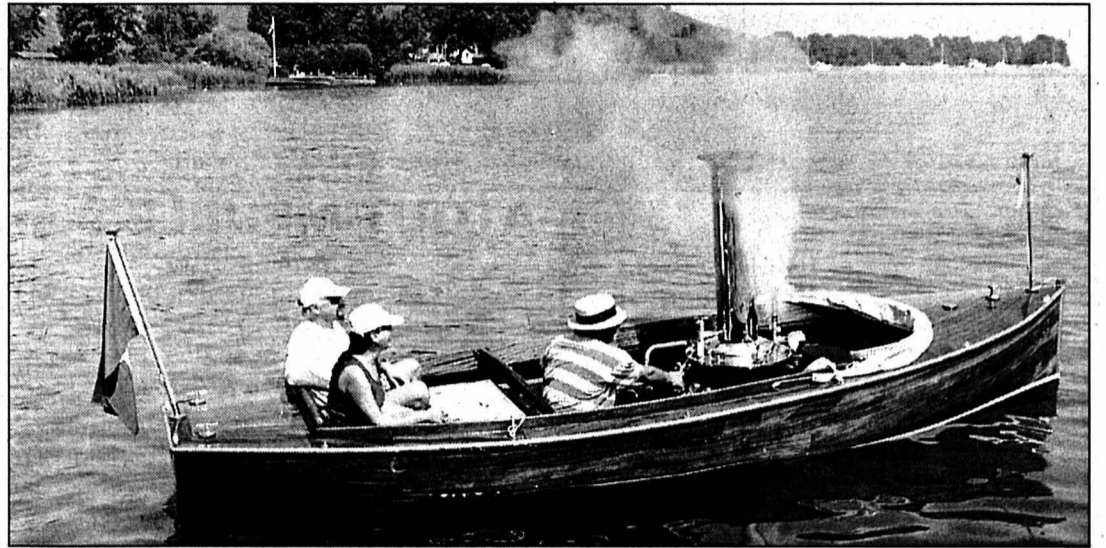
Les Brenets ■ Une rencontre internationale de bateaux à vapeur sera organisée sur le Doubs au mois de septembre

Par
Claire-Lise Droz

Les vieux vapeurs arrivent chez nous! Une rencontre internationale aura lieu les 7, 8 et 9 septembre prochain aux Brenets, quinze équipages s'étant déjà inscrits, dont neuf anglais. Comme les inscriptions se terminent fin juillet, il y a des chances pour que cette rencontre batte le record suisse, celle de Thoune ayant réuni quinze bateaux.

Le spectacle vaudra le coup d'œil, d'autant que le public pourra monter à bord pour de petites croisières, soit côté Suisse, soit côté France. Le but de cette manifestation étant de promouvoir la région transfrontalière des Brenets et du val de Morteau, comme le montrent les partenaires - la NLB (Navigation sur le lac des Brenets), la CNFS (la compagnie des bateaux de Villers-le-Lac) et Neuch'Evasion, organisme de tourisme privé dirigé par Etienne Michel et Robert Bourquin.

Cette rencontre sera assortie de quantité d'animations: bals populaires, démonstrations de ski nautique (côté français) et



Il sera aussi aux Brenets, le beau bateau du Bevaisan Laurent Comtesse, vaporiste passionné et co-initiateur de cette manifestation avec Jean-Claude Durig. PHOTO A

de modélisme, balades à bord des vapeurs ou des bateaux de la NLB et de la CNFS, exhibitions, défilé et concours d'élégance pour les vieux vapeurs, avec les chefs bateliers costumés à la mode 1900! Ou encore expo de peinture, guinguette, DJ, soirée de gala... Et même la participation du Louis Chevrolet Contest: une quarantaine de voitures sont attendues au bord du Doubs.

Pour mener à bien une manifestation d'une telle envergure, les hôtels des rives du Doubs seront largement parties prenantes, tout comme les sociétés locales.

Effet boule de neige

«Cela fait cinq ans que je suis sur cette idée», lance Jean-Claude Durig, patron de la NLB, qui, avec Laurent Comtesse, est à l'initiative de cette rencontre. Il y a deux ans, à Besançon, lors de la réunion des navigateurs européens, Jean-Claude Durig avait pris contact avec

ses collègues suisses allemands propriétaires de vapeurs pour leur proposer de venir au bord du Doubs. Puis il a vu, un jour, sur la rivière, le Bevaisan Laurent Comtesse à bord de son vapeur. «Et on a discuté, explique celui-ci, mais il y a eu un tel enthousiasme aux Brenets qu'on a étoffé...» Et ce qui devait être à l'origine une petite rencontre sympa entre copains s'est peu à peu transformé en mégamanifestation. /CLD

HORLOGERIE Un nouvel aiguilleur à Charquemont

Thierry Fresard succède à Jean-Claude Herbelin à la présidence du syndicat français des fabricants de montres (SFFM). Cette passation de pouvoirs a lieu entre deux fabricants de la cité frontalière de Charquemont. Le nouveau président manage la fabrique de montres Saint-Honoré. Cette commune contrôle aujourd'hui une part importante des montres fabriquées ou assemblées dans l'Hexagone. Ce statut de «capitale de la montre» lui vaut d'ailleurs une entrée en force de ses créateurs horlogers au sein du nouveau comité exécutif de la SFFM. Outre Thierry Fresard, Jean-Pierre Vuillemin, PDG des montres Vuillemin-Régner, occupe la fonction de vice-président et Benoît Monnin, PDG des montres Clyda, siège en qualité de trésorier. Deux Mortuaciens, Emile Péquignot et Pascal Bole, ce dernier PDG des montres Ambre, font également partie du conseil de direction du SFFM.

Climat favorable

La nomination de Thierry Fresard intervient dans un climat plutôt favorable à l'industrie horlogère. Proche de son niveau de l'an passé, la production a diversément évolué selon les entreprises. Les capacités techniques sont toutefois très largement mobilisées sur la plupart des sites. L'activité devrait se maintenir à son niveau actuel dans les tout prochains mois. Au-delà, les prévisions sont souvent empreintes de prudence. /pra

ÉCOLOGIE Des lauriers pour la ville de Besançon

Besançon est consacrée première ville verte de France par «Le Nouvel Observateur». L'hebdomadaire dresse un palmarès de la qualité de la vie des 36 villes françaises de plus de 100.000 habitants. Ces lauriers sont tout un symbole, trois mois après l'entrée en force des amis de Dominique Voynet au sein de l'exécutif de la capitale franc-comtoise. Cette première place sur le podium, Besançon la doit à sa municipalité socialiste, qui partage depuis mars dernier le pouvoir avec les Verts. En fait, Besançon confirme et conforte un titre obtenu dès 1984. Au palmarès 2001, la ville natale de Victor-Hugo creuse encore l'écart avec ses outsiders. Elle offre en effet 197 m² d'espaces verts par habitant, contre 136 pour Nice, médaille d'argent, et 50 pour Limoges, qui arrive en troisième position.

Nature omniprésente

Sous les remparts de la Citadelle, érigée par Vauban, la nature est omniprésente. «Le Nouvel Observateur» a dénombré 2408 hectares d'espaces verts, dont un tiers de forêts, de squares et jardins, 8000 arbres et 21 kilomètres de rives arborées. Cela dit, tout n'est pas rose à Besançon en matière de qualité de vie. Malgré ses louables efforts pour équiper sa flotte de véhicules communaux de pots d'échappement catalytiques, la ville a rétrogradée à la 27e place sur 36 pour la qualité de l'air qu'on y respire. /pra

De la graine de champions

FC Ticino ■ Joli succès pour le grand tournoi des juniors



Des matches très engagés. PHOTO FAVRE

Les juniors sont souvent oubliés des manifestations sportives, hors championnats officiels s'entend. Pour pallier ce phénomène, le FC Ticino du Locle a imaginé, il y a deux ans, un grand tournoi amical à leur intention. La troisième édition s'est déroulée ce week-end sur le terrain du Marais. Elle a réuni au total 25 équipes de la région dans les catégories D, E et F.

La Fête des promotions de La Chaux-de-Fonds a joué un vilain tour aux organisateurs, dans le sens où ils ont dû revoir leurs horaires à la suite du désistement de huit formations. Ce petit imprévu n'a rien enlevé à l'enthousiasme des participants, qui ont bénéficié de matches un peu plus longs. Tous, d'ailleurs, se sont donnés à fond pour décrocher les meilleures places, ceci sous l'œil attentif de parents sans

cesse à vouloir donner des conseils à leur progéniture depuis le bord du terrain. Un peu stressant, non?

Match de gala

Samedi dans la matinée, un match de gala a opposé de vieilles gloires du football et d'autres sports (Jacky Epitiaux, Roger Läubli, Manuel Cano, Marco Morandi, Denis de la Reussille, Jean-Marie Grezet, Gérard Balanche...) à une sélection de joueurs des première et deuxième équipes du FC Ticino. Suivie par plus de 200 spectateurs, la rencontre s'est terminée sur le score sans appel de quatre buts à un pour les «anciens». /paf

Classements: Juniors D: 1. Ticino 1; 2. Le Locle; 3. Supergera. Juniors E: 1. Le Locle 2; 2. Ticino 2; 3. AS Vallée 1. Juniors F: 1. Ticino 3; 2. AS Vallée 4; 3. Hauterive 1

SOCIÉTÉS LOCALES

AMIS DE LA NATURE ■ Chalet Les Saney, les 7 et 8 juillet, gardien vacant. La clé est à disposition à la police locale ou à la Ferme modèle.

AMIS DES CHIENS LE LOCLE ■ Société réunissant des chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis, rendez-vous à 14h sur le terrain de la société, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel, derrière Tremail, entrepôt douanier. Renseignements: tél. 913 70 93 (heures des repas).

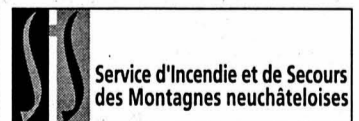
CAS SECTION SOMMATEL ■ Vendredi 6 et samedi 7 juillet, Promos. Le stand est toujours situé au même endroit.

CLUB DES ACCORDÉONISTES LE LOCLE ■ Répétitions le mardi de 19h30 à 22h au cercle de l'Union, rue M.-A.-Calame 16. Renseignements: Lucia Terraz, directrice, tél. 968 79 86.

CONTEMPORAINES 1924 ■ Prochaine réunion mercredi 5 septembre à 14h au cercle. Bonnes vacances à toutes!

GRUPE VOCAL DU MOUTIER ■ Informations, tél. 931 50 74.

SPA LE LOCLE ■ Présidence, responsable du refuge et de la chatterie: tél. 931 80 03 ou 931 63 62; chenil: 931 88 78; réservation pour les pensions: 931 18 93.



Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâtelaises

Depuis lundi à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe d'ambulanciers de piquet au poste permanent du SIS est intervenue deux fois sur le territoire du Locle pour un accident de la circulation et un accident de sport. Les sapeurs-pompiers sont sortis pour l'accident de circulation avec le véhicule de désincarcération, mais il n'a pas dû intervenir.

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Feu: 118.
- Permanence médico-chirurgicale: 117 ou hôpital 933 61 11, du lundi au vendredi de 8h à 18h.
- Pharmacie de service: Poste, Bournot 17, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 931 10 17).
- Dentiste de garde: 931 10 17
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10h-12h.
- Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h.
- Ludothèque: lu-ve (sauf mercredi) 15h30-17h30, sa 9h-11h.

PISCINE

- Piscine du Locle: tous les jours 9h-19h30.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Cifom-ET A 17 heures, aula, première remise de CFC d'horloger-praticien.
- Communal A 17h30, camping TCS, inauguration de la fontaine.

DEMAIN

- La Bourdonnière A 17 heures, cérémonie de remise de diplôme de la 1ère volée de puéricultrices-éducatrices.
- Halle du Communal A 19h30, cérémonie de remise des CFC de l'Ecole technique du Cifom.
- La Brévine A 20h15, Hôtel de Ville, séance du Conseil général.

Publicité

NE/Sax
Music 4 rent.

Saxophone
Yamaha
YAS-275
ténor
Fr. 50.-/mois

Et d'autres instruments de marque à des prix intéressants.
Faubourg du Lac 4,
2001 Neuchâtel

Hug Musique



PROMOTIONS LE LOCLE



132-097152

Laure Haldemann
Isa fleurs

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances!

Grand-Rue 40 • 2400 Le Locle • Tél. 032/931 13 13

ATOUT MEUBLE S.à.r.l.
M. Mischler
vous accueille maintenant uniquement
rue de France 6
et vous propose des rabais
de 20% à 40%
sur toute la gamme de meubles,
y compris sur commande!
Venez et comparez!
Tél. + fax 032/931 23 79 - 2400 LE LOCLE

BIJOUX 132-097025

My Style

Rue M.-A.-Calame 16 - 2400 Le Locle
Tél. 032/931 89 07

Ouvert pendant les vacances

Horaire du 16 juillet au 13 août 01
8 heures - 12 heures
13 h 45 - 17 heures

N'oubliez pas votre contrôle vacances de votre véhicule

UNE SEULE ADRESSE:
PNEUS FIORE
Girardet 33
Le Locle

☎ 032/931 13 69

132-097158

CONCERTS — BARS

Restaurant **Le Perroquet**
Ouvert dès 6 heures

R. et B. Piémontési
France 16
Le Locle
Tél. 032/931 67 77

Vendredi et samedi des promotions:
Restauration chaude non-stop dès 11 heures
gâteaux au fromage
Tranche panée, pommes frites, salade verte **Fr. 12.50**
Ainsi que notre carte

132-096728

F. BOTTERON
Tapissier-Décorateur

Garniture à l'ancienne

Literie-Tapis-Rideaux
Meubles

Envers 11 - Le Locle
Tél. 032/931 23 85

**PHILIPPE GRASSI
CARRELAGE**

2400 Le Locle
Tél. + fax 032/931 50 65

132-097065

DIVERTISSEMENTS

RESTAURANT-RÔTISSERIE

Chez Sandro

Gare 4, Le Locle Tél. 032/931 40 87

Pour les promotions
samedi midi
assiette du jour
aiguillettes de poulet
riz cantonais
tomates provençales **Fr. 15.-**

132-097230

Rue de France 18 - 2400 Le Locle
Tél. 032/933 99 20

La Gentilhommière

Home médicalisé pour personnes âgées,
longs séjours et convalescence.
Personnel qualifié 24 h / 24 h
Membre ANIPPA

132-097180

RESTAURATIONS

GARAGE DU RALLYESA

Plus flexible? Impossible.
Alors rendons-la plus puissante. La Zafira.

Génie de l'espace intérieur, la Zafira accueille des moteurs ECOTEC plus puissants: un nouveau bloc alu 2.2i 16V de 147 ch, un moteur 1.8i 16V plus performant puisqu'il développe 125 ch et un nouveau turbodiesel 2.0 l de 100 ch.

Opel Leasing Garantie de mobilité Opel www.opel.ch En avant les idées.

OFFRE SPÉCIALE VACANCES

sur toute la gamme OPEL

GARAGE DU RALLYESA
France 80-82 - 2400 Le Locle - Tél. 032/930 0 930

132-096663

Coiffure Salvatore
Dames Messieurs
Maîtrise fédérale

Avec les beaux jours ensoleillés,
vacances, mer, piscine...
...apportez du volume à
votre coiffure en alliant
souplesse et tenue avec
«Permaplage / Mini-plage»

Rue du Temple 27, Le Locle, tél. 032/931 67 31
Apprenti(e)s - étudiant(e)s 25%
Ouvert pendant les vacances

132-097154

Boutique Prêt-à-porter

Mme G. Schopfer
France 8
2400 Le Locle
Tél. 032/931 78 56

Pour cause de travaux
**FANTASTIQUES RABAIS
DE 20% À 50% SUR LE STOCK**
Fermé exceptionnellement le lundi 23 juillet

132-097154

TOMBOLA — ETC...

DU 6 AU 7 JUILLET 2001

Promos 2001 Le Locle: festival

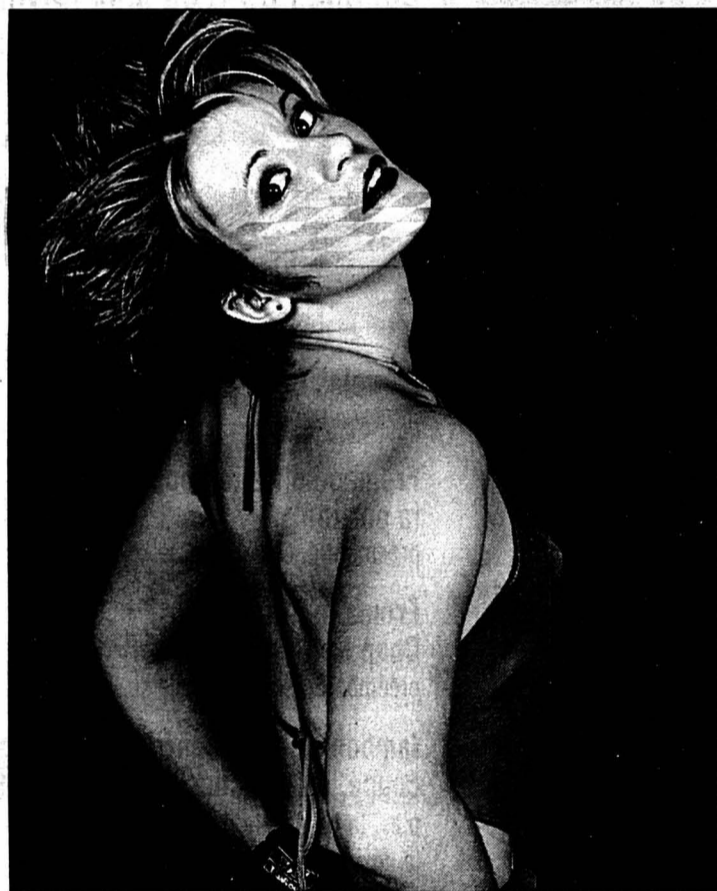
Musique ■ Douze groupes sur deux scènes entre vendredi 6 et samedi 7 juillet pour ce festival open air toujours gratuit.

UN VENDREDI ARC-EN-CIEL Sur la grande scène, registre chanson réaliste française de qualité, avec le groupe LARUE originaire de Grenoble qui va chercher son inspiration du côté de Brel, Arno, Louise Attaque ou Noir Désir avec des chansons pleines d'amour et d'humour, portées par une présence indéniable. Tandis que MAN D'DAPPA, un nom qui signifie «L'homme qui danse», est un groupe franco-africain, puisant ses racines aussi bien dans la musique traditionnelle africaine que dans le rock ou le jazz. Des textes chaleureux mêlés à une musique festive, énergique, qu'il est difficile d'écouter sans danser... Changement de style avec le groupe français LES YEUX NOIRS, qui depuis plusieurs années déjà est l'artisan de la diffusion en France des musiques tziganes, musiques de fête et de nostalgie. Dans une veine slavo-

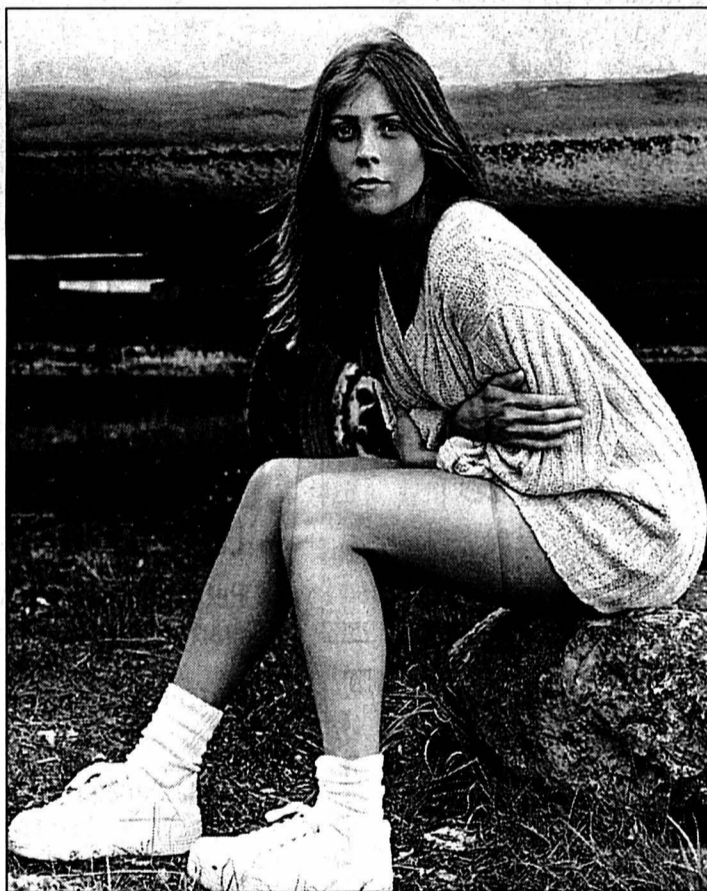
yiddish, il s'engage corps et âme sur scène, prouvant par l'intensité de ses compositions et de ses improvisations qu'il a tout pour devenir un «grand». Sur la scène du Temple, c'est une soirée rock et funk qui est proposée. Avec le groupe neuchâtelois SOUP OF THE DAY, créé en 1998, qui depuis, ne joue que ses propres compositions avec une influence rock progressif... et la voix chavirante du chanteur! Quant aux cinq musiciens du groupe suisse-loclois W.O.F. (Warriors of Faith), ils veulent prouver qu'on peut faire du rock et se battre pour un idéal, le retour aux valeurs «non-friquées», sur une musique énergique et positive matinée d'échos des seventies. La formation lausannoise de powerfunk DISFUNKTION aligne huit musiciens déchaînés autour d'une muse endiablée, dans des compositions mêlant rock et influences orientales.



Man D'Dappa, «L'homme qui danse», puise ses racines aussi bien dans les rythmes africains que le rock ou le jazz, entre balafons et guitares électriques.



Elena de Vangelis, une voix superbe et une chanteuse qui ne l'est pas moins.



Monica Aliaga, tout le charme latino allié à un métier très sûr.



Les Yeux Noirs, couleur fête et nostalgie entre airs tziganes et yiddish.

Samedi soir, surprise

Rythmes ■ Des rivages argentins aux échos de la Basse côte de Guinée, une soirée percutante.

Sur la grande scène, c'est une voix superbe, celle de la non moins superbe chanteuse argentine MONICA ALIAGA qui ouvre cette soirée, dans la veine pop-rock latino. Auteur-compositeur-interprète, la «piba de oro» maîtrise aussi bien la guitare que la chorégraphie... ALSÉNY «SOLO» CHERIE, considéré comme le percussionniste le plus prometteur de la nouvelle génération guinéenne, s'arrête au Locle avant d'entamer une tournée mondiale. Avec son groupe de percussionnistes et danseurs, il revisite la tradition de la Basse côte de Guinée, sur des tempos qui mènent tout droit à la transe! Et puis, un INVITE SURPRISE qui remplacera les Tambours de Tokyo ayant fait faux bond au dernier moment...

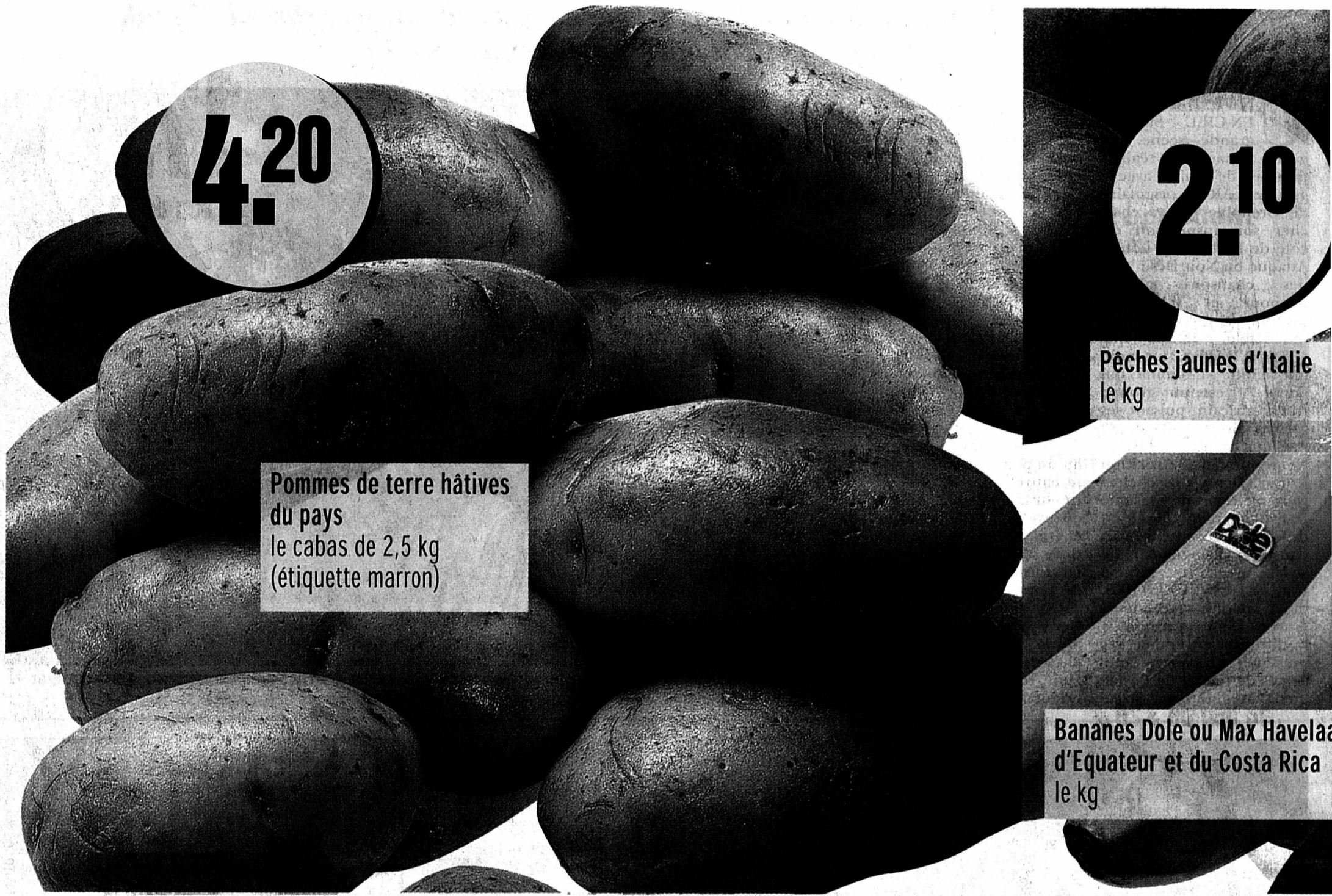
Sur la scène du Temple, autre voix magnifique, celle d'ELENA DE VANGELIS originaire de Montbéliard, une jeune femme à la présence hors pair, servie par un punch d'enfer et un charme craquant! Changement radical de couleur avec WONDERSPLEEN, groupe de Bulle qui avait joué l'an dernier aux Euro-rockéennes de Belfort, et qui offre un rock fiévreux teinté de mélancolie et parfois de fureur! revendiquant par ailleurs sa qualité de groupe francophone. Quant au groupe genevois THE CROWNS, il pratique un rock mélodique et mature, avec des riffs efficaces, des mélodies accrocheuses, mises en évidence par une section rythmique aussi dense que puissante.



Larue, les subtilités de la chanson française déclinées avec amour et humour.

LES PROMOTIONS DE LA SEMAINE

du mardi 3.7 au samedi 7.7.01



4.20

Pommes de terre hâtives
du pays
le cabas de 2,5 kg
(étiquette marron)

2.10

Pêches jaunes d'Italie
le kg

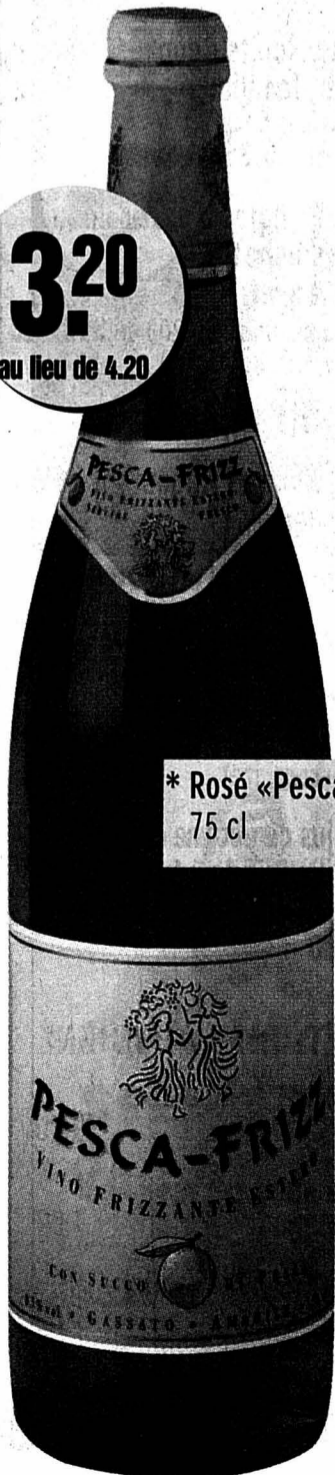
Bananes Dole ou Max Havelaar
d'Equateur et du Costa Rica
le kg

AU RESTAURANT COOP



Gigot d'agneau (Nouvelle-Zélande)
gratin dauphinois bio
mélange
de légumes bio **12.50**

PRIX GOURMAND:
Tartelette aux framboises ~~2.50~~ 2.-



3.20
au lieu de 4.20

* Rosé «Pesca-Frizz»
75 cl

FLEURS

3 tournesols
avec garantie fraîcheur
le bouquet **5.90**

LE MEILLEUR DU LAIT!

Petit Suisse rouge, jaune ou
marron, duo, 2 x 300 g ~~5.60~~ **3.90**

Mozzarella Galbani
trio, 3 x 150 g ~~7.65~~ **5.90**

Grana Padano
la portion de 220 g env., le kg ~~21.-~~ **16.50**

Gorgonzola
la portion de 200 g ~~3.20~~ **2.40**

* Grill Cheese Jardinière
ou Provençale Toni
2 x 80 g ~~4.30~~ **3.30**

Tous les Energy Milk Emmy
en lot de 3 x 3,3 dl,
~~4.35~~ **2.90**

BOUCHERIE/CHARCUTERIE

Beignets de filets de perche
(origine: Estonie)
transformés en Suisse
250 g env., le kg ~~33.50~~ **26.50**

Jambon cru Pizoler
préemballé, env. 120 g, le kg ~~68.-~~ **58.-**

Salametti
Coop Naturaplan
3 x 70 g ~~7.80~~ **5.20**

Cervelas Bell
les 2, soit 200 g ~~2.50~~ **1.90**

Cervelas Coop NATURaplan
les 2, soit 200 g ~~2.80~~ **2.10**

Fromage d'Italie Coop,
la portion
préemballé, env. 180 g, le kg ~~19.-~~ **11.50**

Fromage d'Italie
Coop Naturaplan
préemballé, env. 170 g, le kg ~~21.50~~ **11.50**

Jambon de campagne Malbuner
coupé, en tranches, le kg
p.ex. la barquette de 60 g,
le kg ~~70.-~~ **60.-**

* Coquelet,
Suisse/France
le kg ~~14.-~~ **11.50**

* Escalopes de dinde,
France, Allemagne, Hongrie
2 ou 4 pièces, le kg ~~23.50~~ **17.50**

* Cervelas
5 pièces, 500 g ~~5.95~~ **3.90**

* Saucisses de volaille
à rôtir Bell, 2 x 120 g ~~4.20~~ **2.90**

* Fromage d'Italie Bell
en tranches
préemballé, env. 90 g, le kg ~~21.-~~ **16.50**

PRODUITS TRAITEUR

Cappelletti Jambon-Fromage
duo, 2 x 500 g ~~13.-~~ **8.50**

* Lasagnes Come a casa
Bolognese ou verdi
1 kg ~~11.50~~ **7.50**



17.50
au lieu de 23.50

Escalopes de dinde fraîche,
France, le kg

17.-
au lieu de 23.50

Filet de cabillaud
frais, France
le kg

FM-TP 09-RomF F W27/01

Toutes les salades Take-it et Family

ex. salade de poulet curry, 160 g ~~3.95~~ 3.15

20%
de moins!

PRODUITS DE BOULANGERIE

Pain parisien 0 g ~~1.60~~ **1.30**

Pain bio au kamut Coop Naturaplan, 350 g ~~2.50~~ **2.-**

Petits pains aux graines de tournesol bio Coop Naturaplan < 70 g ~~1.20~~ **0.90**

PRODUITS SURGELÉS

Crêpes Pralinato Frisco 8, 680 ml ~~10.50~~ **8.20**

Crêpes bleues de poulet 0, 2 x 300 g ~~10.40~~ **7.40**

Lasagne Coop 0, 2 x 500 g ~~9.40~~ **7.20**

Pain aillé Coop 0, 2 x 240 g ~~7.80~~ **5.90**

FAITES-EN PROVISION!

Pâté de veau, pâté de jambon et pâté de viande surfin Coop x 115 g, trio ~~4.95~~ **3.75**

Huile de colza Coop litre ~~3.20~~ **2.60**

Sauce de rôti liée Knorr tube de 150 g ~~3.80~~ **3.-**

Wild Rice mix Coop 1 kg ~~4.10~~ **3.60**

USA Vitamin Rice Coop 1 kg ~~2.10~~ **1.60**

Café Mastro Lorenzo en grains ou moulu duo, 2 x 500 g ~~13.20~~ **11.20**

Café Mastro Lorenzo en portions duo, 2 x 210 g ~~14.80~~ **12.80**

SNACKS SUCRÉS ET SALÉS

Kit Kat multipack, les 10 ~~9.80~~ **5.80**

Mini Chokito ou mini Kit Kat duo, 2 x 250 g ~~7.90~~ **5.50**

Plaques Lindt Lait ou Noisettes multipack, 4 x 100 g ~~7.20~~ **5.20**

Chocoletti au lait Lindt multipack, 4 x 100 g ~~7.80~~ **5.80**

Madeleines pur beurre Coop duo, 2 x 200 g ~~5.-~~ **3.90**

* Bonbons Halter sans sucre Melon, Café ou Polaire duo, 2 x 45 g ~~3.95~~ **2.95**

* Boudoirs Cantreau duo, 2 x 200 g ~~4.60~~ **3.30**

* Marshmallows 300 g ~~3.90~~ **3.90**

* Mini Daim MP, 2 x 200 g ~~7.90~~ **5.90**

Tous les biscuits Coop en sachet familial p.ex. Prussiens Coop, 420 g ~~4.20~~ 3.35

20%
de moins!

Tous les Pringles à partir de 2 paquets achetés, chaque paquet p. ex. Pringles Original, 200 g ~~3.80~~ 3.-

-0.80
de moins!

POUR NOS AMIS LES CHATS

Tous les Whiskas Ragout en sachets rigides, le lot de 7 x 300 g ~~7.-~~ **5.70**

BOISSONS

Fanta Orange, Lemon, Exotic ou Mango 1.5 litre (+consigne) ~~2.10~~ **1.60**

Tous les jus de pomme et cidres en bouteille PET de 1,5 litre p.ex. jus de pomme filtré ~~2.40~~ 1.80

-0.60
de moins!

COSMÉTIQUES / HYGIÈNE

Schauma antipelliculaire duo, 2 x 250 ml ~~9.40~~ **6.95**

Schauma aux 7 herbes duo, 2 x 250 ml ~~7.60~~ **5.60**

Schauma Fruit & Vitamin duo, 2 x 250 ml ~~7.60~~ **5.60**

Tahiti Douche Bois Tropiques, Vanille ou Lait de Coco trio, 3 x 250 ml ~~11.70~~ 7.80

3 pour 2

Styling Mousse Taft Ultra Strong duo, 2 x 150 ml ~~11.60~~ **8.70**

Hair Styling Gel Taft Ultra Strong duo, 2 x 150 ml ~~9.40~~ **6.90**

Laque pour cheveux Taft Ultra Strong combi avec recharge duo, sans gaz propulseur, 2 x 200 ml ~~12.70~~ **10.40**

Taft Styling Ultra Strong duo, aérosol, 2 x 300 ml ~~13.-~~ **10.40**

Mentadent Integral combi Brosse à dents à pile + 2 brosses de recharge ~~46.80~~ **32.90**

BATTEUR ÉLECTRIQUE

* Satrap-forcemix 300, batteur électrique pour mélanger, pétrir et mixer, 2 ans de garantie ~~99.-~~ **79.90**

POUR LE MÉNAGE

* Drap housse en jersey p.ex. 160 x 200 cm ~~32.-~~ 22.- **10.-**
de moins!

* Parures de lit en cretonne, jersey ou satin p. ex. 2 x 65/100 x 200/210 cm ~~99.-~~ 49.50 **1/2**
prix

* Divers linge éponge à moitié p. ex. drap de douche uni, 70/140 cm ~~19.90~~ 9.95 **1/2**
prix

* En vente dans les grandes supermarchés Coop
** et dans les Brico + Loisirs



PROMOTIONS LE LOCLE



Expo sur 5 étages

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

www.leitenberg.com

BESOIN DE PLACE!

Pour une nouvelle gamme de fauteuils relax.

30% **de rabais sur**

6 salons

6 salles à manger

6 parois

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/913 30 47

Pizzeria

La Piccola Italia

Marais 16 Tél. 931 40 90

Pizzas, pâtes, viandes, poissons, préparés "maison"

Livraison à domicile

CRYSTAL TATTOO

JOSSI

Horlogerie Bijouterie

Alain Jossi

Le Locle

Pour vous parer de 1000 éclats!

PHARMACIE

Pharmacie de la Poste

Bournot 17
2400 Le Locle

J.-P. et C. de Cocatrix-Philippin
Tél. 032/933 94 94

Nous livrons volontier à votre domicile

BOISSONS

PUB - BAR

LE MANHATTAN

Daniel-JeanRichard 28 - 2400 LE LOCLE

Vendredi 6 et samedi 7.7

OUVERT JUSQU'À 4 heures

WHISKY BALLANTINE COCA 4 cl. Fr. 6.-

et **COCKTAILS & GRILLADES** à notre stand devant le bar

S.J.D.

Maitrise fédérale

Schindelholz

Installations sanitaires
Ferblanterie - Paratonnerre
Service de dépannage

T-Shirts

Shorts

55 ans 1946 - 2001

Chemises polo

Bermudas

Shorts de bains

Couvre-chefs

Ceinture portefeuille

Pyjamas courts

Tout pour votre été!

Dépannage 24/24

Sjgenthaler Choffet

Entreprise d'électricité

2400 Le Locle 032/931 45 28
2406 La Brévine 032/935 12 12
2314 La Sagne 032/931 32 02
2405 La Chaux-du-Milieu 032/936 11 74

Studio Coiffure

Petti N., Pasquini N.
rue du Temple 7
Tél. 032/931 30 62

Solarium intensif

Fr. 10.- les 30 minutes

OUVERT PENDANT LES VACANCES

SOLDES

FRUTIGER CONFECTION

DANIEL-JEANRICHARD 15
2400 LE LOCLE
Tél. 032/931 17 20

"mode de vie..."

1^{er} rang: Ford Mondeo
2^e rang: Mercedes cl. C
3^e rang: Audi A4
4^e rang: BMW X5
5^e rang: Alfa 147

nouvelle fordmondeo

37 mio de lectrices et lecteurs des plus grandes revues consacrées à l'automobile, ainsi qu'un jury composé de pilotes de course, techniciens et rédacteurs en chef lui ont décerné le titre de «Voiture européenne n°1». Choix parfaitement judicieux! Vous le constaterez lors d'un essai routier. Nous vous attendons!

la technologie en mouvement.

GARAGE DES 3 ROIS SA

ST-IMIER
Garage Mérija
Tél. 032 / 941 16 13

LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032 / 926 81 81

LE LOCLE
Tél. 032 / 931 24 31

LE NOIRMONT
Garage Rio
Tél. 032 / 953 23 23

Essai libre sur rendez-vous

DU 6 AU 7 JUILLET 2001

Promos 2001 Le Locle: animations

Rires et jeux ■ *Entre Kiosque à Musique et mégafestival folklorique, vive la fête de 4 à 124 ans!*

Stands, guinguettes, carrousels, théâtre de rue, folklore international, délices pour les kids... et même des coins pour lire tranquillement, cette fête des Promos est bien la fête de la jeunesse, mais aussi celle des grands-parents et petits-enfants. Un comité de 18 membres épaulé par une foule de bénévoles y travaille avec un chaleureux enthousiasme.

LE KIOSQUE À MUSIQUE

Le retour! En direct sur RSR la Première, samedi 7 juillet de 11h à 12h30 au Temple du Locle, où chacun pourra écouter les ensembles invités de l'émission: les groupes folkloriques Lous Boulefaïres, des Cévennes, Dikanda, de Pologne, Pasion Flamenca, du Locle, les Ballets Karolinka, de Pologne et la Famille Parel.

ANIMATIONS DE RUE

Des troupes qui déambulent au sein de la fête, de la fantaisie plein la tête, du théâtre plein les yeux, de la musique plein les oreilles. Les artistes marchant «au chapeau».

● Compagnie Tribu Lai Lai Sous le porche du Temple, un spectacle nommé «Absolut Schmurz», aux allures de cartoon, où les «schmurz» s'animent pour

faire revivre les contes de Perrault ou l'univers de Disney, revus et corrigés! à la manière Commedia dell'arte, avec de superbes costumes et maquillages, et un maître de cérémonie enchanteur.

● Pasion Flamenca Une formation locloise de musiciens, chanteurs et danseuse, habituée des fêtes de la musique de La Chaux-de-Fonds, qui vous fera partager le feu du flamenco vrai de vrai, fandangos, farruca, colombianas, guajiras, sevillanas... Muy caliente. Olé!

● La Troupette du Nord Poétique, tonitruante, superpersonique, à l'accordéon, au chant, aux percussions, à la guitare, et entrez dans la danse!

● Dikanda Tourbillon festif avec ce brillant sextuor polonais, bien connu du public du Buskers Festival et de la Case à Chocs. Une extraordinaire joie de chanter et de danser, bourrée d'énergie, avec des arrangements branchés sur la musique des quatre coins de l'Est, de la Grèce à l'Ukraine, de la Russie à la Pologne ou à la Bulgarie...

ESPACE ENFANTS

Un espace enfants gratuit

est installé sous une grande tente dressée au nord du Temple, vendredi de 17h30 à 19h et samedi de 11h30 à 18h. Au programme: plein de nouveaux bricolages avec matériel gracieusement mis à disposition. Un coin lecture-poupées-canapés-BD pour ceux qui aimeraient se reposer un brin. Un carré de sable avec tout ce qu'il faut pour construire de superbes châteaux. Et des rallyes, l'un pour les grands de 8 à 12 ans, l'autre pour les juniors de 4 à 8 ans.

ESPACE À THÈME

Un festival dans le festival sur une scène dressée sur le Parvis du Temple, avec pas moins de cinq ensembles de chant et de danse, soit 150 artistes! Ils joueront en alternance vendredi de 17h à 24h et samedi de 13h à 24h. Sans compter le bus du groupe Water Please, aménagé en véritable pub irlandais où l'on peut déguster des spécialités tout en écoutant des ballades celtiques.

● Qinak Arin Chants, musiques et danses du pays basque. Un groupe qui s'est investi dans un travail de recherche tant au niveau des costumes que des musiques et chorégraphies.



W.O.F. (Warriors of Faith), avec un Loclois parmi eux! Séquence nostalgie on the rock.

PHOTO SP

● Ballets Karolinka Chants et danses de Pologne, avec d'extraordinaires prouesses chorégraphiques, un tourbillon de joie et de couleurs!

● Lous Boulefaïres Les baladins des Cévennes exécutent bourrées, polkas, mazurkas et pavanés, des

dances théâtrales retraçant la vie d'autrefois, en s'accompagnant d'instruments traditionnels: accordéon diatonique, vielle à roue...

● Sompting Village Morris Goûteux folklore d'Angleterre: au son des violons et de l'accordéon, dansent les hommes, puis les

femmes! Chacun des danseurs portant à sa ceinture un bock en étain pour la bière!

● Balada Un groupe folklorique roumain à la chaleur communicative qui vi-revolte et tourbillonne au son des cymbalums et des violons.

Promos pratiques

● Sur le Web Tout tout sur les Promos en tapant www.festivalpromo.ch.

● Sur Radio Look Radio Look émet depuis le 27 juin jusqu'au 8 juillet: musique, micro-trottoirs, interviews... Les fréquences sont de 105.7 pour Le Locle, La Chaux-de-Fonds, La Sagne, St-Imier, Jura, le plateau de Maîche, et 102.0 pour Les Brenets. On peut retrouver Radio Look sur le câble 97.2 et sur la TV, canal S24.

● Pin's clignotant Toujours pour le prix de dix francs, un superbe pin's avec diode, réalisé par Noémie Cuenat au sein de l'école d'art, est disponible auprès des stands.

● Accueil-dodo Pour les festivaliers fatigués, un accueil-dodo est aménagé dans les locaux de la Croix-Bleue, avec permanence de 19h à 7h les vendredis et samedis.

● Manèges, massages... Les carrousels sont installés comme de coutume place Bournot. Pour se relaxer: un espace massage nuque-épaules, gratuit, est proposé à l'Ancienne Poste, vendredi de 17h à 20h et samedi de 12h à 20h.

● Bus navettes Les bus navettes entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds sont re-

conduits avec un dernier départ du Locle à 2h la nuit de vendredi à samedi et à 3h10 la nuit de samedi à dimanche. Tarif unique, valable toute la soirée: adultes, 2 francs, enfants, 1 franc. Les bus partent à La Chaux-de-Fonds depuis l'Ancienne Poste. Les organisateurs prient les piétons d'emprunter exclusivement la rue M.-A.-Calame.

● Le comité Bernard Gafner président, responsable de la programmation du festival et de l'espace à thème, Françoise Feller, présidente, responsable de la programmation et de l'espace enfants, Fabienne Marchon, secrétaire, accueil des artistes, Anne Knellwolf, animation de rue, Carole et Jean-Paul Delley, coordi-

19h30. Départ du Locle, Hôtel de ville: 24h, 2h. Prix de la course: 2 francs.

nation des stands, Françoise Rutti, trésorière, Alain Rööslé et Pierre-André Zanchi, recherche de sponsors, Georges L'Eplattenier, responsable des stands officiels et du pin's, Anouck Simon-Vermot, promotion, Séverine Grenard, liste presse, Edy Fontana et Marie-Claire Schmid, maintenance comité, David Taillard, Christian Bonjour, Janick Nardin et Jean-Marc Richard, consultants.



Disfunktion, une énergie bestiale autour d'une muse endiablée.

PHOTO SP

Programme



Wonderspleen, un rock fiévreux teinté de mélancolie et de fureur.

PHOTO SP

VENDREDI 6 JUILLET

Grande scène

Larue (France), 20h45
Man D'Dappa, (France-Afrique), 22h30
Les Yeux Noirs (France), 0h15

Scène du Temple

Soup of the Day (Suisse), 20h15
W.O.F. (Suisse-Le Locle), 22h
Disfunktion (Suisse), 23h45

SAMEDI 7 JUILLET

Grande scène

Monica Aliaga (Argentine), 21h
Alseny Solo Cherif (Guinée), 22h45
Invité surprise, 0h30

Scène du Temple

Elena de Vangelis (France), 20h15
Wonder spleen (Suisse), 22h
The Crowns (Suisse), 23h45

CORTEGE

Le cortège sera accompagné des cinq groupes folkloriques qui se produisent sur le parvis du Temple. Départ samedi 7 juillet à 10h selon le parcours

Collège-Concorde-J.-F.-Houriet-Marais-D.-JeanRichard-H.-Grandjean-Technicum-A.-Piguet-France-Temple. Le cortège se termine à 10h35 devant le temple. Les élèves retrouvent leurs parents. En cas d'annulation du cortège, les ateliers défilèrent samedi à 16h dans l'enceinte de la fête, avec départ devant la poste, rue du Pont.

ANIMATIONS

Vendredi 6 juillet

Espace à thème «Les folklores du monde» sur le parvis du Temple, en alternance de 17h à 24h.
Espace enfants de 17h30 à 19h.
Animations de rue.

Samedi 7 juillet

A 11h, le Kiosque à Musique, en direct sur la Première de la radio romande, au Temple.
Espace à thème «Les folklores du monde» sur le parvis du Temple, en alternance de 13h à 24h.
Espace enfants de 11h30 à 18h.
Animations de rue.

Le Vieux Pont en chantier

Travers ■ *La passerelle provisoire jetée sur la rivière est ouverte à la circulation. Les travaux autour de l'ouvrage tricentenaire peuvent débuter*

Par **Mariano De Cristofano**

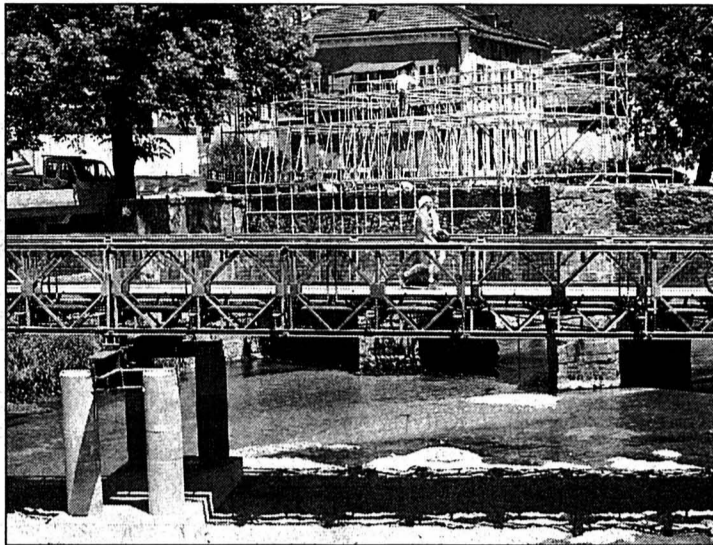
Les travaux d'assainissement du Vieux Pont de Travers ont démarré. La passerelle provisoire jetée sur l'Areuse la semaine dernière est maintenant ouverte à la circulation automobile et les échafaudages commencent à habiller l'ouvrage tricentenaire. Les trax sont entrés en action pour creuser les culées. Mentionné pour la première fois en 1525, le Vieux Pont de Travers a été érigé, voire reconstruit, en 1665. Avec ses trois piles massives, ses quatre arches, cet ouvrage en pierre long de 31 mètres, large de 5 mètres et haut de 6 mètres et demi, est unique en son genre dans le canton de Neuchâtel. Il a d'ailleurs été classé monument historique il y a tout juste un demi-siècle. Réparé un siècle après sa reconstruction, de même qu'en

1951, lors de la correction du lit de l'Areuse, le pont a supporté depuis un trafic de plus en plus important et de plus en plus lourd sans aucune intervention d'envergure.

Pont principal du village de Travers, l'ouvrage a donc souffert. La culée sud s'enfonce dans le sol et tourne sur elle-même, créant un effort de traction dans le parapet du pont et provoquant d'importantes fissures. Si les arches sont dans un état général moyen, les parapets et les tympans, gonflés et fissurés, sont en mauvais état. A tel point qu'un renforcement a dû être consenti dans l'urgence au début de l'an dernier. Le vénérable pont risquait tout bonnement de finir dans l'Areuse.

Étude préalable

Avant d'entamer des travaux conséquents, une étude, décidée avant même les me-



Au premier plan, le pont provisoire. Quant au Vieux Pont, il est sur le point d'être emballé d'échafaudages. PHOTO DE CRISTOFANO

sures urgentes de renforcement, a été menée. C'est ainsi qu'en avril dernier, le Conseil communal présentait son projet au Conseil général. Lequel acceptait à l'unanimité un crédit de 1,34 mil-

lions de francs pour l'assainissement de l'ouvrage d'art. La charge communale ne s'élèvera toutefois qu'au dixième de ce montant. Les travaux devraient s'étaler jusqu'au mois de novembre.

La construction d'un pont provisoire, supportant 40 tonnes, a été la solution choisie par les autorités afin d'éviter une déviation du trafic par Sur-le-Vau. Soulignons encore qu'une passerelle piétonnière sera ultérieurement accrochée aux échafaudages du Vieux Pont.

Tout neuf en 2002

Il est prévu de vider la superstructure de l'ouvrage, tout en maintenant l'enveloppe extérieure, de réaliser une dalle, de remplacer le coffre de l'ouvrage, de stabiliser la culée sud à l'aide de micropieux. Divers travaux d'entretien seront également réalisés, tels que la réfection des joints de maçonnerie et le crépissage de l'ouvrage pour le protéger des intempéries et des effets du gel. Le Vieux Pont sera tout neuf pour célébrer le 800e anniversaire de Travers, en 2002. /MDC

BOUDRY

Agresseurs d'un taximan jugés

Siégeant sous la présidence de François Ott, juge-suppléant, le Tribunal de police de Boudry a rendu son verdict après une agression nocturne d'un chauffeur de taxi, en mars dernier, à Areuse. En état d'ébriété, G.B. et J.G., tous deux âgés de 20 ans, étaient montés à bord du taxi en ville de Neuchâtel. A destination, ils s'aperçurent qu'ils n'avaient pas suffisamment d'argent pour régler la course. Lors de la discussion qui s'engagea avec le chauffeur, G.B. exhiba un couteau à cran d'arrêt, lame ouverte.

Certes, la version du plaignant et celle des deux accusés étaient contradictoires. Toutefois, la conciliation tentée par le juge lors d'une première audience a abouti à un arrangement à l'amiable et, notamment, au retrait de la plainte pour obtention frauduleuse d'une prestation et menaces. Restait à l'encontre de G.B. une violation de la loi fédérale sur les armes, prévention qui se poursuit d'office. L'accusé n'était en effet pas titulaire d'une autorisation officielle pour détenir un couteau à cran d'arrêt. Il avait acheté ce dernier à Neuchâtel et l'armurier ne l'avait nullement rendu attentif à cette obligation.

Importante procédure

Dans son jugement, le tribunal n'a pas suivi l'argumentation de la défense qui avait plaidé l'erreur de droit et avait conclu à l'acquiescement de son client. Il a considéré au contraire que G.B. avait fait preuve de négligence lors de l'achat de cette arme blanche. Aussi le juge a-t-il condamné G.B. à une amende de 300 francs et a aussi prononcé la confiscation et la destruction du couteau.

D'autre part, par leur comportement, les deux jeunes gens ont mis la machine judiciaire en marche, entraînant ainsi une importante procédure. Raison pour laquelle, malgré le retrait de plainte, les frais ont été mis à leur charge. Ainsi G.B. devra encore s'acquitter de 220 francs à ce titre, tandis que J.G. supportera le solde, soit 100 francs. /MBT

DOMBRESSON

Le gaz passe la rampe

Réuni lundi soir, le Conseil général de Dombresson a accepté que la commune achète 25 actions de 1000 francs pour participer à l'assainissement de l'entreprise Gansa, en proie à un très fort endettement. Les élus ont donc décidé de jouer la carte de la solidarité avec les villages et les villes qui sont aussi entrés dans le jeu de ce redressement.

Les conseillers généraux n'ont pas fait plus de difficultés à accorder un crédit de 39.000 fr. pour la réfection de la toiture de la métairie de Freinisberg. Le bâtiment et son écurie ont en effet besoin d'être assainis pour éviter des réparations plus lourdes ces prochaines années.

Les élus ont ensuite écouté les rapports de leurs délégués dans les différentes commissions communales et les divers organes régionaux auxquels Dombresson a adhéré. Une première pour eux, qui n'a pas soulevé d'objection. /phc

Crottes de chien sans sachets

Chézard ■ *Les champs ne sont pas des WC publics*

La pose de distributeurs de sachets pour crottes de chien intempestivement déposées dans les champs de Chézard-Saint-Martin n'a pas résisté lundi soir à l'examen de détail des élus du village. Le Conseil communal, saisi d'une plainte de la fromagerie contre les propriétaires des canins souillant les prés alentour, avait en effet décidé de soumettre un crédit de 12.000 francs pour équiper divers endroits du village d'une quinzaine de ces distributeurs.

Certains élus ont douté de l'efficacité de cette mesure. Plusieurs conseillers généraux ont plutôt insisté sur la nécessité d'éduquer les propriétaires de telle façon que leur chien ne fasse pas ses

besoins sur les terrains des autres. Après avoir décidé d'entrer en matière, les élus ont finalement rejeté le crédit par 18 voix contre neuf.

Le Conseil général ne s'est par contre pas englué une seconde pour adopter le plan spécial du quartier Champs-Rinier. Il a également favorisé la construction de nouvelles villas à La Taille, en octroyant plus de 300.000 fr. pour y amener l'eau potable et en tirer les égouts. Denis Robert (soc) a cédé son poste de président des débats à Marcel Carrard, et les socialistes ont été exclus du bureau du Conseil général par l'élection au bulletin secret de Christian Hirsig (rad) comme vice-secrétaire. /phc

Les pianistes russes ont séduit le public

Reding-Piette ■ *Ultime concert au temple du Bas*

Pour le premier concert du festival de duos de pianos Reding-Piette, ce fut un grand moment de belle musique que les deux lauréats du concours ont offert lundi soir au temple du Bas, à Neuchâtel, devant un public trop maigre, hélas. On retiendra que le duo russe formé de Vitaly Jounitski et Nataliya Morozova a conquis son public par la générosité de son jeu à la fois souple et naturel, séduisant et coloré. Comme on l'avait remarqué samedi lors de la finale, le tandem est parfaitement homogène, et chacun écoute son partenaire, de sorte que l'entente est totale. C'est la marque d'un authentique duo de pianos, pratiquant une technique qui n'a pas grand-chose à voir avec celle du piano seul.

Lundi, en ouverture, on écoutait par le Basel Sinfonietta la charmante symphonie en fa majeur no 89 de Haydn, que l'orchestre enlevait avec charme et finesse, gommant ainsi la mauvaise impression que le chef Jürg Wyttenbach avait laissée deux jours plus tôt. Retenons de la partie de récital donné par Vitaly Jounitski et Nataliya Morozova le concerto pour deux pianos de Stravinsky, page prodigieuse de rythmes et d'habileté, où le métier du grand musicien russe éclate littéralement. Les interprètes furent à la hauteur de cette gageure et tirèrent parfaitement leur épingle du jeu en un festival éblouissant de contrepoints, de combinaisons rythmiques et de vigueur. /jpb

Pas de nouvel impôt!

La classe moyenne est déjà lourdement taxée.

Un nouvel impôt sur les gains en capital des personnes physiques pénaliserait une fois de plus la classe moyenne.

Les gains en capitaux réalisés par les entreprises et les financiers sont déjà taxés aujourd'hui.

Un impôt sur les gains en capital taxerait encore davantage la classe moyenne.



Le nombre d'IVG demeure stable

Canton ■ 1178 avortements légaux opérés en 2000

Le nombre d'interruptions non punissables de la grossesse n'a quasiment pas bougé l'année dernière dans le canton de Berne. Au total, 1178 avortements légaux ont été pratiqués en 2000, soit sept de moins que l'année précédente. Les interventions sont de plus en plus souvent réalisées en mode ambulatoire.

Déclarations anonymes

L'obligation faite aux praticiens de déclarer, sous forme anonyme, les interruptions non punissables de la grossesse, au sens de l'article 120 du code pénal, permet au canton d'établir une statistique annuelle. Ces dix dernières années, le nombre d'interventions a varié entre 1110 et 1279 par an. L'année dernière, il s'est établi à 1178. Il s'agit de la troisième baisse consécutive depuis 1997, où l'on avait pratiqué 1279 avortements non punissables. En 2000, 4,7% des femmes ayant opté pour une telle intervention dans le canton venaient d'un autre canton et 1,4% d'un pays étranger. Par ailleurs, 40,7% des femmes ayant interrompu leur gros-

sesse étaient de nationalité étrangère, alors qu'elles ne représentent que 10,5% de la population féminine résidente. Le pourcentage de femmes mariées s'élevait à 25,6% parmi les Suissesses, et à 59,1% parmi les étrangères. Dans 38 cas (3,4%), l'interruption de grossesse a été pratiquée sur des mineures. Et dans 19% des cas, au moins une grossesse antérieure avait déjà été interrompue.

Cinquante pour cent de séjours ambulatoires

Les statistiques montrent également que les interruptions de grossesse sont pratiquées de plus en plus souvent en mode ambulatoire. La proportion d'interventions de ce type a en effet fortement augmenté, passant de 17% en 1995 à 50% en 2000. La grossesse avait duré plus de douze semaines dans 5,3% des cas, mais ne dépassait pas huit semaines pour 46,4% des femmes. Plus de la moitié des femmes disent avoir utilisé un moyen contraceptif au moment de la conception, le préservatif étant le moyen le plus cité (30,4%). /oid

ENBREF

SAINT-IMIER ■ Deux démissions. Le Conseil municipal de Saint-Imier a pris acte des démissions présentées par Roland Donzé, en qualité de membre de la commission du service de défense, et par Cornelio Fontana, en tant que membre du syndicat des communes riveraines de la Suze. /comm

TOURISME PÉDESTRE ■ Manne cantonale. Le Conseil exécutif a accordé, pour l'année en cours, une

subvention de 200.000 francs à l'Association bernoise de tourisme pédestre. Celle-ci assure l'entretien des quelque 10.000 kilomètres de sentiers balisés qui sillonnent le canton. /oid

HINDELBANK ■ Surveillance accrue. Un montant de 780.000 francs est nécessaire aux Etablissements pour femmes de Hindelbank, notamment pour des caméras et projecteurs. /oid

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- **Police:** 117.
- **Ambulance et urgences sanitaires:** 144.
- **Feu:** 118.
- **Médecins de garde:** de La Ferrière à Villeret, tél. 079 240 55 45; de Courtelary à Péry, tél. 941 37 37; Tramelan, tél. 493 55 55.
- **Pharmacies de service:** Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, von der Weid, 487 40 30, jusqu'au 6.7. La Neuveville, pharmacie du Landeron, 752 35 34, jusqu'au 6.7.
- **Planning familial:** tél. 942 24 55.

BIBLIOTHÈQUES

- **Saint-Imier:** bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h. **Sonvilier:** lu 17h30-19h30, me 16-18h. **Renan:** lu 17h30-19h, ma/je 15h30-17h. **Villeret:** lu 18h30-19h30, ma 15-16h, je 17h45-19h. **Cormoret:** ma 17h30-19h, je 17-18h. **Courtelary:** lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h. **Tramelan:** bibliothèque communale, lu 17-19h. **La Neuveville:** lu-je 16-18h, sa 9-11h.
- **Mémoire d'Ici:** Saint-Imier, Place du Marché 5, lu/jeu 14-18h ou sur rendez-vous au tél. 941 55 55.

MÉDIATHÈQUE

- **Tramelan:** CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et week-ends de jours fériés 14-17h.

LUDOTHÈQUES

- **Saint-Imier:** me/ve 15-18h. **Tramelan:** je 16-17h30. **La Neuveville:** ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

PISCINES

- **Saint-Imier:** piscine de plein air: tous les jours 9-20 heures. Bassin de natation fermé jusqu'au 26 août. **Tramelan:** piscine communale: tous les jours 9-20 heures.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- **Musique** Auditions des élèves de musique de chambre, grande salle de la Haute Ecole de musique de Bienne, classes de Conradin Brotbek et de Verena Bosshart à 18h, classes de Peter Croton, Michael Form, Rada Petkova, Christine Ragaz et Pierre Sublet à 19h30.

DEMAIN

- **Pro Senectute** Dernier Jeudi vert avant les vacances, journée marche et fondue, rendez-vous à 9h50 à la gare de Tavannes, environ 2h30 de marche, avec halte à midi pour une fondue en campagne, la course a lieu par n'importe quel temps.

La route de tous les dangers

Les Reussilles ■ Une pétition au Grand Conseil exige l'aménagement rapide du tronçon reliant la gare à la sortie ouest de la localité

Par Dominique Egger

Plus de 294 personnes ont signé la pétition, qui vient d'être adressée au bureau du Grand Conseil bernois, concernant l'aménagement de la route menant de la gare des Reussilles à la sortie ouest de l'agglomération et desservant donc un quartier en plein développement.

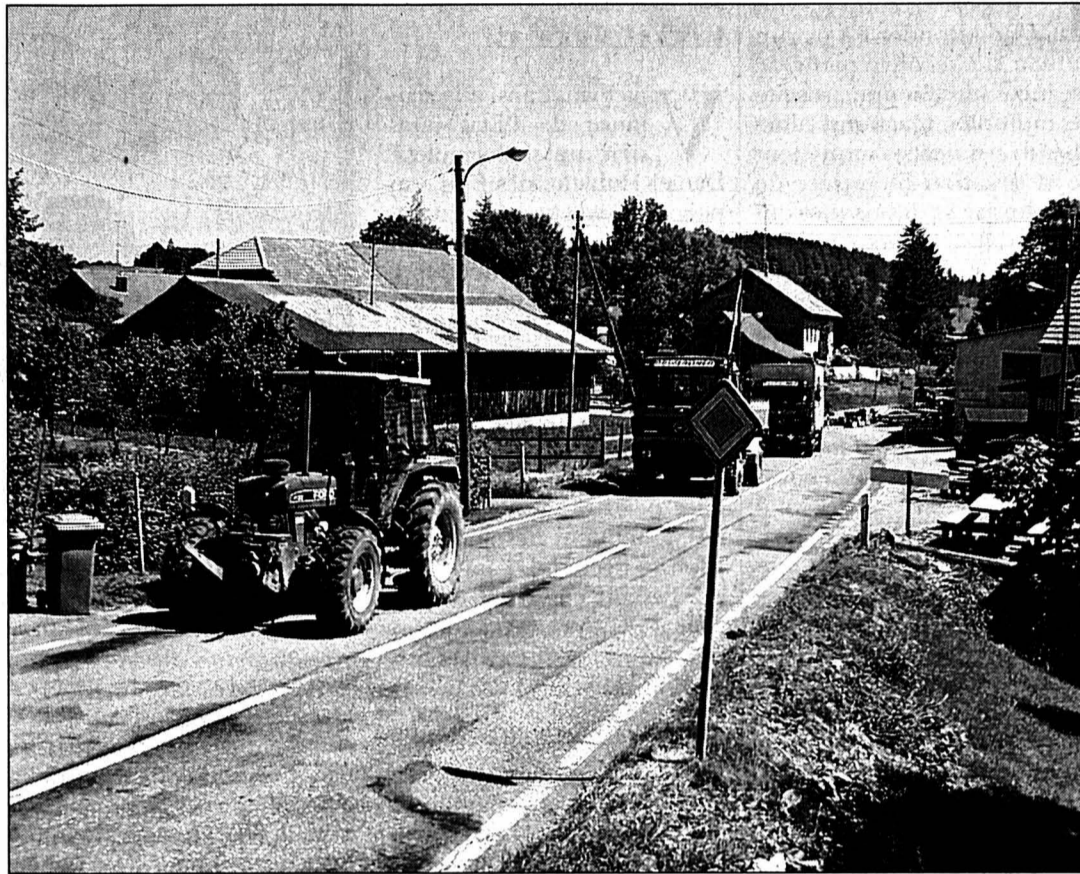
Enfants en danger

Aux Reussilles, voilà des années que l'on s'inquiète pour les piétons qui doivent se déplacer entre la partie sud-ouest de la localité et la gare. Le long de la route cantonale, étroite et dénuée de trottoir, les usagers les plus fragiles ne bénéficient d'aucun moyen de se protéger.

Le problème est d'autant plus alarmant que le quartier du Saucy est en plein développement, où de nouvelles familles vont d'ailleurs s'installer tout prochainement.

«La sécurité des piétons, et spécialement des enfants, n'a pas de prix»: cette affirmation, pas moins de 294 citoyens la rappellent conséquemment au Grand Conseil bernois, en le priant instamment d'agir pour que la situation soit rapidement améliorée.

La voie de la pétition cantonale, les habitants des Reussilles l'ont choisie en désespoir de cause. Car ils le soulignent,



Une partie du tronçon de route incriminé, qui est emprunté quotidiennement par nombre de piétons, et notamment des écoliers. PHOTO EGGLER

les instances de l'Etat sont seules responsables d'une situation qui perdure tout en empirant. «La commune a adapté sa planification et son plan financier à la réalisation probable de ce tronçon, depuis plusieurs années», explique la pétition.

Espoirs déçus

L'automne dernier, après publication d'un projet d'amé-

nagement qui vise justement à assurer la sécurité des piétons, les habitants du lieu ont nourri de sérieux espoirs de voir les choses bouger. Des espoirs pourtant déçus, une nouvelle fois, rien n'ayant été encore entrepris jusqu'ici. «Il n'est plus acceptable de voir la réalisation de ce projet repoussée d'année en année. En cas d'accident, les autorités cantonales

pourraient certainement être tenues pour responsables du non respect d'une protection adéquate des piétons», déplorent les pétitionnaires.

En ajoutant que les contrôles effectués sur ce tronçon, par la police cantonale, révèlent de surcroît une vitesse fréquemment excessive, ce qui accroît encore le danger. /DOM

Une championne cumule les prix

Bienne ■ Les bacheliers romands de la rue des Alpes

Comme celui des bords du lac, le Gymnase de la rue des Alpes, à Bienne, vient de décerner leur certificat de maturité aux bacheliers de la première volée formée en trois ans. La cérémonie était d'autant plus marquante qu'elle permettait également de délivrer les toutes premières maturités bilingues.

Trois échecs

Au total, 81 candidats se sont présentés aux examens finaux. Septante-huit d'entre eux ont passé ce cap avec succès, dont 37 de langue maternelle française.

La cérémonie de clôture s'est déroulée à Madretsch, à la salle de paroisse de Saint-Paul, et elle était rehaussée par de nombreuses productions musicales, interprétées brillamment par des élèves de l'établissement.

Honneur aux demoiselles

La gent féminine s'est mise en évidence. Une bachelière de la vallée de Tavannes s'est particulièrement distinguée durant cette session d'examens 2001: Jasmine Lorenzini, de Court, a en effet gagné deux des trois seuls prix attribués, à savoir celui du meilleur texte rédigé pendant l'examen, ainsi que celui de la meilleure presta-

tion d'ensemble! Une autre jeune femme, Mélanie Laubscher, de Nods, a remporté pour sa part le prix récompensant le meilleur résultat en sciences expérimentales et en mathématiques. /comm

Le palmarès

Les lauréats francophones de la maturité 2001: Sabrina Antonioli, Péry, maturité bilingue; Laure Bernasconi, La Neuveville; Mathieu Bilat, Moutier; Marlène Broglie, Sonceboz, maturité bilingue; Steve Calegari, Bienne; Mélina Carnal, Malleray; Manon Cartier, Sonceboz; Laetitia Charrière, Bienne; Safia El-Fakhett El-Abassi, Ostermundigen; Joane Erard, Diesse; Nasha Gagnebin, Orvin; Virginie Grossenbacher, Gléresse; Paula Hohl, Sonceboz, maturité bilingue; Anne Juillerat, Sorvilier; Audrey Kaltenrieder, Courtelary; Mélanie Laubscher, Nods; David Longo, Tavannes; Jasmine Lorenzini, Court; Jérôme Maeder, Corgémont; Emina Medar, Bienne; Valérie Milan, Moutier; Nathalie Müller, Bienne; Daniela Münger, Bienne; Elena Orlando, Moutier; Gwenaël Ponsart, Loveresse; Samuel Racheter, Péry; Mélanie Rossier, La Neuveville; Céline Roth, Berne; Madeleine Röthlisberger, Moutier, maturité bilingue; Célia Schaller, Moutier, maturité bilingue; Fränzi Schatzmann, Bienne; Stéphanie Schild, Ipsach; Régine Schweizer, Bienne; Thierry Siegfried, Bienne; Carine Spring, Reconvilier; Barbara Willen, Bienne; Albulena Xhemaili, Bienne.

Loi sur la chasse renvoyée de peu

Parlement ■ La commission veut davantage d'économies

La commission chargée de préavis sur la nouvelle loi sur la chasse a renvoyé le projet gouvernemental en imposant des charges.

La commission a réservé un accueil majoritairement favorable au texte en tant que tel, mais un désaccord a surgi sur la question de savoir si les possibilités de délégation et de suppression de tâches dans le domaine de l'Office de la nature avaient été suffisamment exploitées. Compte tenu des refontes et mesures déjà entreprises par la Direction de l'économie publique, la commis-

sion a approuvé par 13 voix contre 10 une proposition de renvoi du PRD. Celui-ci impose d'attendre que les bases du pilotage suivant les principes de la nouvelle gestion publique soient disponibles avant d'examiner à nouveau le texte. La commission veut que des possibilités supplémentaires de réduction des coûts soient étudiées et exige que l'analyse porte sur tout le domaine d'activité de l'Office de la nature. Ce renvoi reporte l'entrée en vigueur du texte, au plus tôt pour la saison de chasse 2003. /oid



Le gibier attendra encore un peu sa nouvelle loi... PHOTO A

VON ROLL

Demande de faillite suspendue

La demande de faillite, déposée contre Von Roll Rondez SA par un bureau de recouvrement de créances de Bienne, suscite de multiples réactions, alors que les syndicats s'inquiètent de la situation financière de l'entreprise et des risques qui se font jour pour l'emploi (Von Roll Rondez emploie 420 personnes). La société a réagi à diverses accusations portées contre elle, en rejetant la très grande partie. Selon le juge civil contacté dans le Jura, la demande de faillite présentée, sans poursuite préalable, pose plusieurs questions de nature juridique. Il n'est pas sûr que toutes les conditions requises pour une telle procédure soient remplies. C'est ce que le juge devra examiner en premier lieu, indépendamment de la question de la contestation de la créance de la part du débiteur. De plus, le recours à cette procédure est assez particulier, dans la mesure où il a été utilisé alors que l'on se trouve dans une période de fêtes de poursuites. De ce fait, le juge ne tiendra pas d'audience avant le mois d'août, ce qui reporte d'autant toute issue de la controverse. /vig

Globaz s'implante au Noirmont

Logiciels ■ Un service public prend un envol privé au gré d'un développement fulgurant de ses diverses prestations

Par Michel Gogniat

Voici vingt ans, à la naissance de l'Etat jurassien, un seul employé, Daniel Hubleur, des Bois, empoigne le secteur informatique de la Caisse de compensation. De fil en aiguille, il développe des logiciels qui vont être commercialisés sur le marché. Aujourd'hui, ce service dégage quatre millions de chiffre d'affaires et travaille avec 26 employés, sur toute la Suisse, traitant notamment du premier pilier des fonctionnaires des grandes régies fédérales. D'où la nécessité d'appréhender l'avenir en créant une société - Globaz SA - qui va poursuivre cette expansion. Présentation.

Un homme de défi

Le cas est assez rare pour être cité en exemple. A la tête de l'informatique de la Caisse de compensation du Jura, qui traite des assurances sociales (AVS-AI et allocations familiales) du canton, Daniel Hubleur aurait pu dormir sur ses lauriers une fois ses applications de son service terminées. Ce n'est pas le genre de cet Ajoulot tenace, installé au Cerneux-Godat, qui aime à relever



Daniel Hubleur, directeur de Globaz SA (à gauche), présente à Jacques Bassang, maire du Noirmont (debout à l'arrière-plan), un des programmes développés par son équipe.

PHOTO GOGNIAT

les défis et les combats, comme on l'a vu dans certaines circonstances lorsqu'il était député au Parlement jurassien. Il développe un premier logiciel pour l'Assurance immobilière du Jura. Ses applications en matière d'AVS-AI intéressent Neuchâtel, Berne, Vaud et Genève pour gagner tous les cantons latins, puis la Confédération. Il gagne les grandes régies. Ce sont 26 personnes hautement qualifiées qui travaillent au

jour d'hui au Noirmont dans les anciens locaux de l'entreprise horlogère Ciny.

Un tournant

Alors pourquoi créer aujourd'hui Globaz, une société privée? « Cette privatisation ne procède pas d'un effet de mode, mais d'un authentique souci d'efficacité », précise Daniel Hubleur. Son service a atteint une taille critique et il ne travaille qu'à raison de 10% pour la Caisse de compensation du

Jura. Comme l'indique Christophe Aubry, directeur de cette caisse, Daniel Hubleur va garder un pied dans cette institution, mais il va surtout s'occuper de Globaz, une société anonyme dotée de 800.000 francs, la Caisse de compensation en étant quasi l'actionnaire unique, mais il n'exclut pas une ouverture participative aux principaux clients. Globaz aura donc les coudées franches pour poursuivre son développement dans les logiciels liés aux assurances sociales, conquérir de nouveaux marchés (c'est la bagarre actuellement autour des nombreuses caisses AVS existantes), s'approcher des assurances immobilières... La société sera libre pour suivre le rythme effréné de l'évolution technique. « Une telle évolution n'aurait pas été possible sans l'éclatement de Swisscom et des prix pratiqués favorables aux seules zones centre. Cet éclatement permet l'émergence de zones périphériques », souligne l'informaticien des Bois. Ce dont s'est réjoui hier le maire du Noirmont, Jacques Bassang, qui a salué la naissance de cette nouvelle société née dans une entreprise horlogère défunte. Tout un symbole! /MGO

JUSTICE

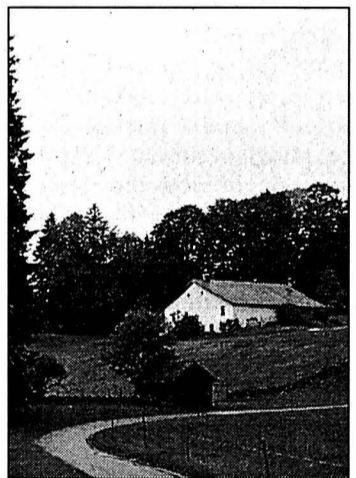
Six mois pour des abus de confiance

Porrentruy, le Tribunal de première instance a condamné à six mois de prison avec sursis pendant trois ans un expert en automobiles, septuagénaire, reconnu coupable d'abus de confiance commis au détriment de trois acheteurs étrangers et d'un Suisse, pour un montant de 350.000 deutschmarks (DM). Le coupable devra payer 2500 francs de frais de justice. Les faits se sont produits en 1995. L'expert, faisant l'intermédiaire entre acheteurs et vendeurs d'automobiles Mercedes, a perçu des acomptes qu'il n'a pas restitués quand les ventes ont été annulées. Le prévenu n'a rendu que 15.000 DM à l'acheteur suisse. Les autres clients n'ont pas été dédommagés et ont porté plainte. Le tribunal n'a pas retenu la prévention d'escroquerie. Comme il est déjà titulaire d'actes de défaut de biens se montant à 6 millions de francs après une faillite et diverses autres mauvaises affaires antérieures, le juge a assorti ses considérants d'une recommandation: cesser toute activité commerciale et se consacrer désormais au rôle de grand-père... /vig

La ferme de la Theurillatte fait l'objet d'un vote serré

Les Breuleux ■ Deux cents citoyens du village se sont déplacés pour cet objet très sensible

Ce n'est pas un hasard si 200 citoyens étaient présents hier soir lors de l'assemblée de commune des Breuleux. L'enjeu tenait dans



La Theurillatte a finalement trouvé preneur. PHOTO A

la vente de la ferme de la Theurillatte, noble ferme de 1703, qui trône sur le haut du village et qui a fait l'objet de nombre de rebondissements depuis que la commune entend la vendre. C'est finalement le souverain qui a eu le dernier mot hier soir. Cinq amateurs, deux du village des Breuleux et trois de l'extérieur, ont fait des offres qui variaient de 89.000 à 250.000 francs, sachant que l'estimation mettait ce domaine (avec 2400 m²) à 170.000 francs. La commune posait cinq conditions pour faire acte de candidature: venir habiter la commune, respecter le bâtiment ancien, réaliser les travaux de rénovation dans un certain délai, ne pas vendre à un résident secondaire et supporter le bétail aux alentours. A

ces vœux pie, l'assemblée a ajouté un sixième point: en cas de revente dans les 10 ans, un droit de préemption de la part de la commune. A relever que le Conseil communal donnait son appui aux deux prétendants du lieu. Un vote à l'américaine s'engageait. En effet, il fallait la majorité absolue (101 voix) pour l'emporter avec élimination à chaque tour d'un candidat. Au premier tour, les deux candidats breulotiers étaient précédés par un citoyen de la Chaux-des-Breuleux. Au second tour, un candidat breulotier était éliminé. Restaient en lice Pierre et Elisabeth Baume (ancienne présidente du Parlement) qui, au score final, l'ont emporté sur Vincent Membrez (120 voix contre 80). /MGO

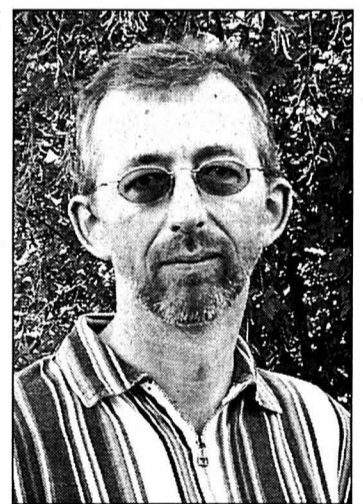
Nouveau médecin-chef nommé au CJRC du Noirmont

Cardiologie ■ Le Dr Roger Weber succédera l'an prochain au Dr Jean-Pierre Maeder

Le conseil d'administration du CJRC (Centre jurassien de réadaptation-cardio-vasculaire) du Noirmont a choisi hier le successeur du Dr Jean-Pierre Maeder, médecin-chef de l'établissement depuis sa création. Il a désigné le Dr Roger Weber en qualité de médecin-chef, qui entrera en fonction début 2002. Agé de 43 ans, marié et père de deux enfants, domicilié aux Breuleux, le futur médecin-chef connaît bien l'institution du Noirmont puisqu'il y officie en qualité de médecin-chef adjoint depuis l'automne 1996. Spécialiste FMH en médecine interne et en cardiologie, il est de plus titulaire d'un doctorat en médecine. Diplômé en médecine de l'Université de Genève, Roger

Weber a déjà effectué un stage au CJRC en 1988. Il a ensuite effectué une année de perfectionnement en psychiatrie à la clinique de Bellelay avant de retourner à Genève pour se spécialiser en cardiologie. De part son travail comme ancien chef de clinique à l'hôpital de la Tour, à Genève, et au Chuv, il est l'auteur de plusieurs publications scientifiques. Il est notamment président depuis une année du groupe de travail de la Société suisse de cardiologie et contribue, en outre, activement à la formation des médecins dans le domaine de la cardiologie et la prévention en animant des séminaires régionaux et nationaux. Il pourra compter dans ses fonctions sur une équipe compétente et le soutien du

Dr Jean-Pierre Maeder, qui restera actif à temps partiel au sein du CJRC. /MGO



Le Dr Roger Weber prendra ses fonctions au début 2002. PHOTO SP

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Ambulances de Saignelégier: 144 ou 952 12 12.
- Médecins: en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 952 12 12.
- Pharmacie des Franches-Montagnes: service de garde, 951 12 03 et 951 12 01 pour tout renseignement.
- Dépannages Centrale, 955 14 12.
- Taxis: piquet de nuit 951 21 18.

CENTRE DE LOISIRS

- Piscine: lu 13h30-21h, ma-ve 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 951 24 74.

BIBLIOTHÈQUE

- Le Noirmont: lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30.

LUDOTHÈQUES

- Saignelégier (Hôtel de ville): ma 15h30-17h30. Dernier je du mois de 18-19h. Les Bois (salle de gymnastique): le 1er lundi du mois 14h30-17h30. Les Genevez (école): le 2e mercredi du mois 13h30-14h30. Le Noirmont (nouveau collège): ma 15-17h. Les Breuleux (école primaire): le 4e mercredi du mois 13h30-16h30. Fermés pendant les vacances scolaires.

EN BREF

POLLUTION ■ Truites mortes dans la Sorne. L'Office des eaux a été informé lundi soir de la présence de truites mortes dans la Sorne. Une soixantaine de poissons ont été récupérés entre lundi soir et hier matin entre le camping de Delémont et l'entreprise Wenger. Une enquête est en cours pour retrouver les responsables de cette pollution. /mgo

MONTFAUCON ■ Départ de l'abbé Mitendo. Arrivé aux Franches-Montagnes en 1998 et nommé dans l'équipe pas-

soutenu sa thèse de doctorat en décrochant une mention «Summa cum laude». Sa thèse s'intitule «Vers une sacramentalité du système matrimonial africain». /réd-sic

SAINT-URSANNE ■ Institut européen en vue? Dans le dernier «Reflets du Clos du Doubs», qui sort de presse, Tedesco évoque le projet de créer dans la cité médiévale du bord du Doubs un Institut européen des sciences humaines sous forme d'université. Le cadre et le calme s'y prêtent. Le projet implique la

collaboration d'excellents professeurs de référence internationale. La direction pédagogique serait assurée par le professeur Cyril Irapour. L'institut vise à organiser des congrès, des universités d'été, d'automne et d'hiver. /mgo

BASSE-COURT ■ Travaux sur la jonction de l'A16. En raison de travaux d'assainissement et de revêtement, la route de jonction entre Bassecourt et la Transjurane sera fermée à la circulation depuis ce matin et jusqu'à vendredi matin. /mgo

LES CINÉMAS À LA CHAUX-DE-FONDS

EDEN 913 13 79

CROCODILE DUNDEE À LOS ANGELES
V.F. 16 h 30, 18 h 30.
Pour tous. 2^e semaine.
De Simon Wincer. Avec Paul Hogan, Linda Kozlowski, Jere Burns.
Mike «Crocodile» Dundee doit «émigrer» à L.A. Le dépaysement va vite se faire sentir... Une comédie incontournable!

EDEN 913 13 79

MORTELE SAINT-VALENTIN
V.F. 20 h 35.
Vendredi et samedi 23 h.
16 ans. 2^e semaine.
De James Blanks. Avec David Boreanaz, Denise Richards, Marley Shelton.
Des années auparavant, ils se sont moqués de sa timidité. Depuis, il a eu le temps de méditer sa revanche...

PLAZA 916 13 55

TOMB RAIDER
V.F. 15 h 30, 18 h, 20 h 30.
Vendredi et samedi 23 h.
12 ans. 2^e semaine.
De Simon West. Avec Angelina Jolie, Lain Glen, Daniel Greg.
La belle Lara Croft a hérité d'une mystérieuse horloge que convoite une organisation secrète. Action et aventure au menu!

SCALA 1 916 13 66

SHREK
V.F. 14 h, 16 h 15, 20 h 30.
Pour tous. Première suisse.
De Andrew Adamson et Vicky Jenson.
Génial dessin animé pour les grands et les petits où tous les mythes sont revisités. Attention aux fous rires!...

SCALA 1 916 13 66

MALENA
V.O. it., s.-t. fr./all. 18 h 15.
12 ans. 3^e semaine.
De Giuseppe Tornatore. Avec Monica Bellucci, Giuseppe Sulfaro, Luciano Federico.
En 1940, alors que l'Italie entre en guerre, il est heureux car il vient de recevoir son premier vélo et est tombé amoureux.
DERNIERS JOURS

Votre programme cinéma sur internet www.limpartial.ch

SCALA 2 916 13 66

LE FABULEUX DESTIN D'AMÉLIE POULAIN
V.F. 14 h 30, 17 h 30.
Pour tous. 11^e semaine.
De Jean-Pierre Jeunet. Avec Audrey Tautou, Mathieu Kassovitz, Raphaël Poulain. Il était une fois Amélie, une jeune fille qui voulait faire le bien autour d'elle... Un film qui remplit de bonheur!
DERNIERS JOURS

SCALA 2 916 13 66

PEARL HARBOR
V.F. 20 h.
12 ans. 5^e semaine.
De Michael Bay. Avec Ben Affleck, Hartnett Josh, Kate Beckinsale.
Leur histoire d'amour va être bouleversée par l'intrusion de la guerre. Une reconstruction fabuleuse, à couper le souffle!
DERNIERS JOURS

SCALA 3 916 13 66

POKÉMON 3
V.F. 14 h, 16 h 15.
Pour tous. 4^e semaine.
De Michael Haigney.
Le professeur Hale, grand spécialiste des Pokémon a disparu. Sa fille va faire appel à de mystérieux Pokémon pour l'aider...
DERNIERS JOURS

SCALA 3 916 13 66

LES PORTES DE LA GLOIRE
V.F. 18 h 15, 20 h 15.
12 ans. Première suisse.
De Christian Merret-Palmair. Avec Benoit Poelvoorde, Michel Duchaussoy, Etienne Chicot.
Comédie grinçante, où l'on débarque dans le monde d'un vendeur à domicile qui en vient à fourger n'importe quoi...

ABC 967 90 42

CHANSONS DU 2^e ÉTAGE
V.O. suédoise, s.-t. fr./all., sans extra. 20 h 45. 12 ans.
Ire vision - Programmation d'été.
De Roy Andersson. Avec Lars Nordh, Stefan Larsson, Sten Andersson, Lucio Vucino
Fils bâtard de Tati et de Buñuel, le cinéaste nous offre un film-ovni, mélangeant trivial et divin, prosaïque et poétique.

LES CINÉMAS DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL

■ **APOLLO 1,2,3** (710 10 33)
SHREK. 14h-16h15-18h30-20h45. Pour tous. Première suisse. De A. Adamson et V. Jenson.

POKÉMON 3. 14h-16h. Pour tous. 4^eme semaine. De M. Haigney.

LE FABULEUX DESTIN D'AMÉLIE POULAIN. 18h-20h30. Pour tous. 11^eme semaine. De J.-P. Jeunet.

CROCODILE DUNDEE À LOS ANGELES. 14h-16h15-18h30-20h45. Pour tous. 2^eme semaine. De S. Wincer.

MORTELE SAINT-VALENTIN. 20h45. 16 ans. 2^eme semaine. De J. Blanks.

■ **ARCADES** (710 10 44)
PEARL HARBOR. 16h-20h. 12 ans. 5^eme semaine. De M. Bay.

■ **BIO** (710 10 55)
MALENA. 15h30-18h-20h30 (VO st. fr/all.). 12 ans. 3^eme semaine. De G. Tornatore.

■ **PALACE** (710 10 66)
TOMB RAIDER. 15h30-18h-20h30. 12 ans. 2^eme semaine. De S. West.

■ **REX** (710 10 77)
CONSPIRACY.COM (ANTI-TRUST). 16h-20h30. 16 ans. Première suisse. De P. Howitt.

THOMAS EST AMOUREUX. 18h15. 16 ans. 2^eme semaine. De P.-P. Renders.

■ **STUDIO** (710 10 88)
LA BOÎTE. 16h-18h30-20h45. 12 ans. Première suisse. De C. Zidi.

BÉVILARD

■ **PALACE**
Vacances annuelles jusqu'au mois d'août.

LES BREULEUX

■ **LUX**
Vacances annuelles jusqu'au 16 août.

MOUTIER

■ **LE CINOCHÉ**
Relâche.

LE NOIRMONT

■ **CINÉLUCARNE** (953 11 84)
CHOCOLAT. Je 20h30, ve 21h, di 20h30. 12 ans. De L. Haalström.

SAINT-IMIER

■ **ESPACE NOIR** (941 35 35)
Relâche.

TAVANNES

■ **CINÉMA ROYAL**
Relâche.

TRAMELAN

■ **CINÉMATOGAPHE** (487 45 61)
LES CHEMINS DE LA DIGNITÉ. Me 20h, ve 20h30, sa 21h, di 17h. 12 ans. De G. Tillman Jr.

MON PÈRE (Il m'a sauvé la vie). Je 20h, sa 18h, di 20h. 14 ans. De J. Giovanni.

À VISITER DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS 12h30/16h30-19h, jusqu'à 8.7.

BOIS-DU-PETIT-CHÂTEAU.
Tous les jours de 8-19h (été) ou 17h (hiver). Vivarium: 9-12h/14-18h (été) ou 17h (hiver).

LE LOCLE

MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Individuels: tous les jours 10-17h30. Visites guidées prévues à 10h15, 11h45, 13h15, 14h45, 16h15. Groupes toute l'année sur réserv. au 931 89 89. Jusqu'à 31.10.

BELLELAV

ABBATIALE. Gravures de Catherine Bolle. Tous les jours 10-12h/14-18h. Jusqu'à 2.9.

DELEMONT

FONDATION ANNE ET ROBERT BLOCH (FARB). Dessins, aquelles et objets. Ma-di 16-18h, sa 10-12h30. Jusqu'à 19.8.

LE NOIRMONT

FONDATION SUR-LA-VELLE/ANCIENNE ÉGLISE. Œuvres récentes de Jean-Claude Prêtre. Me-di 14-18h. Jusqu'à 29.8.

LES PONTS-DE-MARTEL

FROMAGERIE. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

TRAMELAN

CIP. Peintures de Claudine Houriet. Lu-ve 8-18h, sa/di 14-17h. Jusqu'à 6.7.

NEUCHÂTEL

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE. «Ferveur hindoue», photographies de Jean-Marc Payot, lu-ve 8-20h, sa 8-17h, jusqu'à 10.9. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau», me/sa 14-17h, ou sur rdv. 717 73 00.

HOMES DES CHARMETTES. «A travers la saison», peinture à la cire de Béatrice Pozzo-Cao, Le Landeron. Lu-di 8-22h. Jusqu'à 6.7.

JARDIN BOTANIQUE. Parc et serres ouverts tous les jours 9-20h. Serres fermées le lundi.

BOUDRY

À LA TOUR DE PIERRE/CAVEAU DE DÉGUSTATION DES VINS. Huiles et aquarelles de Mercedes Corradi, de Neuchâtel. Ve/sa 17h-20h30, di 11h-

12h30/16h30-19h, jusqu'à 8.7.

LA PASSE. Créations de Walli Kepner, céramiste et Dominique Humblot, sculpteur. Tous les jeudis 18-20h, ainsi que lors des différentes manifestations et sur rdv au 841 51 76. Jusqu'à 7.7.

COLOMBIER

CHÂTEAU. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouverts du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30. Jusqu'à 31.10.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

LE LOUVERAIN. Peintures à l'huile de Claudine Klay. Jusqu'à 19.8.

PAPILIORAMA/NOCTURAMA. Tous les jours 10-18h.

SAINT-SULPICE

VAPEUR VAL-DE-TRAVERS. Visites du dépôt, tous les samedis 9-17h et sur demande, tél/fax 751 38 07.

TRAKERS

MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Groupes: visites toute l'année, toute la journée, sur réservation. Renseignements/réervations: 863 30 10, E-mail: hote-laigle@bluewin.ch. Individuels: tous les jours à 10h et 14h (en juillet-août, visites supplémentaires selon affluence à 12h et 16h). Café des Mines: tous les jours de 9h30 à 17h30. Le soir, ouvert dès 15 personnes sur réservation.

VAUMARCUS

ARTESPACE DANS LE SITE DU CHÂTEAU. Fondation Marc Jurt, Centre de documentation sur l'estampe «Pas de semaine sans traces», Marc Jurt, gravures. Lu-di 11h30-18h, ve/sa jusqu'à 20h. Rens. 836 36 21. COUR ET CHEMIN HISTORIQUE DU CHÂTEAU. «Je t'aime encore», sculptures d'Alain Schaller. Me-di 11h30-18h, ve/sa jusqu'à 20h. Jusqu'à 31.10.

LES MUSÉES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. «Charles Humbert 1891-1958, tradition et modernité», jusqu'au 26.8. «Regards sur la musique», accrochage d'œuvres de la collection ayant pour thème la musique..., jusqu'au 26.8. Et les collections permanentes: art neuchâtelois, suisse et international (19^e et 20^e siècles). Collection René et Madeleine Junod (Liotard, Constatbe, Delacroix, Van Gogh etc.). Ma-di 10-18h. Dimanche matin entrée libre.

MUSÉE D'HISTOIRE. «Nouvelles acquisitions: esquisse d'une collection permanente renouvelée», jusqu'au 2.9. Et les collections permanentes. Ma-ve 14-17h, sa 14-18h, di 10-18h. Dimanche entrée libre jusqu'à 14h.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. «Regards vers l'intérieur», jusqu'au 2.9. Et les collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h, di 10-12h/14-17h. Entrée libre.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Des «Horloges insolites» seront exposées en état de marche sur le promontoire du Musée, jusqu'au 14.10. Ma-di 10-18h.

MUSÉE PAYSAN ET ARTISANAL. «Gentiana lutea, qui est tu?» Ma-sa 14-17h, di 10-12h/14-17h. Jusqu'à 24.2.02.

LE LOCLE

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. Expo sur la «calligraphie traditionnelle et calligraphie expérimentale», jusqu'au 18.8. Et les collections permanentes. Ma-di 14-17h.

MUSÉE D'HORLOGERIE. Château des Monts. «Philatélie et Mesure du Temps». 144 planches de timbres, flammes postales et effigies qui racontent l'histoire de l'horlogerie et de la mesure du temps à travers la philatélie. Une découverte enrichissante d'une rare beauté, jusqu'à 31.10. Ma-di 10h-17h.

LA SAGNE

MUSÉE RÉGIONAL. Maison communale. Chambre neuchâtoise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

DELEMONT

MUSÉE JURASSIEN D'ART ET D'HISTOIRE. «Pygmées, d'un regard à l'autre», jusqu'au 12.8. Ma-di 14-17h. Visites hors de ces plages horaires possibles pour groupe uniquement et sur rdv. Rens. au 422 80 77.

SAINT-SULPICE

VAPEUR VAL-DE-TRAVERS. Visites du dépôt, tous les samedis 9-17h et sur demande, tél/fax 751 38 07.

LES GENEVEYS

MUSÉE RURAL JURASSIEN. Rens. 484 00 80, fax 484 00 81.

MOUTIER

MUSÉE DU TOUR AUTOMATIQUE ET D'HISTOIRE. Lu-ve 14-17h, ainsi que sur dem. tel/fax 493 68 47.

MUSÉE JURASSIEN DES ARTS. Me 16-20h, je-di 14-18h.

MURIAUX

MUSÉE DE L'AUTOMOBILE. Lu-sa 10-12h/13h30-18h, di 10-18h. Jusqu'à 31.10.

PORRENTREUY

MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU. Peintures acryliques sur toiles et esquisses, de René Myrha. Ma-di 14-17h. Jusqu'à 19.8.

SAINTE-IMIER

MUSÉE DE MINÉRAUX (PASSAGE CENTRAL 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02.

VILLERS-LE-LAC

MUSÉE DE LA MONTRE. Me-di 10-12h/14-18h. (Juillet et août ouvert tous les jours). Ouvert sur réserv. dès 10 personnes au 06 071 574 91 ou 03 816 819 90.

NEUCHÂTEL

CENTRE DÜRRENMATT. «Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre». Jusqu'au 31.12. Me-di 11-17h (en été jeudi jusqu'à 21h). Visites guidées sur réservation.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE. Expo «strates-illusion» (installations photographiques de Marc Vanappelghem et photographies de Xavier Voirol), jusqu'au 2.9. «La grande illusion», jusqu'au 21.10. Ma-di 10-18h.

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE. «Boîtes de temps», regards anthropologiques sur quelques montres, jusqu'à 15.7. «La grande illusion». Jusqu'au 21.10. Ma-di 10-18h.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. «Oiseaux des villes», aquarelles de Blaise Mulhauser, jusqu'au 8.7. «La grande illusion», jusqu'au 21.10. Ma-di 10-18h.

MUSÉE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Fermé.

BOUDRY

MUSÉE DE L'AREUSE. Di 14-18h ou sur demande au 846 19 16.

MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN. «Entre peintures et vignes», de Jean-Daniel Des-sarzin. Me-di 14-17h. Jusqu'à 15.8.

CERNIER

MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du 19^eme siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.

LE LANDERON

MUSÉE DE L'HÔTEL-DE-VILLE. Sa/di 15h30-17h30.

LES MOTS CROISÉS DU JOUR No 1011

Horizontalement: 1. Un qui n'a plus rien à perdre. 2. Maux aveuglants. 3. Ça ne vaut vraiment rien de rien! 4. Mousse rafraîchissante - Mise en mémoire. 5. Fleur - Un qui est toujours au troisième rang. 6. Possessif - Traces de coups. 7. Fournitures - Pronom personnel. 8. Un jeunot très à la mode - Note. 9. Indicateur de matière ou de lieu - L'important, c'est de bien le négocier. 10. Une manière de prendre des repères. 11. Un tel paradis a été perdu. Verticalement: 1. Une manière d'aller en chaloupant. 2. Plein de compassion - Matière à cannage. 3. Charcuterie traitée - Bords de mer. 4. Tricotages - Le saut du lit. 5. Lac d'outre-mer - On n'en vera jamais les limites... 6. Bruit malvenu à table - Les autres - Petites eaux. 7. Cloporte des eaux - Bon pour la glisse. 8. Le jouet du hasard - Pour un bon service, il est prêt à payer. 9. Grossièrement charpentée - Age planétaire.

1	2	3	4	5	6	7	8	9

Solution dans une prochaine édition

Solution du numéro 1010
Horizontalement: 1. Flammèche. 2. Re - Ça. 3. Sac - Drupe. 4. Traceuses. 5. Indic - Et. 6. Vielle - It. 7. ACS - Imita. 8. La - Ace - In. 9. Suçon. 10. Ecot - NE. 11. Receveuse. Verticalement: 1. Festivalier. 2. Arnica - Ce. 3. Arcades - Toc. 4. Me - Cil - Té. 5. Déclics. 6. Ecu - Emeute. 7. Cause. 8. Pétitions. 9. Eres - Tannée.

valable dès le 04.07.01

primo visavis



Vin rosé du Valais
Germidor
1999/2000
•Dôle Blanche
•Oeil-de-Perdrix

Vins de Californie
Stony Brook
1999
•Cabernet Sauvignon
•Chardonnay

75 cl **8.95** 75 cl **10.50**

Nectarines
succulentes d'Italie

Panier 1 kg
2.40

Barilla

tous les emballages bleu
500 g **1.50**

- Kronenbourg 1664** Bière 6x25 cl **5.25**
- Jacobs Mastro Lorenzo** en grains 500 g **5.75**
- Milka** •Lait de la montagne •Noisette •Taches de vache •Raisin-noisette TRIO 3x100 g **3.30**
- Uncle Ben's Riz** 900 g + 20% gratuit 1080 g **3.60**
- Sauces Barilla** •Arrabbiata •Basilic •Herbes •Napolitana 400 g **2.40**
- Douche Rexona** DUO 2x250 ml **5.95**
- Mousse à raser Nivea** •Normale DUO 2x200 ml **5.95**
•Sensitive DUO 2x200 ml **6.95**
- Dentifrice Signal** •Fluor •Gel DUO 2x75 ml **4.95**
•White System •Integral DUO 2x75 ml **5.95**

Melons Galia doux d'Espagne pièce **2.30**

Pommes de terre nouvelles suisses kg **1.70**

Toni

Crème entière UHT 1/4 litre **2.10**

Emmental doux 48% MG/ES 100 g **1.60**

Emmi Energy Milk 3,3 dl **1.20**

Cristalp •gazéifiée •non gazéifiée 6x 1,5 litre **3.90**

Bounty Garfield 6+2 rouleaux **8.50**

Thomy Dressing •French •French light •Italian •Gourmet 7 dl **2.60**

Kellogg's •Corn Flakes 375 g **2.50**
•Smacks **3.80**

Cantadou 125 g **2.95**

Mélange de grillade Saucisse à rôtir fête des enfants 200g, Cervelas grill 2x140g, Schübli grill 2x140g, Saucisses grill pour les enfants 4x50g 960 g **9.90**

Jambon cru Barquette, en tranches 100 g **5.60**

Calgon •Ultra 2 protections, 500 g, •17 Tabs 2 protections, 272 g **9.95**

SPECTACLES-LOISIRS



du 4 juillet au 19 août 2001
FESTIVAL INDOOR II
des premières visions, des classiques des reprises... à découvrir... bon été!
relâche les lundis et mardis
merci de consulter le memento cinéma

cette semaine
CHANSONS DU 2ème ÉTAGE
de Roy Andersson
me ve et di à 20h45
1ère vision



LA CHAMBRE DES MAGICIENNES
de Claude Miller
je et sa à 20h45
reprise

VIRGIN SUICIDES
de Sofia Coppola
ve à 22h30
et sa à 18h30
reprise



LA COMTESSE AUX PIEDS NUS
de J. L. Mankiewicz
di à 20h45
classique

132-097377
SCALA 1
Tél. 916 13 66

EN GRANDE PREMIÈRE SUISSE

Chaque jour à 16h15 et 20h30.
Mer + dès samedi aussi à 14h
Pour tous

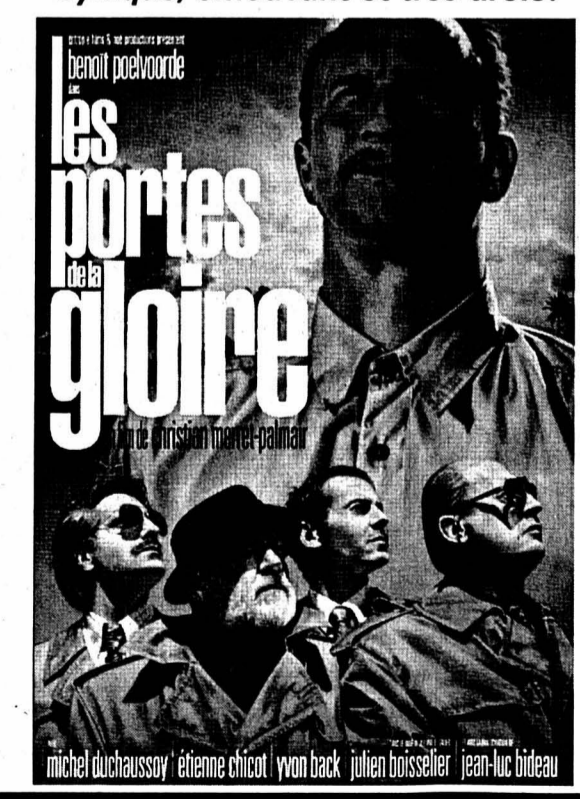
Une comédie pétillante et rafraîchissante pour petits et grands... vacanciers!



SCALA 3
Tél. 916 13 66

Chaque jour à 18h15 et 20h15.
12 ans

Comédie sur le monde des colporteurs, cynique, émouvant et très drôle!



FINANCE

CREDIT SUISSE

NOUVEAU: remboursement flexible.

Ne rêvez plus. Achetez!
Votre Crédit Privé au
0800 800 100

Conclusion directe: www.credit-suisse.ch/credit-prive
Exemple de tarif: montant net CHF 10'000.-, taux d'intérêt annuel effectif de 9,9% à 12,5%. Frais totaux pour 12 mois entre CHF 520.40 et CHF 652.40. Remboursement du montant net et des frais en 12 mensualités équivalentes.

L'annonce, reflet vivant du marché

Service des abonnements de L'Impartial:
032/911 23 11

Travail égal, salaire égal

Traitement ■ Malgré la loi sur l'égalité, il peut y avoir des différences. Mais elles doivent être pleinement argumentées

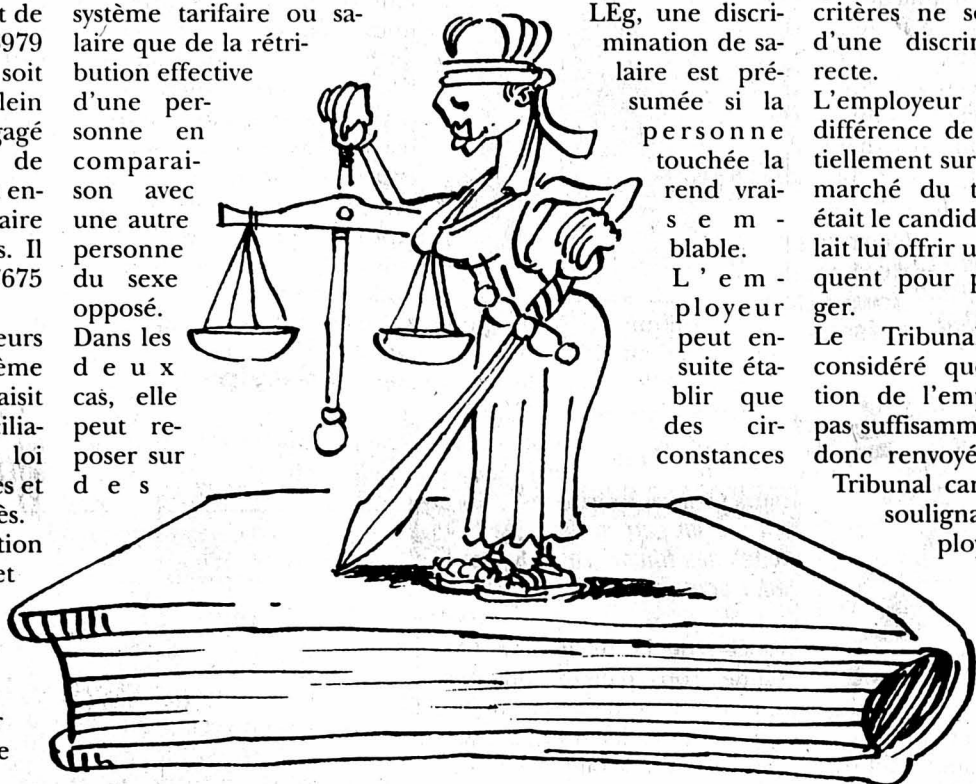
Par
Florence Grueter Heger
Service juridique SSEC

Sandra est engagée comme rédactrice auprès d'un quotidien. Son taux d'occupation est de 60%. Son salaire est de 3979 francs brut par mois, soit 6632 francs pour un plein temps. Thierry est engagé comme rédacteur peu de temps après Sandra. Il est engagé à 100% et son salaire initial est de 6700 francs. Il sera ensuite augmenté à 7675 francs. Sandra demande à plusieurs reprises de recevoir le même salaire que Thierry. Elle saisit même l'Office de conciliation conformément à la loi sur l'égalité entre hommes et femmes (LEg). Sans succès. Sandra ouvre une action contre son employeur et demande le paiement de la différence de salaire rétroactivement pour 5 ans et que son salaire soit calculé à partir du même salaire de base que celui de Thierry.

Depuis cinq ans

La LEg est entrée en vigueur le 1er juillet 1996; selon l'article 3, les employés et employées ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale et ils ne peuvent pas être discriminés directement

ou indirectement en raison de leur sexe. Une discrimination de salaire fondée sur le sexe peut résulter aussi bien d'un classement général de fonctions données dans le cadre d'un système tarifaire ou salaire que de la rétribution effective d'une personne en comparaison avec une autre personne du sexe opposé. Dans les deux cas, elle peut reposer sur des



critères directement ou indirectement discriminatoires. Si ces critères sont objectifs et neutres (et donc admissibles), il se peut qu'il y ait discrimination parce que leur application se fait de façon inconséquente au détriment d'un des deux sexes,

soit parce que le critère ne doit pas s'appliquer dans le cas d'espèce, soit encore parce que le critère n'influence l'appréciation du travail que dans certains cas.

Selon l'article 6 LEg, une discrimination de salaire est présumée si la personne touchée la rend vraisemblable. L'employeur peut ensuite établir que des circonstances

considérations sociales, comme les charges de famille ou l'âge, voire la conjoncture, peuvent également justifier une différence de rémunération. Mais il faut que l'application de ces critères ne soit pas source d'une discrimination indirecte.

L'employeur a justifié la différence de salaire essentiellement sur la situation du marché du travail: Thierry était le candidat idéal et il fallait lui offrir un salaire conséquent pour pouvoir l'engager.

Le Tribunal fédéral a considéré que l'argumentation de l'employeur n'était pas suffisamment étayée. Il a donc renvoyé le dossier au Tribunal cantonal, tout en soulignant que l'employeur doit s'efforcer de rétablir l'égalité des salaires aussi rapidement que possible, particulièrement si les différences de salaires sont dues à une position de négociations inégale. Une inégalité de salaire durable entre employés de sexes opposés ne peut donc pas répondre à un véritable besoin de l'entreprise. /FGH

objectives, sans effet discriminatoire en raison du sexe, justifie la différence de salaire, par exemple la formation, l'ancienneté, les qualifications, l'expérience, l'étendue du cahier des charges, le rendement ou les risques. Des

rennes de salaires sont dues à une position de négociations inégale. Une inégalité de salaire durable entre employés de sexes opposés ne peut donc pas répondre à un véritable besoin de l'entreprise. /FGH

Séparation: comment s'y prendre?

Femmes ■ Une brochure pour y voir clair dans la procédure

Lorsque deux conjoints se séparent d'un commun accord, il sera en tout temps possible de parvenir à un règlement de la séparation ou à la dissolution du ménage commun. En revanche, si les discussions ne mènent à aucun accord, les conjoints peuvent demander l'assistance du tribunal (mesures protectrices de l'union conjugale). Il peut également s'avérer utile, au moment où de graves difficultés surgissent au sein du couple, de faire appel, individuellement ou ensemble, à un centre de conseil conjugal ou familial, ou d'envisager une assistance thérapeutique.

Premières démarches

La femme qui souhaite se séparer de son mari peut conclure avec celui-ci une convention de séparation. Il s'agit d'un contrat dans lequel les époux conviennent de vivre séparés à l'avenir (éventuellement à titre temporaire). Ils y règlent également certains arrangements pour cette période.

Cette solution est adéquate si la relation avec le mari ne s'est pas trop dégradée et que la femme a une idée assez précise de la manière dont sera réglée la séparation. Il est vivement recommandé de conclure une convention de séparation écrite.

La femme peut aussi déposer au tribunal une requête de mesures protectrices de l'union conjugale (demande de règlement judiciaire de la séparation). Le juge tentera d'établir avec elle et avec le mari une convention de séparation. Il est possible qu'il prenne des décisions contre la volonté de l'une des parties. Une procédure de protection de l'union conjugale est adéquate si le mari refuse la séparation; si la femme ne se sent pas en mesure de conclure une convention seule avec son mari et si elle ne tient pas à s'adresser à un avocat; si la

femme et le mari ne parviennent pas à se mettre d'accord sur tous les éléments de la convention. Les mesures protectrices de l'union conjugale fixent les contributions d'entretien du conjoint et des enfants; règlent l'utilisation du logement de la famille et du mobilier de ménage; décident lequel des deux conjoints aura la garde des enfants et règle le droit de visite et de vacances de l'autre; ordonne que les finances du couple soient divulguées; limitent le pouvoir du mari de disposer de certains biens sans le consentement de la femme et, enfin, ordonnent la séparation de biens.

Dans le cas où la femme quitte le domicile conjugal sans avoir conclu de convention avec son mari et sans y être «autorisée» par le juge, cette manière de procéder n'a aucune influence sur les contributions d'entretien pendant la période de séparation ou lors d'un divorce ultérieur.

Cependant, pour que la femme soit assurée de recevoir effectivement les contributions d'entretien pour les enfants et, le cas échéant, pour elle-même, il faut entreprendre au plus vite l'une des démarches susmentionnées (convention de séparation ou requête de mesures protectrices de l'union conjugale). En ce qui concerne les enfants, il faudrait clairement régler les questions de la garde et du droit de visite. Cela contribue souvent à atténuer et à calmer la situation, ce qui est également très important pour les enfants.

Ces recommandations émanent de la brochure «Séparation et divorce», version adaptée au nouveau droit du divorce, publiée par Infra, Bollwerk 39, 3011 Berne (centre d'information et de consultation dirigé par des femmes pour les femmes). Elle comprend également de nombreux exemples pratiques (modèles de lettres notamment). /sp-réd

AU QUOTIDIEN

SOLEIL ■ Teint hâlé. Une mine ensoleillée, hâlée et satinée, qui n'en rêve pas à cette période de l'année? Afin que le rêve ne se transforme pas en cauchemar, car l'excès de soleil est néfaste à l'épiderme, Helena Rubinstein a inventé Golden Beauty. Une gamme d'auto-bronzants visage et corps, qui dore et unifie le teint avec beaucoup de ménagement. Pour celles qui préfèrent l'exposition directe au soleil, Golden Defense enrichi de vitamine garantit la protection

de la peau laquelle adopte, à la ville, la ligne de maquillage Golden Beauty. /sog



MAGAZINE ■ Les villes ont-elles un sexe? Chargées d'histoire ou capitales modernes de création récente, les cités du monde ont une âme, chacun s'accorde à le leur reconnaître. Pour la revue «abstract», qui débarque dans les kiosques, elles ont en outre un sexe. New York, Brasilia, Berlin et Le Caire font l'objet d'une analyse succincte dans le no 2 de cette publication qui entend informer, visuellement avant tout, sur le

mode de vie actuel. L'architecture en tête, suivie du design. Un beau produit. /sog

LUI ■ Toiletté et soigné. Fraîche et boisée, énergisante, la ligne Chrome, développée par Azzaro avec les laboratoires Clarins, s'adresse à tous les hommes soucieux de leur confort corporel, du rasage aux soins du visage. Vaporisé sur tout le corps, le spray hydrate et adoucit l'épiderme. /sog

LATV DU JOUR A voir dans quelques mois, TSR

Passez l'été avec Chloé!

Tournage ■ Dès le 18 juillet, Lignières servira de décor à «L'été de Chloé». Figurants bienvenus!

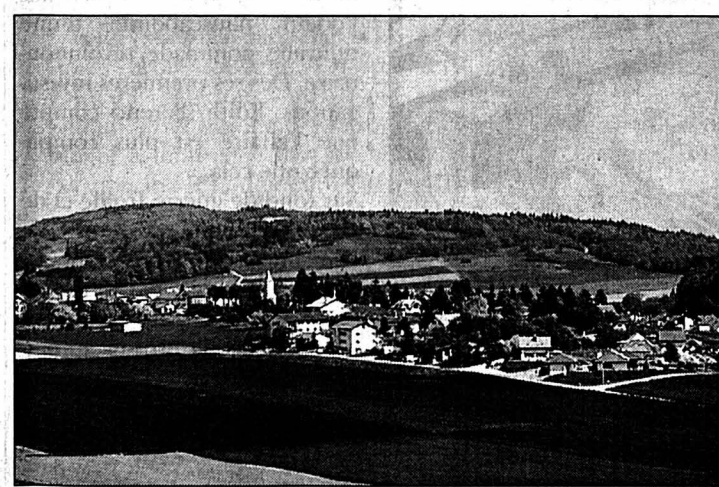
Par
Dominique Bosshard

Lignières, son concours hippique, son circuit automobile, serviront de décor au tournage d'un téléfilm coproduit par la TSR et France 3, dès le 18 juillet prochain. «L'histoire devait se situer dans une zone frontalière ou équivalente», explique Gérard Ruy, de Cab productions; mais c'est la nature même du paysage du plateau de Diesse qui nous a séduits». Une option qui a également débouché sur une collaboration avec Ciné Arc jurassien, un fonds régional d'aide à la production cinématographique mis en place par le producteur et

cinéaste neuchâtelois Jacques Sandoz. Le réalisateur Heikki Arekallio - il a travaillé maintes fois pour le compte de la TSR - et son équipe feront également halte à Bevaix et au Val-de-Travers.

Durant ces quatre semaines de tournage en terre neuchâteloise, les passionnés de cinéma auront l'occasion de laisser leur petite trace sur la pellicule, de s'immiscer dans un casting à forte coloration française: la production engage encore des figurants (voir ci-contre)! Les heureux élus feront un petit bout de chemin avec Chloé (Stéphane Caillard), 14 ans et passionnée d'équitation. La jeune fille compte bien,

d'ailleurs, mettre à profit ses vacances pour préparer un concours régional. Mais l'orage éclate dans cet été qui promettait d'être serein: le père de Chloé (Jean-Yves Berteloot) trompe sa femme (Elisabeth Vitali) avec la prof d'équitation (Valentina Vargas). Puis voici que la foudre s'abat sur le cœur de la jeune fille, qui tombe amoureuse d'un voyou de 17 ans. Mais, nous enseignons ce téléfilm, c'est à travers les épreuves que l'on mûrit: au terme de ses vacances, Chloé en aura fini avec le temps béni de l'enfance et de l'insouciance. «L'été de Chloé» est né sous la plume de Jacqueline Surchat, une Fribourgeoise ins-



Lignières, bientôt immortalisée sur la pellicule.

PHOTO MARCHON-A

tallée à Lausanne, dans le cadre de «Nous les Suisses», un atelier d'écriture placé sous l'égide de la TSR et de Focal. Diffusion prévue: fin de l'année sur la TSR, premier trimestre 2002 sur France 3. /DBO

Wanted: figurants! Avis aux acteurs en herbe: la production de «L'été de Chloé» cherche des figurants, tous

âges et tous sexes confondus, notamment dans la région de Lignières. Le tournage se déroulera du 18 juillet au 15 août prochains, le temps de figuration pouvant varier d'un demi-jour à deux journées. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au bureau communal de Lignières ou se renseigner par tél. au 032 751 74 70. Dernier délai: samedi 7 juillet. /dbo

ZAPPING

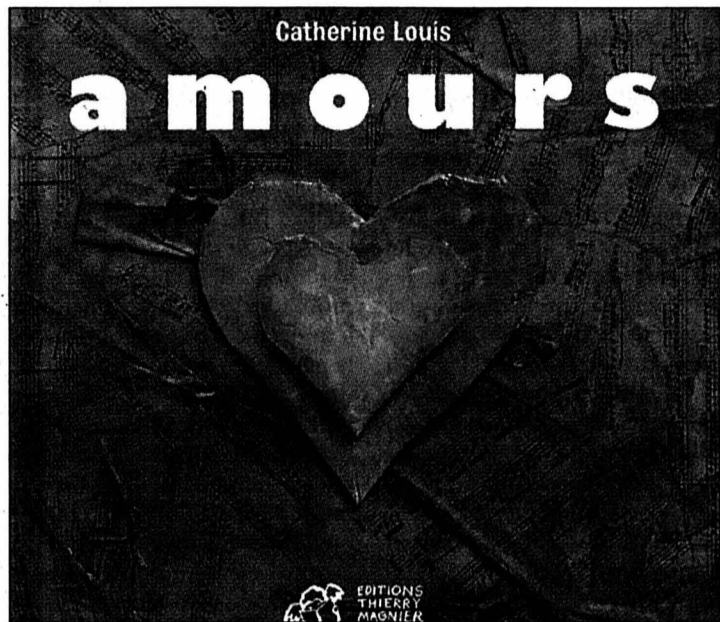
REPORTAGE ■ Côté Chaux-de-Fonds. A l'enseigne de «Tout en région», une équipe de la TSR est allée se promener dans les locaux de l'entreprise Corum, à La Chaux-de-Fonds. Consacré à Severin Wunderman, le sujet est le portrait d'un homme à travers son entreprise et de l'entreprise elle-même. Un reportage à découvrir sur TSR1, à 18h55. /sp-réd.

FICTION ■ Saga familiale.

Le petit écran emboîte le pas à l'été ce soir, avec le premier épisode de «Méditerranée», diffusé à 20h50 sur TF1. Cette saga en cinq volets, signée Henri Helman, relate les aventures des familles Vallebône et Lantosque. Sous les pins parasols, les oliviers, au milieu des champs de lavande et au son des cigales, les passions embrasent les cœurs. Une fresque qui s'inspire de la mythologie gréco-romaine. /sp-réd.

Sur la plage, les petits pavés

Rayon juniors ■ *Les vacances, quelle belle occasion de se ménager une plage... de lecture!*
Petite sélection, pour lire tout seul ou avec maman et papa



Bouffée d'amour. Elle et Lui, deux inconnus, sur un banc. Et voilà que, sans que l'on s'y attende, naît une émotion. Elle et Lui se sentent pousser des ailes. Premiers instants de la rencontre, qui explosent en petits tableaux joyeux, petite histoire d'«Amours», légère comme la brise printanière. Déployés par la Neuchâteloise Catherine Louis, ces sentiments naissants prennent un relief particulier, la créatrice ayant troqué ses pinceaux et ses crayons contre le bâton de

colle et les papiers. Un petit brin de fantaisie qui, lui aussi, met pleinement en valeur l'humour et le trait de l'illustratrice de la série des «Mamma mia!» /dbo
«Amours», Catherine Louis, éd. Thierry Magnier, 2001.

Drôles de canetons. Héros d'une série destinée aux tout-petits, Tromboline et Foulbazar, la sœur et le frère, ne sont jamais en mal d'aventures. Dans l'une d'elles, un petit Tom sort de sa coquille. Du

coup, les deux canards font généreusement déferler tous leurs jouets sur leur petit frère. Celui-ci en fera un usage pour le moins inhabituel... Drôlerie, imagination et simplicité du dessin caractérisent également les jeux de Tromboline et de son chien, les facéties de Foulbazar et de son chat... Mini, le format de ces albums est digne d'accompagner tous les déplacements de maman et de son bambin. /dbo

«Le petit frère» et «Le chien et le chat», Claude Ponti, éd. L'école des loisirs, 2001.



Ours mal léché. Asocial, revêche et menteur, Bradley s'est isolé au dernier rang de la classe. Aussi se montre-t-il très désagréable lorsque Jeff, un petit nouveau bourré de gentillesse, s'installe à côté de lui. Mais pour venir à bout de la méchanceté de Bradley, il faut



dra qu'une séduisante conseillère en éducation redouble d'effort. Les lecteurs en pré-adolescence s'identifieront sans peine à cet ours mal léché, qui vit – et surmonte – leurs propres tourments. /dbo
«Il y a un garçon dans les toilettes des filles», Louis Sachar, éd. L'école des loisirs, 2001.

Proche de la réalité. La baronne Cordopatri a toujours tenu tête à la mafia: pas question de lui céder ses quarante hectares d'olivieraie. Un courage qu'elle affiche au péril de sa vie, en témoigne le mur qui ceint sa vaste propriété, un mur criblé d'impacts de projectiles. Qui se risquerait à pré-

ter main forte à la vieille dame? Protégée par quelques hommes armés, elle est condamnée à récolter ses olives toute seule. Jusqu'au jour où un jeune Olivier, au nom prédestiné, se risque en terrain miné. Dédiciée au juge français Pierre Michel, qui paya de sa vie sa lutte contre le banditisme, cette histoire ancrée dans le sol de la Péninsule s'inspire de faits réels: un outil efficace pour éveiller la conscience des jeunes ados. /dbo

«L'huile d'olive ne meurt jamais», Sophie Chérier, éd. L'école des loisirs, 2001.

Grosse déprime. Dans la jungle, Sylvain le petit singe

déprime. «Mange-moi!», demande-t-il à Crocodile, dont l'intention se voit ainsi court-circuitée. Déconcerté, le redoutable prédateur se mue en consolateur: requinqué, le moral des troupes! Mais Sylvain rechute. Il supplie un autre dévoreur de petit singe qui, plutôt que de le croquer, met exergue les qualités uniques dont dame Nature l'a doté. Au terme de ses hauts et de ses bas, Sylvain finira par retrouver sa joie de vivre. Le dessin est superbe, la bouille du petit déprimé, irrésistible: de quoi faire craquer petits et grands! /dbo

«Mange-moi, s'il te plaît», Laurence Tichit, Philippe Puzin, éd. L'école des loisirs, 2001.



Christin et Goetzinger inventent le polar nostalgique

BD ■ *Plongée dans le Paris des années 50 qui découvre la DS, Bechet et la guerre froide*

Par Jean-Luc Maradan

La cinquantaine discrète, elle est la rescapée d'une époque où, à part Brecher et quelques (rares) autres exceptions, les femmes étaient tenues à l'écart de l'univers machiste des auteurs de bédé. Elle, c'est Annie Goetzinger. Il y a un quart de siècle, elle tenait la dragée haute à ses mâles collègues en animant régulièrement les pages des défunctes revues Pilote et Circus. Ses meilleures réalisations avaient alors pour titre «Felina», «La demoiselle de la légion d'honneur» – qui fit scandale à sa parution – ou «La diva et le Kriegspiel».

Les deux derniers nommés étaient déjà «scénarisés» par Pierre Christin, son actuel complice. Ecrivain, journaliste, musicien, ce stakhanoviste de la plume a œuvré pour les plus grands (Mézières, Bilal, Tardi, etc.). D'un album à l'autre, il marque son empreinte grâce à un ton particulier, teinté tout à tour de politique et de (science-)fiction. Ses premières collaborations avec Goetzinger n'ont pas échappé à cette tradition. Elles ont en outre permis à Madame Annie d'entrer dans le club fermé des auteurs pour «adultes»!

Aujourd'hui, leur collaboration se place sur un tout autre terrain: celui de la nostalgie. Avec L'Agence Hardy, ces deux presque contemporains nous font revisiter un Paris cher à leur cœur, celui de leur en-

fance. En plaçant le compteur à 1955, ils se situent à une période charnière entre modernisme et archaïsme. C'est ainsi que, à travers les planches de ce premier tome, «Le parfum disparu», on parle d'Europe 1, la nouvelle radio, ou de la DS, la voiture en vogue de Citroën.



Quant à la jeunesse, nouveau phénomène social, elle s'émancipe entre la Foire du trône et les concerts de Sydney Bechet à la Nation.

Passage du Rendez-Vous

D'emblée, ce polar nostalgique se veut résolument anticonformiste. Hardy est une femme, Edith. Elle n'est «plus toute jeune», mais encore très belle. Veuve d'un agent de change, elle ne se lamente pas sur son sort et a monté sa propre agence d'investigation. Son enseignement se trouve dans une arrière-cour du XIIIe arrondissement, le passage du Rendez-Vous. A deux pas, une ferme! C'est là que des émigrés italiens se sont installés. Edith y a trouvé son assistant, Vittorio, alias Victor, un adolescent postpubère, à

mille lieues des petites pépés ornant le bureau des privés classiques.

Cette première enquête nous emmène sur les traces d'un jeune chimiste qui a subitement disparu, Antoine Dubreuil. Son employeur, Lecauchois, producteur d'antiseptiques et de désinfectants industriels, soupçonne un coup de la concurrence. Dubreuil était en effet à deux doigts de mettre au point un parfum destiné à masquer l'odeur nauséabonde d'une nouvelle pommade révolutionnaire. Dès ses premières investigations, Edith se rend compte que l'affaire est plus compliquée que cela.

Sur fond de guerre froide et de IVe République, l'histoire de Christin oscille avec bonheur entre Simenon et John Le Carré. Fidèle à son habitude, il n'oublie pas de brosse au passage un portrait «politique» de la décennie. Le résultat est on ne peut plus réussi. Il faut cependant avouer que le dessin de Goetzinger y est pour beaucoup. Toujours influencée par le style Art nouveau, son univers graphique, tout en courbes et en douceur, distille un charme discret, mais diablement efficace. En particulier, son personnage d'Edith est tout simplement lumineux. Il éclaire chaque planche de sa présence. La sensibilité féminine vue par une femme et mise en scène par l'un des meilleurs scénaristes du moment. Qui dit mieux? /JLM
Agence Hardy, tome 1: «Le parfum disparu», Goetzinger et Christin, éd. Dargaud

Une bonne surprise sur PlayStation 2

Jeux vidéo ■ *«Escape from Monkey Island» est l'aventure la plus hilarante qui soit*

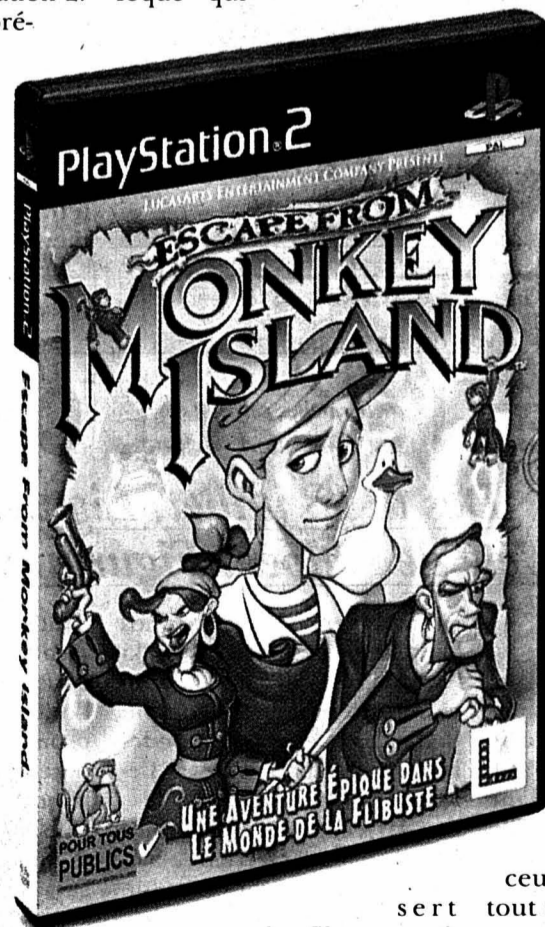
Destination estivale de choix proposée par Lucas Arts aux possesseurs d'une PlayStation 2: les Caraïbes et plus précisément «Monkey Island».

Les vieux briscards connaissent déjà cette fameuse île imaginaire: elle est le cadre, depuis plus de dix ans, des aventures les plus délirantes du jeu vidéo. Tout a commencé en 1990, lorsque Ron Gilbert a créé le personnage de Guybrush Threepwood, un apprenti pirate, qui devait percer les mystères d'une île: «The Secret of Monkey Island». Depuis, ce titre est devenu une référence du jeu d'aventure sur PC. L'idée est pourtant simple: on dirige un personnage pour le moins naïf et gaffeur (l'anti-héros parfait) dans un univers totalement décalé où il faut l'aider à résoudre une multitude d'énigmes aussi tordues que farfelues. Après trois aventures vécues sur PC, Guybrush Threepwood débarque aujourd'hui sur PlayStation 2 avec «Escape from Monkey Island» (alias «Monkey Island 4»).

Pas la peine de chercher un semblant de logique dans le scénario complètement loufoque qui

La suite n'est pas triste et la quête est longue: Guybrush devra visiter quatre îles envahies de singes et faire preuve de fantaisie pour mener à bien les innombrables missions qui l'attendent et dénicher tous les objets qui y sont cachés.

«Escape from Monkey Island» affiche des graphismes colorés, style dessin animé, dans un univers en 3D précalculé. Certains trouveront cette réalisation un peu vieillotte, mais lorsqu'on est plongé dans l'aventure on s'amuse vraiment beaucoup. La prise en main est d'une simplicité déconcertante. Un très bon jeu d'aventure qui séduira tous ceux qui cherchent avant tout à s'amuser. /PTI



sert de fil rouge à une succession d'énigmes et de missions plus délirantes les unes que les autres. L'humour est partout: dans les attitudes et les mimiques des personnages, dans les décors truffés de petits détails comiques, dans les dialogues entièrement et soigneusement post-synchronisés en français.

ENBREF

LEGO ■ Briques à l'oeil! Alexandre Richoz, de Marin, et David Sandoz, de La Chaux-de-Fonds, ont gagné la boîte «Lego Studios & Steven Spielberg Movie Maker», offerte – mercredi dernier – par Lego. Bravo! /réd

Tout va pour le mieux!

Hockey sur glace ■ Les actionnaires de HCC La Chaux-de-Fonds SA sont des dociles. Ils ont dit oui à tout. Il s'agira de s'accrocher ces prochains mois

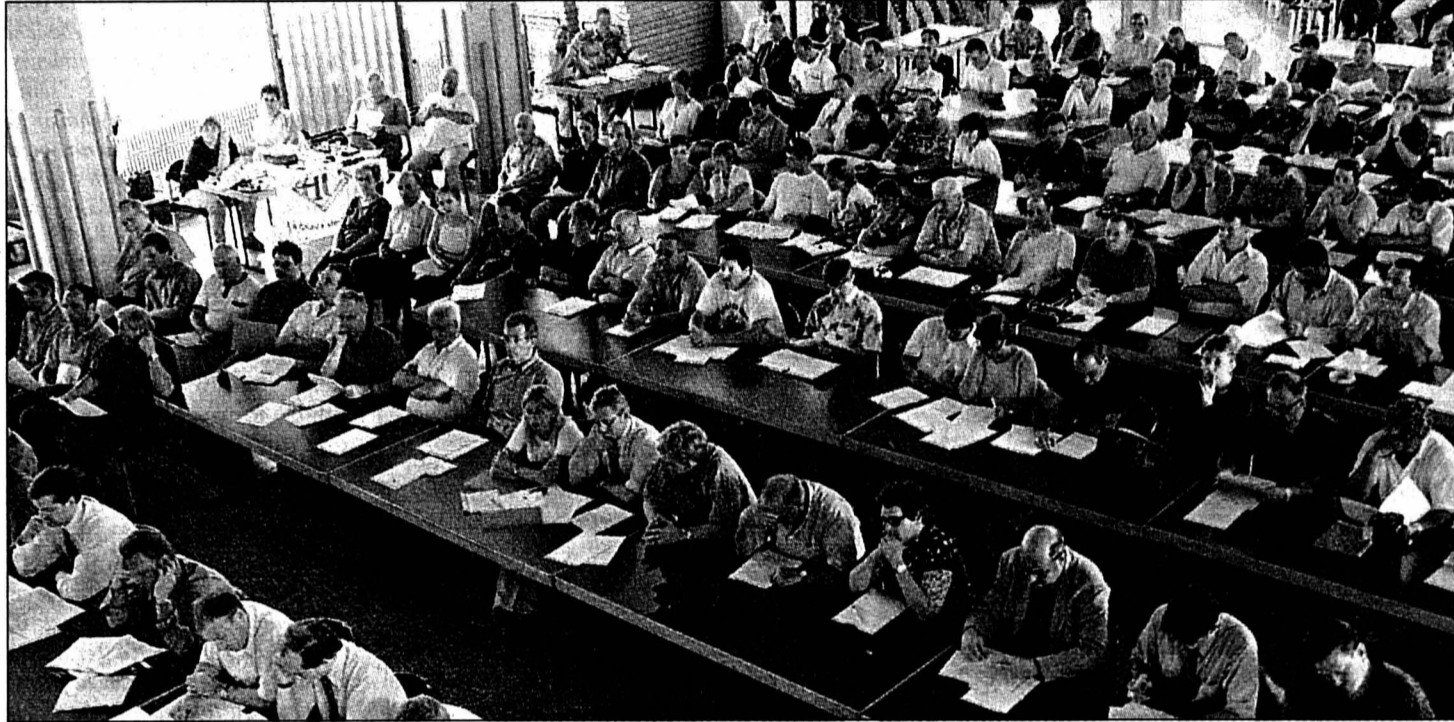
Par
**Jean-François Berdat
et Gérard Stegmüller**

Ruer dans les brancards? Ce n'est pas tellement le genre des 151 actionnaires représentant 3392 voix qui ont pris part hier soir à la Maison du Peuple à l'assemblée ordinaire des actionnaires de HCC La Chaux-de-Fonds SA. Le feu chez nous? Mais qu'est-ce qu'ils diraient, les gens! Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes! Les querelles de personnes, les erreurs du passé, une saison 2000-2001 catastrophique, des caisses vides? Que non. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes...

La seule fortune

Président démissionnaire du conseil d'administration, Jean-Jacques Miserez a d'emblée annoncé la couleur: pas question de règlement de comptes: «Nous répondrons à toutes les questions, mais l'on veut des débats sereins. Comme les rapports que nous allons vous livrer ce soir n'ont fait l'objet d'aucune consultation préalable, je pense que le club a été géré à la satisfaction générale.» Le dire est une chose, le croire une tout autre.

M. Miserez a néanmoins détaillé un exposé qui ne laisse planer aucun doute. Oui, des erreurs ont été commises. Par le staff technique, par la direction du club. Des joueurs n'ont pas répondu à l'attente placée en eux. L'as-



151 actionnaires ont soutenu le HCC hier soir à la Maison du Peuple.

PHOTO LEUENBERGER

sainissement de l'association a été traîné tel un boulet. La campagne d'abonnements n'a pas fonctionné comme désiré. Les gens ne sont pas accourus aux Mélézes. Moins d'entrées, moins de recettes ci et là, et notamment à la buvette. Au bout du compte, l'exercice 2000-2001 s'est soldé par une perte de 756.000 francs (4.634.000 francs de recettes, 5.390.000 francs de dépenses). En insistant, le trou est même supérieur de 370.000 francs, somme activée au bilan et représentant les «frais de formation». «La seule fortune du club» a encore déclaré Jean-Jacques Miserez.

La fiduciaire n'a pas caché que le HCC pourrait connaître de sérieux problèmes de trésorerie dans les mois à venir. La moitié du capital-actions et des réserves légales n'est plus couverte. Discussions techniques... En français dans le texte, le HCC est au bord de la faillite. La décharge au conseil d'administration a d'ailleurs fait l'objet d'une suspension de séance... de deux minutes, le temps pour les administrateurs de se réfugier derrière des arguments juridiques et statutaires. On n'en parle plus.

Noël applaudi

Le point 7 à l'ordre du jour proposait de réduire le capi-

tal-actions de 1.000.000 à 500.000 francs, histoire d'assurer le déficit de l'exercice écoulé. Dans la poche. Subtilité: la valeur nominale des actions passe de 100 à 50 francs. Déjà que lesdites actions ne valaient déjà plus rien dès le lendemain de leur émission... Point 7, toujours: l'assemblée a accepté une augmentation de capital à hauteur de 800.000 francs. Concrètement: 300.000 francs doivent être trouvés à raison de 50 francs par généreux donateur. La souscription est lancée. Son succès n'est de loin pas garanti.

Le manager Jacques Noël a ensuite pris la parole. Il a dévoilé les objectifs sur le plan

sportif. Il a été applaudi pour son travail pourtant littéralement «descendu» en coulisses par certains, Jean-Jacques Miserez en tête. L'objectif est ambitieux: jouer les premiers rôles. Le budget pour la prochaine saison est de 3.831.000 francs. «Il est impossible à réunir, a clamé un participant. Je vous souhaite bonne chance.»

Chaque membre du conseil d'administration s'est engagé à hauteur de 40.000 francs. Un conseil qui est par ailleurs passé de 13 à six membres. Le poste de président est toujours à repourvoir. Plus de deux heures de débats. Les prochains mois s'annoncent rudes. /GST

A y regarder de plus près, les similitudes sont frappantes... Entre ce HCC qui, aux yeux de certains «stratèges» devait tout balayer ou presque sur son passage et qui s'est retrouvé là où l'on sait, au terme d'un exercice calamiteux. On ne prêtera pas cet épithète peu glorieux aux assises qui se sont tenues hier au soir. En revanche, le dénouement en a pris quelques traits.

Similitudes

Comme toujours, ceux qui «savent» avaient brandi la menace de la révolution de palais. Ce palet que les stars n'étaient pas parvenues à propulser dans la cage lausannoise en avril dernier. Avec l'habileté qui avait caractérisé les hommes de qui vous savez, les maîtres de cérémonie ont «endormi» un auditoire qui n'a pas amorcé le moindre geste de révolte, la moindre tentative de rébellion. Et l'ordre du jour de défilé, selon un scénario écrit d'avance dès lors qu'il est nettement plus facile de dénoncer en petit comité que devant une assistance, fut-elle solidaire ou prétendue telle. Par un tour de passe-passe, le

capital-actions a donc été diminué de moitié, ce qui permettra d'avaler le déficit «monstrueux» de 756.000 francs sur lequel la saison passée a débouché. Dans la foulée, on lance une augmentation de ce même capital, non sans avoir diminué de moitié la valeur – certes symbolique – des actions pour lesquelles certains gamins avaient cassé leur tirelire.

La morale de l'histoire? Le HCC repartira au combat avec un budget optimiste ou déraisonnable, c'est selon. Un budget quasiment équivalent à celui de la LNA. «A équipe ambitieuse, budget ambitieux» s'est exclamé un «sage». On veut bien. Mais de là à imaginer que ce sera la ruée vers l'or, que l'on se bousculera aux portes, il y a tout de même un pas. Car certaines expériences, certaines leçons du passé rétrospectivement sont encore en travers de la gorge de bon nombre des habitués des Mélézes. Qui ont toutefois tout accepté en bloc, saluant même par des acclamations des «prestations» de personnes qu'ils avaient promises à l'échafaud... Les chiens aboient en coulisses, la caravane passe...

Jean-François Berdat

COMMENTAIRE

Atout optimisme

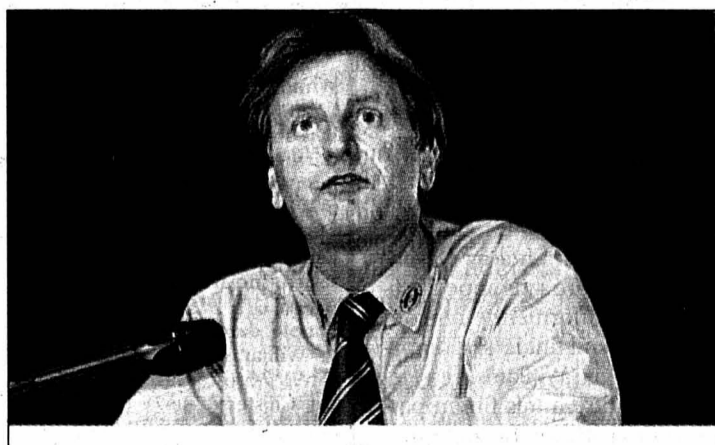
Satisfaction ■ Président du comité de gestion, Marius Meijer a remporté une belle victoire

Il a tout misé sur l'optimisme qui le caractérise... Et qui, en certaines circonstances, le pousse peut-être à fermer un oeil sur des réalités pourtant flagrantes. Mais même un Hollandais ne se refait pas. «A quoi bon présenter un budget pour jouer les seconds rôles?» lançait Marius Meijer. A l'évidence, l'assemblée n'en aurait pas voulu. Pour autant, l'homme garde les pieds sur terre. «Même un budget réaliste peut se trouver dépassé par la réa-

lité. Nous venons d'en vivre la douloureuse expérience» rappelait-il. Après avoir souligné l'effort consenti par tous, manager, joueurs et entraîneurs, Marius Meijer a tenu à insister sur le fait que le HCC demeure l'affaire de tous: «Des sponsors nous ont déjà promis de poursuivre leur effort, d'autres nous ont renouvelé leur soutien. Cela étant, la porte reste grande ouverte à tous ceux qui voudront les rejoindre.» Et de lancer un vibrant appel à tous les actionnaires potentiels.

En prenant le pari de viser le haut du tableau – à mots couverts, certains évoquaient déjà une finale face à GE Servette –, les dirigeants du HCC ont fait preuve d'un courage certain. «C'est un cercle vicieux, insistait Marius Meijer. Partir avec un budget de deux millions correspondait à l'assurance de boucler l'exercice avec un déficit de 600.000 francs. Nous avons préféré jouer la carte de la compétitivité. Et pour être compétitif, il faut mettre le prix.» C'est effectivement une des règles du jeu.

Cela étant, la passivité avec laquelle les souscripteurs ont cautionné la démarche n'a pas manqué de surprendre. «Les gens sont décidément imprévisibles» constatait le président démissionnaire Jean-Jacques Miserez, tout en réitérant ses inquiétudes à propos du budget de la saison à venir: «J'espère de tout coeur qu'ils y arriveront...» Du coeur aux réalités, il y a une marge, que l'assemblée n'a sans doute pas mesurée. Reste que le HCC a sauvé sa peau. Jusqu'au prochain épisode... /JFB



Marius Meijer: pas question de jouer les seconds rôles pour le HCC.

PHOTO LEUENBERGER

L'heure de la reprise

A l'instar des travaux de construction du nouveau Wankdorf, c'est cette semaine que les choses sérieuses démarrent en LNA avec deux rencontres à l'affiche ce soir. La trêve a été courte, les contingents ne sont pas tous arrêtés. Sans parler du manque d'argent...



PHOTO KEYSTONE

page 27

ATHLÉTISME

Un plateau de choix

Il y aura du beau monde ce soir à La Pontaise de Lausanne pour le meeting Athletissima. Treize champions olympiques seront de la partie dont la reine et le roi du sprint, Marion Jones et Maurice Greene.

page 29

SUISSE ET MONDE

TPI-MILOSEVIC

Dialogue de sourds

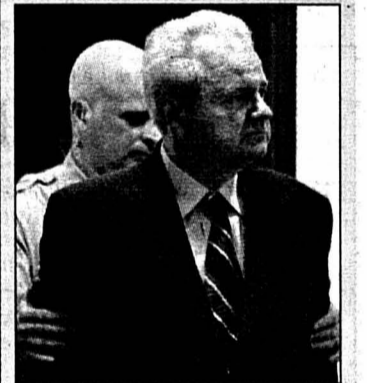


PHOTO KEYSTONE

La première comparution d'un ancien chef d'Etat devant le Tribunal pénal international a tourné hier au dialogue de sourds. Slobodan Milosevic a contesté la légitimité du TPI.

page 39

JACQUES CHIRAC

L'étau se resserre



PHOTO KEYSTONE

Selon un procureur, Jacques Chirac peut être entendu par un juge d'instruction comme témoin assisté. Le président français est mis en cause pour des paiements en liquide de voyages privés lorsqu'il était maire de Paris.

page 39

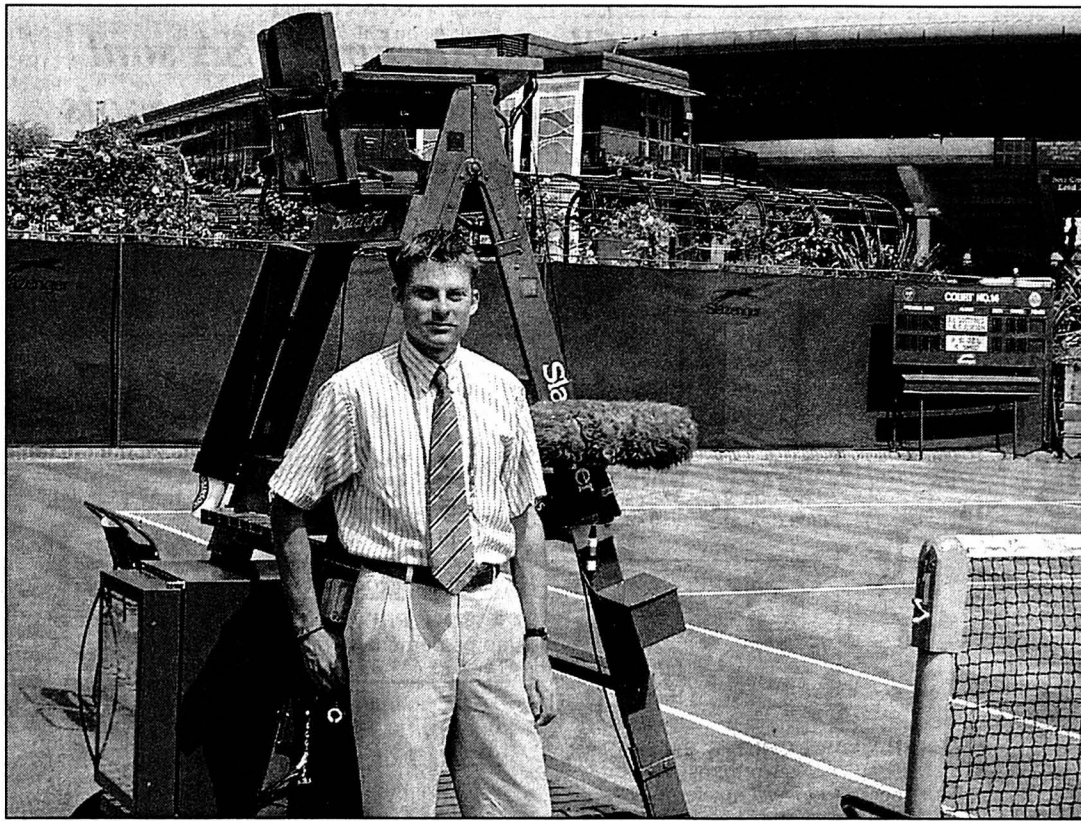
A l'aise sur sa chaise

Tennis ■ Arbitre professionnel, Andreas Egli arpente le monde de long en large depuis dix ans. Avec patience et passion, le Lucernois a su creuser son trou

De notre envoyé spécial
Patrick Turuvani / ROC

Un Suisse a suivi Roger Federer en deuxième semaine de Wimbledon. Et lui, il est sûr de «jouer» les demi-finales. Son nom: Andreas Egli. Son âge: 36 ans. Signe distinctif: tennisman par passion, arbitre par métier. Saint-Gallois d'origine, Lucernois d'adoption, devenu «Espagnol» par mariage (il réside près d'Alicante), «Andy» a troqué en 1992 son fauteuil d'employé de banque contre la chaise, plus instable, moins confortable, d'un arbitre professionnel. Aboutissement logique d'une trajectoire amorcée dès l'adolescence, à l'occasion d'un petit tournoi international près de Lucerne. «Alors que j'avais 15 ans et que je donnais un coup de main pour l'organisation, j'ai dû remplacer au pied levé un arbitre qui n'était pas venu, se souvient-il. Cela s'est plutôt bien passé puisque l'on m'a proposé de poursuivre l'expérience lors des Interclubs, au challenger de Genève et même à Gstaad!»

Simple hobby, petit boulot de vacances pour payer des études en économie et marketing qu'il termine en 1990. Au moment où la Fédération internationale (ITF) recherche activement de jeunes arbitres pour renouveler son cheptel. Une année plus tard, Andreas obtient de son employeur une sorte de congé sabbatique: «pour découvrir le monde de l'arbitrage professionnel et tenter ma chance. Au pire, une année après, je revenais en Suisse



Andreas Egli: il gagne sa vie grâce aux tournois et sans avoir une raquette dans la main.

PHOTO TURUVANI

et reprenais ma place à la banque.» Un deal qui fait rêver...

Choisir le meilleur

«Au début, j'avais entre 35 et 40 semaines de tournoi par année. C'était beaucoup de voyages, de stress, de fatigue, glisse le Lucernois. Aujourd'hui, j'ai ramené ce chiffre entre 26 et 30. Je gagne mieux ma vie, je n'ai plus besoin de courir autant!» En général, les mois de novembre et décembre sont réservés aux vacances. Plus

deux ou trois semaines en février ou mars. Un rythme qu'il a fallu assimiler, mais auquel on se fait. Question d'habitude. «Ce serait dur de retourner travailler toute la journée derrière un bureau» avoue Andreas Egli.

Sous contrat avec l'ITF depuis 1995, l'Helvète est présent sur tous les tournois du Grand Chelem, et sur trois ou quatre rencontres du groupe mondial de Coupe Davis par année. Quatre semaines durant, il distille éga-

lement des cours d'arbitrage au profit de la Fédération. Le reste du temps, il choisit librement ses tournois dans le calendrier de l'ATP ou de la WTA, où il officie tantôt comme arbitre, tantôt comme juge-arbitre: «Cette alternance permet de ne pas sombrer dans la routine, mais je préfère la première occupation, celle du terrain, même si la seconde accorde davantage de responsabilités (tirage au sort, horaire des matches, règlement des éventuels différends).» Dans les tournois, les arbitres sont désignés en fonction de leur classement (or, argent,

bronze et blanc) et en respectant un certain tournus. En finale des Grands Chelem, on trouve en général un citoyen du pays hôte, même si l'un de ses compatriotes est de la partie. «Cette tradition débouche parfois sur quelques rumeurs, grimace «Andy». Ce serait mieux de simplement choisir le meilleur arbitre du tournoi pour la finale, comme dans les autres sports. Cela changera un jour, mais quand...»

«Des trucs de prestige»

Classé dans la catégorie «or», le Lucernois a déjà arbitré des demi-finales dans les quatre tournois majeurs, ainsi que deux finales de Coupe Davis (Suède - Etats-Unis en 1997 et France - Australie en 1999), celle de cette année lui étant également promise. «Ce sont des trucs de prestige, ce n'est pas tellement important, relativise-t-il. Un match du 1er ou du 2e tour peut se révéler, à la fin, le meilleur du tournoi. Si j'avais le choix, je préférerais arbitrer celle-là plutôt qu'une demi-finale à sens unique, bouclée en une heure et quart!»

La passion du tennis a conduit notre homme aux quatre coins du monde, dans des pays ou des régions qu'il n'aurait jamais imaginé visiter un jour. «Parfois, il faut même un atlas pour savoir où ils se trouvent exactement, sourit-il. On ne va pas tous les jours au Ghana, au Togo ou au Bénin! Mais je garde un excellent souvenir de ces tournois. J'aime apprendre à connaître les gens, découvrir d'autres cultures. C'est l'une des grandes chances de mon métier.» /PTU

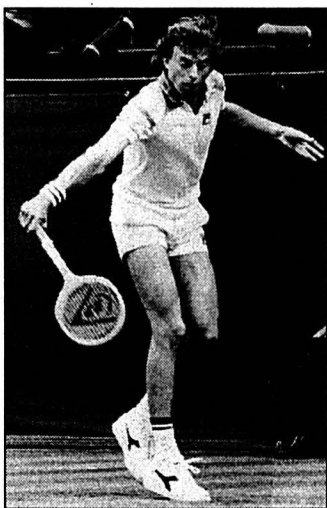
«On applique le tarif!»

La vie d'arbitre n'est pas rose tous les jours. «Il y a des semaines où je suis moins en forme que d'autres, comme les joueurs, sourit Andreas Egli. C'est paradoxal, mais plus tu as de l'expérience, mieux on accepte que tu puisses te tromper! Avec les années, les gens te respectent et te font confiance!» Les joueurs, sans doute, mais pas forcément les spectateurs. Surtout en Coupe Davis. «Ce n'est pas le même public que celui des tournois, on est plus près du match de foot, parfois c'est même de la folie, admet-il. Je me souviens de cette rencontre Brésil - Autriche où Thomas Muster

avait refusé, dans le double, de disputer le cinquième set. Les Autrichiens n'avaient pas joué le dimanche et avaient perdu. C'était un grand moment! Une ambiance extraordinaire!»

Il n'existe plus (ou très peu) de tempéraments irascibles de la trempe de John McEnroe. Un soulagement? «Les relations entre les joueurs et les arbitres, devenus professionnels, ont beaucoup évolué, répond-il. Aujourd'hui, tout le monde se connaît sur le circuit. La différence d'âge et de mentalité n'existe plus. On parle le même langage. On a aussi adopté des règles plus strictes, que les joueurs ont appris à connaître. Pour un bris de raquette ou une insulte, on applique le tarif! Ce qui n'était pas le cas il y a 10 ou 15 ans.»

A première vue, il semble plus facile d'arbitrer sur la terre battue de Roland Garros que sur le gazon de Wimbledon. «C'est faux, coupe Andreas Egli, car sur l'herbe il n'y a jamais de preuve quand vous vous trompez! Sur la terre, on peut montrer une fausse marque ou faire une mauvaise lecture de la bonne! Il faut une sacrée expérience pour s'en sortir! Ce qui n'empêche pas le «French Open» d'être mon tournoi favori! Celui que je regardais quand j'étais gamin.» Juste avant de traverser l'écran. /PTU-ROC



Heinz Günthardt: il y avait encore des tempéraments irascibles à son époque.

PHOTO KEYSTONE

La Belge et les Américaines

Wimbledon ■ Jennifer Capriati revient de loin face à Serena Williams. Federer contre Henman

Les chances de Jennifer Capriati de réussir le Grand Chelem sont intactes après sa difficile victoire contre Serena Williams, en quarts de finale de Wimbledon. La New-Yorkaise est passée tout près de la défaite contre la cadette des sœurs Williams. Menée 1 set à rien et 5-3, elle est revenue dans la partie en remportant neuf jeux consécutivement. Elle s'est finalement imposée 6-7 7-5 6-3. Jennifer Capriati affrontera en demi-finale la Belge Justine Henin, qui a réussi une performance remarquable en battant l'Espagnole Conchita Martínez en deux sets. Déjà demi-finaliste à Roland-Garros, il y a un mois, la Wallonne n'a laissé qu'un jeu à la gagnante du tournoi en 1994 (6-1 6-0).

Finaliste à Roland-Garros, Kim Clijsters n'a pas rejoint sa compatriote Justine Henin dans le dernier carré de Wimbledon. La Flamande a été éliminée sans gloire par Lindsay Davenport sur le score sans appel de 6-1 6-2. La Californienne rencontrera en demi-finale sa compatriote Venus Williams. La tenante du titre a mis fin au parcours de Nathalie Tauziat qui a disputé son dernier match sur le gazon londonien. A bientôt

34 ans, elle n'a pas réussi l'exploit d'éliminer la coqueuse américaine. Menée 5-1, Nathalie Tauziat est revenue à 5 partout, avant de voir le match lui échapper (7-5 6-1).

Le dernier Anglais

Roger Federer (ATP 15) devra livrer un tout gros match en quarts de finale de Wimbledon, face à Tim Henman (ATP 11). Le Britannique a terminé son huitième de finale hier, son duel contre l'Américain Todd Martin ayant été interrompu avant-hier soir par l'obscurité, alors qu'il était mené 2 sets à 1. Aujourd'hui, le Bâlois aura non seulement Tim Henman contre

lui, mais également tous les spectateurs du Central, qui soutiendront le dernier Anglais encore en lice, et qu'ils souhaitent voir succéder à Fred Perry, dernier vainqueur britannique, en 1936.

En double, le Genevois Marc Rosset, associé au Russe Marat Safin, a été éliminé en huitièmes de finale du double de Wimbledon. Le duo s'est incliné en quatre manches, 6-3 7-6 3-6 6-4, face à la paire biélorusse composée de Vladimir Voltchkov et Max Mirnyi. Dernier Helvète en lice, le Bâlois Roger Federer a préféré renoncer, afin de ménager son dos et ses adducteurs. /si

RÉSULTATS

Wimbledon. Internationaux de Grande-Bretagne (8.525.280 livres sterling). Simple messieurs, dernier huitième de finale: Henman (GB-6) bat Martin (EU-23) 6-7 (3-7) 7-6 (7-5) 4-6 6-3 6-2. **Quarts de finale (aujourd'hui):** Federer - Henman, Safin - Ivanisevic; Enqvist - Rafter, Escude - Agassi. **Simple dames, quarts de finale:** V. Williams (EU-2) bat Tauziat (Fr-9) 7-5 6-1. Davenport (EU-3) bat Clijsters (Be-7) 6-1 6-2. Capriati (EU-4) bat S. Williams (EU-5) 6-7 (4-7) 7-5 6-3. Henin (Be-8) bat Martínez (Esp-19) 6-1 6-0.

Demi-finales (demain): Henin - Capriati, Davenport - V. Williams. **Double messieurs, huitièmes de finale:** Mirnyi-Voltchkov (Bié) battent Rosset (S)-Safin (Rus) 6-3 7-6 (7-5) 3-6 6-4. Johnson-Palmer (EU-4) battent Federer (S)-Ferreira (AFS-13) forfait. **Juniors. Simple garçons, seizièmes de finale:** Valent (S-10) bat Melo (Bré) 6-4 6-3. Bohli (S-13) bat Gregorc (Sln) 6-4 6-1. **Simple filles, seizièmes de finale:** M. Casanova (S) bat Bartoli (Fr-10) 6-4 7-6 (7-2). D. Casanova (S) bat Mattek (EU) 7-6 (7-3) 4-6 6-3. /si

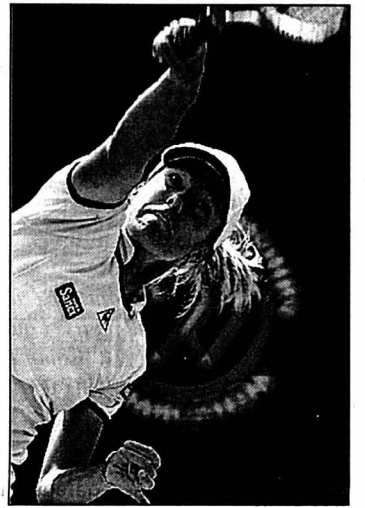
22° À LONDRES

«Rodgeur» contre Tim

Roger Federer rencontrera aujourd'hui Tim Henman en quarts de finale à Wimbledon. Le Britannique a fini de battre hier - le match avait été interrompu lundi par la nuit - l'Américain Todd Martin sur le score de 6-7 (3-7) 7-6 (7-5) 4-6 6-3 6-2. Cette partie se jouera sur le Centre Court juste après le bras de fer entre Marat Safin (Rus) et Goran Ivanisevic (Cro), qui débute à 14 h. Autres matches sur le Court No 1: Enqvist (Su) - Rafter (Aus) et Escudé (Fr) - Agassi (EU).

Rien à faire!

Justine Henin s'est qualifiée hier pour les demi-finales en écrasant de tout son talent l'Espagnole Conchita Martínez, victorieuse à Londres en 1994. Le score: 6-1 6-0! «J'ai dû disputer un grand match pour que tout soit si facile, relevait la jeune joueuse belge. Je m'attendais à plus de résistance, car Conchita est une adversaire redoutable sur gazon et elle a plus d'expérience que moi. Mais j'ai joué si vite qu'elle n'a rien pu faire!»



Justine Henin: trop rapide pour Conchita Martínez.

PHOTO KEYSTONE

Au petit coin

Il y a des moments où il faut bon évacuer, comment dire, une certaine pression. C'est l'heure de la petite commission. «Ah! mon ami, quel plaisir de vous revoir, lance un photographe transalpin en poussant la porte. Comme disait Marcel Proust, les hommes se retrouvent toujours soit à la cuisine, soit aux pissoirs! Comment ça va? Très bien? Ah! ça fait plaisir de l'entendre!» Et son interlocuteur de conclure: «Comme disait Arthur Ashe, la vie est trop courte pour être pessimiste!»

Petit coin, grandes citations...

Un pic, un cap, un roc!

Nathalie Tauziat a joué hier son dernier match à Wimbledon, battue par l'Américaine Venus Williams. Lors de la conférence de presse, les médias britanniques l'ont harcelée à propos de ses déclarations sur «Les dessous du tennis féminin». «Je ne veux plus parler de ça, de toute manière, la presse anglaise écoute mal et écrit n'importe quoi, a argumenté la Française. D'ailleurs, si ça vous intéresse tant que ça, vous n'avez qu'à lire mon livre, tout est écrit dedans!»

Pour sa dernière apparition sur le gazon londonien, Nathalie Tauziat, finaliste malheureuse en 1998, a trouvé sur son chemin un pic, un cap, un roc! «Physiquement, c'est clair, Venus et moi ne jouons pas dans la même catégorie» a souri la Bayonnaise. Qui n'a pas versé de petite larme en quittant le court. «Peut-être ce soir» a-t-elle avoué avant de quitter la salle. /PTU-ROC

JUMBO

HYPERMARCHÉ

HEURES D'OUVERTURE

À LA CHAUX-DE-FONDS

Lundi	13.00-18.30
Mardi-Mercredi +	
Vendredi	09.00-18.30
Jeudi	09.00-20.00
Samedi	08.00-17.00

Valable jusqu'au samedi 7 juillet 2001

Semaine 27

Les actions sont valables jusqu'au samedi de la semaine en cours. Afin que chaque client puisse en profiter, elles ne sont vendues que par quantités ménagères. Pas de vente aux grossistes, ni aux revendeurs.

Glaces Magnum

- Snack Size double
- Snack Size
- After Dinner

280-360 ml

8000920580806/69702/54203 (80)



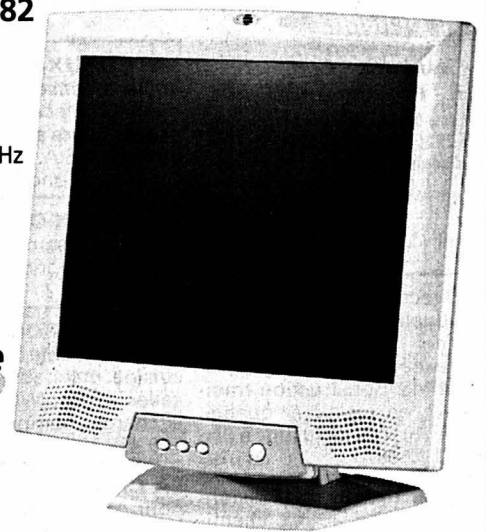
4.95
~~6.95~~

Moniteur 17" LCD Mitec 1782

- Trame contraste 400 : 1
- Distance pixel 0,264 mm
- Fréquence de balayage horizontale 31,5-80 kHz
- Fréquence de balayage verticale 56-75 Hz
- Résolution 1280 x 1024 avec 75 Hz
- OSD, VESA, TCO 99, etc.
- Haut-parleur et microphone intégré

7610698541018 (67)

Garantie
JUMBO
2 ans



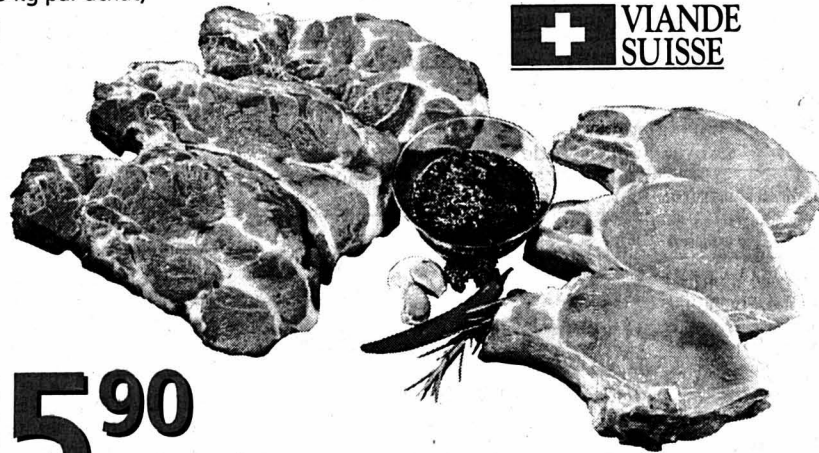
1399.-

Côtelettes de porc

Maigres 16.90 au lieu de 25.-
Entremêlées 15.90 au lieu de 24.-
(max. 5 kg par achat)

1 kg

(83)



+ VIANDE SUISSE

15.90
~~24.-~~

AGRI NATURA

Concombre

Du pays
Pièce

(82)

1.-



Jus d'orange Fancy

6 x 1 litre

7610900158249 (80)



1/2
PRIX
3.60
~~7.20~~

Don Vicente

Vin rouge ou blanc
d'Espagne
6 x 75 cl

7610137190692/893 (87)



DON VICENTE
VINO DE ESPANA



Vino Regencia
Denominación de origen
VINO SELECCIONADO
DE SIUVE PALADAR
EQUILIBRADO Y ELEGANTE
VINCENTE GANDIA, VALENCIA-ESPANA

1/2
PRIX
17.40
~~34.80~~

ST-IMIER

Place du marché 5 et 7

**locaux commerciaux
bureaux
cabinet médical**

- vous êtes
avocat, notaire, médecin, ou
d'une profession libérale et
vous recherchez des locaux,
contactez-nous, nous avons
ce qui'il vous faut:
- diverses surfaces commerciales

- excellente situation
- au coeur de la ville
- à proximité des transports
publics et des commerces
- immeubles avec ascenseurs
- aménageable au gré du preneur

wincasa

Services Immobiliers
Anne-Hélène Gex
Téléphone 032 723 09 15
anne-helene.gex@wincasa.ch
www.wincasa.ch

041-527606

132-097347

**GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS**
Tél. 032/913 78 35
Fax 032/913 77 42
www.berset-gerance.ch

LA CHAUX-DE-FONDS

À LOUER

STUDIO

> **Rue Numa-Droz:** studio avec cuisine agencée, 1 chambre avec balcon, salle de bains-WC. Libre au 1er septembre 2001. Loyer Fr. 510.- charges comprises.

2 PIÈCES

> **Av. Charles-Naine:** joli appartement rénové dernièrement, composé de cuisine agencée, salon, 1 chambre, salle de bains-WC. Libre de suite. Loyer Fr. 700.- c.c.

> **Rue du Nord:** logement avec cuisine meublée, salon, 1 chambre, vestibule, salle de bains-WC. Réfection peintures et sols. Prêt au 01.08.01. Loyer Fr. 630.- c.c.

> **Rue de la Paix:** appartement avec cuisine meublée, salon, 1 chambre, vestibule, salle de bains-WC, 2 balcons, dans immeuble avec ascenseur. De suite. Fr. 590.- c.c.

Saint-Imier

Contact:
Marie-Claude Müller
mlm@livit.ch, 032 722 31 00

Dans un grand parc arborisé...

A proximité du centre-ville, nous vendons un complexe de petits immeubles et usine transformée en habitation. Ce site pourrait s'adresser à un artisan au vu des travaux de rénovation à y consentir (9 appartements et dépendances).

Complexe d'immeubles et usine
Prix de vente Fr. 450'000.-

livit
Régie Immobilière
www.livit.ch

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et commerciale SA

**À LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS**

**Bureau de 43 m² env.
(Fr. 109.-/an le m²)**

avec WC,
sur avenue Léopold-Robert.
PREMIER LOYER GRATUIT!

Contact direct: Mlle Sommer
Tél. 032/729 00 61

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

A louer
Hôtel-de-Ville 19, Le Locle
Beau 3 pièces

► Immeuble avec ascenseur
• cuisine agencée avec lave-vaisselle
• salle de bains/WC + douche/WC
• chauffage individuel
• buanderie • cave

► Libre dès le 1^{er} juillet 01 ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Le Locle
UNPI
Groupe GECO SA
27, rue du Temple - 2400 Le Locle ▶ 032 931 28 83

A vendre
**APPARTEMENTS
RÉSIDENTIELS**
**Chemin des Prés-Verts 18
La Chaux-de-Fonds**



► **3½ dès Fr. 284 000.-**
► **4½ dès Fr. 380 000.-**
► **5½ dès Fr. 474 000.-**
► **6½ à Fr. 548 000.-**

Avec jardin privatif, terrasse et balcon

132-097374

► **Finition au gré du preneur.**
► **Situation idéale pour les enfants, tranquillité absolue, ensoleillement maximum.**
► **En lisière de forêt, proche d'un arrêt de bus.**
► **Garage double, place de parc visiteurs.**

Nom: Prénom:

Adresse:

est intéressé(e) aux appartements, Prés-Verts 18 et vous prie de bien vouloir lui faire parvenir la notice de vente y relative.

Coupon à envoyer à: GECO La Chaux-de-Fonds

**Demandez une notice ou sollicitez un rendez-vous.
Pour plus d'informations: www.geco.ch**

GECO La Chaux-de-Fonds UNPI
Groupe GECO SA
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032 / 913 26 55

CHAUX-DE-FONDS
Rue Croix-Fédérale 27c

Jolis studios meublés / non meublés

- Dès frs 492.-
- A convenir
- Conditions avantageuses
- Immeuble avec ascenseur
- Appartements rafraîchis
- Situation tranquille dans la verdure
- A proximité des transports publics et de petits commerces

wincasa
Services Immobiliers
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch
www.wincasa.ch

À LOUER
Au Val-de-Travers
Café-restaurant
Conditions de location avantageuses.
Téléphone 079/651 41 01

La Commune de La Côtes-aux-Fées (NE)
met en soumission la location de

l'Hôtel-restaurant de la Poste

- café-restaurant de 90 places + salle de réunion
- exploitation rationnelle de plain-pied
- 3 chambres d'hôtes avec confort + dortoir 12 places
- chambre indépendante avec douche pour le personnel
- un appartement de 4½ pièces
- **actuellement en fin de rénovation totale.**

Loyer Fr. 1800.- par mois, logement compris.

Renseignements sans engagement de votre part en toute discrétion, au 032/865 11 31.

028-314874/DUO

Gletterens, rive sud du lac de Neuchâtel
Charmante maison familiale
de 4 pièces, jardin arborisé, superbe situation, proche plage.

Pierre Grandjean Immobilier
Av. Ld-Robert 12. 2301 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032/914 16 40

132-097249/POC

**LA CHAUX-DE-FONDS
À VENDRE**
Proche du centre ville
Belle vue

Un appartement de 4 pièces et un appartement de 2 pièces à réunir

pour créer un magnifique
6 pièces refait à neuf
126 m², balcons 26 m²
Fr. 354 000.-
Travaux de transformations inclus
☎ 032/753 12 52

022-214371

CASTEL REGIE
A louer à
La Chaux-de-Fonds
Rue de la Balance 6A

**GRAND
3 PIÈCES**

Cuisine agencée,
lave-vaisselle.
Loyer Fr. 790.-
+ charges.
Libre à convenir.

TÉL. 032/730 42 11

028-314874

A louer
Haut standing
Rue de la Prairie 40

► **5½ pièces en duplex**

- Cuisine agencée avec cuisinière, frigo, hotte, lave-vaisselle et lave-linge
- Séjour avec cheminée
- Deux salles de bains et WC séparés
- Quartier tranquille, proche de la nature

► **Libre pour date à convenir**
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds UNPI
Groupe GECO SA
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032 / 913 26 55

**A louer à la rue
Jacob-Brandt 6
à La Chaux-de-Fonds**

**Appartement
1½ meublé**
TV. Libre de suite.
Fr. 450.- charges
comprises.
Gérance Peruccio
Tél. 032/931 16 16

**In Les Bois
ca. 300 m neben
dem Golfplatz**

**3 Zimmer-
wohnung**
mit Parkplatz.
Auskunft:
tél. 032/614 20 26

**LA CHAUX-DE-FONDS
À VENDRE**
Proche du centre ville
Belle vue

**Beau 2 pièces, balcon
Refait à neuf
dès Fr. 128 000.-.**
Idéal pour personne seule
☎ 032/753 12 52

022-214365

A louer tout de suite ou à convenir
Rue du Parc 151,
La Chaux-de-Fonds

**Grand appartement
de 4 pièces**

au 2^e étage. Cuisine agencée, salle de bains/WC.
Loyer: Fr. 1070.- + Fr. 130.- de charges.
AZIMUT SA, Membre SVIT/USFI
Tél. 032/731 51 09

028-315361

URGENT, RECHERCHONS
Villas, propriétés, terrains,
appartements, locaux
commerces, PME, PMI
Etudions toutes propositions
ACI : 032/724 24 25
Internet: www.mici.fr
Vente et achat entre particuliers
4x4/18-75172

Publicité intensive, publicité
par annonces

VOYAGES

OVRONNAZ
VALAIS SUISSE
La Naturelle

Station Thermale Suisse

Reconnu par les caisses-maladies

OFFRES SPÉCIALES POUR L'ÉTÉ

Semaines forfaitaires - logement 7 nuits en studio ou appartement tout confort - 7 entrées aux piscines du Centre thermal - 6 bons repas (plat du jour) valables dans tous les restaurants de la station Fr. 475.- par personne (supplément pour personne seule) Fr. 390.- dès le 17.08.2001)	Vacances pour familles 1 semaine 2 pièces/ 4 personnes Fr. 650.- 3 pièces/ 6 personnes Fr. 820.- 4 pièces/ 8 personnes Fr. 995.- chalets 6/8 personnes Fr. 1050.-
---	---

Nettoyage final, linge de lit et de toilette, TVA incluse

OVRONNAZ VACANCES
CP 2112
CH-1911 Ovronnaz
www.ovronnaz-vacances.ch
info@ovronnaz-vacances.ch
Tél. 027/306 17 77 Fax 027/306 53 12

**A la recherche
d'un logement?**

Désormais, vous pouvez
passer vos
annonces via Internet!

www.publicitas.ch

Feu 118

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

AVIS OFFICIELS

**DÉPARTEMENT DE LA GESTION
DU TERRITOIRE**

Service des ponts et chaussées

**AVIS DE FERMETURE
DE CHAUSSÉE**

Pour garantir la sécurité des participants aux manifestations dans le cadre de la Fête de la Bonneville, commune d'Engollon, la route cantonale 1003, tendant de Valangin à Dombresson, sera fermée au trafic, de l'intersection avec la route d'accès à Fenin (RC 2172) au carrefour de Bayerel (RC 2171), lors des manifestations de grande envergure, soit

**jeudi 5 juillet à 17 h 00 à dimanche 8 juillet 2001 à 24 h 00
ainsi que les vendredis 13, 20, 27 juillet et 3 août 2001 à 17 h 00
aux dimanches 15, 22, 29 juillet et 5 août 2001 à 24 h 00**

le trafic sera dévié par Valangin - Landeyeux - Fontaines - Chézard - Dombresson et vice-versa.

Nous remercions les usagers de la route de leur compréhension.

L'ingénieur cantonal
Marcel de Montmollin

028-315186/DUO

ENSEIGNEMENT

Cours d'été

- Atelier d'initiation au design**
du 23 au 27 juillet
- Initiation au projet d'architecture**
du 9 au 11 + 16 au 18 juillet
- Atelier de maquette d'architecture**
du 13 au 17 août
- Créez un CD multimédia (Catabunga)**
du 13 au 15 + 20 au 22 août
- Infographie (Photoshop - Illustrator)**
du 6 au 10 août
- Animation site web (progr. Flash)**
du 30 au 3 + 27 au 31 août

école athenaeum
Av. du Mont d'Or 3,
1007 Lausanne
Tél. 021/ 612 66 12
www.athenaeum.ch

022-212827/DUO

L'HORAIRE

- Nationales et série B**
- 17.50 1500 m juniors filles A
 - 18.00 1500 m juniors A
 - 18.10 1500 m dames
 - 18.30 100 m dames
 - 18.40 100 m messieurs
 - 18.50 4 x 100 m mixte «Sélection-Romandie»
 - 19.00 100 m haies dames
 - 19.10 110 m haies messieurs
 - 19.20 5 x 80 m écolières et écoliers
- Epreuves internationales**
- 18.30 hauteur dames (GP)
 - 18.45 longueur dames
 - 19.00 perche messieurs
 - 19.45 400 m messieurs série B
 - 19.53 1500 m fauteuils roulants messieurs
 - 20.03 400 m haies, dames (GP)
 - 20.10 Cérémonie spéciale
 - 20.20 3000 m dames (GP) et longueur messieurs (GP)
 - 20.30 100 m haies dames et javelot messieurs (GP)
 - 20.40 400 m haies messieurs
 - 20.50 3000 m messieurs (GP)
 - 21.00 100 m dames
 - 21.10 100 m messieurs
 - 21.25 1500 m messieurs (GP)
 - 21.35 800 m messieurs (GP)
 - 21.45 110 m haies messieurs (GP)
 - 22.00 800 m dames
 - 22.10 200 m messieurs (GP)

VTT
Sarah Locatelli deuxième

Christophe Manin – vainqueur de la Trans-Neuchâtelaise en 2000 – persiste et signe. Après sa victoire au Raid Evolénard, le Français a en effet glané un nouveau succès lors de la 4e manche de la Jur'Alp Cup, au Chasseron (VD). Ses principaux rivaux ont été Daniel Paradis (2e) et le jeune Neuchâtelais Danilo Mathez (3e). Du côté féminin, c'est Bettina Ernst qui a réalisé le meilleur chrono de la journée. Elle a laissé à plus de cinq minutes sa dauphine Sarah Locatelli (Saint-Aubin). /réd

- Classements**
- Dames:** 1. Bettina Ernst (Epalinges) 2 h 06'09"2. 2. Sarah Locatelli (Saint-Aubin) 2 h 11'44"4. **Puis:** 4. Dora Jakob (Préverenges) 2 h 15'17"7. 6. Bénédicte Baechli-Martin (Le Landeron) 2 h 19'09"9. 7. Magali Fattou (Couvett) 2 h 2 h 19'35"6. 9. Carine Meillard (Bôle) 2 h 24'43"7. 15. Yolande Vallat (La Chaux-de-Fonds) 2 h 51'17"7.
- Messieurs:** 1. Daniel Paradis (Vaudens) 1 h 43'27"5. 2. Danilo Mathez (Colombier) 1 h 44'48"3. **Puis:** 7. Christophe Julmy (Cernier) 1 h 49'12"0. 9. Frédéric Fattou (Couvett) 1 h 49'52"2. 16. Alain Kneuss (Gorgier) 1 h 57'10"1.
- Masters:** 1. Christophe Manin (Alonzier-la-Caille) 1 h 42'51"7. 2. Thierry Salomon (Neuchâtel) 1 h 46'43"3. **Puis:** 6. Yann Engel (Saint-Blaise) 1 h 53'24"2. 8. Giuseppe Paone (Neuchâtel) 1 h 55'51"9. 12. Pascal Degen (Saint-Blaise) 1 h 58'42"6.
- Vétérans:** 1. Raymond Gaillard (Grandson) 1 h 54'32"7. 2. Michel Vallat (La Chaux-de-Fonds) 1 h 55'51"9. **Puis:** 5. Alberto Sanchini (La Chaux-de-Fonds) 2 h 04'10"7. 9. Bernard Joriot (Bôle) 2 h 13'06"3. 13. Jean-Claude Vallat (La Chaux-de-Fonds) 2 h 15'02"8.
- Juniors:** 1. Jason Messerli (Marly) 1 h 58'40"6. **Puis:** 11. San Uch (Neuchâtel) 4 h 34'12"2.

- PMUR**
- Hier soir à Vincenne Prix Gudrun**
- Tiercé:** 1 - 4 - 7
Quarté+: 1 - 4 - 7 - 2
Quinté+: 1 - 4 - 7 - 2 - 12
- Rapports pour 1 franc**
- Tiercé dans l'ordre:** 664.-
Dans un ordre différent: 132,80 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 3740,30 fr.
Dans un ordre différent: 220,10 fr.
Trio-Bonus (sans ordre): 27,80 fr.
- Rapports pour 2 francs**
- Quinté+ dans l'ordre:** 34.463,60 fr.
Dans un ordre différent: 500,40 fr.
Bonus 4: 62,40 fr.
Bonus 3: 20,80 fr.
- Rapports pour 5 francs**
- 2sur4:** 86,50 fr.

Treize champions olympiques

Athlétisme ■ Athletissima réunira une belle palette de champions ce soir à Lausanne. Les Suisses – André Bucher en tête – ont une belle carte à jouer

Treize champions olympiques et sept champions du monde prendront part, aujourd'hui au stade de La Pontaise à Lausanne, à la 26e édition du meeting Athletissima. Champions olympiques du 100 mètres à Sydney, les Américains Marion Jones et Maurice Greene seront les têtes d'affiche d'une réunion vaudoise dotée de 2,5 millions de francs. Détenteur de la meilleure performance mondiale de la saison sur 800 mètres (1'44"01), depuis vendredi soir à Rome, André Bucher cherchera à confirmer sur sa distance de prédilection son succès de l'an dernier, où il avait établi le meilleur chrono (1'43"12) de la saison 2000.

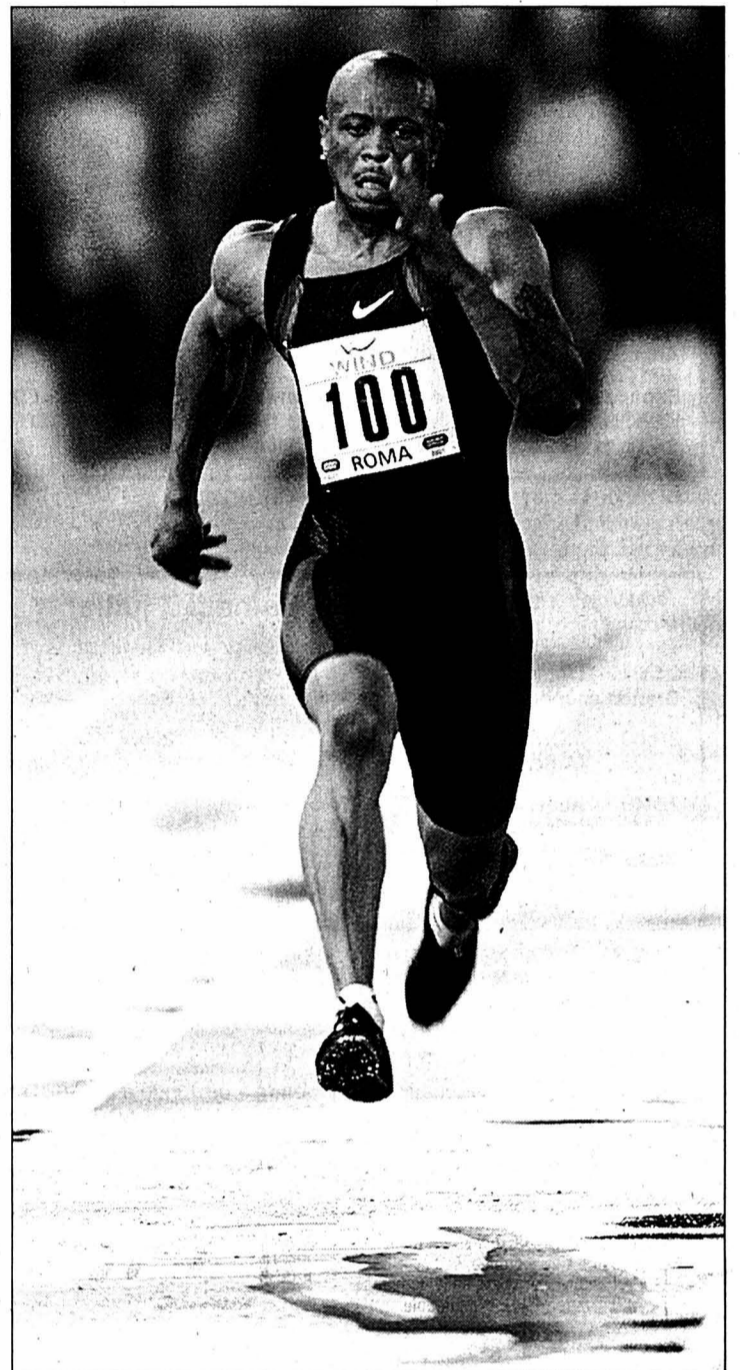
Maurice Greene est bien l'homme le plus rapide au monde, mais il peut aussi parfois être en retard. Le recordman du monde américain du 100 mètres s'est fait désirer, hier, durant presque 60 minutes avant de prendre part à la traditionnelle conférence de presse. «Je serai plus rapide demain» a pourtant prévenu le champion olympique du 100 mètres. Mais pas au point d'établir un nouveau record du monde sur la piste de La Pontaise, une performance réussie par son compatriote Leroy Burrell, il y a sept ans déjà. Un genou récalcitrant et une tendinite chronique qui le gêne après l'effort sont les préoccupations principales du sprinter du Kansas. Même si le champion du monde tente de relativiser le problème: «Ces

douleurs ne m'empêchent pas de courir. J'ai un travail à accomplir et je m'y tiens».

La sagesse de Jones

Invaincue sur 100 mètres depuis 1997 à Tokyo, Marion Jones n'a pas les mêmes soucis. La championne olympique et double championne du monde de la spécialité écœure ses adversaires au fil des courses. Depuis son pari manqué de Sydney – elle voulait remporter cinq médailles d'or aux JO –, l'ex-femme de C.J. Hunter, le spécialiste du poids, a gardé sa langue dans sa poche. Plus prudente, elle n'avoue pas ouvertement vouloir à tout prix remporter toutes les épreuves auxquelles elle prendra part lors des Championnats du monde d'Edmonton, en août, prochain. L'Américaine fera d'ailleurs

l'impasse cette saison sur la longueur et sa présence dans le relais américain au Canada est encore incertaine. Conserver son titre mondial et battre un jour le mythique record du monde de Florence Griffith-Joyner (10"49) suffirait déjà au bonheur de la Californienne. Outre Jones et Greene, les Cubains Ivan Pedroso (longueur) et Garcia Anier (110 m haies), les Américains Angelo Taylor (400 m haies), Lewis Brian (4x100 m), Bernard Williams (4x100 m) et Nick Hysong (perche), le Kényan Noah Ngeny (1500 m), le Tchèque Jan Zelezny (javelot), l'Algérienne Nouria Merah-Benida (1500 m), la Russe Yelena Yelena (hauteur) ainsi que l'Allemande Heike Dreschler (longueur) seront les autres champions olympiques présents à Lausanne. /si



Maurice Greene: pas très rapide pour venir aux conférences de presse, par contre sur la piste... PHOTO KEYSTONE

Bucher sur ses gardes

S'il entend rééditer son exploit de l'an dernier, André Bucher devra avoir un œil particulier sur le Sud-Africain Hezekiel Sepeng. Le médaillé d'argent du 800 m des Mondiaux de Séville (1999) s'est classé quatrième à Rome, à 96 centièmes du Lucernois. Avec la présence de six athlètes – dont celle de William Chirchir, sixième à Rome –, les Kényans pourraient déjouer les plans du médaillé de bronze des Mondiaux en salle 2001.

Champion de Suisse en 49"58 le week-end dernier à Genève, Alain Rohr semble le Suisse le mieux placé pour rejoindre le cercle des qualifiés pour les Mondiaux canadiens. Aux côtés du Français Stéphane Diagana, ex-champion du monde, et de l'Américain Angelo Taylor, le Bernois possède une belle opportunité de combler les 8 centièmes qui lui ont manqué à Genève et devenir le sixième Suisse qualifié pour Edmonton. /si

EN BREF

BOXE ■ Scotland est décédé six jours après le k.o. Le professionnel américain, Beethaven Scotland (26 ans), est décédé dans un hôpital new-yorkais, après six jours de coma à la suite d'un k.o. subi dans le dernier round d'un combat mi-lourd. /si

CYCLISME ■ Pantani de retour d'ici à fin juillet. L'Italien Marco Pantani (Mercatone Uno), qui avait abandonné après la 17e étape du dernier Tour d'Italie, reprendra la compétition à la fin du mois de juillet. Le responsable de l'équipe Mercatone Uno, Giuseppe Martignelli, a indiqué que Pantani était guéri. /si

ESCRIME ■ Déception suisse. Les épéistes suisses n'ont guère brillé aux Championnats d'Europe de Coblenze (All). Le Bâlois Benjamin Steffen et le Bienneois Basil Hoffmann ont échoué au stade des seizièmes de finale. Pour sa part, Andreas Steffen est tombé au premier tour du tableau final à 64. La victoire est revenue au Biélorusse Vitaly Zakharov. /si

FOOTBALL ■ Nouveau sponsor principal pour Zurich. Zurich commencera la saison 2001-02 avec un nouveau sponsor principal. Le site Internet «Green.ch» et le club zurichois se sont mis

d'accord pour les trois prochaines saisons et sur une somme de quelque 2,4 millions de francs. /si

Sol Campbell à Arsenal. Le défenseur international anglais Sol Campbell (26 ans), dont le contrat avec Tottenham avait pris fin le 30 juin, a signé un contrat avec Arsenal. La durée du contrat n'a pas encore été précisée. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Un international slovaque à Thurgovie. Thurgovie (LNB) annonce l'engagement de l'attaquant international slovaque René Pucher. Agé de 30 ans, Pucher compte 120 sélections en équipe de Slovaquie. Il fut vice-champion du monde l'an dernier à Saint-Petersbourg. /si

Dopita rejoint les Philadelphia Flyers. Le centre tchèque Jiri Dopita (32 ans), considéré comme l'un des meilleurs joueurs à ne pas évoluer en NHL, s'est décidé pour le grand saut et portera les couleurs des Flyers de Philadelphie durant une saison. /si

Robitaille passe de Los Angeles à Detroit. Deux jours après l'annonce de l'arrivée du gardien tchèque Dominik Hasek, les Detroit Red Wings ont engagé une autre star en la personne de Luc Robitaille (35 ans, Los Angeles Kings). /si

Quinze nations sur les rangs

Hippisme ■ Le CSI-C de Lignières est devenu incontournable. Près de 240 chevaux au départ

Nonante cavaliers, quinze nations représentées et quelque 240 chevaux se retrouveront à Lignières pour la seconde édition du CSI-C du même nom, qui se déroulera du 13 au 15 juillet prochains. Preuve que ce rendez-vous est devenu incontournable, deux wild cards seront distribuées à cette occasion: l'une pour le CSI-W de Genève, du 6

au 9 décembre, et l'autre pour le CSI-A de Mesikon (ZH), du 20 au 23 septembre. De quoi motiver les cavaliers à prendre part au CSI-C de Lignières. Parmi eux, figure le Néerlandais, basé en Suisse depuis de nombreuses années, et surtout grand vainqueur du Grand Prix de Lignières l'an dernier, Ruedi Wallerbosch. Outre les cavaliers suisses et hollandais, l'affiche

internationale de Lignières comprend des concurrents en provenance d'Autriche, d'Allemagne, de Belgique, du Canada, de Croatie, de France, d'Angleterre, de Hongrie, d'Irlande, du Liechtenstein, de Nouvelle-Zélande, de Pologne et même de Tunisie!

Gauchat à domicile

Côté helvétique, le plateau est également très étoffé. Christophe Barbeau, Vincent Deller, Stéphane Finger, Daniel Etter, Beat Grandjean, Michel Pollien, Jörg Röthlisberger, François Vorpe ou encore les sœurs Nadège et Fabienne Théodoloz seront de la partie. Sans oublier le cavalier de Lignières, Thierry Gauchat. Le Grand Prix de dimanche, dont la dotation est de 12.000 francs, ne devrait pas laisser indifférent. Il est vrai que le CSI-C de Lignières propose aux participants un prize-money global de quelque 50.000 francs. Du 10 au 12 juillet et du 19 au 22 juillet, pas moins de 1580 départs sont prévus sur la place de concours de Lignières. Des épreuves de degrés L, R et M sont au programme, alors que la journée du vendredi 20 juillet est exclusivement réservée aux poneys. /réd



Rüdi Wallerbosch: le vainqueur du GP de l'an dernier sera à nouveau présent. PHOTO LDD

L'Impartial

regard sur les générations futures

présente:

**MUSIC FESTIVAL PROMO
LE LOCLE
6 & 7 JUILLET 2001****Programme****Vendredi 6 juillet****Grande scène**

20h45 **LARUE**
(France) - chanson française

22h30 **MAN D'DAPPA**
(France - Afrique) - afro-fusion

00h15 **LES YEUX NOIRS**
(France) - world slavo-yiddish

Scène du Temple

20h15 **SOUP OF THE DAY**
(Suisse) - rock progressif

22h00 **W.O.F.**
(Suisse - Le Locle) - rock lyrique

23h45 **DISFUNKTION**
(Suisse) - powerfunk

Espace enfants : de 17h30 à 19h00

Animation de rue : LA TRIBU LAI LAI - LA TROUPETTE DU NORD - DIKANDA

Espace à thème « Les folklores du monde » de 17h00 à 24h00 : OINAK ARIN - BALLETS KAROLINKA - LOUS BOULEGAIRES - SOMPTING VILLAGE MORRIS - BALADA - WATER PLEASE (bus-pub irlandais)

Samedi 7 juillet**Grande scène**

21h00 **MONICA ALIAGA**
(Argentine) - pop-rock latino

22h45 **ALSENY SOLO CHERIF**
(Guinée) - percussions

00h30 **OEDO SUKEROKU TAIKO**
(Japon) - tambours de Tokyo

Scène du Temple

20h15 **ELENA DE VANGELIS**
(France) - chanson française

22h00 **WONDERSPLEEN**
(Suisse) - rock

23h45 **THE CROWNS**
(Suisse) - rock

Le Kiosque à Musiques : de 11h00 à 12h30

Espace enfants : de 11h30 à 18h00

Animation de rue : LA TRIBU LAI LAI - PASION FLAMENCA - LA TROUPETTE DU NORD - DIKANDA

Espace à thème « Les folklores du monde » de 13h00 à 24h00 : OINAK ARIN - BALLETS KAROLINKA - LOUS BOULEGAIRES - SOMPTING VILLAGE MORRIS - BALADA - WATER PLEASE (bus-pub irlandais)

avec la participation de



www.festivalpromo.ch

Produits solaires

A l'achat d'un produit:

15% de réduction

A l'achat de deux produits:

20% de réduction

Valable jusqu'au 15 juillet 2001.

pharmacie
pillonel**Laboratoire homéopathique
OUVERT TOUS LES JOURS**

Livraisons à domicile

Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/910 82 10

132-098674

Uisinaud
S.A.
GARAGE-CARROSSERIE
DE L'EST**NISSAN X-TRAIL**
Prochainement chez nous!Rue de l'Est 29-31 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 51 88/00 - Fax 032/968 51 10
www.nissan.ch**ECHOS DU COMMERCE****ALFASET, UN PARTENAIRE SOCIAL ET INDUSTRIEL**

Créée en 1962, la Fondation Alfaset compte aujourd'hui cinq centres de production, dont deux à Neuchâtel, deux à La Chaux-de-Fonds et un à Travers. Trois foyers d'accueil situés à La Chaux-de-Fonds, Peseux et Neuchâtel-Serrières complètent l'infrastructure. Sa vocation est d'employer des personnes adultes au bénéfice de prestations AI souffrant de handicaps psychiques, physiques et mentaux en leur offrant des places de travail et de vie adaptées à leur handicap. A Neuchâtel, les locaux de la rue de Tivoli disposent, depuis mi-mai, d'un nouveau service de photocopies s'adressant aux professionnels et aux particuliers, ceci grâce à Systech SA de La Neuveville, partenaire d'Alfaset. L'agrafage, la mise sous plis, l'étiquetage et l'envoi de documents sont effectués par des personnes handicapées. Le responsable de ce copycenter est Stéphane Simeoni. Sur notre photo, il est accompagné de Fabienne Vassena, collaboratrice à l'administration de Neuchâtel. Alfaset propose à ses partenaires industriels une grande diversité de prestations de sous-traitance dans des domaines très variés: serrurerie, mécanique, thermo-laquage-sablage, câblage, menuiserie, imprimerie, archives-microfilmage, conditionnement, jardinage, buanderie, productions créations Alfaset (grils, coffrets à vin, chauffe-plats, décorations de Noël, jeux, mobiliers pour collectivités...), etc.

ALFASET - Rue de Tivoli 34 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032/731 78 33 - Fax 032/730 15 61 - Internet: www.alfaset.ch

SPECTACLES-LOISIRS

DIVERS

**LYCÉE BLAISE-CENDRARS
LA CHAUX-DE-FONDS**Mercredi 4 juillet 2001, à 20 heures,
à la Salle de musique**CÉRÉMONIE
DE CLÔTURE**

- Remise des baccalauréats et des maturités.
- Allocution de Monsieur Michel Rousson, vice-recteur de l'Université de Neuchâtel.
- Participation des musiciens et choristes du lycée.

*La cérémonie est publique
et l'entrée gratuite.***Piscine
des Arêtes**La piscine sera
fermée au public du
**lundi 9 juillet 2001
au dimanche
22 juillet 2001.**La réouverture est
fixée au lundi
23 juillet 2001
à 9 heures

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

GASTRONOMIE

**Restaurant
des Combettes
«Le Galetas»****Le soir: fondues,
raclette**Mario Gerber - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 34 14
Fermé le lundi

132-097356

OFFRES D'EMPLOI

**VILLE
DE NEUCHÂTEL**Les hôpitaux de la Ville,
Cadolles-Pourtalès, engagent des**employé(e)s
de maison**

pour des remplacements vacances

Il s'agit de postes en service continu pour les mois de
juillet et août.Les personnes intéressées peuvent s'adresser à
Madame Duvanel, intendante-chef au No de tél.
032/722 91 75.

028-315394/DUO

**Restaurant - Pizzeria
du Nord - 2610 Saint-Imier**

Cherchons pour mi-août

1 sommelièreHoraires alternés matin - soir.
Tél. 032/941 22 69.

160-736280

La Résidence Bellelve
à Cortaillod, tél. (032) 842 63 93
cherche**un(e)
aide-soignant(e)**

à 100%

Tout de suite

028-315314/DUO

TROUVER SA VOIE! **ECOLE
ROCHE** RÉUSSIR SÛREMENT

La communication, l'accueil, les voyages, les congrès
vous intéressent: alors devenez
Hôte/Hôtesse d'accueil et de tourisme

De nombreux stages pratiques sont
garants d'emplois futurs.

L'École Roche est la seule en Suisse à présenter
ses élèves au concours international
de Lausanne avec plein succès.

Rue de La Tour 8 bis - 1004 Lausanne
tél. 021 - 312 63 52
http://www.roche.com.ch e-mail: admin@roche.com.ch

La nouvelle YRV. Made in Japan.

YRV 2WD & 4WD Design et équipement haut de gamme, technologie de pointe et standards de sécurité des plus élevés. La plus moderne que l'Europe n'ait jamais vue dans cette catégorie. Moteur 1,3 litre, boîte manuelle à 5 vitesses ou automatique avec commande «steershift» (2WD). Sécurité: ABS et 6 airbags. YRV - la mobilité du futur. A partir de Fr. 21 900.- net, TVA incluse.

Garage Aufranc

Rte de Frinwillier 12, 2534 Orvin, tél. 032/358 12 88

RM Auto SA

Rte de Porrentruy 74, 2800 Delémont, tél. 032/423 32 32

Auto Balmer

Moosstrasse 2A, 2542 Pieterlen, tél. 032/377 24 87

Garage des StadesRue de la Charrière 85
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 032/968 68 13**Garage de la Station**Antoine Sans, 2042 Valangin
tél. 032/857 22 77

Go compact



**Un emploi
à pourvoir?**

Désormais, vous pouvez
passer vos
annonces via Internet!

www.publicitas.ch

Entreprise de pays et jardins cherche
un(e) aide-soignant(e) pour
travailler dans un établissement
pour la rééducation d'adultes. La
charge de travail est légère et
le salaire est intéressant. Nous
remercions vous de votre
réponse.

PUBLICITAS

learning for

**Print &
Interactive**

Media Management

Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale

comem+ Hes-so

Ecole d'ingénieurs
du Canton de Vaud

COMEM - EIVD
Rue de Genève 55
Case postale 59
1000 Lausanne 20

**COMMUNICATION
ENGINEERING
MANAGEMENT**

**T: 021 316 98 11
F: 021 626 04 67
M: comem@eivd.ch
W: www.comem.ch**

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

VOLKSWAGEN PASSAT W8

Quand le V8 se met en quatre

Naguère apanage des vaisseaux amiraux de sommet de gamme, le V8 s'est quelque peu démocratisé depuis lors en s'insinuant dans la catégorie moyenne-supérieure. Un phénomène que l'on peut observer chez Mercedes et BMW, chez Audi et, depuis peu, chez Lexus. Aujourd'hui, le 8-cylindres franchit un pas supplémentaire dans sa descente en gamme, animant pour la première fois une berline moyenne. Mais pour le caser sous le capot de sa Passat, VW a dû inventer un nouveau moteur: le W8.

L'événement est peu banal: ce n'est pas tous les jours que le bon vieux moteur Otto donne lieu à un réamén-

gement inédit de ces cylindres. Mais comme l'histoire automobile se répète elle aussi, on se souvient d'un précédent récent, à l'actif -désolé- des motoristes du groupe VW. Lorsqu'il fut question d'installer un 6-cylindres dans la compacte Golf, ceux-ci créèrent le VR6, combinaison du V6 et du moteur en ligne (R=Reihe, soit ligne). L'astuce consistait en un V très fermé (15° au lieu des 60° voire 90° habituels), susceptible dès lors de s'inscrire dans un seul bloc-moteur. D'où un 6-cylindres pratiquement aussi compact qu'un 4-cylindres.

Dix ans plus tard, voici donc le W8. Précisons d'emblée que, nonobstant les règles de la calligraphie, ce moteur ne possède pas deux vilebrequins, mais bien un seul. Il s'agit en fait de deux blocs VR4 (à 15° toujours) disposés en V, comme les deux bancs de cylindres d'un V8 classique. Le résul-

tat, cette fois-ci, c'est un 8-cylindres aussi compact qu'un 6-cylindres. Cette architecture spectaculaire peut évidemment s'accommoder d'un nombre plus élevé de cylindres, le W8 ayant d'ailleurs été développé conjointement avec le W12 pour l'heure réservé à Audi; on aimerait même hasarder que l'angle de 72° que décrit le V principal pourrait être annonciateur d'un futur W10...

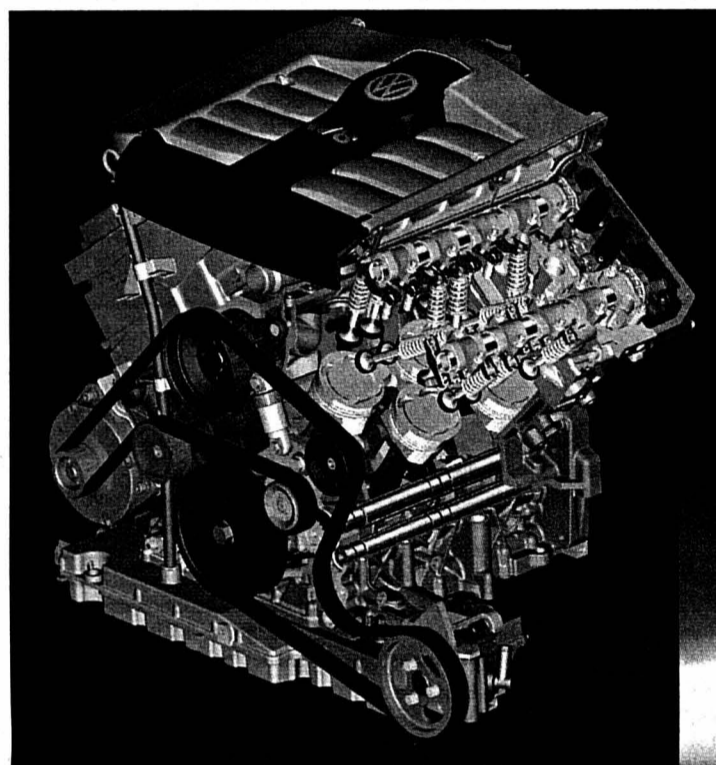
Pour en revenir à notre W8, relevons que ses culasses valent elles aussi le coup d'œil, si l'on considère que leurs 32 soupapes forment 8 rangées, à gérer au moyen de 4 arbres à cames en tête seulement -deux par banc de cylindres. Les ingénieurs allemands ont même réussi à agencer là-dedans une distribution variable, aussi bien côté admission (52° en continu) que côté échappement (22° en deux étapes). Affichant une cylindrée de 4 litres (3999 cm3), le W8 VW offre une puissance de 275 ch (202 kW) à 6000/mn, et un superbe couple de 370 N.m à 2750/mn déjà. De quoi insuffler à la Passat une verve inattendue, lui permettant de croiser à 250 km/h ou de grimper de 0 à 100 km/h en 6,5 s avec sa belle boîte 6 manuelle (7,8 s avec boîte 5 Tiptronic). Notons que le break Variant est également de la fête, signant quant à lui des chronos de 6,8 et 8,1 s selon la transmission qui l'équipe.

Pour passer au sol toute cette générosité, VW a opté pour une traction intégrale permanente, la répartition avant-arrière, de 50:50 à la base, étant modulée par un différentiel central Tor-

sen. Des différentiels électroniques EDS complètent cette transmission, la Passat W8 ayant droit en sus à un système complet de contrôle dynamique ESP. C'est dire que la conduite de cette familiale joliment dopée ne pose pas de problème, si l'on excepte la difficulté de percevoir sa vitesse au début. C'est que le moteur se montre d'une discrétion acoustique exemplaire, au point qu'il faut le pousser exprès si l'on veut entendre son susurrement, curieusement plus évocateur du chant d'un 6-cylindres que de celui d'un V8. La consistance très classe du train roulant parachève cette atmosphère ouatinée, même si vous avez opté pour le châssis sport, qui maîtrise mieux le roulis.

Somptueuse par sa mécanique, la Passat W8 l'est aussi par son équipement sommital et par sa finition, conjuguant cuir fin et ronce de noyer. Tout sauf exhibitionniste, elle se résout tout juste à arborer un logo «W8 4motion», quatre embouts d'échappement chromés, un filet chromé soulignant ses feux arrière et des roues alu de 17 pouces. Les plus attentifs remarqueront aussi ses phares bi-xénon. En Suisse, la plus compacte des 8-cylindres (4 m 68) nous arrivera à peu près en même temps que le père Noël (qu'on se le dise!), à un prix qu'AMAG espère contenir au-dessous des 70 000 francs, tant pour le break que pour la berline.

Jean-Paul Riondel/ROC*
* Le Nouvelliste



Grâce à son architecture résolument exotique, le W8 est pratiquement aussi léger et compact qu'un 6-cylindres. Comme les autres moteurs de la Passat, il y est monté longitudinalement. (ltd)



RENAULT KANGOO 4X4 Partout pour pas cher



Moteur plus puissant et traction intégrale permanente, le nouveau Kangoo se donne une longueur d'avance sur ses concurrents directs.

Lancé en octobre 1997, le Kangoo est un petit véhicule dit «de loisirs», simple, pratique et polyvalent. D'une longueur tout juste inférieure à 4 mètres, le Kangoo offre cinq places et un coffre à bagages de 550 litres, qui se transforme en aire de chargement de 2500 litres lorsque la banquette arrière est rabattue. Dans sa version Privilège, ses originales portes arrière coulissantes sont tout aussi pratiques que son généreux hayon arrière, tout comme le sont également les 4 coffres de 15 litres du type aviation qui surmontent les portes. Grâce à sa polyvalence, le Kangoo a déjà séduit une large clientèle professionnelle, dont La Poste dans un grand nombre de pays européens, précise Jacques Fouriez, directeur du marketing du Kangoo. Dans sa nouvelle version 4x4 à traction intégrale permanente le Kangoo entre dans la catégorie des SUV (Sport Utility Vehicle). Une catégorie, également appelée tout-terrain, qui regroupe des interprétations fun de tout-terrain et des breaks surélevés. Disposant d'une garde au sol de 20

cm, d'une traction intégrale permanente équipée d'un coupleur hydraulique adaptatif d'origine Nissan et d'un système antipatinage électronique ASR sur les roues avant, le Kangoo 4x4 passe pratiquement partout. Un essai dans la forêt d'Ermenonville et à la lisière de la Mer de Sable nous en a convaincus. Toutefois, comme sur les tout-chemin nettement plus chers, l'absence d'une boîte de transfert et un équipement pneumatique destiné à la route fixent des limites au Kangoo 4x4 face aux situations les plus délicates. Le Kangoo 4x4 dispose d'un freinage renforcé, à disque à l'avant et à l'arrière, de l'ABS couplé au répartiteur EBV et à l'assistance au freinage d'urgence. Il est disponible dans un premier temps avec un moteur 1,6 litre à 16 soupapes développant 95 chevaux, puis en fin d'année avec un turbodiesel 1.9 Common Rail fournissant 80 chevaux et un couple maximal de 180 N.m. La version de base est commercialisée à 24 750 francs et la version Privilège à 26 250 francs.

Henri Jeanneret/ROC

ROMANDIE COMBI
Plus de 350 000 lecteurs
de L'Express, de L'Impartial, du Journal du Jura, de La Liberté,
du Nouvelliste, du Quotidien Jurassien
lisent cette page commune!

SUZUKI LIANA

La familiale 4x4 avantageuse

Suzuki, spécialiste des petites voitures, fait très fort avec sa nouvelle Liana qui sera disponible dès le mois de septembre en Suisse. Pour moins de 26 000 fr., cette élégante familiale possède un équipement de sécurité et de confort digne de produits nettement plus chers.

Elle ne mesure que 4 m 23, mais offre cependant une place énorme pour les occupants, avec un dégagement record pour les jambes à l'arrière. Elle est haute, mais moins qu'un monospace type Scénic, large, et son hayon est quasi vertical: en résumé, la Liana est à la fois une berline de courte dimension, un monospace convivial et un (petit) break familial. Exactement ce que cherchent de nombreuses familles. Esthétiquement, la nouvelle Suzuki est une incontestable réussite: malgré sa hauteur, elle possède une ligne fluide qui se termine par un hayon très joliment découpé qui rappelle... la Lancia Y10. A l'intérieur, on découvre une très belle planche de bord, avec affichage digital aisé à consulter et un beau volant mariant avec bonheur la décoration alu poli et le cercle noir. Les teintes beige ou bleu de l'habitacle sont agréables, mais on regrette malgré tout le côté un peu «cheap»



Le dessin du hayon distingue la Suzuki Liana

Photo LDD

des tissus. Animée par un moteur 1,6 litre-16 soupapes de 103 ch., la Liana n'est pas très puissante, mais agréable, silencieuse et souple. Son équipement (tout est de série) est vraiment très complet, avec climatisation manuelle, chaîne audio, fonctions électriques pour toutes les glaces et rétrovisives, vitres teintées, et même sièges chauffants. La sécurité est assurée par la traction 4x4 permanente, l'ABS, des airbags frontaux et latéraux.

Sans réelle concurrente (les 4x4 équivalentes sont nettement plus chères), la Suzuki Liana devrait connaître un beau succès auprès des familles qui cherchent la meilleure efficacité possible pour le meilleur prix. Dernière précision: elle sera disponible également avec boîte automatique, mais à un prix supérieur de 2000 francs. Même dans cette version elle reste actuellement la meilleure offre du segment.

Alain Marion/ROC*
* L'Express

NISSAN X-TRAIL

Benjamin de la gamme 4x4

Grand spécialiste du véhicule off-road, Nissan ne disposait pourtant jusqu'ici d'aucun 4x4 de loisirs compact dans sa gamme. Le X-Trail repère cet «oubli» et s'attaque à un sous-segment dont le potentiel a doublé en quatre ans.

Selon une classification convenue, le segment des SUV (Sport Utility Vehicle) se divise en trois classes: Executive, Medium et Compact. Déjà représenté dans les deux segments supérieurs par le Pathfinder, le Patrol GR et le Terrano II, le constructeur japonais allié à Renault complète son carré d'as avec le X-Trail. Ce 4x4 de loisirs compact va s'attaquer à un sous-segment dont le podium est déjà monopolisé par un trio nippon, à savoir le Toyota RAV4, le Subaru Forester et le Honda CR-V. Le Nissan X-Trail a les moyens de ses ambitions. Bien que dépourvu de boîte de réduction tout-terrain, ce qui est d'ailleurs aussi le cas de la plupart de ses concurrents, il possède des aptitudes au franchissement d'obstacle d'autant plus surprenantes qu'elles s'accompagnent de qualités routières tout à fait comparables à celles des autres modèles de ce segment.

Le X-Trail est doté d'un système 4x4 à contrôle électronique appelé «All-

mode 4x4». Dans les conditions normales, le véhicule se conduit comme une traction avant. Par contre, la motricité est répartie entre les trains avant et arrière à la moindre velléité de patinage. De plus, il est possible de verrouiller le différentiel central si l'on souhaite affronter des terrains particulièrement difficiles. Comme il convient sur un modèle de nouvelle génération, le nouveau 4x4 compact de Nissan bénéficie d'un équipement de sécurité et de confort particulièrement complet. Il sera livrable sur le marché suisse dès

septembre, mû par un deux litres essence de 140 ch. Les prix: 36 900 fr. pour la version «Comfort», 39 950 fr. pour l'exécution «Sport» dotée notamment de jantes alliage de 16 pouces qui améliorent sensiblement le comportement routier et 2000 fr. pour la boîte automatique livrable en option. Il existe aussi une intéressante version turbodiesel de 114 ch équipée d'une boîte de 6 vitesses, mais sa commercialisation en Suisse est retardée jusqu'au printemps 2002.

Denis Robert / ROC



Jusqu'ici spécialiste des tout-terrain haut de gamme, Nissan entend aussi prendre sa part du gros gâteau des 4x4 de loisirs compacts.

ICI VOUS SAUREZ TOUT SUR VW
PANSPORT AUTOS SA
La Chaux-de-Fonds, Crétets 90, tél. 032/925 95 95
Le Locle, Girardet 37, tél. 032/931 50 00

Saint-Imier, Garage Touring
Tél. 032/941 41 71

Saignelégier, Garage du Bémont
Tél. 032/951 26 51



TSR 9

7.00 Les Zap 8880520 7.55 Teletubbies 3452907 8.20 Top Models 7950029 8.45 Pensacola: Mauvais karma; Le baron rouge 7241164 10.15 Euronews 6026810 10.30 Les feux de l'amour 8209433 11.15 Providence 7055164 11.55 Grands gourmands 9099094 12.25 Affaires de goûts: La citrouille 28281365

12.45 TJ Flash/Météo

532742

13.00 Sur la piste du mammoth 209907
La licorne des neiges (2/3)

14.00 Questions pour un champion 422742

14.25 Un cas pour deux
Le rêve californien 7994723

15.25 Nash Bridges 4006926

16.10 Walker Texas Ranger 2928162

17.00 Cosby Show 509384

17.30 Le flic de Shanghai 5182810

18.15 Top Models 6313966

18.40 Météo 7864758

18.45 La poule aux œufs d'or 2420100

18.55 Tout en région 173013

19.15 Tout sport 9298926

19.30 TJ-Soir/Météo 245051

19.55

Athletissima



Le plateau d'Athletissima sera à nouveau relevé avec notamment la participation de l'Américaine Marion Jones, triple championne olympique à Sydney (100, 200, et 4x400m)...

21.55 X-Files, Aux frontières du réel
Patience 4991097

23.18 Loterie à numéros 372986029

23.20 Obsession amoureuse. Film de Daniel Rogoin, avec Steven Bauer 1903013 0.50 Aphrodisia: Sœur de chair 2688292 1.05 TJ Soir 5704105 1.20 Tout en région 75066389

TSR 9

7.00 Euronews 54752758 7.45 Quel temps fait-il ? 50519013 8.05 Questions pour un champion 98527433 8.30 Les Zap 24778520 10.30 Euronews 35947384 11.45 Quel temps fait-il 95161704 12.00 Euronews 84995100 12.15 Euronews 44395278 12.30 L'espagnol avec Victor 76648907

12.45 La saga des

McGregor 37669742

13.30 Les Zap 51322617

Alice au pays des merveilles

14.00 Tennis 76173471
Internationaux de Grande-Bretagne. Quarts de finale messieurs

18.30 Teletubbies 15588471

19.00 Videomachine 69769079

19.25 L'anglais avec Victor 48734471

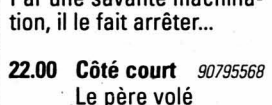
19.55 Banco Jass 58628568

20.00 Videomachine 74661075

20.25

Deux hommes dans la ville

Film de José Giovanni, avec Alain Delon, Jean Gabin



Un prisonnier de droit commun surmonte l'épreuve de sa détention grâce à l'amitié d'un éducateur. A sa sortie, il cherche à se réinsérer, mais le commissaire ne peut croire à son honnêteté. Par une savante machination, il le fait arrêter...

22.00 Côté court 90795568
Le père volé

22.30 Fans de sport 85667365

22.50 TJ Soir / Météo 23794568

23.10 Loterie à numéros 91218051

23.05 Tout sport 19293722

23.15 NZZ Format 85108211

23.45 Tout en région 62104056

0.05 TextVision 10409877

TF1 France 1

6.15 Le secret du Loch Ness 44664487 6.40 Info/Météo 60683758 6.50 Jeunesse 62060839 8.28 Météo 388079891 9.05 Jeunesse 97875433 11.00 Sydney Police 7726839 11.55 Tac O Tac TV 81051907 12.05 Le juste prix 75706605

12.50 A vrai dire

54086075

13.00 Le journal 70099487

13.40 Météo 21215094

13.48 J'ai deux métiers 320178452

13.50 Les feux de l'amour 26421278

14.40 Tequila et Bonetti
Le pacte 91370810

15.30 Medicopter 66180758

16.20 Alerte Cobra 15671365

17.10 Sunset Beach 46290029

17.55 Sous le soleil 64056162

18.55 Le bigdil 13682181

19.50 Météo 49757094

19.55 Vivre Com ça 49756365

20.00 Le journal / du côté de chez vous 91002988

20.40 Les courses 18629926

20.45 Météo 18628297

20.50

Méditerranée (1/5)

Film de Henri Helman, avec Ingrid Chauvin



Saint Circe, petit village de la Méditerranée. Une jeune femme patiente devant la mairie. Elle refuse de passer devant le maire en l'absence de sa sœur...

22.45 New York, unité spéciale 95136162
Meurtre sur Internet; Un coupable encombant

0.20 L'empreinte du crime 67858037

1.15 TF1 Nuit 78944563

1.25 Très chasse 22058075

2.15 Reportages 51142029

2.45 Les aventures du jeune Patrick Pacard 57788926 3.20 Histoires naturelles 65625013

4.50 Musique 54624182 4.55 Notre XXe siècle 16261758

France 2

6.30 Télématin 64996549 8.35 Un livre 81561100 8.40 Des jours et des vies 93022891 9.00 Amour, gloire et beauté 12679100 9.30 Dktv.cool 61096278 11.05 Flash info 42814618 11.10 Les jours Euro 43264159 11.15 La gym des neurones 90691723 11.45 Les Z'Amours 10097636 12.20 Pyramide 95506407

12.55 Journal 36902075

13.45 Inspecteur Derrick 73357617

15.50 Planque et caméra 56271297

15.55 Tiercé 60715471

16.10 Rex 15688655

17.00 Un livre 72470365

17.05 Des chiffres et des lettres 39141617

17.35 Friends 87349669

18.25 Nash Bridges 95458988

19.10 Qui est qui 56512984

19.45 Le tour des femmes 29489704

19.50 Un gars, une fille 49755636

19.55 Loto 49754907

20.00 Journal 91107487

20.45 Loto 18626839

20.50

La traversée du phare

Film de Thierry Redler, avec Corinne Touzet



Grâce à l'amitié, deux orphelins sortent de leur enfermement et trouvent enfin la tendresse, le bonheur et la joie de vivre...

22.40 Panique au Plaza
Pièce de Ray Cooney, avec Christian Clavier, Gérard Philipe 62461177

0.55 Journal de la nuit. Météo 95035278 1.15 Les mystères du corps humain. Doc. 36009758

2.00 Mezzo l'info 50151452 2.15 Emissions religieuses 86263182 3.00 Programmes Urb. Doc. 52231988 3.20 24 heures d'info / Météo 97320891

3.45 Pyramide 29619839 4.20 Outremers (R) 60630461

France 3

6.00 Euronews 97199636 7.00 MNK 54081346 10.50 La croisière s'amuse: A vos ordres 77513433 11.40 Bon appétit, bien sûr 35753742

12.05 Le 12/14 32317029

13.20 C'est mon choix 36142075

14.10 Keno 89493487

14.20 Les hors-la-loi



Film de William A. Graham 91051384

15.55 L'île fantastique
L'évasion - Cendrillon 90987568

16.40 Les jours Euros 84014926

16.50 Un privé dans la nuit 52204758

Film de E.W. Swackhamer

18.25 Questions pour un champion 39152723

18.55 19/20 / Météo 94997655

20.10 Tout le sport 41713029

20.20 C'est mon choix ce soir 73577926

20.55

Des racines & des ailes

Magazine présenté par Patrick de Carolis

Reportages
Budapest: la belle du Danube; Au fil du Mékong; Rendez-vous pour l'éternité; Saqqarah: à la recherche des tombeaux disparus

22.50 On en rit encore 57026029

23.45 Météo 59982655

23.48 Les jours Euros 312930487

23.55 Soir 3 47695617

0.10 Dossiers d'été
Histoire d'un présumé coupable: l'affaire Dils 73633921

1.15 La loi de Los Angeles 78979259
Jusqu'à la lie

La Cinquième

7.15 Debout les zouzous 40198742 8.30 Des za-ni-mots pour le dire 62375742 8.35 Lapins crépins 95025699 9.00 Psyché 58830617 9.10 Faiseur d'images 51488461 9.25 Cinq sur cinq 6349568 9.35 Galilée: Faits d'architecture 95210443 9.50 Silence, ça pousse! 90260948 10.05 Tous sur orbite! 49147926 10.20 Les lumières du music-hall 26224100 10.50 Sauteurs du monde 61518433

11.25 Dakari 80836346 12.15 Roulez jeunesse 98481520

12.20 Cellulo 31879636 12.50 Thème: Le voyage 40285723

13.45 Le journal de la santé 23545568 14.00 Les volcans 44786723 15.00 Les géants du siècle 33667297 15.55 La folie des grands 42600839 16.50 Au royaume du Boravia 23164568 17.00 Alf 53571013

17.30 100% Questions 53574100 18.00 Animaux en famille 94511926 18.55 Je suis un citoyen du monde 61394471

arte

19.00 Connaissance
Grands chantiers (5) 569538

19.50 ARTE Info 865162

20.15 Reportage 616029
Rêves cubains

20.45

Les mercredis de l'histoire

Des terroristes à la retraite

Doc. de Mosco Boucault

Juifs et communistes, émigrés en France dans les années 30, ils ont été les principaux acteurs de la guérilla urbaine menée à Paris contre l'occupation allemande. Il y a quinze ans, Mosco Boucault recueillait le témoignage de ces «terroristes» FTP-MOI

22.00 Musica 681452

23.00 Musica 196075
Le Tanztheater allemand

23.35 John Ford et Alfred Hitchcock 476452
Doc. de A. S. Labarthe

0.30 Le ciel empoisonné
Documentaire 4745834

1.25 Arte info 7516476

1.50 Le mystère de l'homme de Kennewick (R) 4439698

2.45 Adrian et le loup (R) 66831143

M 6

7.00 Morning Live 79933433

9.05 M6 boutique 7400297

9.45 M comme musique 75555742 10.40 Kidété 96466568

11.59 Météo 44147942 12.00 Cosby Show / Météo 38807346

12.25 Dr Quinn, femme médecin 69342810
Le shérif

13.30 La princesse et le pauvre 72008365
Téléfilm de Lamberto Bava

16.50 Le meilleur du Morning 14233758

17.10 Highlander 32755520

18.10 Le caméléon
Le frère jumeau 19810891

19.05 Loft Story 31986758

19.50 Tour de France à la voile 67629452

19.54 Six minutes/Météo 47647094

20.05 Madame est servie 20417839

20.40 Loft Story 73675988

20.55

Vertiges

Téléfilm d'Olivier Chavrot, avec Alexandra Vandernoot



Peur blanche
Accusée à tort d'être responsable du décès de l'une de ses patientes, une anesthésiste veut à tout prix prouver son innocence, quitte à mettre sa propre vie en danger...

22.45 Once & Again (deuxième chance)
Aux yeux du monde; Mensonges et illusions 26921810

0.25 12 films: Le racisme au quotidien 17211617 0.30 Loft Story 14971704 1.10 Tour du monde à la voile/Météo 48706758 1.15 M comme musique 43610075 2.15 Jazz 6 54419029 3.15 The Cardigans 80469452 4.15 Taj Mahal. Concert 19092100 5.35 E=M6 79759094 6.00 M comme musique 88028891

TV 5 Europe

8.00 Journal canadien 19774907

8.30 Jeu de la francophonie 58943181 9.00 Infos 68657452

9.05 Zig Zag café 56628029

10.00 Le Journal 60217742 10.15 Des racines et des ailes 28069181 11.45 Autovision 65676162 12.05 100% Questions 27144094 12.30 Journal France 3 56696839 13.05 Temps présent 78940926 14.00 Journal 65762988 14.15 Envoyé spécial 90070100 16.00 Journal 98177162 16.15 Le journal de l'éco 76674907 16.20 L'invité 51678100 16.30 Itinéraire d'un gourmet 26951297 17.05 Pyramide 27846948 17.30 Questions pour un champion 26955013 18.00 Journal 78255013 18.15 Union libre 12959094 19.15 «d» 93225742 19.45 Images de Pub 16033965 20.00 Journal suisse 41034075 20.30 Journal France 2 41033346 21.05 Au nom de la loi 12486177 22.00 Journal 18012181 22.15 Les nouveaux exploits d'Arsène Lupin. Série 28665966 0.00 Journal belge 26909834 0.30 Soir 3 71626679 1.05 Arsène Lupin. Série 74236292 2.30 Méditerranée 15151747 3.05 Passe-moi les jumelles 28117768

20.05 Madame est servie 20417839

20.40 Loft Story 73675988

20.55

Eurosport

8.30 Motocross 976655 9.30 Athlétisme 541723 11.00 Judo 290346 12.00 VOZ spécial 294162 13.00 Sailing 141471 13.30 Watts 224758 14.00 Cyclisme: Spécial Lance Armstrong 214926 15.00 Football: Championnat féminin, demi-finale 795742 17.00 Football: championnat féminin, les temps forts 683487 17.30 Football: Championnat féminin, demi-finale 666365 18.30 Football: Championnat du monde des moins de 20 ans, demi-finale 1793704 20.15 Athlétisme: Meeting de Lausanne, Grand Prix IAAF 3561891 22.30 Auto: Super Racing Week-end 2001: Les temps forts 964384 23.00 Eurosport soir 150075 23.15 Golf: Greater Hartford Open 9145075 0.15 Auto Mag 803308 0.45 Athlétisme: Meeting Athletissima de Lausanne 324782 1.15 Eurosport soir 75826056

ShowView

Une fois les indicatifs des canaux ShowView introduits dans votre vidéo, il vous suffira de taper le code ShowView accolé à l'émission que vous souhaitez enregistrer pour programmer votre vidéo. Le journal décline toute responsabilité quant aux éventuelles erreurs dues au fournisseur. Pour plus d'informations, prenez contact avec le spécialiste qui vous a vendu votre appareil. ShowView™ Copyright (1997) Gemstar Development Corporation

CANAL +

7.45 Best of nulle part ailleurs 38405094 8.30 Midi à sonné pour le shérif. Film 23865100 10.00 La légende des animaux. Doc. 13147100

10.30 Max et les ferraillers. Film 64663389 12.25 Le Journal 64454988 12.40 Canal+ Classique 89842384 13.10 Seinfeld 83628758 13.35 Ca cartoon

la Bien Air
SWITZERLAND

Nous sommes une entreprise d'instruments dentaires et de micro-chirurgie, de renommée internationale. Pour notre département "Montage", nous recherchons un

MECANICIEN DE PRECISION

Profil :

- CFC en mécanique
- Bonne expérience de la mécanique générale
- Capable de travailler de façon autonome
- Expérience en assemblage
- Age idéal : 30 - 45 ans

Tâches principales :

- Mise en train du poste et formation du personnel
- Aide au développement d'outillages
- Contrôle du produit

Nous offrons un poste de travail varié avec des moyens de production modernes, au sein d'une entreprise d'avant-garde.

Ce poste vous intéresse ? N'hésitez pas à prendre contact ou à envoyer votre dossier de candidature à :

Bien-Air SA, Service du personnel
Länggasse 60, Case postale 6008, 2500 Bienne 6
Téléphone 032 344 64 64, fax 032 345 19 72
e-mail: sp@bienair.com
06-343683/4x4

Industrie & Technique

Mandatés par une entreprise de boîtes de montres haut de gamme, à 20 minutes de La Chaux-de-Fonds, nous recherchons des:

Régleurs-programmeurs machines CNC

connaissances dans le tournage commandes Siemens.

Mécaniciens de précision

réalisation de posages et outillages sur machines conventionnelles, avec expérience dans la micromécanique de précision.

Veillez faire parvenir votre candidature à Patrick Parel au 032/910 55 10.

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!
SERVICES
Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
www.kellyservices.ch
028-314764

VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de pourvoir un poste devenant vacant, la direction des Hopitaux de la ville de Neuchâtel met au concours un poste d'

INFIRMIER/ÈRE DU PERSONNEL

Nous offrons:

- une activité intéressante et variée
- un poste stable, mais modulable
- une rétribution selon le barème communal

Nous souhaitons:

- une infirmière ayant de l'intérêt pour les relations humaines, aimant le contact et l'aspect social de la fonction
- capable de travailler de manière autonome au sein d'une petite équipe et de collaborer à une activité pluridisciplinaire

Date d'entrée en fonction: 1^{er} octobre 2001.
Les offres de service sont à adresser à l'Office du personnel de l'hôpital des Cadolles, case postale 1780, 2002 Neuchâtel, jusqu'au 15 juillet 2001.

Pour tous renseignements, M^{me} Sarah Bonjour peut être contactée au 032/727 11 70.
028-314771/R0C

HOTEL DE LA GARE
PMU
FORRENTULY

URGENT
cherche

SERVEUR(EUSE)

durée 2 à 3 mois ou fixe; possibilité de logement sur place.
Semaine de 5 jours.
Tél. 032 466 20 30, l'après-midi, demandez M^{me} Juillerat. 165-773812/4x4

Boucherie de la Béroche
2024 Saint-Aubin
cherche dès le 1^{er} août 2001

BOUCHER-CHARCUTIER

Tél. 032 835 2002. 28-314688/4x4

Bâtiment

Nous cherchons de suite

**Aides électriciens
Aides menuisiers
Aides maçons**

Avec expérience

Pascal Guisolan, 032/910 55 10

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!
SERVICES
Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
www.kellyservices.ch
028-315333

Nous sommes leader dans la distribution de produits multimédias en Suisse. Pour faire face à notre expansion, nous cherchons à engager tout de suite:

Un(e) responsable commercial(e) et marketing

Vous offrez:

- Expérience confirmée dans le marketing et le management.
- Bilingue français/allemand.
- Etudes supérieures.
- Agé(e) entre 27 et 40 ans.

Nous offrons:

- Grande liberté d'action.
- Intéressement aux résultats.
- Equipe jeune et dynamique.

Merci de nous faire parvenir votre dossier complet avec photo et références à:

IFREC MULTIMÉDIA
groupe
Passage Léopold-Robert 6
2302 La Chaux-de-Fonds
132-097259/010

Le Service d'aide familiale de La Chaux-de-Fonds
cherche à engager

Un(e) employé(e) d'administration pour notre secrétariat à 80%

Définition des tâches:

- comptabilité générale;
- travaux de secrétariat;
- prise de notes et rédaction de procès-verbaux.

Exigences:

- CFC d'employé(e) de commerce ou titre jugé équivalent;
- formation commerciale complète;
- expérience dans le domaine souhaité;
- maîtrise des logiciels informatiques Word et Excel;
- disponibilité.

Date d'entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.
Délai de postulation: 27 juillet 2001.
Veillez adresser vos offres par écrit à: Service d'aide familiale, à l'attention de Mme Nicolet, Collège 11, 2300 La Chaux-de-Fonds.
132-097221

Adecco
www.adecco.ch

Pour un de nos clients, nous cherchons à engager pour un emploi fixe, un

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN OU AUTOMATICIEN

qui aura pour tâches:

- améliorations de petites machines de production
- installations diverses
- dépannages
- câblage, etc.
- mise à jour de dossiers techniques

• Date d'engagement au 1^{er} septembre 2001.

Prenez contact avec M. Antonio Martinez au 910 53 83 ou envoyez lui votre dossier complet qui sera traité en toute confidentialité.

Av. Léopold-Robert 36
2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. 032/910 53 83
E-Mail: lachauxdefonds@adecco.ch

Postes fixes et temporaires
132-097226
un nouveau monde pour l'emploi

Hôtels, restaurants, campings, administrations communales et commerçants dynamiques...

Passez commande (sans frais pour vous) du guide touristique

Pays de Neuchâtel

à L'Express, tél. 723 53 00 ou à L'Impartial, tél. 911 23 11

... et vous aussi, lecteurs des quotidiens neuchâtelois, si notre édition du vendredi 1^{er} juin 2001 vous a échappée!

No 1 été 2001

le GUIDE
Pays de Neuchâtel

Ce supplément ne peut être vendu séparément

Agenda + Métairies + Visites + Sports et détente

Vos loisirs actifs

CONCOURS
Billets d'avion à gagner p. 62

L'Impartial L'EXPRESS

64 pages

de découvertes, d'idées originales pour des loisirs actifs. Une autre manière de passer l'été dans votre région.

Retrouvez le contenu du Guide du Pays de Neuchâtel 2001 sur Internet:

www.lexpress.ch
www.limpartial.ch

Un supplément de

L'EXPRESS

et de **L'Impartial**

Sur la tombe de Jim Morrison

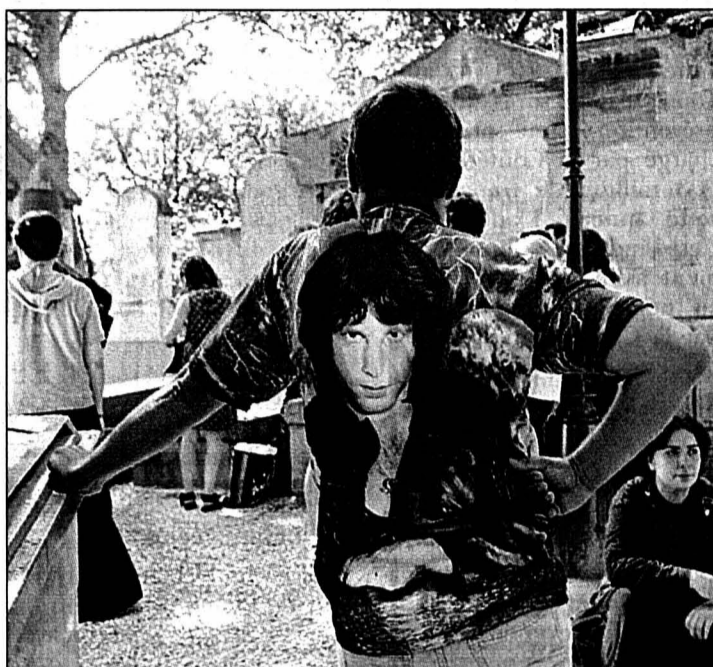
Paris ■ Des centaines de fans ont rendu un hommage au chanteur mythique, trop tôt disparu, il y a 30 ans

Plusieurs centaines de personnes ont rendu hommage hier, au cimetière du Père Lachaise à Paris, à Jim Morrison. Le chanteur mythique des Doors est mort il y a 30 ans, dans un appartement du Marais à Paris, dans des circonstances jamais élucidées. Les responsables du cimetière attendaient de 10 à 20.000 personnes devant la tombe du chanteur. Mais à la mi-journée, seules quelques centaines de personnes de nationalités et d'âges très variés étaient calmement rassemblées devant la tombe du chanteur rock, disparu à l'âge de 27 ans le 3 juillet 1971.

Fléchage

Afin d'éviter les débordements qui avaient marqué le 20e anniversaire de la mort de Jim Morrison en 1991, les autorités ont renforcé les

dispositifs de sécurité et mis en place un fléchage pour permettre aux fans de trouver rapidement la tombe. Deux concerts étaient prévus hier en hommage au chanteur. Installé à Paris, l'interprète de «The End» voulait se consacrer à l'écriture de poèmes et de textes, à l'image d'un des ses inspirateurs, Arthur Rimbaud. Près de quatre mois après son arrivée en France, il fut retrouvé mort dans sa baignoire, apparemment victime d'une crise cardiaque. La dernière demeure du chanteur américain avait été le lieu d'incidents entre des fans et la police à l'occasion du 20e anniversaire de sa mort, en 1991. Entre 800 et 2000 personnes avaient affronté les forces de l'ordre. Le cimetière avait dû fermer pour calmer les débordements.



Au cimetière du Père Lachaise, des inconditionnels en pèlerinage. PHOTO KEYSTONE

Baptisé "le Roi Lézard", Jim Morrison a occupé une place à part dans le paysage musical en sortant seulement cinq albums, produits entre 1967 et 1971. /ats-afp-ap

Enfant de 4 ans oublié à la plage

Bienne ■ La directrice de la crèche licenciée

Un garçon de quatre ans a été oublié à la plage de Bienne lors d'une excursion avec sa crèche. Les trois jardinières d'enfants et l'éducateur ont quitté l'endroit sans se rendre compte de son absence. La directrice de cette crèche a été licenciée. «Le licenciement de la directrice a permis de sauvegarder la bonne image dont bénéficient les crèches en ville de Bienne», a indiqué hier à l'ats Richard Fux, directeur de l'Office de la jeunesse. Ce genre de mésaventure est très rare, a ajouté M. Fux. Après cet incident, les deux crèches municipales ont reçu une directive leur rappelant leurs devoirs de surveillance. La ville de Bienne compte 350 places

dans les crèches, subventionnées ou privées.

Trouvé par hasard

C'est une amie de la maman du bambin qui l'a retrouvé mercredi 20 juin seul à la plage, à la recherche de ses camarades de jeux. Les parents de l'enfant ont immédiatement avisé le responsable des crèches de la ville de Bienne qui a demandé une prise de position du comité de cette crèche. Lors d'une séance de crise, ce comité a décidé de renoncer aux services de la directrice, à ce poste depuis douze ans, avec effet immédiat. Il a justifié cette décision en invoquant une perte de confiance au sein du personnel et un manquement de la part de la directrice. /ats

Sienne: un cheval seul gagne le Palio



Un vainqueur élégant. PHOTO KEYSTONE

Ugo Sancez a gagné avec ses naseaux et sans son cavalier l'édition spectaculaire de lundi du Palio de Sienne. Le cheval a perdu son cavalier au milieu de la course. Imperturbable, il a continué à courir, devancé le peloton puis les deux chevaux

de tête à quelques centimètres de la ligne d'arrivée. Les règles du Palio, course pour la gloire qui se dispute entre les quartiers de la ville depuis 1656, ne précisent pas qu'un cheval doit être monté pour donner la victoire à son quartier. /ap

ENBREF

LUGANO ■ Verda veut recourir. Franco Verda veut déposer un recours contre sa condamnation pour corruption et violation du secret de fonction a annoncé hier à Lugano son avocat. La décision définitive ne sera prise que lorsqu'il aura reçu les considérants écrits du jugement. L'ancien président du Tribunal pénal cantonal a été condamné à 18 mois de prison avec sursis. /ap

DEZALEY ■ Comme à Hollywood. DEZALEY: l'inscription de seize mètres de long et quatre de large est plantée sur les coteaux de Lavaux, entre Epesses et Rivaz comme à Hollywood. Les sept lettres géantes ont été inaugurées hier. L'installation est notamment visible depuis le Léman et est destinée à situer le vignoble du Dézaley loin à la ronde. /ats

POLOGNE ■ Alcool à l'armée. Un soldat polonais consomme en moyenne quatre litres de vodka, six litres de vin et huit litres de bière par mois. Quelque 10% ont reconnu avoir consommé des stupéfiants. «Ces chiffres ont été obtenus grâce à une enquête réalisée depuis 1998 auprès d'un échantillon anonyme de soldats». Près de 70% des agressions de soldats contre leurs supérieurs en 2000 ont eu lieu sous l'emprise de l'alcool. /ats-afp

FALUNGONG ■ Suicide collectif. Seize membres de la secte Falungong ont tenté de mettre fin à leurs jours le 20 juin dans un camp de travail en Chine. Un homme qui a survécu a indiqué qu'au moins 10 membres de la secte étaient morts. La tentative de suicide s'est produite après que la détentention des membres de la secte eut été prolongée en réponse à une grève de la faim protestant contre la fréquence des passages à tabac. /ats-afp



TOUS À L'EXPO!

Six familles voyagent à travers les expositions nationales suisses... 9



Attisé par la crise et le capitalisme sauvage, la lutte des classes est très vive. Glaris est alors une des régions les plus industrielles de Suisse où l'on entend plus les sirènes des usines que les cloches des églises.

Accueil du loup, mode d'emploi

Nature ■ Selon Berne, il ne s'agit pas de réintroduire le loup, mais de gérer son arrivée. A Sion, le message passe plutôt difficilement

De Sion
Stéphane Sieber

Le gouvernement valaisan n'est toujours pas convaincu par la politique fédérale du loup, animal protégé. Il craint surtout de faire les frais d'une politique d'accueil trop protégée. Néanmoins, il collabore activement aux mesures de prévention initiées sur le terrain. Et il accepte l'invitation au dialogue lancée par la Confédération sous la forme d'une procédure de consultation ouverte jusqu'à la fin de l'été. Dans ce cadre, il cherchera à former un front uni avec le Tessin et les Grisons, les deux autres cantons où la présence du loup a été signalée depuis 1995. C'est ce qui ressort d'une conférence de presse organisée hier à Sion par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (Ofefp), conférence où le conseiller d'Etat valaisan Jean-René Fournier a été invité à exprimer son point de vue.

Dans le Jura aussi ?

La question de l'arrivée du loup ne concerne pas seulement ces trois cantons alpins. Une observation incertaine a par exemple été recensée l'an passé dans le canton de Fribourg. Le loup, explique Jean-Marc Weber, directeur du Projet Loup Suisse, pourrait très bien vivre partout en Suisse. Explicitement : dans les Préalpes et le Jura, et même sur le Plateau. Le Projet Loup Suisse désigne le plan d'action de l'Ofefp pour limiter les conflits créés par la présence de ce préda-

teur. Ou, dit positivement, pour garantir une cohabitation durable de l'homme et du loup. Depuis deux ans, il s'articule autour de trois axes: la collecte et l'exploitation des indices, l'information, la prévention.

Vent de fronde

Les méthodes développées au cours des siècles par les éleveurs pour protéger leurs troupeaux contre les grands prédateurs se sont perdues en Suisse. Aujourd'hui, l'Ofefp offre son aide et cherche à convaincre les éleveurs de s'inspirer de la pratique de nos voisins. Mais la tâche n'est pas facile. Un vent de fronde souffle chez les moutonniers. Ceux qui «collaborent» sont parfois qualifiés de «traîtres». A ce jour, 25 chiens de protection (des chiens de montagne des Pyrénées) ont été placés, notamment en Bas-Valais, et une vingtaine d'ânes assurent la protection de troupeaux de petite taille, en Haut-Valais. En outre, sept bergers ont été engagés l'an passé sur des al-

La Confédération paie

A l'heure du bilan, il est difficile d'évaluer l'efficacité de placements de chiens et d'ânes, car aucune présence de loup n'a été signalée dans les régions concernées. Les ânes ont cependant fait baisser les attaques de renards. Surtout, grâce à la présence de bergers et de chiens, aucune attaque n'a été signalée sur les alpages d'Evolène, alors qu'un loup s'y est manifesté. Plus significatif encore: quelques jours après le départ contractuel des bergers, les moutons ont été attaqués par

des chiens errants. Douze bergers seront engagés cette année.

Toutes ces mesures, dites de prévention, sont prises en charge par la Confédération (1,3 million de francs pour cette année). L'autre volet, c'est l'indemnisation, entièrement assurée également par les pouvoirs publics, à 80% par la Confédération et 20% par les cantons.

50 moutons par an

Dans le projet actuellement en consultation, il est prévu que l'Office de l'environnement élabore la politique du loup, en contrôle l'application et l'adapte aux besoins; les cantons devraient en assu-

rer l'application. Ils recevraient la compétence d'autoriser le tir d'un animal qui cause des dégâts « importants », chiffrés à 50 pertes de moutons en douze mois. Un chiffre que, selon leur sensibilité, les acteurs aimeraient réduire (du côté des éleveurs) ou augmenter (du côté des milieux de protection de la nature).

A noter qu'un seul loup est actuellement signalé en Suisse : dans les Grisons. Il a déjà tué une trentaine de moutons et de chèvres.

Esprit «constructif»

Pour Willy Geiger, vice-directeur de l'Ofefp, la gestion du loup ne sera possible qu'avec

le soutien de la population. Une déclaration d'intention acceptée par Jean-René Fournier dans un esprit «constructif». Mais ce pragmatisme déclaré ne cache pas les «interrogations» du canton du Valais : sur l'origine réelle de loup en provenance d'Italie n'est cependant pas contestée), sur l'adéquation du milieu alpin contemporain au loup (le Valais a une économie développée et diversifiée, a-t-il rappelé), sur les risques de favoriser l'établissement d'une population trop importante. Enfin et surtout, sur la garantie d'un financement fédéral durable. /STS



Réapprendre à cohabiter avec le loup.

PHOTO KEYSTONE

SANS-PAPIERS Régularisation collective rejetée

Le Conseil fédéral maintient son refus de régulariser le statut des dizaines de milliers de sans-papiers vivant en Suisse. Il a réaffirmé hier sa foi dans la loi, qui «permet de régler les situations de détresse au cas par cas». Le gouvernement estime «ne manquer ni d'humanité, ni de dignité en défendant une ligne rigoureuse dans la politique des étrangers et de l'asile», selon un communiqué du Département fédéral de justice et police. Pour lui, une régularisation collective des étrangers séjournant clandestinement en Suisse serait arbitraire et pourrait entraîner la venue de nouveaux immigrants.

A Fribourg et à Lausanne, des sans-papiers occupent toujours des églises. Des représentants des Offices fédéraux des étrangers et des réfugiés rencontreront les autorités vaudoises et fribourgeoises ces prochains jours en vue de trouver une issue. Le Conseil fédéral recevra pour sa part vendredi une délégation de parlementaires qui lui ont demandé de chercher des solutions au problème des immigrants clandestins. /ats

ENBREF

FRIBOURG ■ Nouveau Tribunal fédéral. Fribourg abritera le nouveau Tribunal administratif fédéral, a annoncé hier à Berne la conseillère fédérale Ruth Metzler. La création de ce nouvel outil, doté de quelque 260 postes, doit permettre de réunir les organes de recours de la Confédération. Il statuera comme autorité judiciaire de première instance sur les décisions de l'administration fédérale. /ap

OFFRES D'EMPLOI

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL  FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MISE AU CONCOURS

Dans le cadre de la Convention BENEFRI (Université de Berne, Neuchâtel, Fribourg)

un poste de

professeur assistant en langues ibéro-romanes (espagnol, portugais et catalan) et linguistique ibéro-romane

est mis au concours à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

Entrée en fonctions: 1^{er} octobre 2001 ou à convenir.
Charge: 6 heures hebdomadaires d'enseignement, activités de recherche, tâches administratives.
Traitement: légal.
Obligations: légales.

Durée de l'engagement: 3 ans (jusqu'au 30 septembre 2004) avec renouvellement éventuel.

Une fiche de renseignements peut être obtenue au secrétariat de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, Espace Louis-Agassiz 1, CH-2001 Neuchâtel; courriel: secrétariat.lettres@unine.ch

Les dossiers de candidature, établis selon les directives de la fiche de renseignements, doivent être transmis au Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles du canton de Neuchâtel, Service de l'enseignement universitaire, Château, CH-2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 août 2001.

028-315187/OUO

PATRIC métal SA
Tôlerie Intégrale

Pour faire face au développement constant de notre entreprise active dans le domaine de la tôlerie industrielle, nous recherchons:

- **SERRURIERS** (constructeur d'appareils industriels «B»)
 - Vous avez une expérience en tôlerie fine
 - Vous travaillez de manière indépendante
 - Vous maîtrisez les techniques de soudage MIG/TIG/MAG ainsi que la lecture de dessins
- **AIDES-SERRURIERS**
 - Vous avez des connaissances en soudage MIG/MAG
- **PLIEUR CNC**
 - Eventuellement formation par nos soins
- **PEINTRES INDUSTRIELS**
 - Travail en horaire d'équipe
- **DESSINATEUR EN MÉCANIQUE**
 - Vous maîtrisez Autocad 2000
 - Vous avez de l'expérience en tôlerie = un avantage

Nous offrons un travail intéressant et varié pour personnes capables et motivées.


Merci de nous faire parvenir vos documents d'usage ou de contacter M. Grégoire Tissot au 032 858 28 58 ou à l'adresse e-mail suivante: g.tissot@patric.ch

Il sera répondu uniquement aux offres correspondantes aux postes offerts.

Patric métal SA, Horizon 29, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane www.patric.ch

28-315259/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

 Hôpital psychiatrique cantonal

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL 2017 Perreux

Met au concours, pour son unité de réadaptation «Les Acacias», home médicalisé psychiatrique accueillant des adultes handicapés mentaux, souffrant le plus souvent de troubles comportementaux, un poste d'

ÉDUCATEUR/TRICE RESPONSABLE

à plein-temps

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Salaire: selon statut du personnel

Exigences: diplôme d'éducateur/trice spécialisé/e ou titre jugé équivalent. Capacité à conduire une équipe pluridisciplinaire, sens de la négociation, de la collaboration et de l'organisation. Bonne connaissance du handicap mental adulte, pratique professionnelle d'au moins 5 ans.

Les candidats/es sont priés/es d'adresser leur dossier jusqu'au 31 juillet 2001 à M^{me} K. Gfeller, responsable du service des RH, Hôpital psychiatrique cantonal, 2017 Perreux, tél. 032/843 22 20.

028-31 1452/POC

Braderie 2001 Musical Tchaux

recherche de commissaires

URGENT: Nous recherchons des commissaires pour le cortège du samedi soir 01.09.2001 et du dimanche 02.09.2001.

Rémunération pour les 2 cortèges.

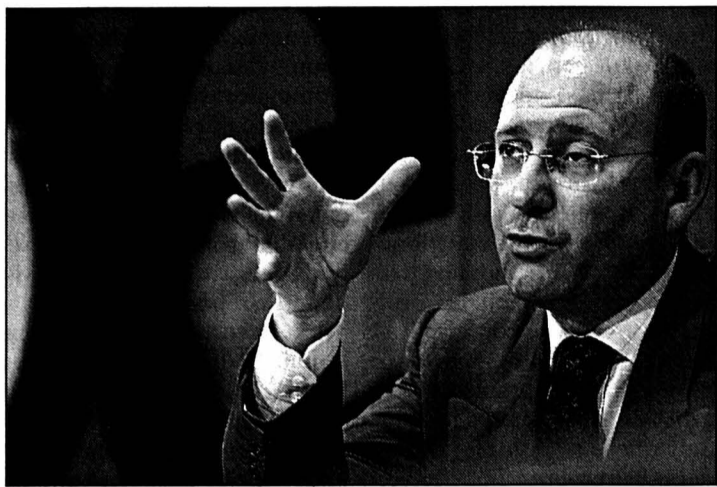
Veillez tél. au 079/219 50 10

132-097369/OUO

Attaque en règle contre Swissair Group

Sabena ■ Le gouvernement belge a entamé hier une procédure judiciaire à l'encontre du groupe aéronautique suisse, accusé de chantage, de tricherie et d'irresponsabilité

De Bruxelles
Tanguy Verhoosel



Rik Daems, ministre belge des participations publiques, n'a pas mâché ses mots.
PHOTO KEYSTONE

Entre l'Etat belge et le groupe Swissair, les deux actionnaires de la Sabena, c'est désormais la lutte à couteaux tirés. L'accusant de ne pas respecter ses obligations, le premier a décidé hier de poursuivre le second en justice, avec l'appui du conseil d'administration de la Sabena. Dans un premier temps, le Plat pays veut faire condamner Swissair à mettre 529 millions d'euros à la disposition de la Sabena ou, en cas de refus, à lui faire payer 354 millions d'euros de dommages et intérêts.

Lundi soir, Swissair avait fait une dernière «proposition révisée» visant à garantir l'avenir de la Sabena «pour autant que la compagnie atteigne les objectifs opérationnels» d'un plan d'entreprise concocté par son directeur général, l'Allemand Christoph Müller. Le groupe suisse proposait d'injecter dans la compagnie une nouvelle somme de 275 millions d'euros, à répartir moitié-moitié avec l'Etat belge. Par ailleurs, Swissair aurait accordé à la Sabena un prêt de 30 millions d'euros.

Réuni en conseil des ministres restreint, le gouvernement du

Plat pays a sèchement rejeté, hier matin, cette offre. «Elle est irresponsable et inacceptable», tonne le ministre des participations publiques, Rik Daems.

Artifices comptables

En gros, le gouvernement belge reproche à Swissair d'user d'artifices comptables pour réduire sa participation – son apport financier se serait principalement fait par l'abandon de créances. Moralité: en définitive, l'Etat belge aurait payé 80% de l'ardoise, ce que la Commission européenne

n'aurait évidemment pas accepté.

Ce n'est pas tout. Hurlant au «chantage», le gouvernement belge exige que les «tricheurs» de Swissair, qui seraient responsables de la situation désastreuse de la Sabena, respectent tous les engagements qu'ils ont pris depuis 1995.

La plainte déposée hier auprès du tribunal de commerce de Bruxelles, qui sera prise en considération le 2 août déjà, vise à contraindre le groupe suisse à avancer à la Sabena les liquidités suffisantes pour les

exercices 2001 et 2002. 529 millions sont exigés à ce titre, sous forme de prêt ou de ligne de crédit. A défaut d'allonger cette somme, Swissair se verra réclamer des dommages-intérêts provisoirement estimés à 354 millions d'euros.

85% ou une autre action...

Ce n'est pas tout. En plus, tempête Rik Daems, les Belges se réservent le droit d'intenter une autre action si le groupe suisse, qui détient actuellement 49,5% du capital de la Sabena, n'augmente pas comme prévu sa participation à 85%, après que seront entrés en vigueur les accords bilatéraux de 1999 – Swissair l'exclut. C'est la seule bonne nouvelle de la journée: paradoxalement, explique Rik Daems, le gouvernement belge n'a jamais été aussi déterminé à faire progresser le processus de ratification de l'accord sur les personnes...

Le conseil d'administration de la Sabena, qui s'est réuni hier après-midi, s'est joint à la plainte du gouvernement – il est vrai qu'on y compte plus de Belges que de Suisses. Il a par ailleurs exclu la perspective d'une mise sous concordat judiciaire.

D'après Fred Chaffart, le président du conseil, la Sabena dispose en effet de suffisamment de liquidités pour tenir jusqu'à la fin de septembre. D'ici là, elle s'emploiera à vendre ses filiales afin de pouvoir honorer

ses créanciers «jusqu'au premier semestre de 2002». Dans l'intervalle, espère Rik Daems, la procédure judiciaire aura bien avancé et des candidats repreneurs ou partenaires de la Sabena se seront manifestés./TVE

AOM/Air Liberté: quinze offres

Quinze offres ont été déposées pour une reprise totale ou partielle d'AOM/Air Liberté, a annoncé hier la direction des compagnies. Celles-ci, où Swissair Group est encore engagé à 49,5%, bénéficient actuellement d'un sursis sous forme de redressement judiciaire. Parmi ces offres figurent cinq propositions de reprise globale. Il s'agit de celles formulées par la société Fidei (filiale de l'américain Leucadia), Atlani (ancien président de la compagnie Air Outre-Mer), Boetie (MM. Nouveau-Rouxel), Holco (Jean-Charles Corbet, pilote d'Air France) et TAOM (M. Alcantara), a détaillé la direction dans un com-

munié. Des offres de reprise partielle ont aussi été déposées par la société toulousaine Aeris, Air Atlantic, Airliner, Corsica Tours, Jet Line, la Société d'exploitation Fokkers 100, exerçant toutes des activités dans le transport aérien. S'ajoutent à la liste les dossiers déposés par Aero Training (Société de formation), Avia Partner (société d'assistance au sol), Catair (restauration à bord) et Sarah Tours. Les annonces d'intérêt faites ces dernières semaines par la compagnie britannique à bas prix EasyJet, l'opérateur Nouvelles Frontières et la société de conseil financier britannique AITI n'ont fait l'objet d'aucun dépôt d'offres./ats-afp



Voitures d'occasion: passez la vitesse supérieure et venez nous trouver!

CENTRE DE VENTE
Agent principal **TOYOTA**
Grandjean Automobiles
Léopold-Robert 117 - 2300 La Chaux-de-Fonds

NOS VOITURES DE SERVICES

Toyota Yaris 1.3 Sol	2000	8 000 km	Fr. 19 500.-
Toyota Yaris Verso 1.3 Sol	2000	5 800 km	Fr. 22 900.-
Toyota Corolla 1.4 Terra	2000	8 300 km	Fr. 19 300.-
Toyota Corolla 1.6 Sol Plus	2000	11 000 km	Fr. 22 900.-
Toyota Avensis 2.0 Sol	2001	2 800 km	Fr. 29 800.-

NOS OCCASIONS

BMW 316 Compact	1997	45 000 km	Fr. 22 700.-
Daihatsu Gran Move STW	2000	15 000 km	Fr. 18 400.-
Ford Mondeo CLX Kit 2.0	1993	145 000 km	Fr. 9 700.-
Nissan Primera 2.0 SGX	1998	15 000 km	Fr. 20 900.-
Mazda 323 1.3	1997	58 000 km	Fr. 11 500.-
Renault Twingo 1.2	2000	5 400 km	Fr. 15 300.-
Toyota Avensis 1.8 Aut.	1998	43 000 km	Fr. 29 800.-

Garantie - Financement - Leasing - Reprise - Echange
OUVERT AUSSI LES SAMEDIS JUSQU'À 17 HEURES
(présentation du véhicule à votre domicile)

Tél. 032/910 53 12

MAZDA
SHOW OCCASIONS
GARAGE DE L'AVENIR SA

LA GARANTIE D'UN BON ACHAT
VOITURES D'OCCASION PRIX SHOW

Mazda 121 1.3i-16 GLX Cabrio
1996 Fr. 8900.- Fr. 7 900.-

Mazda Demio 1.3i Youngster
45.000 km Fr. 11 700.- Fr. 10 700.-

Mazda 323 1.5i-16V Rainbow
75.000 km Fr. 10 400.- Fr. 9 400.-

Mazda 323 1.8i AC
1998 Fr. 16 600.- Fr. 15 600.-

Mazda 626 2.0i-16V Voyage
1999 Fr. 18 900.- Fr. 17 900.-

Mazda 626 2.2i GLX SW 4WD
1995 Fr. 13 400.- Fr. 12 400.-

Mazda MPV 3.0i-V6 Aut.
1995 Fr. 12 300.- Fr. 11 300.-

Fiat Bravo 2.0i-20V HGT
32.000 km Fr. 20 400.- Fr. 19 400.-

Ford Escort 1.8i-16V Tornado
1994 Fr. 8 800.- Fr. 7 800.-

Mitsubishi Carisma 1.8i GLX
43.000 km Fr. 14 800.- Fr. 13 600.-

Subaru Forester 2.0i 4WD
40.000 km Fr. 20 800.- Fr. 19 800.-

Garage de l'Avenir SA
Rue du Progrès 90
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 10 77

Concessionnaire: **MAZDA XEDOS**

LE NOUVEAU PROGRAMME OK DE OPEL

DES OCCASIONS QUI N'ONT RIEN À CACHER.

Opel Corsa 1.4i 16V Fifteen	1998	53 500 km	Fr. 10 900.-
Opel Corsa 1.2i 16V Swing	1998	35 000 km	Fr. 12 700.-
Opel Corsa 1.2i 16V Young	2000	34 000 km	Fr. 13 800.-
Opel Corsa 1.4i 16V Edition 100	1999	14 500 km	Fr. 16 900.-
Opel Tigra 1.6i 16V Sport	1999	18 000 km	Fr. 19 900.-
Opel Astra 2.0 DTI Comfort	2000	24 000 km	Fr. 22 900.-
Opel Zafira 1.8i 16V Elegance	1999	34 000 km	Fr. 25 900.-
Opel Zafira 1.8i 16V Elegance	1999	22 000 km	Fr. 26 800.-
Opel Vectra 2.0i 16V Fifteen	1997	70 000 km	Fr. 14 700.-
Opel Vectra Cvan 2.0i 16V Fifteen	1997	72 000 km	Fr. 14 900.-
Opel Vectra 2.0i 16V GT	1996	53 000 km	Fr. 15 900.-
Opel Vectra 2.0i 16V CD	1998	43 000 km	Fr. 19 500.-
Opel Vectra Cvan 2.0i 16V Sport	1999	52 000 km	Fr. 23 500.-
Opel Omega Cvan 2.0i 16V Business	1998	33 000 km	Fr. 23 800.-
Opel Sintra 2.2i 16V GLS	1998	46 000 km	Fr. 25 900.-
Opel Frontera 2.2i 16V Sport RS	1999	32 000 km	Fr. 28 500.-
VW Golf 1.8T GTI	2000	23 000 km	Fr. 31 500.-

Les 5 étoiles OK: une garantie de qualité

- * Certificat de contrôle
- * 14 jours de droit d'échange
- * Contrôle gratuit après 1500 km
- * 12 mois de garantie
- * 12 mois d'Assistance OK

ok
OCCASIONS DE QUALITÉ
OPEL

Financement avantageux
032/967 90 90 www.bonny.ch

OPEL
Maurice Bonny sa
Garage et Carrosserie
La Chaux-de-Fonds 24-29, rue du Collège

Le défi de maîtriser le progrès

Santé ■ La Commission nationale d'éthique pour la médecine est nommée. Génétique, clonage, transplants, euthanasie: un énorme champ de réflexion

De Berne
François Nussbaum

Les 21 membres de la Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine ont été nommés hier. Il y a onze femmes et sept romands. Aux spécialistes de l'éthique se joignent des professionnels de la santé, des sciences naturelles et sociales, du droit. Des «conservateurs» et des «progressistes» s'y côtoient pour nourrir le débat, a précisé Ruth Dreifuss.

Parler plutôt qu'injurier

Car, dans des domaines aussi sensibles que la fécondation «in vitro», la transplantation d'organes, les interventions génétiques, le clonage ou l'euthanasie, «celui qui estime avoir raison ne pense pas seulement que l'autre a tort, il le traite souvent de salaud», a-t-elle ajouté. D'où l'importance, pour la commission, de promouvoir aussi la tolérance.

La commission reprend, au niveau national, ce qui était partagé entre l'Académie suisse des sciences médicales et les comités cantonaux d'éthique. Elle est présidée par le Bâlois Christoph Rehmman-Sutter, bioéthicien enseignant en

Suisse, en Allemagne et aux Etats-Unis. Parmi les membres: Olivier Guillod, professeur à l'Institut de droit de la santé (Neuchâtel).

«Il ne s'agit pas d'une commission de gardiens de la loi», avertit Ruth Dreifuss. La commission (qui sera consultée par le Conseil fédéral, le Parlement,

les cantons) doit aider à comprendre des enjeux multiples, favoriser des débats de société. «Il faut parfois, malgré certaines pressions et urgences, prendre le temps de réfléchir avant d'agir», dit-elle.

La commission sera donc plutôt appelée à signaler des lacunes de la loi ou les problèmes que pose son application. Le champ de réflexion n'est-il pas trop grand? «Il faudra faire des choix», admet d'emblée Christoph Rehmman-Sutter. Il est impossible, selon lui, de réfléchir, simultanément et en profondeur, sur l'ensemble des questions médico-éthiques du moment.

Précieux embryons

D'autant plus que chaque décision sur un point soulève d'autres questions. A peine la loi sur la procréation médicalement assistée est-elle entrée en vigueur (début 2001) qu'arrivent de nouvelles demandes: sur l'importation, interdite, de cellules souches provenant d'embryons, ou sur la sélection des embryons sains après une fécondation «in vitro».

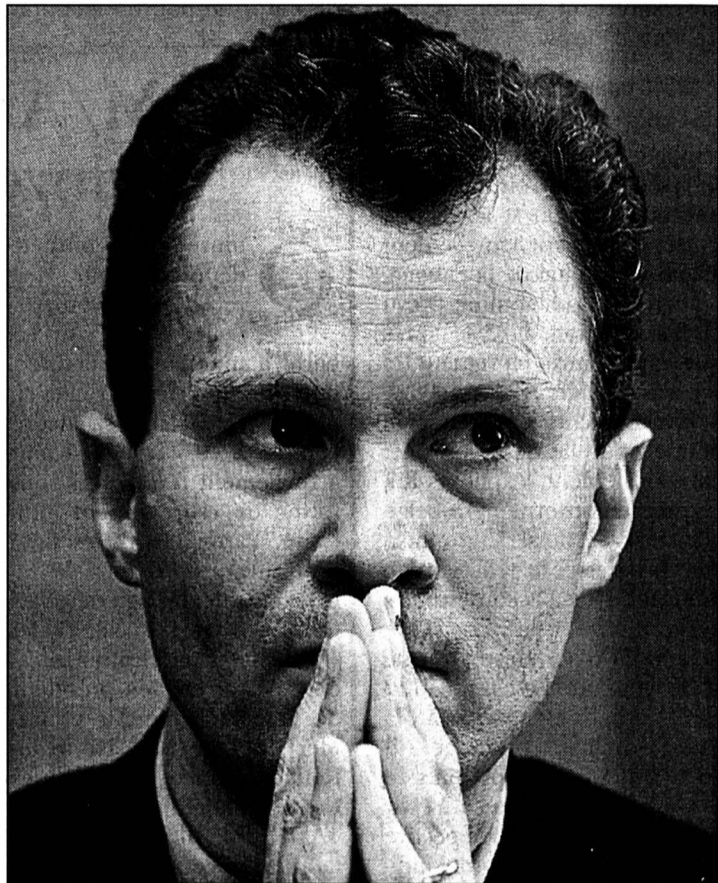
En attendant une loi sur la transplantation d'organes, prévue pour 2004, il a fallu ra-

pidement régler le domaine des greffes provenant d'animaux (voir notre édition de lundi). Ces greffes n'étant pas interdites mais autorisées sous conditions, des demandes émanant des instituts de recherche vont également se multiplier. Il ne sera pas évident d'y répondre.

Echanger les hésitations

Une des tâches de la commission sera aussi de mener des discussions sur le plan international. Sur le clonage thérapeutique, par exemple. Autorisé en Grande-Bretagne mais interdit en Allemagne et en Suisse, il devrait permettre de reproduire des embryons, dans le but spécifique d'obtenir des cellules capables de régénérer des organes défectueux.

Lorsqu'une recherche est autorisée dans un pays proche, il devient difficile de l'interdire chez soi, même si elle heurte une partie de la population. D'où l'intérêt, avant toute décision, de mener une réflexion et de provoquer un large débat, mais aussi de connaître l'état de la question ailleurs, les hésitations qui apparaissent, et d'en suivre l'évolution. /FNU



La commission est présidée par le Bâlois Christoph Rehmman-Sutter, bioéthicien. PHOTO KEYSTONE

GENÈVE

Poursuites: déconfiture

L'affaire des Offices des poursuites et faillites (OPF) genevois se corse: l'Inspection cantonale des finances a constaté un détournement de fonds à l'office d'Arve-Lac, a indiqué hier le Conseil d'Etat. Le montant des malversations n'est pas encore connu.

Les contrôles ne sont pas encore achevés. Le collaborateur mis en cause a été suspendu de ses fonctions sans traitement avec effet immédiat. Une enquête administrative a été ouverte et les faits ont été dénoncés au procureur général. Le gouvernement a décidé d'attendre le rapport final de l'ICF, attendu pour la mi-juillet, avant de se déterminer sur le fond de la procédure. Ce rapport doit être rendu public. Les dysfonctionnements au sein des OPF défraient la chronique depuis plusieurs mois à Genève. Ils mettent le conseiller d'Etat Gérard Ramseyer, dont le Département de justice et police et des transports chapeaute les OPF, dans une position inconfortable, à quatre mois des élections cantonales. /ats

Il est de plus en plus malin, le Conseil fédéral. Car soyons sérieux. Ces deux avions de transport destinés aux missions de paix à l'étranger auxquels, spectaculairement, il décide de renoncer, il n'en avait simplement plus envie. Alors que certains Sages doutaient ouvertement de leurs capacités techniques et opérationnelles, d'autres jugeaient plus économique d'en louer comme par le passé. Bref, cette idée d'Adolf Ogi n'avait pas survécu à la démission de son semillant auteur et concepteur.

COMMENTAIRE

Le Conseil fédéral joue malin

Eh bien, le Conseil fédéral réussit le tour de force de faire passer cet abandon de 119 millions de francs pour une concession accordée aux adversaires des missions de paix armées à l'étranger du 10 juin (49% de non), pour un désir raisonnable de ne pas anticiper sur la grande réforme Armée XXI, pour un effort d'économies militaires digne des plus grands éloges. Il y a de l'habileté là-dedans. Si le Gouvernement, après avoir gagné la bataille du 10 juin sur les missions armées, souhaite rééditer l'exploit sur l'adhésion à l'ONU l'an prochain, il fait bien de jouer fin. Face à une machine de propagande blochérienne à peine éprouvée par la défaite, il s'agit maintenant de récupérer tous les adeptes de l'ouverture sur le monde qui, le 10 juin, s'étaient retrouvés dans le même lit que les isolationnistes. Du coup, le geste à 119 millions tombe bien. Suffira-t-il? Ce n'est pas sûr. Car ce qui reste du programme d'armement 2001, avec ses 980 millions de francs, tourne toujours autour du milliard. Mais le calcul est bon.

Georges Plomb

BLANCHIMENT

Enquête ouverte

Kaspar Villiger entend faire la lumière sur les «mensonges et les semi-vérités» qui ont émaillé le refus de la reconnaissance d'un organisme d'autorégulation (OAR) en matière de blanchiment d'argent. Tant l'ancien chef de l'Autorité de contrôle en matière de blanchiment d'argent Niklaus Huber que le directeur de La Poste Ulrich Gygi, directeur de l'Administration fédérale des finances à l'époque des faits, sont concernés.

Niklaus Huber est soupçonné de violation du devoir de récusation lors du refus de la reconnaissance de l'OAR des spécialistes de la finance l'an dernier. Peu importe qu'il s'agisse seulement d'une traduction, Niklaus Huber n'avait pas à participer à cette décision en raison du devoir de récusation, a affirmé Kaspar Villiger. Une enquête administrative devra désormais éclaircir cet échec de déclarations, selon M. Villiger. «Je vais chercher un expert indépendant et incorruptible pour la mener à bien», a-t-il précisé. /ats

De Berne
Georges Plomb

Sacrifice! Le Conseil fédéral réduit son programme d'armement 2001 de 119 millions de francs à 980 millions. Du coup, il renonce à deux avions de transports pour missions de paix à l'étranger. Même le patron de la Défense Samuel Schmid s'est rallié à cette coupe.

Premier motif: l'acceptation serrée, le 10 juin, de la révision de la loi sur l'armée (51% de oui). Il convient, estime Schmid, de tenir compte de l'importante minorité. Cela signifie que le développement des missions de paix à l'étranger se fera pas à pas. Le conseiller fédéral désire aussi attendre la fin de la procédure touchant la réforme Armée XXI. Et puis, en économisant près de 120 millions, le patron de la Défense estime que l'on dégage des montants pour d'autres tâches (Développement et Coopération, Aide en

cas de catastrophe, etc). Schmid juge aussi approprié d'attendre la mise en vigueur de la révision de la loi sur l'armée et l'éventuelle prolongation du mandat de la «Swisscoy» au Kosovo.

Le modèle d'avion choisi – un «Casa» espagnol – était d'ailleurs contesté. Certains jugeraient préférable de recourir, comme jusqu'à présent, à une location d'avions, moins coûteuse.

FA-18 améliorés

Par contraste, les autres grands chapitres du programme d'armement passent mieux. Plusieurs devraient améliorer les avions FA-18 (la Suisse en possède encore 33). On y trouve un système d'identification ami-ennemi, un système d'affichage des cartes, un système d'échanges de données lié à Florako (à l'essai auprès de la marine américaine). L'ensemble totalise 220 millions de francs. Boeing (Etats-Unis) est le fournisseur de référence.

On achètera un nouveau missile Mark 2 pour rajeunir les engins guidés de défense contre avions Rapier. Cela coûtera 293 millions de francs. C'est le firme Matra Bae Dynamics (Grande-Bretagne) qui est à l'origine du produit.

Munition «intelligente»

L'acquisition pour 168 millions de francs de munition «intelligente» rendra plus efficace l'artillerie. Dans la dernière phase de son vol, l'obus expulse deux sous-munitions qui identifient les objectifs et les combattent. Cette munition, SMart 155, est développée en Allemagne par la firme GIWS.

Ajoutons 25 chars de dépannage pour 166 millions de francs qui accroîtront la mobilité et l'endurance des blindés, qui amélioreront la sécurité des équipes de dépannage (engins allemands de la Rheinmetall Landsysteme).

De nouveaux simulateurs de conduite pour les chars et les obusiers blindés (de 53 millions de francs) aideront l'instruction et ménageront l'environnement. Une société suisse, Thales Communication, est à l'œuvre, mais la maison-mère, Thales Trainings & Simulation, est française.

Huit systèmes électroniques mobiles pour la surveillance d'ouvrages (de 80 millions de francs) permettront enfin de réduire les effectifs de personnel. La firme retenue est Securiton (de Zollikofen en Suisse).

900 emplois sur 5 ans

82% du programme de 980 millions de francs devraient revenir à l'économie suisse. 900 emplois sur cinq ans sont promis. Sur la part réalisée en Suisse, 37% iront à la RUAG (dont la Confédération est propriétaire), 12% à la Suisse romande, 1% à la Suisse italienne, 50% à la Suisse allemande. /GPB-La Liberté

ENBREF

BORODINE ■ Le silence toujours. Soupçonné de blanchiment par la justice genevoise, l'ex-intendant du Kremlin Pavel Borodine s'est retrouvé hier pour la troisième fois dans le bureau du juge Daniel Devaud. Le Russe a une nouvelle fois gardé le silence, ont indiqué ses avocats. La confrontation a duré environ trois heures. Une nouvelle audience contradictoire est prévue aujourd'hui. /ats

ÉGLISES ■ La sécurité. Il faut restaurer la sécurité face aux incertitudes sociales et économiques du moment, estiment les Eglises suisses. Dans un message commun présenté hier à Berne, elles plaident en faveur d'un dialogue politique et d'une collaboration entre leurs bases. Le «Message des Eglises» clôt une vaste consultation lancée en 1998 sur l'avenir social et économique de la Suisse. /ats

FRONTALIERS ■ Assurance maladie obligatoire. Les frontaliers devront en principe contracter une assurance maladie en Suisse. Le Conseil fédéral a modifié hier des ordonnances pour s'adapter à l'accord sur la libre circulation des personnes. Ces nouveautés touchent aussi les personnes vivant dans l'Union européenne et qui perçoivent une rente suisse. Les Français ne sont pas concernés pour l'instant. /ats

MACÉDOINE ■ Mesures contre activistes. Le Conseil fédéral a notamment interdit hier Ali Ahmeti et Xhavit Haliti, dirigeants de l'UCK, d'entrée sur le territoire jusqu'à nouvel avis. Le gouvernement leur a interdit de fonder ou de représenter des organisations en Suisse qui usent de la violence dans le conflit en Macédoine. Musa Dzaferi, qui séjourne en Suisse, est frappé de la même interdiction. /ats

EXPULSION ■ Médecin condamné. Un médecin impliqué dans la mort d'un Palestinien lors de son expulsion a été condamné à cinq mois de prison avec sursis hier par le Tribunal de district de Bülach (ZH). Il devra en outre verser à la famille de la victime une indemnité de 50.000 francs. En revanche, deux policiers qui accompagnaient le requérant le 3 mars 1999 à l'aéroport de Zurich ont été acquittés. /ats

ECLAIRAGE

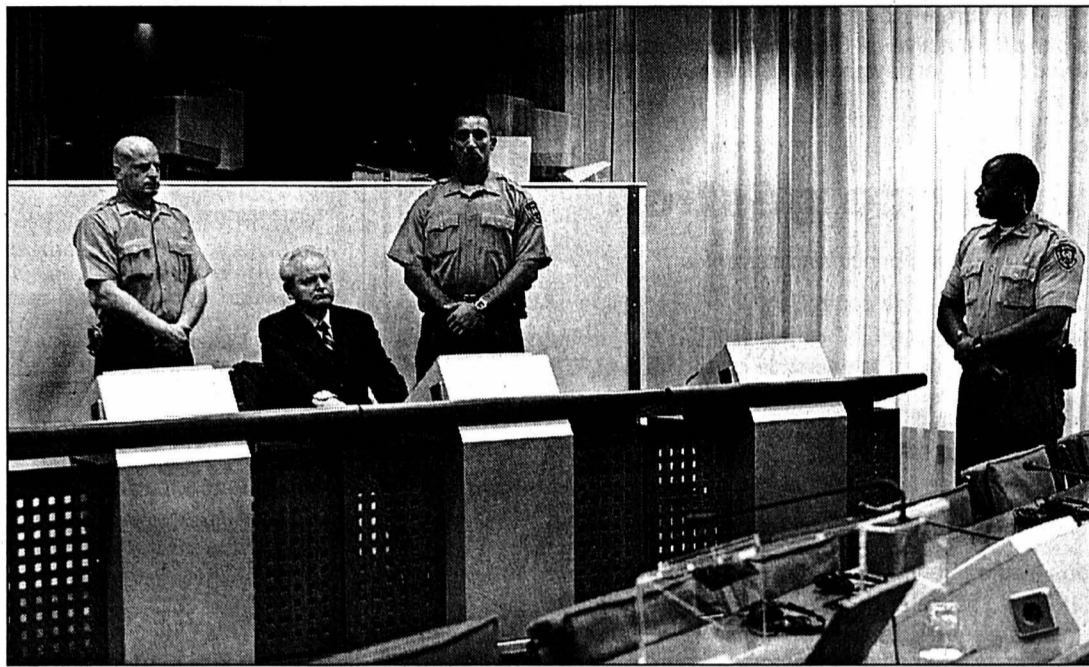
Milosevic se défend en attaquant

La Haye ■ Lors de sa première comparution, l'ancien président yougoslave a contesté la légitimité du TPI. Suite de la procédure fixée au 27 août

La première comparution d'un ex-chef d'Etat devant la justice internationale a tourné hier au dialogue de sourds. Face à un juge décidé à s'en tenir à la stricte légalité, Slobodan Milosevic a tenté d'en découdre sur le terrain politique. Après une brève introduction du juge britannique Richard May, du Tribunal pénal international (TPI), l'ancien président yougoslave est immédiatement passé à l'attaque: «Ce tribunal est un faux tribunal, cet acte d'accusation est un faux acte d'accusation. Ce tribunal est illégal parce qu'il n'a pas été désigné par l'Assemblée générale des Nations Unies».

Pugnace

L'anglais dans lequel s'exprimait l'ex-président était sommaire, mais la voix ferme. Il a martelé chaque mot. Sans faille apparente, l'ancien chef de l'Etat yougoslave, âgé de 59 ans, a retrouvé, avec un plaisir perceptible, les qualités de tribun et de lutteur. Ces dernières ont contribué à lui assurer un règne sans partage pendant treize ans à Belgrade. Au juge qui lui a demandé s'il souhaitait la lecture de son acte d'accusation, M. Milosevic a rétorqué: «C'est votre problème». Il est inculpé depuis mai 1999 par le TPI pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité lors du conflit au Kosovo. L'acte d'accusation de 54 pages, récem-



La comparution initiale de Slobodan Milosevic a duré douze minutes.

PHOTO KEYSTONE

ment élargi et reprecisé, le tient pour responsable de la déportation forcée de 740.000 civils albanais du Kosovo. Il est aussi soupçonné de meurtres collectifs de plusieurs centaines d'autres. Mais la liste des «crimes» dont il doit répondre n'est pas encore définitive. L'ancien homme fort de Belgrade devra par ailleurs aussi s'expliquer sur son rôle lors des conflits en Croatie (1991-1995) et en Bosnie (1992-1995), dont les actes d'accusation devraient être prêts pour début octobre. La comparution initiale de Slobodan Milosevic a duré en tout et pour tout douze mi-

minutes. Il a ensuite eu un bref entretien avec le procureur Carla Del Ponte. Slobodan Milosevic risque la détention à vie. La prochaine étape aura lieu à compter du 27 août prochain lors d'une «conférence de mise en l'état» où les parties feront le point de la procédure. Cette phase de «pré-procès», longue et complexe, prendra plusieurs mois. Le procès de Slobodan Milosevic lui-même pourrait durer au moins un an. De son côté, le gouvernement de la Republika Srpska a transmis hier au Parlement bosnien un projet de loi de coopération avec le TPI. «La co-

opération avec le tribunal de La Haye est une obligation pour la Republika Srpska et la Bosnie suite à l'accord de Dayton qui a mis fin à la guerre de 1992-1995 en Bosnie», a déclaré la ministre bosno-serbe de la Justice.

Nouvel ordre international

La décision de Slobodan Milosevic d'adopter une défense résolument politique face à ce qu'il estime être un procès politique avait été largement anticipée par les déclarations de ses proches et de ses avocats de Belgrade. L'un d'eux, qui défend M. Milosevic dans le cadre d'une instruction de la justice nationale pour abus de

Mystérieux fonds

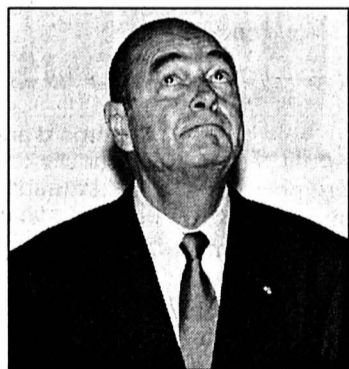
Onze millions de francs sont actuellement bloqués en Suisse dans le cadre des avoirs yougoslaves déposés dans des banques helvétiques. Cet argent est réparti sur une trentaine de comptes liés à des personnes physiques. Aucun compte appartenant à Slobodan Milosevic n'a été trouvé jusqu'ici. Dans le cadre des sanctions internationales contre la Yougoslavie, à la fin des années 1990, la Suisse avait gelé au total une centaine de comptes suspects pour un montant total d'environ 45 millions de francs. Ceux liés à des entreprises contrôlées par l'Etat ont été débloqués en novembre dernier./ats

pouvoir et malversations financières, a estimé que son client était apparu devant le TPI comme un «vainqueur moral». D'un côté, a souligné Me Veselin Cerovic, «il y a un Etat (la Yougoslavie) qui a défendu sa souveraineté contre une intervention étrangère, et de l'autre, il y a l'Otan qui, en 1999, a cherché par ses bombardements à imposer à cet Etat le nouvel ordre international»./ats-afp-reuter

L'étau de la justice se resserre autour de Jacques Chirac

Voyages privés ■ Un procureur estime que le chef de l'Etat peut être entendu par un juge

Dans un rapport transmis au procureur général de la Cour d'appel de Paris, le procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, estime que Jacques Chirac peut être entendu comme témoin assisté dans l'affaire des voyages privés qui avaient été payés en liquide, a-t-on appris hier de sources judiciaires. Le 22 juin dernier, trois juges d'instruction parisiens ont transmis au parquet de Paris des informations concernant des voyages privés effectués par Jacques Chirac. Ils demandaient au procureur Jean-Pierre Dintilhac quelle suite ils devaient donner à ce dossier, compte



Hier à Moscou, Jacques Chirac s'est refusé à tout commentaire.

PHOTO KEYSTONE

tenu du statut pénal du chef de l'Etat. Les juges Armand Riberolles, Marc Brisset-Foucault et Re-

naud Van Ruymbeke avaient hérité en novembre 2000 d'un autre dossier dans lequel ils ont découvert ces billets payés en liquide et ont procédé à plusieurs vérifications dans le cadre d'une commission rogatoire avant de transmettre les éléments recueillis à M. Dintilhac. Le procureur a donc rédigé un rapport exposant son analyse juridique de la situation.

Au total, une vingtaine de voyages effectués par Jacques Chirac et ses proches entre 1992 et 1995, alors qu'il était maire de Paris, représentent un montant de plus de deux millions de FF (environ 600.000 francs)./ap

Un avion russe s'écrase en Sibérie

Irkoutsk ■ Aucun survivant parmi les 143 personnes à bord

Un avion russe s'est écrasé hier soir non loin de la ville d'Irkoutsk, en Sibérie, a annoncé le Ministère russe des situations d'urgence. L'appareil comptait 143 personnes à son bord et il n'y a aucun survivant.

L'avion, un Tupolev-154 de la compagnie Vladivostokavia, effectuait la liaison entre Ekaterinbourg, dans l'Oural, et Vladivostok, en Extrême-Orient russe. Il a disparu des écrans radar à 19 h 10 (heure suisse) et s'est écrasé près du village de Boudyonnovska, à 34 km d'Irkoutsk, où il devait faire une escale technique, précise Interfax.

L'avion est tombé dans une zone où se trouvent des résidences secondaires. Selon l'antenne régionale du Ministère des situations d'urgence, il n'y a aucun survivant parmi les décombres en flammes de l'appareil. Outre 133 passagers, l'avion comptait dix membres d'équipage à son bord.

Environ 70 secouristes venus de Krasnoïarsk, en Sibérie orientale, sont sur place, selon la chaîne de télévision publique RTR. Le Ministère des situations d'urgence a dépêché un avion depuis Moscou. Le président Poutine a chargé le premier ministre Mikhaïl Kassianov de former une commission d'enquête./afp-reuter

Bernard Bertossa, procureur général de Genève, a vraisemblablement mis le nez dans l'une des plus belles affaires de pots-de-vin de ces dernières années. En 1991, lors de la vente de six navires de guerre, des intermédiaires français, taiwanais et chinois auraient empoché 1,2 milliard de francs. La justice suisse en a déjà retrouvé 800 millions.

Bertossa et les frégates

L'histoire s'accélère. Pendant une décennie, il ne s'était pratiquement rien passé concernant cette gigantesque affaire de commissions distribuées à l'occasion de la vente de six frégates françaises à Taïwan. A Paris comme à Taïpeh, personne ne se montrait excessivement pressé d'enquêter sur cette affaire susceptible d'éclabousser la classe politique.

«Je sais que le parquet a tous les éléments et qu'il ne fait rien», déclarait tout récemment Roland Dumas, l'ancien ministre des Affaires étrangères, mis en cause dans l'affaire Elf. Lors du procès, le directeur du Crédit Lyonnais à Taïwan expliquait qu'il avait vu passer des ordres de virement, sans que cela n'intéresse les juges!

C'est une nouvelle fois la Suisse qui risque de mettre le feu aux poudres. Hier matin, Bernard Bertossa, procureur général de Genève, a annoncé que 800 millions de francs, déposés sur des comptes bancaires en Suisse, au Liechtenstein et au Luxembourg, ont été bloqués à la demande de la justice genevoise.

Plusieurs banques helvétiques ont reconnu qu'elles détenaient de l'argent apparemment lié à cette vente de navires militaires à la Chine nationaliste. Le Crédit Suisse et la Banque Leu ont bloqué 250 millions de francs.

Autres établissements financiers cités dans cette affaire, les banques Sarasin et Julius Râr, et la Banca della Svizzera Italiana (BSI). De son côté, le procureur de Vaduz annonçait avoir séquestré 59 millions de francs.

Résultat, le parquet de Paris a enfin décidé d'ouvrir une information judiciaire pour «abus de biens sociaux et recel» contre X. L'enquête a été confiée à deux magistrats pugnaces, Renaud Van Ruymbeke et Dominique de Talandé.

Ian Hamel

Journaliste à Radio Suisse internationale (RSI)

EN BREF

MACÉDOINE ■ Le dialogue piétine. Les émissaires européen François Léotard et américain James Pardew ont rencontré pour la première fois ensemble, hier, le président macédonien Boris Trajkovski. Ce déploiement diplomatique ne s'est pas accompagné de signe tangible d'une relance des négociations politiques. Sur le terrain, la trêve est problématique. Un soldat a été tué dans une embuscade./afp-reuter

PHILIPPINES ■ Libération de deux otages. Deux des 23 otages détenus par le groupe rebelle musulman Abu Sayyaf dans le sud des Philippines ont été relâchés par leurs ravisseurs, a-t-on confirmé hier de source officielle. Le groupe menace de s'en prendre à d'autres Occidentaux. Selon la radio, une rançon d'un montant indéterminé aurait été versée par les familles des prisonniers pour la libération des deux otages./afp

ISRAËL ■ Poursuite des attaques ciblées. En dépit des critiques de Washington, qui tente de sauvegarder un cessez-le-feu de plus en plus ténu, Israël a annoncé hier son intention de poursuivre sa politique d'attaques ciblées contre des activistes palestiniens présumés. Cette décision prise par le gouvernement Sharon est intervenue au lendemain d'une réunion de sécurité stérile entre les deux parties./ap

NÉPAL ■ Gardes du corps congédiés. Le roi du Népal Gyanendra a limogé quatre gardes du corps du palais. Ils sont coupables de négligence lors du massacre le mois dernier d'une grande partie de la famille régnante par le prince héritier, selon un haut responsable gouvernemental. Les quatre gardes du corps étaient des officiers de haut rang de l'armée, chargés de protéger le roi Birendra et la reine./reuter

AVION ESPION ■ Départ en pièces détachées. L'avion espion américain EP-3, qui avait atterri en catastrophe début avril dans le sud de la Chine après sa collision avec un chasseur chinois, a quitté le pays hier. Il a été totalement démonté et placé à bord d'avions cargos. L'EP-3 sera reconstruit, ont indiqué les forces américaines et le fabricant Lockheed Martin. Le coût est évalué à 80 millions de dollars./afp

ÉCOUTES ■ Opération de Greenpeace. Plus d'une centaine de militants de Greenpeace ont envahi hier un centre d'écoutes électroniques britannique près de Harrogate (nord). Ils protestaient contre le projet de bouclier antimissile du président américain George W. Bush. La base de Menwith Hill est louée au gouvernement britannique par l'Agence américaine de sécurité nationale (NSA)./afp

Adolac industrie

Conseillers de direction - Ressources Humaines

Nous sommes une société partenaire active en Suisse romande dans la recherche et la sélection de cadres et de spécialistes financiers.

Mandaté par une société industrielle internationale leader dans la création de produits de luxe, nous sommes à la recherche d'un

Contrôleur de gestion

qui assumera les tâches principales suivantes:

- mise en place de méthodes de controlling
- analyse des budgets du groupe industriel
- reporting et établissement des tableaux de bord
- participation active dans le développement des outils financiers
- participation au pilotage de grands projets pluri-annuels

Vous êtes titulaire d'une licence en sciences économiques (HEC) ou titre jugé équivalent.

Vous bénéficiez d'une expérience confirmée dans le contrôle de gestion.

Vous êtes âgé entre 25 et 35 ans.

Vous reconnaissez-vous dans ce profil ?

Alors n'hésitez plus, faites parvenir votre dossier complet à l'attention de M. James Veillard ou contactez-nous au 079 / 417 40 50 !
Aucun dossier n'est remis à notre client sans votre accord !

ADOLAC Consultants
Rue du Seyon 17 / Case postale 20
2004 Neuchâtel, ☎ (032) 725.17.27
e-mail : contact@adolac.ch
www.adolac.ch

028-315265/DUO



**LE RESTAURATEUR
DES COLLECTIVITÉS**

Nous cherchons pour la cuisine de
finition de la Cafétéria «Unimail»
(faculté des sciences) à Neuchâtel:

**1 cuisinier(ère) à 50%
(polyvalent/e)**

- titulaire d'un CFC de cuisinier,
- de nationalité suisse ou en possession d'un permis de travail valable,
- résidant à Neuchâtel ou environs.

Date d'entrée en fonctions:
3 septembre 2001.

Nous vous remercions d'adresser
votre offre manuscrite avec curriculum vitae, copies de certificats et photo à: Monsieur **Marc Chauvy**,
gérant, DSR Restaurant de la Cité
Universitaire, Clos-Brochet 10,
2000 Neuchâtel. 022-215132/DUO



Le home médicalisé du Bon-Secours à Charmoille
cherche un ou une

infirmière-chef d'unité de soins ICUS

pour un service pouvant accueillir jusqu'à 26 résidents.

Profil désiré:

- vous êtes en possession d'un diplôme en soins infirmiers si possible reconnu par la Croix-Rouge Suisse.
- vous avez vécu une expérience positive en tant qu'infirmière responsable;
- une formation de cadre à votre acquis serait un atout (ESEI, H⁺ ou équivalence);
- vous avez un intérêt marqué pour l'accompagnement de la vie de la personne âgée.

Nous offrons:

- un poste à 80% pour une durée approximative de 18 mois;
- de la formation continue;
- un cadre de travail moderne et agréable;
- des conditions de travail selon les normes des institutions jurassiennes de soins.

Entrée en fonction: dans les meilleurs délais.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae et des documents usuels sont à adresser jusqu'au **31 juillet 2001**, à la direction du home médicalisé du Bon-Secours, M^{me} **Christiane Bauer**, 2947 Charmoille.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de la même personne, tél. **032 462 01 11**. 165-773805/4x4



ZENITH

SWISS WATCHMAKERS
SINCE 1865

ZENITH EST UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE LVMH,
MOËT HENNESSY · LOUIS VUITTON

Afin d'assurer son développement notre groupe recherche

Horlogers(ères) qualifiés(ées)

au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité (ou titre équivalent) et forts(es) de quelques années d'expérience.

Jeunes diplômés(ées) dans l'horlogerie

Veuillez faire parvenir votre dossier de candidature à

ZENITH INTERNATIONAL SA
Madame Viviane Guillerand, Ressources Humaines
Rue des Billodes 34
2400 LE LOCLE



132-097345/4x4



LTV Media SA
30, route des Avouillons
1196 Gland
Tel.: 022 999 60 00
E-mail: service@ltv.ch

Une société de PUBLIGroupe

Division PUBLIDirect

La société leader en Suisse dans le domaine des annuaires téléphoniques papiers et électroniques, donne la chance à de **jeunes gens dynamiques et ambitieux** d'orienter leur carrière en qualité de

Conseiller/ère en publicité

Votre rayon d'activité serait le suivant:

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Après une période de formation, nous vous confions un portefeuille de clientèle existante ainsi qu'à développer. Vous conseillerez votre clientèle sur les meilleures possibilités de placer leur publicité. Pour cela, vous disposerez d'une palette de produit complète et efficace.

Vous êtes une personne dynamique et positive, Suisse ou en possession d'un permis C et d'un véhicule, âgée de 20 à 35 ans et vous possédez une âme de vendeur/-euse.

Nous vous offrons un poste, rémunéré 100% à la commission, où vous pourrez planifier votre temps, jouir de votre succès et en fonction de votre engagement, influencer directement vos gains!

N'attendez plus et prenez votre futur en main en envoyons votre dossier complet à notre chef de vente:
M. Hofer, Chagnet 34 à 2014 Bôle, qui reste aussi à votre disposition au **079 607 82 42** pour vos éventuelles questions au sujet des postes à repourvoir. 022-215156/DUO

**woulez
wous
waincre**

avec nous?



**pages
jaunes
ch**

Partenaire de **directories**

SMH IMMEUBLES SA

Nous cherchons pour notre service de comptabilité, un/e

Employé/e de commerce

Ce/Cette collaborateur/-trice assurera tous les travaux de comptabilité de notre région immobilière, soit ventilation et saisie de factures, établissement des décomptes de TVA, gestion des salaires, décomptes AVS, AC, LAA, impôts à la source, etc.

Nous demandons:

- une formation commerciale (CFC commerce ou équivalent)
- une parfaite maîtrise des langues française et allemande
- de bonnes connaissances en informatique et en bureautique
- une expérience professionnelle de quelques années
- une bonne disposition à assumer des responsabilités

Nous offrons:

- une place stable auprès d'une petite équipe dynamique
- les avantages sociaux d'une grande entreprise

Si ce poste est susceptible de vous intéresser, n'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature à l'attention de

SMH Immeubles SA
Mme Angela Weber
Fbg. de l'Hôpital 3, CH-2001 Neuchâtel
Nous nous réjouissons de vous lire.

Réussir sur les marchés internationaux de **SWATCH GROUP** l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous! 006-343534/DUO



MISE AU CONCOURS

Suite au départ à la retraite du titulaire, le Conseil d'administration de CRIDOR S.A. met au concours le poste de

SOUS-DIRECTEUR/TRICE

Champs d'activités:

- conduite technique de l'usine
- responsabilité de la production d'énergie
- gestion financière et commerciale
- politique d'élimination des déchets et application des ordonnances fédérales et cantonales
- relations avec les communes actionnaires, les instances cantonales et fédérales

Outre la fonction ci-dessus, le ou la candidat-e pourra être chargé-e de prendre la responsabilité ou de s'intéresser à d'autres secteurs d'activités en relation avec les déchets et l'énergie, éventuellement à un autre service ou à d'autres sociétés. Le ou la candidat-e devra être à même d'assurer la direction de l'usine lors du départ à la retraite du titulaire du poste.

Exigences:

- esprit d'initiative
- sens des responsabilités et de l'organisation
- capacité à s'imposer
- sens du contact et des relations publiques
- aptitude à diriger du personnel

Titre requis: ingénieur-e EPF ou ETS / HES en électrotechnique ou mécanique, avec expérience dans la gestion d'entreprise.

La préférence sera donnée à un-e candidat-e ayant de la pratique dans le domaine du traitement des déchets et/ou du chauffage urbain.

Traitement: selon l'échelle communale de la Ville de La Chaux-de-Fonds, en fonction des qualifications et de l'expérience.

Entrée en fonction: à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Michel Fahrny, adjoint du Directeur de CRIDOR S.A., tél. 032/967 68 01.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies des diplômes et certificats, devront être adressées **jusqu'au 31 juillet 2001** à M. Georges Jeanbourquin, Président du Conseil d'administration de **CRIDOR S.A., rue du Collège 30, 2300 La Chaux-de-Fonds.**

132-97169/4x4

Délits économiques colossaux

Criminalité ■ Selon une étude, le préjudice total subi par les grandes entreprises se chiffre en milliards de francs

Plus de quatre grandes entreprises européennes sur dix annoncent avoir été la cible d'un délit économique, généralement un détournement de fonds, au cours des deux dernières années. Le préjudice total se chiffre en milliards de francs, selon une étude publiée hier à Zurich. La Suisse apparaît moins touchée que la moyenne européenne, selon la société PriceWaterhouse-Coopers (PWC), qui a mené les recherches. Environ 28% des grandes entreprises helvétiques ont annoncé avoir subi un délit, contre 42,5% à l'échelle européenne.

Les petites entreprises moins touchées

L'étude, réalisée entre septembre et décembre dernier, repose sur des questionnaires auxquels ont répondu 3403 entreprises, administrations et organisations non gouvernementales de quinze pays d'Europe. Pour la Suisse, 208

entités ont été interrogées. Généralement, les chiffres varient assez peu d'un pays à l'autre, relève l'étude. Des différences sensibles apparaissent en revanche selon l'importance de l'entreprise. Ainsi, les firmes de taille réduite (moins de 5000 employés) ne sont pas plus de 24,1% à avoir subi un délit en moyenne européenne. Elles sont moins touchées que les grandes par le fait que les contrôles y sont plus faciles, les transactions moins complexes et l'identification des collaborateurs plus forte, explique PWC. La Suisse fait cependant là aussi exception: petites et grandes sociétés ou organisations sont frappées à parts égales.

Nature des délits

Par délits économiques, il faut entendre les cas d'escroqueries, de détournements de fonds, d'abus de confiance, de corruption, d'extorsion de fonds, de blanchiment ou de cybercriminalité (préjudice



Pierre Brun, spécialiste de la gestion des risques, a présenté l'étude hier à Zurich. PHOTO KEYSTONE

nécessitant l'engagement de moyens informatiques plus ou moins sophistiqués). Près des deux tiers des délits (63%) concernent des détournements de fonds commis par les employés. Suivent les cas d'abus de confiance impliquant un membre du mana-

gement (24%), la cybercriminalité (13%) et la corruption (11%). Pour la Suisse, la hiérarchie est comparable, à l'exception de la corruption, dont aucun cas n'a été annoncé. En tout, 536 entreprises ont été en mesure de quantifier le préjudice subi. Il s'élève au total à 3,6 milliards d'euros (5,5 milliards de francs), soit en moyenne quelque 10 millions de francs par cas. A cela s'ajoutent les pertes en termes d'image.

Endiguer la cybercriminalité

«Le développement de l'informatique est une source de danger supplémentaire», relève Pierre Brun, spécialiste de la gestion des risques auprès de PWC. Il existe à ce jour pas moins de 54.000 virus identifiés, et les «hackers» et autres «crackers» sont trop rarement inquiétés. «Il faut mettre sous pression les fabricants de logiciels afin qu'ils développent des systèmes plus sûrs», estime Pierre Brun./ats

Meilleure gestion des caisses de chômage

Palmarès ■ Neuchâtel et Jura au-dessous de la moyenne

Les 43 caisses de chômage de Suisse ont amélioré leurs prestations l'an passé, affirme le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Leurs frais d'administration se sont inscrits à 114,1 millions de francs, en baisse de 14,9% par rapport à 1999. Le budget des dépenses pour l'année en cours s'élève à 92 millions de francs. L'effectif total en Suisse des caisses de chômage s'est inscrit à 1076 postes à temps complet à la fin 2000, contre 1297 un an plus tôt.

Berne effectue une analyse comparative des caisses conformément à la convention entrée en vigueur au début 2000 et passée entre ces dernières et le Département fédéral de l'économie. Les buts fixés ont été atteints par la «quasi-totalité» des institutions, relève le Seco. Les caisses de chômage produisant une prestation supérieure à 8600 points par

poste de travail à temps complet obtiennent un bonus. Pour celles qui n'atteignent pas le minimum exigé de 3600 points, l'organe de compensation de l'assurance chômage ne dédommage qu'une partie des frais d'administration.

Au final, seule la caisse de la Chambre argovienne de commerce et de l'industrie, avec 11.020 points, dépasse le seuil permettant l'obtention d'un bonus. A l'inverse, seule l'Interprofessionnelle Fleurier, dans le canton de Neuchâtel, est sous la valeur limite. Parmi les caisses cantonales romandes, celle du canton de Vaud décroche le meilleur score avec 6138 points, suivie du Valais (6051), de Genève (5599), de Fribourg (5197) et de Neuchâtel (4545). La caisse cantonale du Jura ferme la marche avec 3618 points. La moyenne suisse est de 5648./ats

ENBREF

GENERAL ELECTRIC-HONEYWELL ■ Veto de Bruxelles. La Commission européenne a mis son veto à la fusion de General Electric (GE) et Honeywell, a-t-elle annoncé hier à Bruxelles. C'est la première fois que la Commission européenne s'oppose seule à une fusion entre deux groupes américains. La fusion GE-Honeywell avait pourtant reçu le feu vert des autorités américaines./afp

RIVELLA ■ Mieux en Suisse qu'à l'étranger. Rivella a une nouvelle fois augmenté son chiffre d'affaires en 2000, malgré un recul sur ses marchés étrangers. Par rapport à 1999, les ventes du fabricant de boissons ont progressé de 4,7% à 133,9 millions de francs et de 6,2% à 107,46 millions de litres. L'entreprise familiale argovienne, qui emploie 237 personnes (+ 36), ne publie plus ses bénéfices./ats

BIELLA ■ Partenariat autrichien. La société Biella-Neher SA à Brügg, près de Bienne, a conclu un partenariat stratégique avec le groupe autrichien Donau-Plastik. La collaboration, qui n'entraîne aucune restructuration, va permettre aux deux spécialistes d'articles de bureaux d'étendre leurs positions sur le plan international. Biella a par ailleurs pris une participation dans le capital de Donau-Plastik./ats

SAINT-GALL ■ Bühler supprime des emplois. Le groupe technologique saint-gallois Bühler supprimera une centaine d'emplois à son siège d'Uzwil d'ici à la fin de l'année. Il entend ainsi réduire de 5% ses coûts de personnel et d'infrastructures, selon un communiqué. Le groupe justifie cette mesure par la pression de la concurrence et par son objectif d'augmenter chaque année la productivité./ats

INFLATION ■ Recul virtuel. L'inflation en Suisse a reculé au mois de juin. Le renchérissement s'inscrit à 1,6%, contre 1,8% en mai et en juin 2000. Mais en excluant les produits pétroliers, les prix ont augmenté sous l'effet de la hausse des loyers et de l'alimentaire. L'indice des prix à la consommation a progressé de 0,2% en juin par rapport à mai pour atteindre 102,0 points (mai 2000=100), indique l'OFS./ats

PÉTROLE ■ Quotas inchangés. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) va laisser inchangés ses quotas de production. La décision a été annoncée hier à Vienne par les ministres iranien et qatari du Pétrole. La production de l'Opep, qui extrait 40% du brut mondial, reste ainsi fixée à 24,2 millions de barils/jour. Le système des quotas ne s'applique pas à l'Irak, pourtant membre de l'Opep./afp

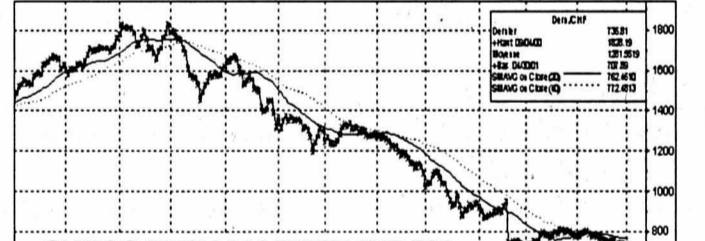
LABOURSE

L'obligation de caisse BCN:
Le placement sûr au rendement garanti.

BCN
Banque Cantonale Neuchâtoise
www.bcn.ch

Taux d'intérêt	bas / haut 2001	dernier	3/07
2 ans	2,75 %		
3 ans	3 %		
4 ans	3 %		
5 ans	3,25 %		
6 ans	3,25 %		
7 ans	3,5 %		
8 ans	3,5 %		

INDICES	bas / haut 2001	dernier	3/07
Zürich, SMI	6501.	8180.1	7316.
Zürich, SPI	4524.37	5635.47	5048.65
New-York, DJI	9217.34	11337.92	10593.72
New-York Nasdaq comp.	1988.63	2341.7	2148.72
Francfort DAX	5351.48	6795.14	6109.5
Londres, FTSE	5279.6	6360.3	5716.7
Paris, CAC 40	4804.4	5999.18	5296.51
Tokio, Nikkei 225	11433.88	14556.11	12751.18
DJ Euro Stock 50	3870.34	4812.49	4304.44

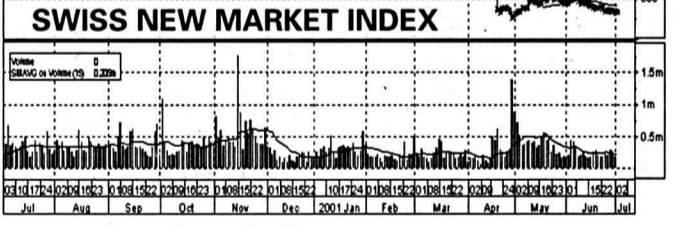


Bourse suisse (cours en CHF)			
	bas / haut 2001	précédent	3/07
ABB Ltd n	24.5	44.5	27.35
Actelion Ltd	46.375	187.25	56.75
Adecco n	77.15	119.7	87.9
Baloise Holding n	1470.	1850.	1777.
BB Biotech	89.	173.	138.25
BK Vision	359.	459.	406.
BT & T	138.	456.	174.
Ciba Spéc. Chimiques n	98.75	115.75	105.5
Cicorel Holding n	79.	149.	85.
Cie fin. Richemont	3355.	4837.	4745.
Clarian n	41.35	59.4	43.
Credit Suisse Group n	273.	349.	302.
Crossair n	340.	505.	388.5
Ems-Chemie Holding	6520.	7950.	7400.
ESEC Holding n	297.5	494.	304.
Feldschlössen-Hürflim. p.	490.	558.	503.
Fischer (Georg) n	408.5	490.	427.5
Forbo n	700.	839.	770.
Givaudan n	424.	501.	493.
Helvetia-Patria Holding n	1523.	1725.	1555.
Hero p	189.	229.	226.
Holcim Ltd	326.6	412.6	366.
Julius Baer Holding p	6490.	8940.	6800.
Kudelski SA n	106.5	208.5	154.
Logitech International n	347.	580.	577.
Lonza n	840.	1060.	1046.
Moenvipack	726.	880.	740.
Nestlé n	328.5	386.5	382.5
Nextron	118.	280.	129.
Novartis n	60.4	74.38	65.25
Pargesa Holding p	3070.	4300.	3930.
Phonak Holding n	4200.	6900.	5370.
PubliGroup n	552.	885.	623.
Réassurance n	2876.	4003.	3682.
Rentenanstalt n	1124.	1404.	1162.
Rieter Holding n	411.	490.	424.
Roche Holding bj	115.	165.8	130.25
Roche Holding p	128.	202.	145.5
Saigroup n	89.85	262.	105.
Serono SA b	132.	1810.	1805.
Sulzer n	525.	1232.	595.
Sulzer Medica n	98.4	470.	126.
Surveillance n	310.5	520.	325.
Swatch group n	322.	442.	382.
Swatch group p	1430.	2175.	1810.
Swisscom n	358.5	472.	439.
Syngenta SA n	80.8	104.25	95.
UBS n	214.	291.5	259.
UMS p	120.	140.	119.
Unaxis Holding n	239.75	395.	258.
Von Roll Holding p	9.65	15.8	10.45
Votobel Holding p	48.8	95.2	55.
Zurich Fin. Serv. n	508.	1004.	621.

Bourses européennes (cours en EUR)			
	bas / haut 2001	précédent	3/07
ABN Amro (NL)	18.5	27.25	22.28
Accor (F)	41.55	52.4	47.75
Aegon (NL)	29.25	44.	33.94
Ahold (NL)	29.25	37.39	37.39
Air Liquide (F)	141.9	177.	167.
AKZO-Nobel (NL)	44.26	57.85	49.99
Alcatel (F)	22.22	72.35	25.26
Allianz (D)	286.5	401.	343.75
Allied Irish Banks (IRL)	10.1	13.7	13.1
Aventis (F)	75.1	94.75	92.9
AXA (F)	27.75	39.75	35.
Banco Bilbao Vizcaya (E)	13.85	17.3	15.77
Bayer (D)	42.45	57.8	46.52
British Telecom (GB) £	3.	7.5	4.66
Carrefour (F)	56.15	70.35	63.25
Cie de Saint-Gobain (F)	143.	180.	164.
DaimlerChrysler (D)	43.4	58.05	55.75
Deutsche Bank (D)	72.7	105.7	85.85
Deutsche Lufthansa (D)	17.3	27.35	19.35
Deutsche Telekom (D)	23.1	39.72	27.7
E.ON (D)	46.5	64.55	61.2
Electrabel (B)	221.1	258.	235.
Elf Aquitaine (F)	152.7	200.1	188.5
Elsevier (NL)	13.31	15.72	14.94
Endesa (E)	17.7	20.45	18.65
ENI (I)	13.25	15.75	14.42
France Telecom (F)	50.55	101.6	59.
Glaxosmithkline (GB) £	16.87	20.455	20.32
Groupe Danone (F)	131.7	163.3	161.5
ING Groep (NL)	31.5	44.75	39.95
KLM (NL)	18.95	28.9	21.2
KPN (NL)	5.61	18.	6.7
L'Oréal (F)	68.6	92.1	79.9
LVMH (F)	52.	75.5	59.
Mannesmann (D)	75.	205.	204.
Metro (D)	40.5	56.	44.5
Nokia (F)	22.55	48.4	26.9
Philips Electronics (NL)	26.95	45.95	32.1
Prudential (GB) £	6.9	11.25	8.73
Repsol (E)	16.99	21.97	19.64
Royal Dutch Petroleum (NL)	59.01	73.48	68.81
RWE (D)	35.25	48.05	46.9
Schneider (F)	58.2	79.2	65.
Siemens (D)	66.1	106.47	73.
Société Générale (F)	56.75	75.5	71.3
Telefonica (E)	13.97	21.25	15.16
Total (F)	145.	179.8	163.9
Unilever (NL)	55.9	71.25	71.2
Vivendi Universal (F)	61.2	82.	71.25

Bourses Nord-américaines (cours en USD)			
	bas / haut 2001	précédent	3/07
Aluminium Co of America	23.12	45.71	40.48
American Express Co.	34.	63.	39.51
American Tel & Tel Co.	16.5	35.18	22.88
Baxter Intl Inc.	33.75	70.93	50.
Boeing Co.	41.	54.5	56.36
Caterpillar Inc.	29.	56.83	51.96
Chevron Corp.	76.87	98.49	90.31
Citigroup Inc.	39.	59.12	53.48
Coca Cola Co.	42.37	64.	45.6
Compaq Corp.	13.2	35.	15.11
Dell Computer Corp.	16.25	54.68	26.87
Du Pont de Nemours	38.18	50.68	48.12
Exxon Mobil	75.12	95.43	87.7
Ford Motor Co.	21.68	31.42	25.09
General Electric Co.	36.42	60.5	50.2
General Motors Corp.	48.43	76.62	64.55
Goodyear Co.	15.6	30.89	28.65
Hewlett-Packard Co.	25.	68.09	28.7
IBM Corp.	80.06	134.93	114.35
Intel Corp.	22.25	75.81	30.06
International Paper Co.	26.31	43.31	36.3
Johnson & Johnson	40.25	54.2	51.19
Mc Donald's Corp.	24.75	35.06	27.4
Merck & Co. Inc.	63.	96.68	64.35
Microsoft	40.25	82.87	70.6
MMM Co.	80.5	127.	117.26
PepsiCo Inc.	39.68	49.93	45.19
Pfizer Inc.	34.	49.25	40.9
Philip Morris Co. Inc.	23.	53.88	48.8
Procter & Gamble Co.	53.25	79.31	64.47
Sears, Roebuck & Co.	27.75	43.02	42.89
Silicon Graphics Inc.	1.	5.18	1.28
United Technologies Corp.	55.37	87.5	71.08
Wal-Mart Stores	41.43	62.93	49.79
Walt Disney Co.	26.	43.	28.74
Yahoo! inc	11.37	142.68	20.05

Fonds de placement (cours différenciés)			
	précédent	dernier	
Prevista LPP Oeko 3	98.08	98.46	
Prevista LPP Diversification 3	135.88	136.5	
Prevista LPP Profil 3	117.64	117.72	
Prevista LPP Universel 3	112.06	112.28	
Swissca Small & Mid Caps CHF	245.55	245.65	
Swissca Small & Mid Caps Europe	103.01	103.01	
Swissca Small & Mid Caps Japan	10528.	10528.	
Swissca Small & Mid Caps North-America	111.8	111.8	
Swissca America USD	209.95	212.4	
Swissca Asia CHF	95.7	95.6	
Swissca Austria EUR	76.8	76.84	
Swissca Italy EUR	114.05	116.7	



Fonds de placement (cours différenciés)			
	précédent	dernier	
Swissca Tiger CHF	69.4	69.3	
Swissca Japan CHF	96.2	95.8	
Swissca Netherlands EUR	62.85	63.7	
Swissca Gold CHF	517.5	514.	
Swissca Emer. Markets CHF 110.05	109.95	153.55	
Swissca Switzerland CHF	290.35	292.85	
Swissca Germany EUR	152.35	153.55	
Swissca France EUR	40.2	40.7	
Swissca G.-Britain GBP	199.15	202.3	
Swissca Europe CHF	237.7	241.4	
Swissca Green Inv.			

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

ALCOOLISME. Service médico-social, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcooliques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 914 15 35 (24h/24h).

ALLÔ CANCER. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.

AMICALE DES MALENTENDANTS ET DEVENUS SOURDS. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.

ASPEDAH. Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Rép.-fax 969 26 06. Ma 9-11h, 968 56 42. Me 19h30-21h30, 969 26 08. Je 8-10h30, 913 56 23.

ASSOCIATION SESAME. Aide et soutien aux personnes en deuil. Case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds. Permanence téléphonique les mercredi et dimanche de 20h à 22h. Groupes de parole ou entretien individuel sur demande. Tél 724 06 05.

ASSOCIATION SUISSE DES INVALIDES. Section La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél/fax 968 00 33. Lu-je 14-18h et ve 8-12h.

ASSOCIATION LA TROTTINETTE. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60.

AVIVO. 968 68 03 ou 913 50 85.
CENTRE DE CONSULTATION LAVI. Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 968 37 31. Vestiaire, 968 18 19. La boutique Habillerie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Vieux puits, Puits 1, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Bouquiniste, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h. Bouquiniste, Soleil 2, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.

CENTRE DE LOISIRS. Pour enfants: ferme Gallet, lu/ma/je/ve 16-18h, me 15-18h, 913 96 44.

CENTRE PSYCHO-SOCIAL NEUCHÂTELOIS. Consultations rue Sophie-Mairet 29, lu au ve de 8h-12h/14h-18h, sa 8h-12h. di médecin de service et hôpital

CHÔMEURS. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-16h30, tél. et fax 913 96 33.

CLUB DES LOISIRS. Pour personnes du 3me âge, 968 74 84, ou 968 16 72, ou 926 08 52.

CONSULTATIONS CONJUGALES. Rue du Collège 9, tél. 968 28 65.

CONSULTATION ET INFORMATION SOCIALES. Rue du Parc 119 La Chaux-de-Fonds. Langue portugaise: jeudi 17h30 à 18h30; langue turque: mercredi 16h à 18h; pour les Balkans: lundi 16h à 18 h; pour l'Afrique: 15h à 17h.

CONSULTATIONS JURIDIQUES. Serre 62, je 16-19h.

CRÈCHES. De l'Amitié, Manège 11, lu-je 6-18h30, ve 6-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. Garderie d'enfants Les Bonsaïs «Home Les Arbres» lu-ve de 6h30 à 19h, 967 44 10.

La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Kid Club Béat, Chapeau-Rablé 50, 926 84 69. Nurserie Petits Nounours, Jardinière 91, 913 77 37.

CROIX-ROUGE. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (chauffeurs bénévoles, prêts de livres à domicile, etc...), 7h30-12h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30. Garde d'enfants malades à domicile, 079/417 63 23, 7h-17h. Vestiaire, Paix 73, me 14-18h30, je 14-18h.

ÉCOLE DES PARENTS. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie ma/ve: 914 53 07.

ENTRAIDE-CHÔMAGE-SERVICES. Serre 79. Écoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30 ou sur rdv. Café-contact tous les lundis 14h-17h30. Tél. 913 18 19.

FERME GALLET. Pour enfants: lu/ma/je/ve 16-18h, 967 64 90.

FRC-CONSEIL. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.

GROUPE INTERVENTIONS INFIRMIERS GII. Soins psychiatriques à domicile. Tél. et fax 968 96 84.

GROUPE DE MAINTENANCE CARDIO-VASCULAIRE. Centre Numa-Droz, entraînements lu 17h, me 12h, 913 54 58 ou 913 65 13.

GROUPE RÉGIONAL DE LA SP - LA CHAUX-DE-FONDS. Rencontre: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.

HABITS DU COEUR. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.

INFORMATION ALLAITEMENT. 913 78 04 ou 968 46 92.

INFORMATION DIABÈTE. Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55.

LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE. Serre 12, lu-ve, 968 54 55.

MAMANS DE JOUR. Marché 4, lu/ma/je 9-11h30, 968 27 48.

MCPJN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou divorce, Case postale 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).

L'ORTIE. Espace de vie et d'échange autour de la santé. Puits 1, 968 40 43. Permanence le jeudi de 14h à 18h.

PARENTS ANONYMES. Groupe d'entraide pour parents, 926 89 94.

PLANNING FAMILIAL. Sophie-Mairet 31, lu-12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.

PRO INFIRMIS. Marché 4, lu-ve, 968 83 28.

PRO SENECTUTE. Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).

SAGES-FEMMES À DOMICILE. Permanence téléphonique pour tout le canton, tous les jours de 8h à 20h, 079/280 48 28.

SAMARITAINS. Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.

SERVICE D'AIDE FAMILIALE. Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ABUS SEXUELS (SAVAS). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX. Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, 926 48 78, ou 968 57 35, tous les jours.

SOINS À DOMICILE. Tous les jours 967 63 41.

SOLIDARITÉ FEMMES. Aide aux femmes victimes de violences conjugales, tél. 968 60 10.

SOS FUTURES MAMANS. 842 62 52 (24h/24h).

STOMATHÉRAPIE. Consultations sur rendez-vous, Collège 9, 722 13 23.

TOURISME NEUCHÂTELOIS. Espacité 1, place Le Corbusier, lu-ve 9h-12h/13h30-17h30, sa 9h-12h, (jusqu'à 30.6.01). Tél 919 68 95, fax 919 62 97.

TOXICOMANIE. Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-17h, ma 10-21h, me 10-13h45, je 10-17h, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi.

VIOLENCES - SOLIDARITÉ FEMMES - VIOLENCES CONJUGALES, rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds, tél 968 60 10.

CANTON & RÉGIONS

AGAPA. Association des Groupes d'Accompagnement Post-Avortement: rencontres personnelles, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.

ANAAP-LE DÉCLIC. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, rue du Plan 19, 721 10 93

ANPCD. Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry. (1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079/446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81. (2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois de 14h à 16h. (3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.

ANPP. Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes: 724 68 88.

NEUCHÂTEL ASLOCA. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél 724 54 24, fax 724 37 26.

ASSOCIATION ALZHEIMER. Lu-ve, 14-16h30, 729 30 59. Association neuchâteloise de services bénévoles, lu-ve 8h30-11h30, tél 724 06 00. Groupe de contact, auprès de Mme Claire Frauchiger, (le matin) tél 913 34 23.

ASSOCIATION BOULIMIE ANOREXIE (ABA). Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30 - 21h30, mer 9h-12h, ve 13h - 15h au numéro 725 05 82.

ASSOCIATION LECTURE ET COMPAGNIE. Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton.

Case postale, 2035 Corcelles. Tél 731 70 41 ou 751 57 57.

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DE SERVICES BÉNÉVOLES (rue des Brévards 1a), tel. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.

ASSOCIATION SUISSE DE LA MALADIE DE PARKINSON (Groupe neuchâtelois). Le 3me jeudi tous les 2 mois. Pour tous renseignements, veuillez tél au 842 27 15. Parkinfor: ligne directe gratuite 0800 80 30 20 ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.

AUTORITÉ DE CONCILIATION EN MATIÈRE DE SANTÉ. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire CP 22 84, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.

CANCER. Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.

CANCER DU SEIN. «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.

CARITAS. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.

CENTRE DE CONSULTATIONS LAVI - aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

CENTRE SPÉCIALISÉ POUR HANDICAPÉS DE LA VUE. Service social et réadaptation sociale, Peseux, 731 46 56.

CHAMBRE IMMOBILIÈRE NEUCHÂTELOISE. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.

LIGUE NEUCHÂTELOISE CONTRE LE RHUMATISME. Rue de la Maladière 35: tous renseignements, lu-ve 8-12h/14-

17h, tél 722 59 60, fax 722 59 70.

MOUVEMENT DE LA CONDITION PATERNELLE. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, CP 843, Neuchâtel, 731 12 76.

PARENTS INFORMATION. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

PERMANENCES DE CONSULTATION ET INFORMATION. Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; langue portugaise, Vieux-Châtel 6, Neuchâtel, me 17h30-19h30, ou Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.

SCLÉROSE EN PLAQUES. SOCIÉTÉ SOLIDARITÉ-FEMMES, 968 60, 10 SUISSE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES. Secrétariat romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.

SEREI. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44 (Crêt-duLocle) ou 426 13 65 (Bassecourt).

SOS RACISME. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Écoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.

S.O.S. RACKET-VIOLENCE 079/270 92 06.

T.I.M Ton infirmière à la Maison, association de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h /24 079 / 476 66 33.

TROUBLES PSYCHIQUES. Centre psychosocial: 724 30 02. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, lu-ve 14-16h30. Tél. 721 10 93.

JURA

HANDICAPÉS. Dépôt-atelier de réparations de moyens auxiliaires pour handicapés, Delémont, Etang 5, 422 60 31.

OFFICE DU TOURISME DES FRANCHES-MONTAGNES. Saïgnelégier, lu-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h/15-17h, 952 19 52, fax 952 19 55.

SERVICE SOCIAL DES FRANCHES-MONTAGNES. Puériculture, soins à domicile, aide familiale, planning familial, aide aux alcooliques (mercredi après-midi), permanence Pro Infirmis, Le Noirmont, rue du Pâquier, 953 17 66/67.

SOS FUTURES MÈRES. 422 26 26 (24h/24h).

TRANSPORT HANDICAPÉS. Service «Kangourou», Delémont, 422 85 43 ou 422 77 15.

VAL-DE-RUZ

AIDE FAMILIALE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE. Lu-ve 10-12h/15h30-17h, 853 15 31.

COURS DE SAUVETEURS. Samaritains, 857 14 08 (ouest), 853 16 32 (centre).

INFIRMIÈRES INDÉPENDANTES À DOMICILE. 079 417 33 41
INFORMATION ALLAITEMENT. 853 44 15.

MAMANS DE JOUR. 853 31 79.
OFFICE DU TOURISME. Bureau de l'Association région Val-de-

Ruz, Épervier 4, Cernier, lu-ve 7h30-12h/13h30-17h, tel. 853 43 34, fax 853 64 40.

PROTECTION DES ANIMAUX. 853 11 65.

DISTRICT DU LOCLE

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE «MAMANS DE JOUR» DISTRICT DU LOCLE. Permanence ma/ve 9h15-10h45. Tél. 931 64 23.

AVIVO. 931 76 27 et 931 39 37.

CENTRE DE SANTÉ DU LOCLE. 933 00 00. Ergothérapie (communes du district) 933 00 00. Ligue contre les maladies pulmonaires (communes du district) 933 00 03. Pro Senectute (communes du district) 933 00 04. Service d'aide familiale (commune du Locle) 933 00 01. Service de soins à domicile (communes du Locle, des Brenets, et de la vallée de la Brévine) 933 00 03.

CRÈCHE. Garderie tous les jours, 931 18 52.

CLUB DES LOISIRS. Pour personnes du troisième âge, 931 24 48.

LA GIRANDOLE (Centre d'accueil) Grand-Rue 21, 1er étage, 931 01 71. Ma 10-15h, me 15-21h, ve 10-14h. Soupe le mardi et le vendredi.

OFFICE SOCIAL. Grand-Rue 5, lu 8-12h, ma-je 14-18h, 931 62 22.

PLANNING FAMILIAL. Lu-ve, 968 56 56.

SAMARITAINS. Dépôt et location d'objets sanitaires, poste de police, 931 10 17 (24h/24h). Cours, 931 41 70.

SERVICE D'AIDE FAMILIALE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES. Pour La Sagne, Brot-Plamboz, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Le Cer-

neux-Péquignot et Les Brenets, du lundi au vendredi matin de 8h à 11h, 937 20 20.

SERVICE DE SOINS À DOMICILE. Pour Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz, du lundi au vendredi matin de 8h à 11h, 937 20 25.

SERVICE MÉDICO-SOCIAL. France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 931 28 15.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX. 931 63 62 et 931 80 03.

TOURISME NEUCHÂTELOIS. Daniel-JeanRichard 3, lu-ve 8h30-12h/14-18h30, sa 8h30-12h, 931 43 30, fax 931 45 06.

VESTIAIRE CROIX-ROUGE. Envers 1, je 14-17h.

VAL-DE-TRAVERS

AIDE FAMILIALE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE. 864 66 22, fax 864 66 23.. Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondeur renseigne.

BABY-SITTING. Môtiers, 861 29 80, si non réponse 861 33 94.

CAPT. Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guilleri 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.

CENTRE DE RENCONTRE et d'animation (cora). Fleurier, 861 35 05. Permanences sociales: Centre social protestant, Pro Infirmis, Pro Senectute, consultations juridiques.

LES GALERIES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS
GALERIE PHOTO DE L'ANCIEN MANÈGE. Photos de Simone Oppliger et Pablo Fernandez. Jusqu'au 8.7.

PORRENTROY
GALERIE LES HALLES. Art contemporain d'Ariane Epars. Je 19-21h, sa/di 14-18h ou sur rdv au 465 74 02. Jusqu'au 26.8.

NEUCHÂTEL
GALERIE L'ORANGERIE. «L'estampe». Les diverses techniques de la gravure. Ma-ve 14-18h30, sa 10-17h, di 15-

18h ou sur rdv 855 11 15. Jusqu'au 22.7.

GALERIE DU PEYROU. E. Juillerat, aquarelles; A. de Buren, art brut; D. Utermann, sculpture; J.-M. Perrenoud, huile; A. Cornella, sculpture; R. Collaird, aquarelle-huile et J. Châtelain, huile. Me-sa 15-18h, di 15-17h. Jusqu'au 21.7.

GALERIE UNE. «One for the money, two for the show...», de Francisco Da Mata et Sebastian Muniz. Me-ve 10h30-12h/15-18h30, sa 10h30-

16h, dimanche sur rdv au 724 61 60. Jusqu'au 4.8.

MÔTIERS
GALERIE DU CHÂTEAU. Peintures de Pierre Cayol. Me-sa 10-20h, di 10-18h. Jusqu'au 30.8.

SAINT-AUBIN
GALERIE DU BAC. Grande rétrospective de A.E.J. von May, peintures, collages, dessins, gouaches et aquarelles. Jusqu'au 8.7.

JURA BERNOIS

ACCORD SERVICE. Accompagnement et relève auprès des personnes handicapées ou malades. Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17, heures de bureau.

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS), COURTELARY, 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT. Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 993 32 21.

CARTONS DU CŒUR, JURA BERNOIS. Lundi à jeudi, 493 70 60.

DROGUE ET ALCOOL. «Contact», service d'aide et prévention, Grand-Rue 36, Tavannes

(concerne aussi Tramelan, Saint-Imier, Moutier, La Neuveville), accueil lu-ve 8-12h/14-18h, 481 15 16.

OFFICE DU TOURISME. Av. de la Liberté, Moutier, lu-ve 8-12h/14-17h, 493 64 66.

OFFICE RÉGIONAL DU TOURISME CHASSERAL - LA NEUVEVILLE. Rue du Marché, La Neuveville: me/je/ve 8h30-12h/13h30-17h30, sa 8h30-12h, 751 49 49.

PLANNING FAMILIAL. Les Fontenays 27, Saint-Imier, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55.

PRO SENECTUTE. Information et action sociale pour personnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 481 21 20.

COMMUNIQUÉS

Une erreur politique

Dans sa séance du 27 juin dernier, le Conseil municipal de Moutier a été informé de la décision du Conseil régional relative au règlement de la Conférence régionale des hôpitaux. En exigeant que le centre hospitalier de Biemme fasse impérativement partie intégrante de la Conférence des hôpitaux et en menaçant, si tel ne devait pas être le cas, de rejeter l'instauration de cette dernière, le Conseil régional a commis une erreur politique dont les conséquences pourraient se révéler très préjudiciables pour les hôpitaux de Moutier et de Saint-Imier. Le Conseil municipal réprovoque cette décision pour les raisons suivantes: - elle affaiblit la position de l'hôpital du Jura bernois et accentue encore les risques d'un démantèlement de nos hôpitaux par leur intégration pure

et simple au centre hospitalier biennois; - elle compliquera l'application de la Résolution No 27 de l'AIJ et donc la mise en place d'une collaboration bien comprise entre les différents établissements de la région jurassienne; - elle est contraire à l'Accord du 25 mars dont la portée exclut Biemme, notamment dans la mise en place d'institutions communes interjurassiennes; - elle fait totalement fi des difficultés et trop longues négociations menées par les deux délégations de l'Assemblée interjurassienne et les directions de la santé des deux cantons; - elle retardera notablement la mise en place de la Conférence régionale des hôpitaux, dont le mandat était précisément de mener une réflexion concertée portant sur l'avenir du paysage hospitalier régional;

- en l'absence d'un projet d'avenir commun économiquement viable, la région pourrait bientôt faire les frais des tergiversations du Conseil régional et se voir ainsi imposer des décisions très graves prises par les instances fédérales, cantonales et les compagnies d'assurances. L'an dernier, la direction de la Santé publique avait décidé de supprimer la permanence des services d'urgences de nos sites hospitaliers. Cette décision, qui voulait imposer à nos hôpitaux une collaboration forcée avec le Centre hospitalier biennois, avait été combattue avec détermination par les représentants de la région. Le Conseil régional, qui semble ne pas avoir tiré les leçons de ce regrettable épisode, devra assumer toutes ses responsabilités et répondre des conséquences de sa décision malheureuse. **Conseil municipal de Moutier**

Une déclaration inacceptable

Tout d'abord un constat: un(e) homosexuel(le) sur quatre fait une tentative de suicide durant son adolescence. Cette proportion alarmante pose un véritable problème de société, d'autant qu'environ un dixième de la population se trouve un jour confronté à la délicate découverte d'une orientation sexuelle différente. Pourtant, Thierry Béguin, conseiller d'Etat en charge du Dipac, ne semble pas voir l'urgence de la situation. Il a prouvé récemment en refusant sèchement de diffuser la documentation établie par la commission Jeunesse et école, née à l'initiative de Pink Cross et de l'Organisation suisse des lesbiennes, à l'usage des directions et des enseignant(es).

La brochure incriminée visait à ouvrir à l'école le débat sur l'homosexualité pour prévenir les discriminations à l'encontre des jeunes gays. «L'école est sexuellement laïque», a déclaré indigné Thierry Béguin, et d'ajouter que l'homosexualité est abordée dans le cadre des cours d'éducation à la santé. Autrement dit, l'Ecole du canton veut bien admettre l'existence du phénomène, mais de là à combattre les préjugés, il y a un pas que le gouvernement refuse de franchir. Attitude obscurantiste, comme l'ont dénoncé les initiateurs du projet? Certes oui, quand on entend Thierry Béguin parler de prosélytisme! Ainsi donc, même parmi les autorités supposées éclairées, il y a encore des gens pour

croire que l'homosexualité est un choix, un mode de vie optionnel qu'une bonne publicité pourrait rendre attrayant... L'ignorance n'a pas de frontière, puisque les mêmes propos s'élèvent en Valais au sujet de la Gay Pride. En revanche, la décence a une borne: il est inacceptable d'entendre un homme politique soutenir une telle position homophobe. Solidarités dénonce cette intolérance qui fait honte au canton, le seul à avoir catégoriquement refusé le projet, et continuera de se battre pour que soient respectés les droits et les personnes des gays et les biennoises neuchâteloises (es). **Pour SolidaritéS/NE, Sandra Lena**

NÉCROLOGIE

Michel Rüttimann

Parler de Michel Rüttimann à l'imparfait est un exercice difficile à faire en peu de mots, tant l'homme était généreux dans tous ses engagements. Directeur de La Fontenelle de 1968 à 1995, celui qui vient de s'en aller dans sa 69e année a non seulement veillé au cursus de nombreuses volées d'élèves, mais aussi a connu la construction et l'agrandissement de son collège. Michel Rüttimann était un actif, dans tous les meilleurs sens du terme. Sa générosité et sa spontanéité le faisaient parfois

avoir le verbe haut pendant les séances du Conseil général de Chézard-Saint-Martin, où il siégeait dans les rangs socialistes depuis 1992. Mais ses collègues élus, réunis lundi soir, ont aussi souligné «l'humanisme vrai» qui l'animait. L'homme se sentait aussi fortement concerné par sa région. Il a beaucoup travaillé pour elle, dans diverses commissions. Les récentes tempêtes politiques qui ont agité les communes ne le laissaient pas indifférent. Enfin, il faut aussi relever son activité de président de la Fondation neuchâ-

teloise Les Perce-Neige et son engagement associatif récent dans l'association SEL Vaudrusien, comme fondateur et caissier d'une structure d'échange entre personnes originale dans le sens où l'argent n'y est que très peu présent. L'homme était curieux de tout, avide de nouveauté, épris de justice sociale et pétri de générosité. Son départ laisse Chézard-Saint-Martin et le Val-de-Ruz un peu orphelins. Preuve en est le très grand nombre de personnes qui lui ont dit un dernier adieu vendredi dernier. /phc

Porcheries dans le Jura: appel à la raison

Le Parti socialiste jurassien (PSJ) a été profondément choqué par les propos de Jacques Maître, secrétaire-adjoint de la Chambre jurassienne d'agriculture, qui s'en est pris aux opposants aux porcheries et plus particulièrement à une militante de l'environnement bien connue, en traitant ces personnes de «cochons» et de «bête rousse» (allusion à la chevelure de la militante précitée) qu'il faut «traquer» et «abattre». Dans le climat tendu qui entoure le dossier des porcheries, de tels propos ne peuvent être interprétés que comme un appel au «passage à tabac». Qu'on en soit arrivé là en dit long sur les raisons qui ont poussé certains opposants aux porcheries à se réfugier dans l'anonymat. Plusieurs députés socialistes ont d'ailleurs recueilli des témoignages inquiétants d'opposants victimes de pressions de tous ordres. Il est inadmissible et irresponsable que des appels à la

violence soient lancés par voie de presse avec les risques de dérapages que l'on connaît. Le PSJ demande aux agriculteurs qui sont attachés aux valeurs de la démocratie de se distancier de leurs collègues extrémistes et de le faire savoir: jusqu'ici, les agriculteurs jurassiens ont toujours pu compter sur le soutien de leurs concitoyens, en tant que consommateurs et contribuables. Des actes de violence commis sur de simples citoyens pourraient bien éroder ce soutien. Nous sommes tous conscients que le Jura ne serait pas ce qu'il est sans son agriculture. Mais certains agriculteurs doivent eux aussi prendre conscience qu'un Jura peuplé uniquement d'agriculteurs n'est pas viable. Le PSJ en appelle également au Gouvernement jurassien, et plus particulièrement au ministre Jean-François Roth, pour qu'il concrétise son appel au dialogue en entamant, avec des représentants des deux camps, des pour-

parlers en vue d'une solution à l'amiable (en fixant par exemple des critères pour la construction de porcheries dans les zones habitées et en soutenant le développement d'élevages moins intensifs pour une viande de meilleure qualité). En outre, l'implication du ministre de l'Economie dans la définition d'une politique agricole plus respectueuse de l'environnement devrait être plus importante. Dans une Ajoie qui se dépeuple, il devrait tout de même y avoir assez de place pour que les uns et les autres vivent en harmonie. Un dérapage, comme on en a vu en Valais, aurait un effet désastreux sur le projet «Jura, pays ouvert»: qui aura encore envie de s'installer dans notre canton, sachant que son voisin pourra construire une porcherie industrielle comme bon lui plaira et qu'en faisant opposition il s'exposera à des actes d'intimidation et des menaces, voire à des actes de violence? **Parti socialiste jurassien**

LES FAITS DIVERS

SAVAGNIER ■ Cyclomoteuriste blessé. Lundi vers 13h45, un habitant de Courtelary circulait en voiture sur la route de Dombresson à Valangin. Au lieu dit «Les Tablars», soit environ 200 mètres après la station d'épuration, l'automobiliste s'est trouvé face à un cyclomoteur conduit par un habitant de Savagnier, lequel circulait dans le même sens et effectuait un demi-tour sur la chaussée. Un choc s'ensuivit. Blessé, le cyclomoteuriste a été transporté en ambulance à l'hôpital de Landeys. /comm

Chaux-de-Fonds, établissement qu'il a pu quitter après avoir reçu des soins. /comm

LE LOCLE ■ Dérapage. Mardi, vers 13h10, une voiture conduite par un habitant des Ponts-de-Martel descendait la rue Le Corbusier au Locle. Peu avant l'immeuble No 14, dans une courbe à droite, son véhicule est parti en dérapage pour dévier sur la gauche. Ce faisant, il a heurté une voiture de livraison conduite par un habitant du Locle, lequel arrivait en sens inverse, puis s'est déporté à droite et a heurté un véhicule stationné sur le trottoir, en face de l'immeuble précité. Légèrement blessé, le conducteur des Ponts-de-Martel a été transporté en ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. /comm

LE PRÉVOUX ■ Voiture en feu. Samedi, vers 10h30, le SIS des Montagnes est intervenu sur la route Le Locle-La Brévine, au Prévoux, pour une voiture dont le moteur avait pris feu. La cause est d'ordre technique. /comm

BEVAIX ■ Sur le flanc. Lundi vers 14h20, un habitant de Marin-Epagnier circulait au volant de sa voiture sur la RC5, de Boudry à Bevaix. Peu avant le garage Apollo, le véhicule est sorti de la chaussée sur la droite, a roulé sur une cinquantaine de mètres sur la berme centrale recouverte d'arbustes, laquelle sépare la RC5 de la route parallèle, pour finir sa course sur le flanc. Blessés, deux passagers de la voiture ont été transportés en ambulance à l'hôpital de La Providence. /comm

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Collision. Mardi, vers 7h, une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait rue de la Balance à La Chaux-de-Fonds, en direction nord. A l'intersection avec la rue de la Cure, une collision s'est produite avec une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds, lequel circulait sur cette dernière rue, en direction de la rue Neuve. Légèrement blessé, le premier conducteur cité s'est rendu à l'hôpital de La

LA CHAUX-DE-FONDS

Rouée de coups à la sortie du bowling

Dans la nuit de samedi à dimanche, entre 23h55 et minuit et demi, trois inconnus ont agressé une jeune femme lors de sa sortie du XXL Bowling, rue Louis-Joseph-Chevrolet, à La Chaux-de-Fonds. Après avoir reçu un coup de poing, la jeune femme a perdu connaissance. Les auteurs l'ont ensuite déplacée sur le parking en face de l'établissement précité puis l'ont rouée de coups. Les témoins de cette agression sont priés de prendre contact avec la police cantonale, à La Chaux-de-Fonds, tél. (032) 968 71 01. /comm

NAISSANCES

Sans se presser, **MATILDE** est arrivée dans notre vie le 30 juin 2001. Il est bien évident que c'est la plus belle et que nous sommes les plus heureux du monde. **Anne et François GUYOT**

Christina Rebutini, son fils Fabrice, son amie Betty Patthey et ses fils et belles-filles ainsi que toute la famille ont le pénible devoir de vous annoncer le décès de

Monsieur Luigi REBUCINI

dans sa 82e année, à Berbeno, Italie. Les obsèques ont eu lieu le 3 juillet 2001 en Italie. Domiciles de la famille: Fabrice Rebutini Les Fiottets 13 2400 Le Locle Bar Le Mirabeau Route de Neuchâtel 2 2034 Peseux

28-315416

Très reconnaissante des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Mademoiselle Hélène GUYE

sa famille tient à vous remercier chaleureusement pour avoir pris part à son épreuve, que ce soit par votre présence, vos messages ou vos dons. Un merci spécial au personnel du home Beaulieu à Hauterive pour ses bons soins et son dévouement. COLOMBIER, juillet 2001.

28-315518

132-97465

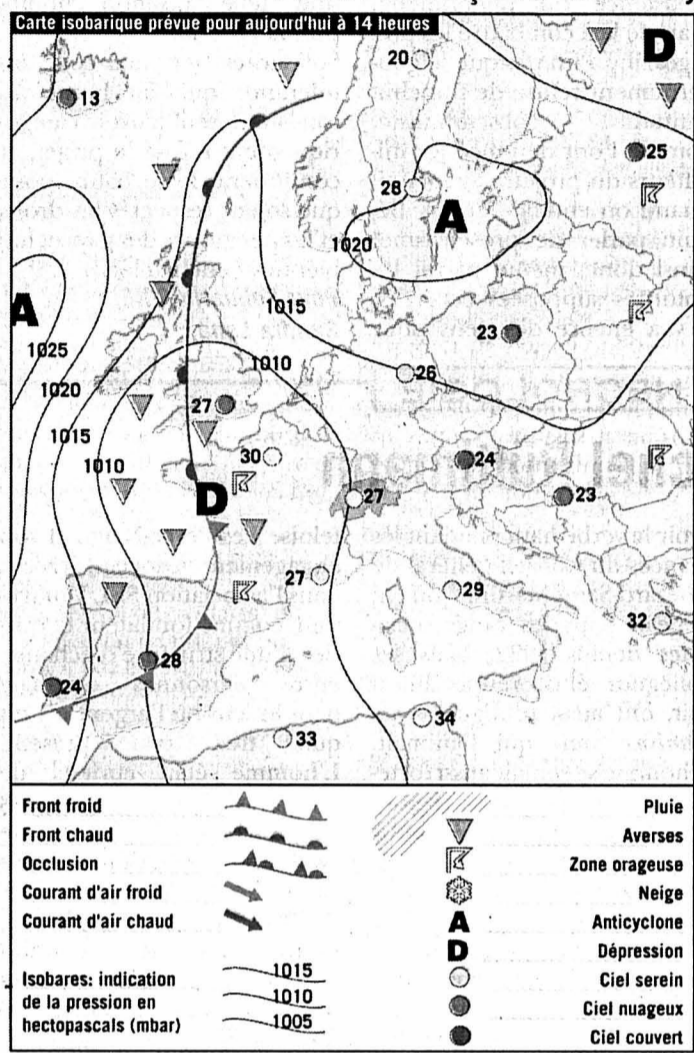
AUJOURD'HUI

Ça tourne au vinaigre

Situation générale: notre anticyclone s'est sauvé vers le nord-est et on ne reçoit en échange qu'une triste dépression. Elle s'installe confortablement au large de la Bretagne, avec la ferme intention d'y tournicoter durant plusieurs jours. Son catalogue de réjouissances n'est pas folichon et nous promet des vagues d'air humide et instable. En avant pour la première.

Prévisions pour la journée: le soleil se lève encore du pied droit et brille dans un ciel assez dégagé. Il déchant rapidement avec l'arrivée de nuages de plus en plus denses et menaçants. Des orages ne tardent pas à éclater, d'abord sur le massif puis aussi en plaine. La chaleur est pesante avec des températures atteignant 28 degrés sur le Littoral.

Demain: les orages sont plus clairsemés. Ensuite: très nuageux avec des averses, plus frais. **Jean-François Rumley**



Fête à souhaiter
Udalric

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 28°
Boudry: 28°
Cernier: 26°
Fleurier: 26°
La Chaux-de-Fonds: 25°
Le Locle: 25°
La Vue-des-Alpes: 23°
Saignelégier: 25°
St-Imier: 26°

Hier à 13 heures

En Suisse...

Bâle: beau, 26°
Berne: beau, 24°
Genève: beau, 25°
Locarno: beau, 25°
Sion: beau, 27°
Zurich: beau, 23°

... en Europe

Athènes: peu nuageux, 26°
Berlin: beau, 23°
Istanbul: très nuageux, 24°
Lisbonne: beau, 25°
Londres: beau, 26°
Madrid: peu nuageux, 31°
Moscou: très nuageux, 30°
Paris: beau, 28°
Rome: beau, 27°

... et dans le monde

Bangkok: nuageux, 34°
Le Caire: beau, 33°
Johannesburg: beau, 17°
Miami: nuageux, 32°
Pékin: pluvieux, 28°
Rio de Janeiro: nuageux, 24°
San Francisco: nuageux, 28°
Sydney: nuageux, 17°
Tokyo: nuageux, 33°

Soleil

Lever: 5h43
Coucher: 21h30

Lune

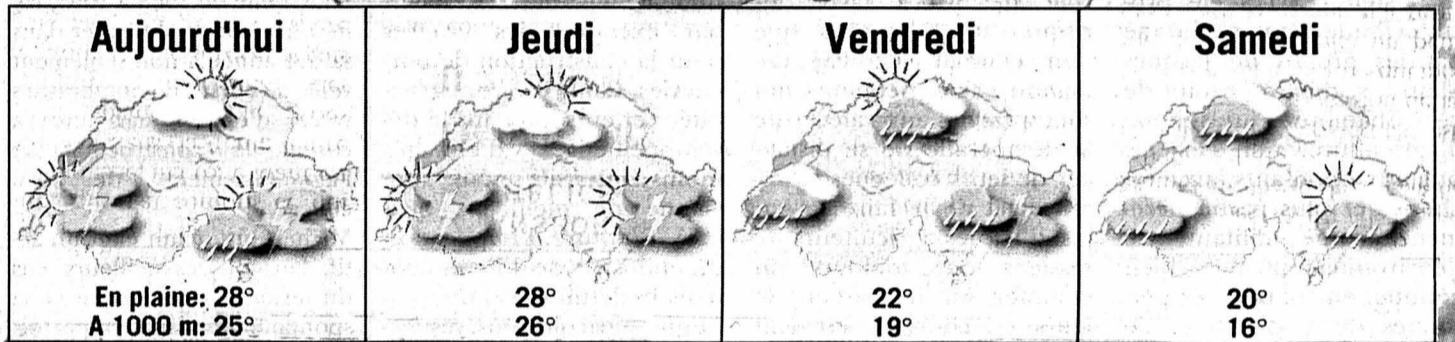
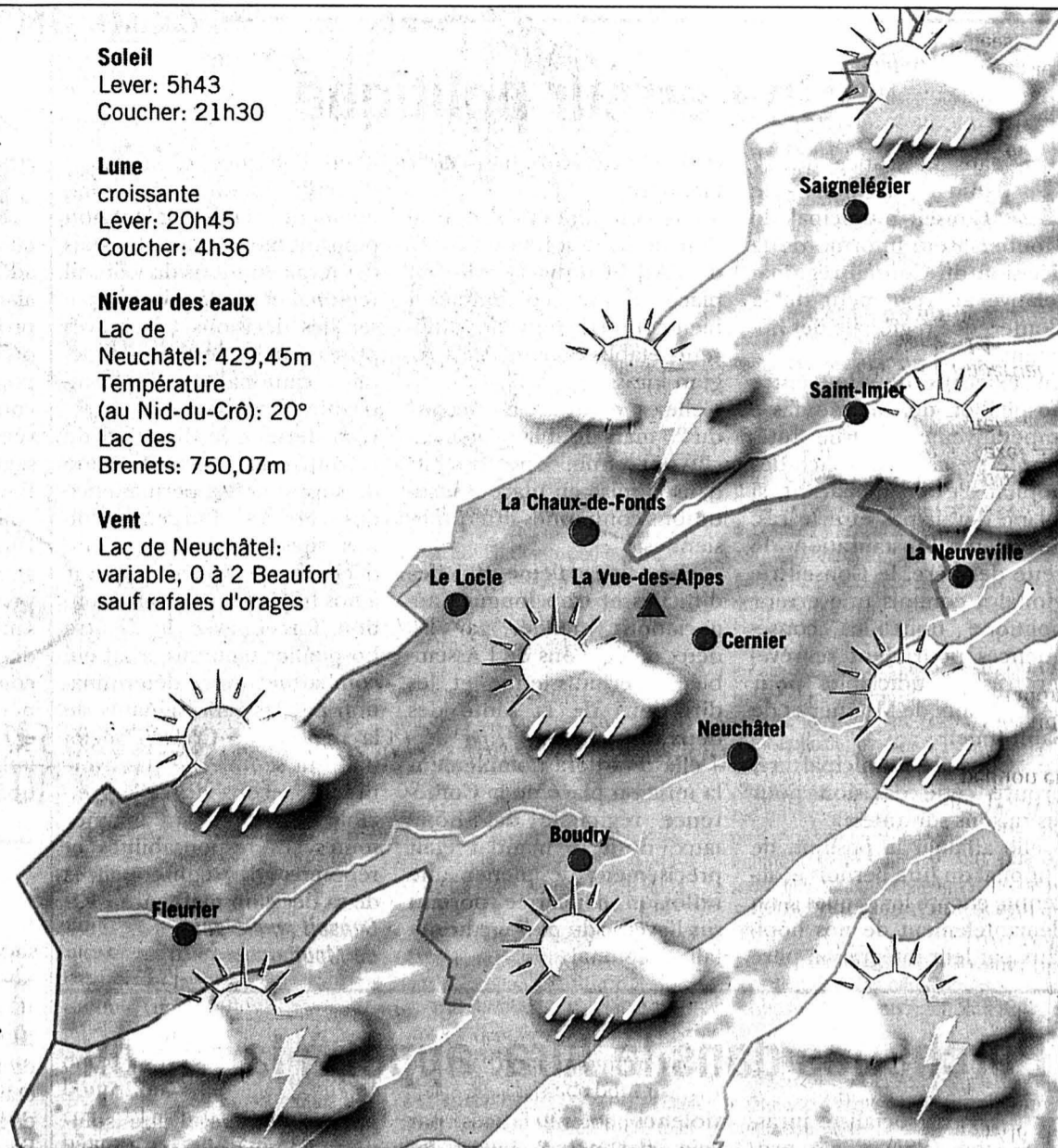
croissante
Lever: 20h45
Coucher: 4h36

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,45m
Température (au Nid-du-Crô): 20°
Lac des Brenets: 750,07m

Vent

Lac de Neuchâtel: variable, 0 à 2 Beaufort sauf rafales d'orages



Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

L'ATRIBUNE DES LECTEURS

ÉLEVAGE

Halte au galvaudage

Suite à l'article paru le 23 juin sur l'organisation Kagfreiland, je pense que si des vaches ne sortent pas tous les jours en hiver, elles ont de bonnes raisons. J'en veux pour preuve qu'un matin dans la même région, deux vaches d'exploitations différentes se sont fracturé le bassin et ont dû être abattues suite à une glissade sur l'aire de sortie. Sur un sol non porteur, une vache a vélé: avant que le veau ait pu se lever, le gel l'a cloué au sol. Quand le paysan s'est levé, le veau avait péri.

Un exploitant a débuté en «plein air intégral»: un matin, une vache était morte avec son veau sorti jusqu'aux hanches et qui était gelé raide. L'année suivante, il y avait un abri et la troisième année plus de vaches. Dans l'autre sens, par un chaud jour de février, des veaux se sont couchés en plein soleil devant la façade et cinq d'entre eux ont péri d'une insolation. L'intérêt du paysan, c'est d'écouter la nature et pas les directives des incompetents.

Jean-Paul Oppliger, Mont-Soleil

PISTES CYCLABLES

Attention, danger!

En page 3 de l'édition du vendredi 22 juin, on renseigne le lecteur sur le réseau de pistes cyclables, de pistes pour rollers et d'itinéraires pour la

marche, tous indiqués comme parcours signalisés en vue de relier les quatre arteploges d'Expo.02.

Dans la majorité des cas, les pistes cyclables existent déjà et sont signalisées comme telles. De nombreux cyclistes ont d'ailleurs pu constater que la piste cyclable qui emprunte le pont de la BN sur la Thielle a été l'objet d'importantes améliorations. D'une part, les approches ont été complètement refaites et goudronnées et le tablier du pont, qui était fait de solides traverses, a été remplacé par de belles planchettes recouvertes d'un enduit de sable et de colle pour assurer la stabilité des vélos.

Dans le voisinage de l'usine hydroélectrique de Hagneck, il y a aussi deux ponts. Venant de l'est, on traverse d'abord le canal qui fournit l'eau à l'usine. Ce pont étroit, adossé au bâtiment même de l'usine, est en béton solide. Un peu à l'ouest, on enjambe le trop-plein. Ici, il y a un splendide pont de deux arches en fer. Mais c'est un pont étroit pour piétons et cyclistes et il est signalisé comme «piste cyclable». Malheureusement, le tablier du pont est fait de grosses planches qui sont clouées ou vissées dans le sens de la marche. Fort naturellement, ces planches sont un peu ajourées pour permettre l'écoulement de l'eau et pour que le bois puisse sécher.

Le samedi 19 mai, je traversais le pont à vélo, fort heureusement à vitesse modérée. Soudain j'ai eu l'impression de tomber dans un trou. C'est seulement après avoir réussi à me relever, plusieurs minutes plus

tard, que j'ai compris ce qui s'était passé, ma roue avant est tombée dans la fente entre deux planches. Je vous épargne la description des nombreuses blessures et dégâts que j'ai subis, mais espère qu'Expo.02 s'assurera que ce défaut de conception manifeste d'un pont destiné aux cyclistes soit corrigé, sinon il faudra qualifier ce pont de souricière à cyclistes d'Expo.02, en tout cas pour les vélos aux jantes étroites, comme celles d'un vélo de course!

Gaston Fischer, Peseux

TRANSPORTS PUBLICS

Le parcours du combattant

Ayant conduit ma femme à l'hôpital de la Providence, à Neuchâtel, j'ai pris le Fun'ambule pour monter à la gare, acheter quelques fleurs et les lui apporter. Moi-même opéré récemment, marchant avec deux cannes, j'étais ravi d'utiliser ce moyen de transport, le plus pratique et le plus rapide pour le parcours à accomplir. Désenchantement au retour: le

Fun'ambule était en panne. Il ne me restait plus qu'à suivre le mode d'emploi exposé dans ces colonnes par Mme Krebs. Stupéfaction en débouchant sur les Sablons; un chantier dans toute sa gloire, le parcours du combattant, à travers les obstacles, sur des cailloux pas tassés, sans passage pour piétons marqué, pour rejoindre l'arrêt du bus, sans abri-bus. A quoi ont pensé nos édiles et leurs ingénieurs en supprimant la ligne 6 avant que toute la place Blaise-Cendrars soit complètement terminée? Est-ce de l'inconséquence ou de l'incompétence?

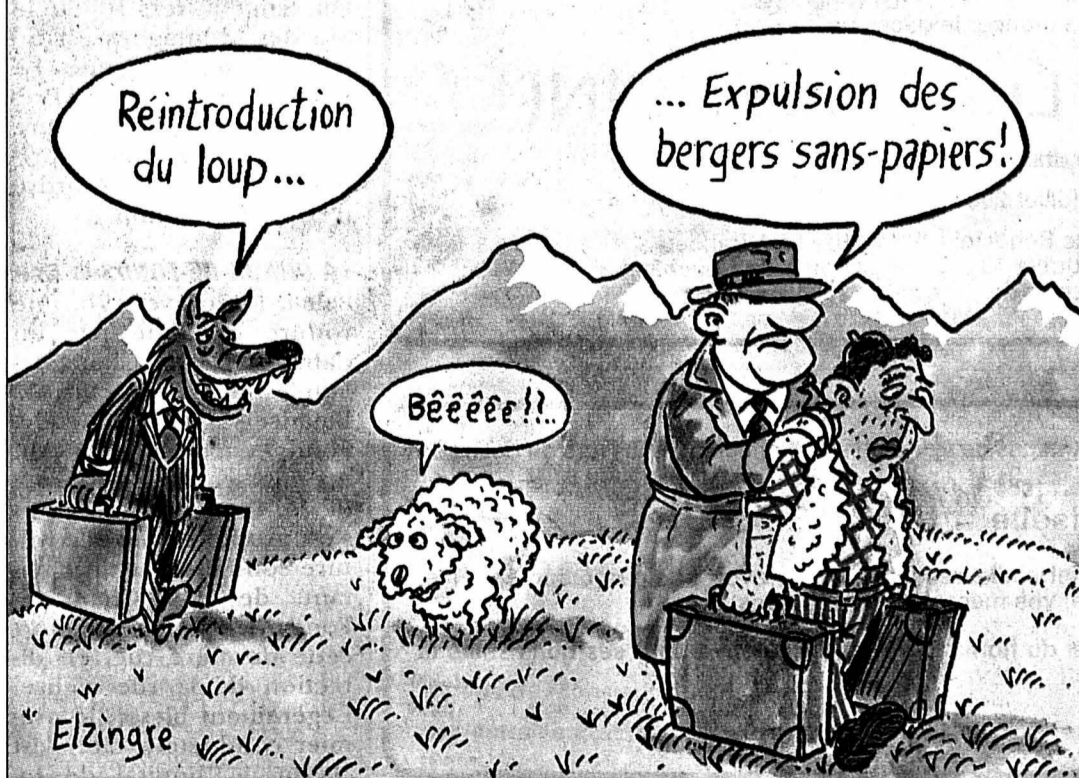
Dans tous les cas, il y a de graves lacunes au niveau de la planification.

La place Blaise-Cendrars est une chose, la suppression de la ligne 6 en est une autre qui mérite qu'on se réveille un peu. Quasiment personne n'a réagi au moment où on a parlé de cette suppression. Moi non plus d'ailleurs. Même si je suis automobiliste, j'apprécie et j'utilise pas mal les transports publics. On dit qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire. Y a-t-il des gens motivés ou un parti politique pour mener une action en faveur de la réhabilitation sans délai de la ligne 6, par bus ou par trolleybus? Ce serait un beau programme qui pourrait commencer par une pétition en bonne et due forme. Et si tout devait rester sans une réaction massive, alors il faudra simplement constater qu'on fait de nous ce qu'on veut.

Robert Coste, Neuchâtel

L'EDISSIN DU JOUR

LA SUISSE PREND DES DISPOSITIONS POUR ÉVITER UNE SURPOPULATION



Tribune des lecteurs

Rédaction de L'Express
Rue de la Pierre-à-Mazel 39
2002 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Nos correspondants sont nos hôtes et s'expriment librement. Nous ne publions cependant que l'essentiel de chaque message et nous écartons les écrits anonymes. La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les lettres non publiées.